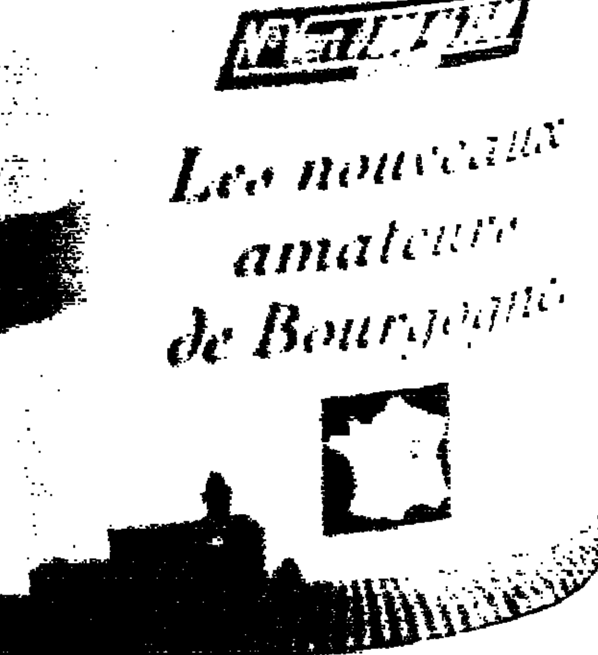
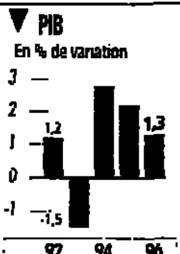


LE MONDE ÉCONOMIE

■ Radiographie de la France
■ 10 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16288 – 7,50 F

MARDI 10 JUIN 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Première semaine décisive pour M. Jospin

● Le premier ministre veut ajouter un volet emploi au pacte de stabilité européen
● Barrages de routiers aux frontières des Quinze ● Pour Lionel Jospin, l'avenir de Vilvorde dépend plus de Renault que du gouvernement

LE MINISTRE de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, devait exposer, lundi 9 juin, à Luxembourg, le souci de la France de ne pas voir l'Europe enfermée dans une seule logique monétariste. S'adressant au conseil des ministres des finances des Quinze, M. Strauss-Kahn devait rappeler que Paris entend réaménager le pacte de stabilité budgétaire devant lier les pays qui participeront à l'euro à partir de janvier 1999. La France veut que la croissance et l'emploi figurent comme des priorités aussi importantes que la discipline budgétaire dans les objectifs de l'Union économique et monétaire. Cette approche pourrait retarder la signature du pacte de stabilité prévue pour le Conseil européen d'Amsterdam des 16 et 17 juin.

Le premier ministre, Lionel Jospin, en parlera cette semaine avec ses homologues néerlandais et britannique, puis avec le chancelier allemand Helmut Kohl. François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, a souligné que la non-prise en compte de la croissance et de l'emploi pourrait provoquer *« une rupture »* entre les pays de l'Union.



M. Jospin réunira les vingt-six membres de son gouvernement, jeudi, afin de mettre en forme *« les priorités »* qui figureront dans sa déclaration de politique générale prononcée, selon M. Hollande, *« sans doute »* le 19 juin. Le chef du gouvernement devrait donner rapidement sa position sur la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. Pendant la campagne électorale, M. Jospin s'était engagé à tenter de faire revenir le groupe automobile sur sa décision. On souligne, dans les milieux gouvernementaux, que malgré la position minoritaire de l'Etat actionnaire, il y aura un *« accompagnement »* social et industriel.

D'autre part, de nombreux barrages de chauffeurs routiers réclamant une baisse du temps de travail perturbaient la circulation, lundi, un peu partout en Europe.

Lire pages 4 et 6 à 9, les consignes de Lionel Jospin aux ministres page 14 et notre éditorial page 15

La France renforce son dispositif militaire à Brazzaville

LES AFFRONTEMENTS se poursuivent, à Brazzaville, entre l'armée régulière congolaise et les milices de l'ancien président, Denis Sassou-Nguesso. La France a prévu d'envoyer 400 soldats supplémentaires pour renforcer le détachement de 500 légionnaires déjà sur place. Le dossier de la crise congolaise est ainsi le premier test de la cohabitation entre le président de la République et le premier ministre. Selon l'un des membres de la cellule de crise comportant des représentants de l'Elysée, de Matignon et des ministères concernés, les réunions ont été *« très courtes, mais très productives »* dans la mesure où il y a eu consensus sur les décisions à prendre pour assurer la sécurité – en vue de les évacuer si l'ordre en était donné – des ressortissants étrangers à Brazzaville.

Lire page 2

Les 40 meilleures entreprises du monde

La banque d'affaires Morgan Stanley publie une liste des entreprises les mieux gérées de la planète. Aucune française n'y figure. p. 19

Prostitution internationale

Plusieurs personnalités, dont l'ancien capitaine Barril, sont impliquées dans un réseau mis au jour par le juge N'Guyen. p. 12

Le centre droit irlandais victorieux

Bertie Ahern, chef du Fianna Fail, dirigera un gouvernement de coalition qui ne disposera pas de la majorité absolue dans la nouvelle Assemblée. p. 5

L'eau en danger

En France, un tiers des ressources en eau potable sont menacées par une pollution aux nitrates. p. 13

Pied de nez à la logique d'Iva Majoli


TEMPSPORT

La joueuse croate de dix-neuf ans a remporté à Roland-Garros son premier tournoi du Grand Chelem face à la numéro un mondiale, la Suissesse Martina Hingis. p. 22

L'apôtre de la nouvelle croissance

Un entretien avec Paul Romer, économiste américain pour qui les moteurs, inépuisables, de la croissance de demain sont le savoir et les idées. p. 16

Jacques Canetti est mort

Découvreur, entre autres, de Brel, Gainsbourg et Higelin, le producteur est mort, samedi 7 juin, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. p. 18

Tokyo pour le commerce de l'ivoire

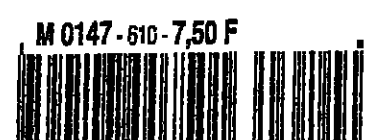
Le Japon soutient trois pays africains qui demandent une reprise partielle du commerce de l'ivoire. p. 32

Le Tournoi de France aux Anglais

Sa victoire sur la France et le superbe match nul entre le Brésil et l'Italie offre à l'Angleterre le titre dans le tournoi de football organisé un an avant la Coupe du monde. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 610 - 7,50 F



L'entrée de la Roumanie dans l'OTAN se joue à la loterie

BUCAREST
de notre correspondant

« Le jour est venu de la mobilisation générale pour l'OTAN. Arme-toi pour regagner la confiance perdue de tes voisins et de l'Union européenne. L'assaut a commencé. » Depuis plusieurs semaines, la principale radio de la bande FM roumaine, Pro FM, rabâche ce spot. La musique est martiale, le ton également, mais l'opération est pacifique et commerciale. Au lieu de casernes, la radio appelle ses auditeurs à *« prendre d'assaut les bureaux de poste »*. Plutôt que de fusils, de *« s'armer d'une carte postale »* à adresser à Pro TV, chaîne de télévision privée appartenant au même groupe que Pro FM.

Vendues 5 000 lei (environ 5 francs), les cartes sont imprimées aux couleurs de la télévision, avec comme slogan : *« Pour nous, ton opinion vaut un milliard »* (un million de francs), représentant le total des prix accordés chaque semaine lors du tirage au sort des milliers de cartes postales reçues. Selon ses organisateurs, cette campagne est une réussite financière et publicitaire.

Le thème de l'adhésion de la Roumanie à l'Alliance atlantique est omniprésent dans le pays et personne ne s'offusque du détournement de ce sujet sérieux dans un but publicitaire. *« Le sommet de Madrid qui décidera en juillet de l'élargissement de l'OTAN aux pays de l'Est est perçu comme un match de football. L'initiative de Pro TV est une autre version des jeux de pronostics sportifs »*, s'amuse un officiel roumain en charge du dossier.

Comme au football, tout le monde donne son avis. Faute d'être remonté sur le trône d'où il a été chassé par les communistes en 1947, l'ancien roi Michel de Roumanie s'est ainsi transformé en ambassadeur itinérant pour défendre le dossier roumain. Plus folklorique, les « vieilles gloires » sportives telles que la gymnaste Nadia Comaneci et le champion de tennis Ilie Nastase ont affirmé vouloir jouer le même rôle que le souverain.

Neuf Roumains sur dix sont en favorables à l'entrée dans « NATO », comme l'on dit ici à la mode anglo-saxonne. Au Café du commerce, les pronostics s'affrontent sur les résultats du « match de Madrid ». *« Les Etats-Unis ont un devoir historique à accomplir. Ils ne peuvent pas nous refaire le coup de Yalta, lorsqu'ils nous ont jetés dans les bras des Russes. Donc, nous entrerons dans l'OTAN »*, explique Gheorghe, chauffeur de taxi. *« Les Russes ont cédé pour la Pologne, la Hongrie et la République tchèque, mais en échange ils nous garderont avec eux »*, affirme son voisin en exhibant la dernière édition du journal *Libertatea*. En « une » de ce quotidien indépendant figure une copie d'un document confidentiel russe d'origine et d'authenticité douteuses. On y lit que, *« étant donné que la Roumanie ne fera pas partie de la première vague d'adhésions, Moscou doit dès maintenant penser à resserrer les liens avec Bucarest afin de ne pas perdre une nouvelle position dans les Balkans »*.

Pour les pessimistes, la cause est entendue : l'ours russe est décidé à croquer une nouvelle fois une Roumanie sans défense, seule contre le monde entier. Entrera, n'entrera pas ? Verdict à Madrid en juillet.

Christophe Chatelot

Moins de candidats au bac

LES ÉPREUVES du baccalauréat, version 1997, commenceront le 16 juin pour s'achever le 11 juillet. L'allègement de l'examen, promis depuis 1995, n'est toujours pas accompli. Le bac demeure une énorme machinerie : 4 millions de copies, 1 700 sujets, 57 langues... Depuis deux ans, le nombre de candidats diminue : ils seront 628 112 cette année. Les baisses les plus fortes sont enregistrées dans les séries générales. La montée en puissance du bac professionnel et le développement de l'apprentissage dès le secondaire se font au détriment des filières dites « classiques ». En 1996, 61,3 % d'une génération de jeunes ont obtenu le bac.

Lire page 10

Les socialismes entre l'Europe et l'Etat-nation

MAJORITAIRES dans l'Union européenne, les partis socialistes et sociaux-démocrates des Quinze, qui ont achevé samedi 7 juin leur troisième congrès à Malmö (Suède), peinent encore à concevoir comment mener de concert leur souhait de solidarité sociale et une politique européenne offensive. Le message d'un Jacques Delors ou d'un Massimo d'Alema, le chef du Parti démocratique de la gauche (PDS) italien, pour davantage de volontarisme dans l'intégration européenne, se heurte aux jeux des politiques intérieures et à l'incapacité de la plupart des leaders de partis à concevoir la réponse aux problèmes sociaux qu'ils affrontent dans un cadre autre que le cadre national. La reconnaissance de l'obligation de trouver de nouvelles réponses, nécessairement au niveau européen, pour tenir compte de la mondialisation de l'économie, ne débouche pas encore sur une prise de conscience claire des conséquences à en tirer pour les gouvernements de gauche.

La déclaration publiée à Malmö à l'issue du congrès résume, tant elle est vague sur les objectifs à poursuivre, toutes les hésitations auxquelles est confrontée aujourd'hui l'Union. Les héros du rassemblement, Tony Blair et Lionel Jospin, ont tous deux, dans la défense de leurs modèles de développement social, illustré la difficulté d'accepter vraiment le débat dès lors que l'on se trouve aux prises avec les réalités du pouvoir. Malgré le souffle qu'il a insufflé en Europe, Tony Blair reste manifestement prisonnier d'une vision typiquement britannique d'une Union européenne structurée autour de son marché intérieur et de la libération des échanges. Dans son intervention devant le Congrès, vendredi 6 juin, Tony Blair, qui a situé son action dans le cadre du *« centre et du centre gauche »* de l'échiquier politique, a certes accepté l'existence d'un modèle social commun, mais il s'est surtout attaché à défendre la nécessité d'adapter ce modèle aux exigences d'une économie libérale dont il ne souhaite pas remettre en cause le principe.

Henri de Bresson

Lire la suite page 15

Un séisme à l'Opéra



PINA BAUSCH

POUR LA PREMIÈRE FOIS, Pina Bausch a accepté qu'une de ses œuvres, *Le Sacre du printemps*, soit interprétée par une autre troupe que la sienne. Le Ballet de l'Opéra de Paris évoque l'émotion ressentie face aux méthodes et à la personnalité de la chorégraphe allemande, très éloignées du classicisme du Palais-Garnier.

Lire page 26

CONGO Les affrontements entre l'armée régulière congolaise et les milices de l'ancien président Denis Sassou-Nguesso se sont poursuivis dimanche 8 juin dans la soirée à Brazzaville après cinq jours de combats. La France a prévu d'envoyer 400 soldats supplémentaires dans la capitale congolaise pour y assurer la sécurité des expatriés et renforcer le détachement de 500 hommes, composé essentiellement de légionnaires, qui y avait été déployé lors des événements dans l'ex-Zaïre. ● L'INCOMPRÉHENSION profonde des dirigeants politiques face au suffrage universel, combinée à la désintégration de l'armée nationale, expliquent en grande partie ces événements. Avant de se lancer dans l'aventure militaire, chacun des deux protagonistes des combats d'aujourd'hui a fait assaut de séduction à l'égard des responsables de la politique africaine de la France.

M. Chirac et M. Jospin renforcent le dispositif militaire français à Brazzaville

Alors que les combats se poursuivent entre partisans de l'ancien et du nouveau président, une cellule de crise réunissant des représentants de l'Elysée et de Matignon a décidé d'envoyer 400 soldats supplémentaires dans la capitale congolaise pour y assurer la sécurité des expatriés

D'ICI au mardi 10 juin, la France a prévu d'envoyer 400 soldats, en majorité issus des troupes de marine, à Brazzaville, pour y renforcer le détachement de 500 hommes, composé essentiellement de légionnaires, qui y avait été déployé lors des événements dans l'ex-Zaïre. Ce dispositif a été placé sous le commandement du général de brigade René Lendrain. En dépit des appels au *« retour à la raison »* lancés de part et d'autre, les combats à l'arme lourde, qui opposent, depuis cinq jours, l'armée régulière congolaise aux milices de l'ancien président Denis Sassou-Nguesso, ont continué dimanche 8 juin, faisant de nombreuses victimes.

Selon différents recoupements, il semble que les forces de l'ancien président aient pris l'avantage au cours des dernières heures et progressent sur plusieurs points au détriment de l'armée régulière, qui soutient le président Pascal Lissouba. Les « cobras » de l'ancien président affirment contrôler plus de la moitié de la capitale.

Après l'annonce d'une tentative de médiation internationale du président gabonais Omar Bongo, une offre similaire faite par le maire de Brazzaville, Bernard Kolelas (opposition), et un appel au cessez-le-feu lancé, samedi, par le premier ministre David-Charles Ganao, le président de l'Assemblée nationale, André Milongo, a appelé dimanche soir M. Sassou-Nguesso à *« revenir à de meilleurs sentiments »* et à l'actuel chef de l'Etat de *« prendre la mesure de ses responsabilités »*.



UN LÉGIONNAIRE TUÉ

M. Sassou-Nguesso a une nouvelle fois rejeté sur le camp du président Lissouba la responsabilité des affrontements. Dans une lettre envoyée au *Monde*, il dénonce *« les violations de la Constitution, comme l'annulation récente par le pouvoir des décisions de la Cour suprême et le climat d'insécurité, dû notamment à une forte circulation d'armes et à la reconstitution de la garde présidentielle »*. L'ancien président exige aussi que les élections aient lieu à la date prévue et qu'une commission électorale indépendante soit mise en place.

Dans l'après-midi du samedi 7 juin, un légionnaire français a été tué et cinq autres ont été blessés alors qu'ils procédaient, dans la zone de l'aéroport, au regroupement de ressortissants étrangers. Il semble que les soldats français ont été pris pour cibles, à un carrefour, dans un feu croisé entre les différentes factions.

Les combats mobilisent, dans les deux camps, des blindés à roues équipés d'un canon de 90 millimètres, de conception française ou ex-soviétique, et jusqu'à des lance-roquettes multiples (des BM-21), appelées Katioucha, de fabrication ex-soviétique.

Aussitôt après la mort du légionnaire, à Paris, une cellule de crise, à l'échelon des conseillers ministériels et des experts, a été constituée au Quai d'Orsay avec, notamment, la participation d'un représentant de l'Elysée (Michel Dupuch, conseiller pour les affaires africaines auprès de Jacques Chirac, qui était accompagné d'un officier de l'état-major particulier du chef de l'Etat), celle d'un représentant de Matignon (Jean-Maurice Ripert, conseiller diplomatique de Lionel Jospin) et de plusieurs représentants des ministères des affaires étrangères, de la défense et du secrétariat d'Etat à la coopération (placé auprès du Quai d'Orsay). Les ministres concernés n'étaient pas directement présents. La cellule de crise a été convoquée à deux reprises durant le week-end.

Trois jours après l'entrée en fonctions du gouvernement, le dossier de la crise congolaise est le premier test de la cohabitation. Selon l'un des membres de la cellule du Quai d'Orsay, les réunions ont été *« très courtes, mais très productives »* dans la mesure où il y a eu consensus sur les décisions à prendre pour sécuriser – en vue de les évacuer si l'ordre en était donné – les ressortissants étrangers à Brazzaville. On compte environ 2 200 Français et 300 étrangers dans la capitale du Congo. Les propositions de la cellule de crise ont été transmises à l'Elysée (à Dominique de Villepin, le secrétaire général) et à Matignon (à Olivier Schrameck, le directeur de cabinet), où elles ont été approuvées sans, dit-on, aucune difficulté dès lors qu'il s'est agi de concevoir un dispositif en trois temps, pour d'abord sécuriser, puis *« extraire »* et, enfin, regrouper les expatriés. Un conseil de défense à l'Elysée pourrait être convoqué à l'issue du conseil des ministres du mercredi 11 juin.

Aux 500 soldats déjà présents à Brazzaville, il a été décidé d'ajouter, d'ici à mardi, quelque 400 autres, dotés en particulier de véhicules de l'avant blindés (VAB). Ces renforts proviennent d'unités françaises dites prépositionnées en Centrafrique, au Gabon et au Tchad. Avec près d'un millier d'hommes, le commandement français escompte pouvoir ainsi, à la fois, aller chercher des ressortissants qui se sont barricadés chez eux et les rassembler dans des locaux proches de l'aéroport où, malgré les tirs, des avions militaires peuvent se poser. Pour cette mission de sécurité de l'aéroport, l'armée régulière congolaise prête son concours.

Jacques Isnard

M. Sassou-Nguesso, un marxiste sorti de Saint-Maixent

Denis Sassou-Nguesso, cinquante-quatre ans, a dirigé le pays de 1979 à 1992. Né en 1943, à Edou (nord), d'ethnie Mbochi, il s'engage en 1961 dans l'armée congolaise et sort en 1964 lieutenant de l'école d'infanterie de Saint-Maixent (France). En août 1963, ce marxiste convaincu participe activement au soulèvement qui renverse le régime de l'abbé Fulbert Youlou puis, cinq ans plus tard, au mouvement insurrectionnel qui porte au pouvoir le commandant Marien Ngouabi.

Cofondateur en 1969 du Parti congolais du travail (PCT), ex-parti unique et premier parti marxiste-léniniste d'Afrique, il prend la tête en 1979 d'un mouvement d'opposition à la *« déviation droitière »* incarnée selon lui par Joachim Yhombi-Opango, alors à la tête du parti et de l'Etat, et l'oblige à se démettre. A l'issue du 3e congrès extraordinaire du PCT, le 31 mars 1979, M. Sassou-Nguesso est porté à la présidence du parti et, conformément à la Constitution, devient président de la République populaire du Congo. Le général Sassou-Nguesso sera battu à l'élection présidentielle du 2 août 1992 par l'actuel chef de l'Etat, Pascal Lissouba. – *(AFP.)*

Incompréhension face au suffrage universel et désintégration de l'armée nationale

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

La bataille de Brazzaville aura sans doute fait plus de morts que celle de Kinshasa. Alors que l'on attendait une apocalypse urbaine d'un côté du fleuve Congo, c'est sur l'autre rive qu'elle s'est déclenchée. Déjà profondément meurtrie par les affrontements de 1993-1994, Brazzaville est aujourd'hui pilonnée par les forces militaires de deux rivaux politiques qui ont préféré ne pas attendre le 27 juillet prochain, date à laquelle les électeurs congolais devaient décider qui, des deux prétendants au pouvoir, méritait de l'emporter.

ANALYSE

Les deux protagonistes de la bataille de Brazzaville ont peut-être atteint l'un de leurs objectifs : impliquer Paris

Comme à Monrovia, au Liberia, comme à Freetown, en Sierra Leone, la guerre civile frappe d'abord les faibles : les familles qui ne peuvent plus se nourrir, les écoliers et les étudiants dont l'année scolaire sera sacrifiée, les petits entrepreneurs, les commerçants, dont les équipements et les stocks ont été pillés ou détruits, et les communautés étrangères qui font comme d'habitude de commodes boucs émissaires. A Brazzaville, il semble que les Français aient été pris à partie en raison du soutien supposé de Paris au camp du président en place.

Si les guerres civiles africaines se ressemblent toutes lorsqu'il s'agit de compter les morts et de déblayer les décombres, le mécanisme qui y conduit n'est jamais le même. Au Congo, on a eu affaire à une incompréhension profonde des dirigeants politiques face au suffrage universel, combinée à la désintégration de l'armée nationale. De plus, dans chaque camp, les calculs politico-militaires ont voulu intégrer le « facteur français ». Avant de se lancer dans l'aventure militaire, chacun des deux protagonistes des combats d'aujourd'hui – le président Pascal Lissouba et l'ancien chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso – a fait assaut de séduction à l'égard des responsables de la politique africaine de la France.

Lorsque les blindés dépêchés par le président Lissouba sont venus arrêter les « responsables de la sécurité » de M. Sassou-Nguesso, ce dernier n'était pas encore officiellement candidat à l'élection présidentielle du 27 juillet. Il a d'ailleurs fallu que plusieurs obus s'abattent sur la résidence de l'ancien chef de l'Etat (éliminé au premier tour de l'élection de 1992) pour que celui-ci se déclare enfin. Mais, depuis son retour à Brazzaville à la fin du mois de janvier dernier – après un séjour de plus d'un an en France – les intentions de M. Sassou-Nguesso n'étaient un secret pour personne.

En apparence, la rivalité entre les deux hommes se traduisait surtout par une surenchère diplomatique effrénée, aussi bien auprès des autorités françaises que des autres chefs d'Etat africains. Ancien « marxiste », le général Sassou-Nguesso a été conforté par le retour au pouvoir, par la voie des urnes, de deux de ses homologues militaires « internationalistes prolétariens » arrivés au pouvoir par un putsch. En face, M. Lissouba n'a pas apprécié les victoires du général Kérékou au Bénin et de l'amiral Ratsiraka à Madagascar. Pour contrebalancer ces appuis, il s'est résolument rangé dans le camp du maréchal Mobutu, dénonçant l'agression « antifrancophone » dont était victime le Zaïre voisin, dans le but à peine dissimulé de s'attirer les bonnes grâces de Paris.

L'OPTION DES ARMES

Jusqu'au début de l'année 1997, cette rivalité n'a en rien touché la vie des Congolais. Plutôt que de faire campagne, voire de s'acheter les bonnes grâces des électeurs à coups d'équipements collectifs, les dirigeants ont laissé ce pays d'à peine trois millions d'habitants (pour 350 000 kilomètres carrés) se débattre dans ses difficultés quotidiennes. A l'intérieur du Congo même, la préparation de l'élection s'est traduite par un renforcement des réseaux de clientèle, ou – pour le président Lissouba, qui dispose de la justice et de la police – des attaques contre les réseaux de son principal adversaire. C'est ainsi qu'il a fait embastiller Pierre Otto M'Bongo, l'un des principaux financiers de M. Sassou-Nguesso. Celui-ci a consolidé sa base régionale, dans le nord du pays, pendant que Bernard Kolelas, le maire de Brazzaville, assurait son emprise sur les populations de la région du Pool. Au Congo, la politique ne se conçoit pas hors des bases régionales et ethniques.

Autre activité préélectorale : l'armement des milices. Quelles qu'aient été leurs protestations de pacifisme devant les hauts personnages qui se sont évertués à sortir le Congo de l'ornière politico-militaire, aucun des grands acteurs politiques du pays n'a jamais renoncé à l'option des armes. Si les partis d'opposition ont constitué leurs milices (les « cobras » du général Sassou-Nguesso, les « ninjas » de Bernard Kolelas, le maire de Brazzaville), c'est parce que l'armée nationale apparaît avant tout comme l'instrument d'un camp politique. Et les cadres des « cobras » de l'ancien chef de l'Etat sont d'ailleurs en grande partie des officiers de l'armée régulière, évincés lors de l'arrivée au pouvoir de M. Lissouba.

Ce dernier a constitué sa propre force paramilitaire afin de ne pas trop compromettre l'armée régulière aux yeux de la communauté internationale. Malgré ces efforts de dissimulation, l'interpénétration entre les forces armées congolaises et les « zoulous » de la mouvance présidentielle est avérée, militaires et miliciens se partageant les récentes livraisons d'armes. Pourtant, au vu de l'évolution de la bataille de Brazzaville, il apparaît que cette symbiose armée-milice ne constitue pas un avantage décisif. Lors de plusieurs mutineries de « zoulous » intégrés dans l'armée, on a pu s'apercevoir du peu de cohésion de ces milices. Les pillages qui ont accompagné les combats montrent que, à Brazzaville comme dans les capitales d'Afrique de l'Ouest anglophone, les jeunes gens lâchés dans une ville un fusil d'assaut à la main oublient souvent leurs aspirations politiques.

Faute de victoire militaire, les deux protagonistes de la bataille de Brazzaville ont peut-être atteint l'un de leurs premiers objectifs, impliquer Paris. Les attaques contre la communauté française ont provoqué l'envoi de renforts en hommes et en matériel. Mais la sécurité des expatriés n'explique sans doute pas tout. La France a, au Congo-Brazzaville, des intérêts sans commune mesure avec ceux qu'elle était censée défendre au Zaïre. Elf-Congo vient d'inaugurer la plate-forme pétrolière offshore de Nkossa dont l'équipement a fait de Brazzaville le premier client de la France en Afrique subsaharienne pour 1996.

Thomas Sotinel

Un dissident du Parti national crée le premier mouvement politique multiracial en Afrique du Sud

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« L'événement politique le plus important depuis les premières élections démocratiques de 1994. » La presse sud-africaine qualifie ainsi le projet de nouveau parti lancé par Roelf Meyer, réformateur déçu du Parti national (NP), la formation de Frederik De Klerk, au pouvoir au temps de l'apartheid. Quelques jours seulement après avoir claqué la porte du NP dont il était considéré comme le numéro deux, M. Meyer a, en effet, entrepris de créer le premier mouvement politique non racial, désireux de recueillir le vote des Blancs comme des Noirs.

L'ambition, à terme, pour le seul dirigeant blanc bénéficiant d'une certaine popularité dans les townships (cités noires), consiste à fédérer une partie de l'opposition afin de contester l'hégémonie du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela. L'initiative n'en est qu'à ses débuts et n'a pas encore donné lieu à la constitution officielle d'un nouveau parti. Mais la mise en place de branches régionales devrait donner corps à cette démarche, susceptible de bouleverser la vie politique sud-africaine.

REPLI SUR SOI

Le départ du Parti national de M. Meyer consacre d'abord l'implosion et le repli sur soi de la principale formation de la minorité blanche. Depuis des mois déjà, réformateurs et conservateurs se déchiraient sur la place du parti dans la « nouvelle » Afrique du Sud. M. Meyer s'opposait à la vieille garde du NP en essayant de rompre avec son image de « parti de l'apartheid » et d'élargir sa base électorale à une fraction de la population noire. M. De Klerk a finalement donné raison à l'aile dure de son mouvement en désavouant les efforts de transformation de M. Meyer, jugés trop audacieux et éloignés des préoccupations de l'électorat traditionnel du Parti national.

Le leader du NP a choisi de favoriser cet électorat, composé des Blancs conservateurs qui ont tendance à se radicaliser devant la perte croissante de leurs privilèges. Payante à court terme, la stratégie limite l'avenir électoral du Parti national à la défense des intérêts d'une minorité dont le seul soutien ne peut lui permettre de dépasser les 15 % des suffrages. Cela d'autant plus que le départ de M. Meyer s'accompagne d'une fuite des forces vives du parti. L'ancien secrétaire général du NP est suivi par une bonne partie des jeunes dirigeants. Il a également reçu le soutien de figures charismatiques comme Pik Botha, l'ex-ministre des affaires étrangères, qui avait quitté la scène politique, déçu lui aussi par le virage conservateur de M. De Klerk.

Longtemps salué comme l'artisan du « miracle » sud-africain, l'ancien président semble aujourd'hui incapable d'incarner l'esprit d'ouverture qui permettrait d'ancrer son parti et sa communauté dans l'Afrique du Sud multiraciale. M. Meyer, au contraire, dispose du profil idéal pour relayer les aspirations progressistes de la fraction blanche modérée. Il chasse ainsi sur les terres électorales du Parti démocratique (DP) de Tony Leon, représentant des Blancs libéraux, avec lequel il a d'ailleurs entamé des discussions. M. Meyer a également rencontré des responsables politiques noirs car il souhaite, pour élargir l'audience de son mouvement, rompre avec le clivage racial qui domine encore la vie politique sud-africaine.

Depuis les élections de 1994, cette logique continue à prévaloir et assure au parti dirigeant, l'ANC, une écrasante majorité. Si la lenteur des changements dans les townships a fait naître un certain mécontentement dans une fraction de l'électorat du parti de M. Mandela, ce phénomène ne s'est pas encore traduit par un vote sanction à l'égard de l'ANC.

RÉALIGNEMENT

Dans la perspective des élections de 1999, l'objectif de M. Meyer est d'exploiter la grogne naissante au profit d'une plate-forme d'opposition multiraciale capable de contester le bilan du parti au pouvoir. L'ex-dirigeant du NP pourrait s'appuyer, pour cela, sur des éléments de l'aile gauche de l'ANC qui se sont faits les porte-voix des attentes déçues dans les cités noires. M. Meyer a ainsi rencontré Bantu Holomisa, ancien responsable du Congrès national africain renvoyé du parti à cause d'un discours jugé trop radical et populiste.

Pas plus qu'avec le DP de M. Leon, aucune alliance formelle n'est pour l'instant envisagée avec le mouvement qu'essaie de constituer, de son côté, M. Holomisa. M. Meyer ne fait qu'initier un possible réalignement des forces politiques en Afrique du Sud et il a encore beaucoup de chemin à parcourir avant de pouvoir mettre sur pied une force électorale capable de contester la domination de l'ANC. L'esquisse d'un véritable parti d'opposition multiracial représente un premier signe de maturité et de normalisation pour une démocratie encore fracturée par l'apartheid.

Frédéric Chambon

NAL

militaire français à Brazzav

M. Sassou-Nguesso

tégration de l'armée nation

olitique multiracial en Afrique du

L'ONU critique le déroulement des élections législatives en Algérie

L'opposition ne boycottera pas la Chambre des députés

Très attendues, les conclusions de la mission des Nations unies venue observer les élections législatives du 5 juin, remportées par le parti du président Zeroual, sont sévères pour le régime algérien. L'ONU a notamment mis en cause le manque de garanties *« de neutralité et de transparence »* de certains bureaux de vote et l'interdiction d'accès à certaines préfectures au moment du dépouillement.

LA MISSION d'observation des Nations unies a critiqué, dimanche 8 juin, les conditions dans lesquelles se sont tenues les élections législatives du 5 juin. Dans les conclusions de leur rapport, qui devait donner lieu à une conférence de presse, annulée dimanche après-midi sans explication, les représentants de la trentaine de pays ayant travaillé sous l'égide de l'ONU mettent notamment en cause les bureaux de vote *« spéciaux »*, réservés aux militaires, aux gendarmes, aux policiers... (près d'un million d'électeurs au total). Ils ne *« fournissaient pas suffisamment de garanties de neutralité et de transparence »*, de l'avis de *« la majorité des observateurs »*.

Le rapport de l'ONU s'en est pris également à la consolidation des résultats électoraux et note que des observateurs *« se sont vu refuser »* l'accès de certaines préfectures.

Même si l'ONU prend soin de mentionner dans son communiqué que les observateurs ont été *« impressionnés par la préparation matérielle et logistique des élections* [...] *et l'harmonie dans laquelle le scrutin s'est déroulé »*, il est probable que les autorités algériennes n'apprécieront guère les critiques ouvertement formulées par les observateurs, même si celles-ci l'ont été dans un esprit *« constructif »* avec l'espoir qu'elles *« aideront le gouvernement algérien dans ses activités futures »* (des élections communales et régionales doivent avoir lieu avant la fin de l'année). Le rapport plus que mitigé des Nations unies va nourrir l'appréciation portée par plusieurs pays occidentaux sur le scrutin de jeudi.

RÉSULTATS CONTESTÉS

Les autorités algériennes ont moins à se plaindre des deux autres organismes venus observer sur place les élections. La Ligue arabe n'a relevé que quelques *« erreurs »*, préférant mettre l'accent sur le *« haut degré de transparence »* du scrutin. Même son de cloche de la part de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Selon le chef de la mission de l'OUA, l'ancien chef d'Etat malien, le général Toumani Touré, les élections législatives se sont déroulées dans la *« transparence »* et constituent *« une étape importante dans la consolidation de la démocratie »*.

C'est également l'avis du président algérien. Recevant les membres du bureau de la Commission nationale indépendante de surveillance des élections législatives (Cnisel), le chef de l'Etat a déclaré dimanche que *« la réussite des élections législatives est incontestablement une victoire supplémentaire du peuple algérien valeureux »*. *« La détermination de notre peuple s'est réaffirmée de nouveau à travers la mobilisation autour de ces élections en dépit de vaines menaces et des actes sauvages du terrorisme lâche »*, a ajouté Liamine Zeroual.

A l'exception du Rassemblement national démocratique (RND), le parti du président, grand vainqueur du scrutin, les autres formations ont contesté les résultats fournis par le ministère de l'intérieur. Principal perdant du scrutin, le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït-Ahmed a demandé au chef de l'Etat d'*« annuler »* les élections, marquées, à ses yeux, par une fraude *« massive »*. C'est également le qualificatif employé par le Parti des travailleurs (PT, extrême-gauche).

Pour autant, les deux formations siégeront dans la future chambre *« pour ne pas faire le jeu du pouvoir, qui cherche à nous pousser dans la clandestinité et l'illégalité »*, a expliqué le président du FFS. Ces deux partis ont eu une réunion vendredi avec le Mouvement de la société pour la paix (MSP, ex-Hamas), qui regroupe les islamistes *« modérés »* (arrivé en deuxième position), et Ennahda, l'autre formation islamiste. A l'issue de leur rencontre, ils ont souligné les *« graves dépassements qui ont entaché toutes les étapes du processus électoral, du début jusqu'à la fin »*.

Ces partis ont décidé de *« poursuivre la coordination et la concertation* [pour] *prendre les positions adéquates en attendant l'annonce des résultats officiels »*. Ceux-ci devraient être publiés lundi 9 juin par le Conseil constitutionnel. C'est dire que l'opposition n'a pas grande-chose à attendre des nombreux recours déposés par elle.

J.-P. T.

La Turquie annonce la fin prochaine de l'offensive contre les rebelles kurdes du PKK

LE PREMIER MINISTRE turc, Necmettin Erbakan, a annoncé, dimanche 8 juin, la fin prochaine de l'offensive militaire lancée le 14 mai dans le nord de l'Irak par les forces armées turques contre les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) de Turquie, qui mènent une opiniâtre guérilla contre Ankara. L'opération a *« atteint ses objectifs majeurs »* mais *« le nettoyage n'est pas terminé et se poursuit »*, a précisé le premier ministre.

L'armée turque souhaite réduire les bases arrières installées par le PKK dans des zones échappant à l'autorité effective de Bagdad dans la partie contrôlée par le Parti démocratique du Kurdistan d'Irak (PDK) de Massoud Barzani, allié à Ankara. Les Turcs ont annoncé avoir éliminé plus de 2 200 militants kurdes, alors que ceux-ci estiment leurs pertes à moins de 100 hommes. Il s'agit de la troisième offensive de ce type dans la région, après celles de 1992 et 1995.

Si elle se confirme, la fin de cette intervention, dans laquelle auraient été engagés 10 000 hommes, devrait mettre provisoirement un terme au feu roulant des critiques arabes. Après la Ligue arabe demandant le retrait immédiat des Turcs, le Conseil de coopération du Golfe (CCG) s'était élevé, fin mai, contre *« la violation de la souveraineté, de l'intégrité territoriale (...) et l'indépendance »* de l'Irak. Une exaspération significative quand on se souvient que ni l'Arabie saoudite ni le Koweït n'entretiennent de relations diplomatiques avec Bagdad depuis la guerre du Golfe, en 1991.

Les Turcs n'ont pas été en reste. Après la perte de deux hélicoptères au cours de l'offensive, ils ont mis en cause la Syrie, accusée de participer à l'approvisionnement en armes des militants du PKK, notamment en missiles SA-7B, de fabrication russe. Il est vrai que Damas, en dépit de nombreux démentis, a coutume de faire preuve de mansuétude à l'égard du PKK, dont les initiatives affaiblissent un puissant voisin.

L'invasion turque a d'autant plus facilement réveillé de vieux ressentiments arabes qu'elle est intervenue dans le contexte du resserrement des liens militaires entre Jérusalem et Ankara. Les accords conclus entre les deux pays avant l'arrivée au pouvoir du parti islamiste du premier ministre Erbakan n'ont pas souffert du changement d'équipe à la tête de la Turquie. Et les récentes invitations lancées par le ministère de la défense turc à l'Egypte de participer *« si elle le veut »* à de prochaines maceuvres *« humanitaires »* organisées avec Israël ne sont pas de nature à atténuer les réserves arabes.

COUP D'ÉPINGLE

Le rapprochement de la Turquie et d'Israël – deux alliés historiques des Etats-Unis dans la région – a, en tout cas, eu pour effet de rebattre les cartes et d'accélérer la reprise d'un dialogue entre les frères ennemis que sont les Syriens et les Irakiens. Des responsables irakiens ont signé avec une délégation commerciale syrienne, *samedi 7 juin, à Bagdad*, des contrats pour l'importation de produits alimentaires. Selon les journaux officiels irakiens, la signature de ces contrats annonce *« de plus grands échanges commerciaux à l'avenir »* et une importante délégation commerciale irakienne est attendue dans les prochains jours à Damas.

Le 2 juin, l'Irak et la Syrie avaient déjà annoncé la réouverture de leurs frontières, fermées depuis 1982, à la suite du choix de la Syrie de soutenir Téhéran dans sa guerre avec Bagdad. La délégation syrienne présente lors de la réouverture des frontières avait indiqué que Damas souhaite désormais que les importations irakiennes transitent par ses ports sur la Méditerranée, ce qui pourrait constituer une concurrence sérieuse pour le débouché jordanien d'Aqaba, sur la mer Rouge, nettement plus éloigné et par lequel transitent la plupart des marchandises pour l'Irak.

Le quotidien irakien *Babel*, dirigé par un fils du président Saddam Hussein, a également appelé à la création d'une alliance entre l'Irak, la Syrie et l'Iran *« afin de modifier l'équilibre des forces en faveur des Arabes et des Iraniens »*. De son côté, le ministre des affaires étrangères syrien, Farouk El Chareh, avait déclaré mardi 3 juin que l'Irak, *« un pays arabe frère, ne peut pas rester éternellement »* à l'écart du monde arabe.

Les contentieux historiques entre la Syrie et l'Irak interdisent vraisemblablement tout rapprochement durable de ces deux pays, mais ce coup d'épingle dans la stratégie d'endiguement chère aux Américains à propos de l'Irak n'a sans doute pas d'autre objectif que d'inviter une nouvelle fois les Etats-Unis à une politique plus équilibrée entre ses alliés turcs et israéliens, et les pays arabes.

Gilles Paris

La Chine et le Japon s'interrogent sur les risques d'un infléchissement de la politique asiatique de la France

PÉKIN et TOKYO
de nos correspondants

La victoire des socialistes est perçue en Asie de l'Est comme la défaite d'un président qui avait fait de cette partie du monde une « nouvelle frontière » pour la politique française. Bien qu'il semble difficile qu'un nouveau gouvernement remette en cause les orientations d'une diplomatie qui ne fait que reconnaître, – et en tirer les conséquences politiques – le poids de cette partie du monde dans l'économie mondiale, Chinois et Japonais s'interrogent sur les incidences de ce changement de majorité sur leurs relations avec la France et sur l'Union monétaire.

Sur le premier point, un commentateur du *Quotidien du peuple*, organe du Parti communiste chinois, a donné le ton en soulignant que s'ouvre en France une *« phase d'instabilité »*. Et la Chine redoute que cette instabilité ne se répercute sur les relations franco-chinoises tout juste raffermies, mais sur des bases fragiles, par la récente visite de M. Chirac à Pékin. Pour la presse japonaise, M. Chirac a *« perdu son pari »* (*Tokyo shimbun*) et sort affaibli d'une bataille qu'il avait engagée.

Bien que le premier ministre Ryutaro Hashimoto se soit empressé de déclarer que le changement de majorité n'affectera pas les relations entre la France et le Japon, Tokyo voit avec quelque appréhension commencer une cohabitation qui s'annonce longue. La politique des socialistes à l'égard du Japon n'avait guère été concluante, et les Japonais se rappellent surtout les écarts de langage de Mme Edith Cresson. L'« ami du Japon » Jacques Chirac avait déçu avec la reprise des essais nucléaires, mais il avait su redresser son image lors de sa visite à Tokyo en novembre 1996.

VENTES D'ARMES À TAIWAN

La Chine n'a pas non plus un bon souvenir des deux septennats de M. Mitterrand, achevés dans les orages à répétition des querelles portant sur les droits de l'homme et les ventes d'armes françaises à Taïwan. Elle ne peut qu'espérer aujourd'hui que M. Chirac pèsera de toute son autorité sur la politique étrangère pour éviter que celle-ci ne tourne à nouveau à l'aigre envers elle. Mais on craint à Pékin un retour à une confusion dans les priorités.

Et ce d'autant que les Taïwanais, de leur côté, cherchent à jeter le trouble dans les esprits en alimentant les spéculations sur un nouvel infléchissement de la position de Paris sur la question des ventes d'armes. Citant le ministre sans portefeuille Tsai Cheng-wen à son retour de Paris, le quotidien taïwanais *China Times* daté du 8 juin croit savoir que que la France *« réfléchit à la vente à Taïpeh de soixante nouveaux Mirage »*. A Paris, on répond que rien de se décidera en la matière sans l'aval de M. Chirac. Et sa position sur le sujet est déjà connue.

Un autre motif de suspicion pour la Chine est la contagion du phénomène Tony Blair en France. M. Blair a annoncé son intention de mener une politique plus explicitement soucieuse des droits de l'homme que les conservateurs. Cette volonté des Britanniques peut amener à son tour M. Jospin à rouvrir le débat sur cette question à propos de la Chine.

Pour les Japonais, plus encore que l'avenir des relations bilatérales, dont ils ont l'habitude qu'elles soient en dents de scie, ce sont les incidences du changement de majorité sur l'économie française et sur la construction européenne qui les préoccupent. Sur le premier point, note le quotidien des milieux d'affaires *Nihon Keizai*, M. Juppé avait entrepris des réformes *« susceptibles de renforcer la compétitivité de l'économie française »*. A défaut de réformes budgétaires et sociales, *« le mal français risque de s'aggraver »*. D'autant plus que ne disposant pas de la majorité absolue, le gouvernement de M. Jospin aura du mal à définir une position cohérente, poursuit-il. Des considérations qui risquent de peser dans le choix de Toyota de s'implanter ou non en France.

La plupart des quotidiens, qui ont souligné l'importance du scrutin français sur l'avenir de l'Europe, estiment qu'il aura des conséquences sans commune mesure avec la victoire des travaillistes en Angleterre. Le *Nihon Keizai* écrit que la victoire du PS ne signifie pas que les électeurs ont voté pour le programme politique prôné par ce parti mais il pense que la cohabitation risque d'engendrer une confusion qui fera peser des *« nuages sombres »* sur le calendrier de réalisation de la monnaie unique. Selon l'*Asahi*, *« les Français ont choisi l'Europe sociale plus que l'Europe libérale »* et la victoire du PS fera apparaître de manière aiguë l'antagonisme entre ces conceptions de l'Union européenne.

Francis Deron et Philippe Pons

Regain d'affrontements au Timor-Oriental

DILI. Le Timor-Oriental a été, ces deux dernières semaines, le théâtre d'incidents qui laissent penser que le mouvement indépendantiste est loin de s'essouffler. Dans la soirée du samedi 7 juin, des Timorais ont mis le feu au marché de Pasar Lama, à Dili, provoquant une panique parmi les centaines de commerçants, pour la plupart des immigrés indonésiens. Selon la police, il n'y a pas eu de victimes mais la moitié des échoppes ont brûlé. Déjà, à la veille des élections générales du 29 mai en Indonésie, de petits commandos avaient détruit des bureaux de vote dans quatre agglomérations du territoire et tenté de s'emparer d'armes. Depuis, l'attaque d'un camion de transport militaire, qui circulait sans protection, aurait fait dix-sept morts. Au total, ces affrontements auraient fait trente-six morts. Ces actions sont attribuées aux séparatistes du Fretilin. – (*Corresp.*)

La junte annonce une réouverture des frontières de la Sierra Leone

FREETOWN. La junte au pouvoir depuis deux semaines a annoncé dimanche 8 juin la réouverture de toutes les frontières de la Sierra Leone. Cette décision fait suite à d'intenses consultations diplomatiques régionales. Les pays ouest-africains partisans de la *« manière douce »* tentent de convaincre le Nigeria, à la tête de la Force de paix ouest-africaine (Ecomog), de ne pas user de la force contre Freetown. A l'intérieur du pays, une manifestation hostile à ce type d'intervention, organisée à l'appel du nouveau régime, n'a rassemblé dimanche que peu de participants. De leur côté, les députés du Parlement dissous par le coup d'Etat ont présenté, samedi, une résolution appelant à une *« restitution du pouvoir »* au régime civil du président Ahmad Tejan Kabbah, réfugié à Conakry. – (*AFP, Reuter*)

PROCHE-ORIENT

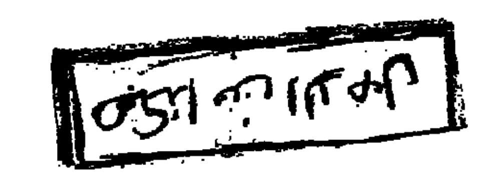
■ **LE CAIRE.** Des experts israéliens et palestiniens ont réalisé *« des progrès »*, dimanche 8 juin, lors d'une réunion au Caire et ont décidé de se revoir dans les prochains jours, a affirmé Oussama El Baz, le conseiller politique du président égyptien. *« Ce fut une bonne réunion. L'atmosphère a été très positive »*, a ajouté M. El Baz à qui le chef des négociateurs israéliens, Danny Naveh, a fait écho. Selon une source palestinienne, l'objectif était de préparer une rencontre au sommet entre le président palestinien, Yasser Arafat, le chef de l'Etat égyptien, Hosni Moubarak, et le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou. – (*AFP.*)

■ **ISRAËL : l'armée a décidé de priver**, à compter du dimanche 8 juin, le général Taoufic Tiraoui de sa carte de personnalité palestinienne importante lui conférant divers privilèges, a annoncé la télévision. Le général Tiraoui, chef du service de renseignements palestinien en Cisjordanie, est soupçonné, selon la même source, d'implication dans le meurtre d'un des trois Palestiniens assassinés pour avoir vendu des terres à des Israéliens. – (*AFP.*)

■ **LIBAN :** l'ancien secrétaire général de la Confédération générale des travailleurs (CGTL) du Liban, Elias Abou Rizk, a été libéré sous caution samedi 7 juin. M. Abou Rizk, qui continuait de s'attribuer le titre de patron de la CGTL, après en avoir été écarté lors d'un scrutin controversé, avait été arrêté le 31 mai pour « usurpation de titre ». – (*AFP.*)

MAGHREB

■ **MAROC : la police a arrêté 67 militants du parti d'opposition** Avant-Garde démocratique socialiste (PADS) pour avoir appelé au boycott des élections municipales du 13 juin prochain, a annoncé, samedi 7 juin, l'Association marocaine de défense des droits de l'homme. Un responsable du PADS a déclaré que ces arrestations avaient pour objectif *« d'empêcher »* le parti d'exprimer son opinion. Il s'agit du premier scrutin d'une série d'élections qui se terminera en septembre par l'élection d'un parlement bicaméral. – (*Reuter.*)



L'Allemagne rejette toute révision des critères de Maastricht

La coalition gouvernementale est fragilisée

Helmut Kohl et son ministre des finances, Theo Waigel, ont réaffirmé ce week-end leur attachement à la fois au calendrier d'entrée en vigueur de l'euro et aux critères de convergence. Des divisions apparaissent, cependant, au sein de la coalition sur les moyens de réduire les déficits publics. ***(Lire aussi notre éditorial page 15.)***

BONN
de notre correspondant

« L'heure de vérité a sonné. Les quatre semaines à venir seront absolument décisives » : ainsi s'est exprimé Theo Waigel, samedi 7 juin, devant un congrès des Jeunesses chrétiennes-démocrates réuni à Erlangen (Bavière). Le ministre des finances s'exprimait à propos du dossier budgétaire allemand, dont on sait combien il est lourd de conséquences pour l'avenir de l'Europe. Avant le 11 juillet, date à laquelle le budget 1998 doit être adopté en conseil des ministres, le gouvernement de Bonn devra décider des moyens qui doivent permettre de remplir dès cette année les critères du traité de Maastricht et de se qualifier pour la monnaie unique.

Pour atteindre dès 1997 le critère du déficit public, fixé à 3 % du PIB par le traité, Bonn doit encore trouver 10 milliards de marks (35 milliards de francs). Placé devant des choix difficiles après avoir échoué à imposer à la Bundesbank une réévalutation de ses réserves d'or (voir *Le Monde* du 5 juin), le gouvernement demeure ferme sur ses objectifs. Dans un discours prononcé dimanche 8 juin à Francfort devant des industriels de la chimie, le chancelier Helmut Kohl a indiqué une nouvelle fois qu'il avait *« lié son destin politique »* à l'union monétaire européenne et que celle-ci commencerait *« le 1er janvier 1999 »*. *« Reporter, c'est peut-être reporter pour toujours »*, a-t-il ajouté. Le discours de Theo Waigel est plus orthodoxe. Confronté à d'intenses pressions de la part de ses amis bavarois de la CSU, le ministre des finances a répété, samedi 7 juin, que l'Allemagne continuait à considérer que les déficits publics ne devaient pas dépasser *« 3,0 % »* du PIB.

Jamais le débat entre partisans et adversaires de la souplesse dans l'interprétation du traité n'a été aussi vif outre-Rhin. Aux deux pôles du conflit : les chrétiens-démocrates rhénans (élus d'Aix-la-Chapelle, de Bonn ou de Trèves), partisans d'une lecture *« non comptable »* du traité, et, de l'autre, les Bavarois de la CSU, qui se méfient des intentions du nouveau gouvernement français en matière de stabilité monétaire.

Theo Waigel se doit de tenir compte des réticences bavaroises. Aussi un nouveau plan d'économies budgétaires d'urgence, excessivement conforme à la lettre du traité de Maastricht, est-il à l'étude à Bonn. Alors qu'il a exclu toute nouvelle hausse d'impôts pour 1997, le ministre a annoncé que de nouvelles mesures d'économies seraient décidées *« sans aucun tabou »* pour permettre de boucler le budget en cours.

Dans son édition du 9 juin, l'hebdomadaire *Der Spiegel* révèle que le ministre s'apprêterait à réduire une nouvelle fois les dépenses allouées au traitement social du chômage (comme les dépenses de formation et les travaux d'utilité collective) – informations entre-temps confirmées par l'entourage du ministre. La « prime de Noël » des fonctionnaires – équivalent d'un treizième mois de traitement – pourrait être supprimée ou du moins réduite.

Ces mesures de discipline renforcée pourraient, si elles ne suffisent pas pour boucler le budget 1997, être complétées par un endettement supplémentaire de l'Etat, ce qui risque de faire déraper le déficit. En ce qui concerne le budget 1998, en revanche, le ministre n'exclut pas de hausses d'impôts. Du coup, la solidité de la coalition au pouvoir est mise à l'épreuve. Jamais les libéraux du FDP, opposés à toute hausse d'impôts, n'ont autant protesté contre les choix du ministre des finances.

Ils réclament plus de coupes dans les budgets sociaux et plus de privatisations. Mais sur la monnaie unique, les chrétiens-démocrates et les libéraux partagent le même sentiment : l'euro est indispensable à la compétitivité de l'économie allemande.

Lucas Delattre

Mme Trautmann évoque « un terrain commun » entre M. Chirac et M. Jospin sur l'euro

La porte-parole du gouvernement, Mme Trautmann, a estimé, dimanche 8 juin, qu'il y aurait ***« sans doute un terrain commun entre Jacques Chirac et Lionel Jospin »*** **sur la monnaie unique, lors des prochains grands rendez-vous européens.** ***« La cohabitation permettra de mettre en application les intentions du président de la République »*****, a dit Catherine Trautmann lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », observant que M. Chirac avait lui aussi proposé** ***« une troisième voie »*** **– l'insistance sur la croissance et l'emploi – pour la construction européenne. Elle a indiqué que M. Jospin avait rappelé la semaine dernière** ***« son intention d'apporter un infléchissement dans le domaine social sans remettre en cause le calendrier »*****.**

Philippe Séguin, le candidat à la présidence du RPR, intervenant lors de l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, a jugé que le gouvernement ne pouvait ***« faire le coup de l'héritage »*** **pour expliquer les difficultés de Paris à remplir les critères de convergence :** ***« Nous avons eu six premiers ministres en six ans et aucun ne porte, à lui seul, la responsabilité des difficultés que nous aurions à respecter les critères. »*** **Il a estimé** ***« tenables »*** **les quatre conditions du gouvernement Jospin pour le passage à l'euro pour peu que le gouvernement ne s'en serve pas comme** ***« autant d'échappatoires »*** **et respecte les** ***« critères »*****. – *(AFP.)***

Paris veut que l'Europe échappe à la seule logique monétariste

Après un dîner de travail, dimanche 8 juin à Luxembourg, les ministres des finances des Quinze devaient entendre la position de la France sur la monnaie unique

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Les partenaires de Paris qui se sont entretenus avec le nouveau ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, sont convaincus que la France tiendra les engagements pris. *« Il est clair que le nouveau gouvernement est favorable au processus devant conduire à la monnaie unique et qu'il respectera le traité de Maastricht ; ceci est très important »*, a déclaré Gerrit Zalm, le ministre néerlandais, qui préside les travaux du conseil, après s'être entretenu en tête à tête avec M. Strauss-Kahn. Jean-Claude Junker, le premier ministre et ministre luxembourgeois des finances, qui, à compter du 1er janvier 1997, présidera le Conseil européen, s'est exprimé dans le même sens, se disant *« rassuré »*.

La confiance ainsi affichée incite à penser que la France a fait comprendre qu'elle n'avait pas l'intention de demander la révision du pacte de stabilité budgétaire. Celui-ci, durement négocié lors du Conseil européen de Dublin en décembre, a pour objet de garantir, moyennant menace de sanctions financières, que les pays de la zone « euro » pratiqueront une stricte discipline budgétaire.

Dans les couloirs, plusieurs ministres ont réaffirmé, lundi, qu'il n'était pas question de toucher au pacte. Theo Waigel, le ministre allemand, est resté d'une totale discrétion. Mais on imagine qu'il s'opposera avec force à toute remise en cause d'un dispositif imposé par l'Allemagne, considéré comme l'unique garde-fou contre d'éventuelles dérives des finances publiques.

M. Strauss-Kahn n'ignore pas le séisme que produirait parmi les pays partenaires – et sans doute sur les marchés – une requête allant dans ce sens. Mais les nouveaux dirigeants français insistent sur le fait que l'Europe ne doit pas se laisser enfermer dans une logique monétariste. La priorité doit être la création d'emplois. On s'attendait donc que le nouveau ministre des finances explique que le pacte de stabilité seul, tel qu'il existe aujourd'hui, ne serait pas acceptable pour Paris, et qu'il faudrait le compléter par un ensemble de dispositions ayant pour objet de favoriser l'activité.

La France estime que les Quinze doivent agir dans ce sens et elle ajoute qu'ils ne feront alors qu'appliquer le traité, et notamment son article 103, lequel invite à un renforcement de la coordination des politiques économiques. Jacques Santer, le président de la Commission, a rappelé, lundi, qu'il s'était prononcé dans ce sens. *« Ce sera là une manière de valoriser le pacte de stabilité »*, a-t-il souligné. C'est par ce moyen, à l'évidence, que les partenaires de la France espèrent éviter une remise en cause du pacte tant ils redoutent qu'elle soit fatale à la monnaie unique.

Le rééquilibrage du pacte au profit de l'emploi se présente comme un exercice délicat

En admettant que M. Strauss-Kahn se prête au jeu, on comprend qu'il lui sera politiquement difficile d'accepter, sur ce terrain du *« gouvernement économique »*, de simples ajouts de procédure sans aucune assurance sur la portée de l'action qui pourrait être menée pour réduire le chômage.

Compte tenu des intérêts financiers, le rééquilibrage du pacte au profit de la croissance et de l'emploi se présente comme un exercice délicat. On ne couche pas sur le papier un tel projet en une semaine. Les Français pourraient souhaiter que l'adoption formelle du pacte, prévue pour le Conseil européen d'Amsterdam des 16 et 17 juin, soit différée.

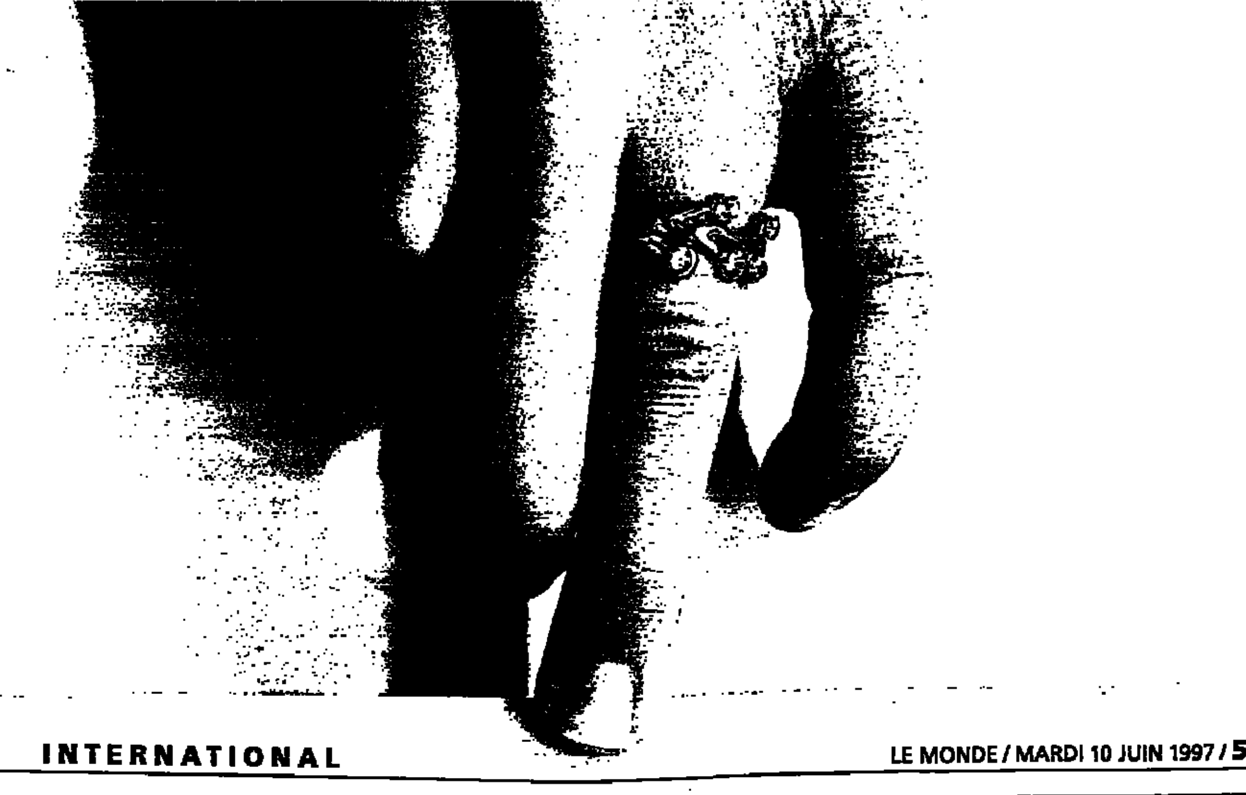
Philippe Lemaître

s veut que l'Europe échappe
seule logique monétariste

50/50, de 31 300F

otre véhicule.

que vous dépensiez moins



Bertie Ahern va former un gouvernement de coalition de centre droit en Irlande

Le Fine Gael a perdu les élections législatives en dépit du « boom » économique

L'alliance du Fianna Fail de M. Ahern et des Démocrates progressistes a remporté les élections législatives du 6 juin. Mais ce changement de gouvernement ne devrait pas entraîner de réorientation politique majeure. Agé de quarante-cinq ans, Bertie Ahern deviendra, le 26 juin, le nouveau premier ministre de l'Irlande. La coalition de centre droit qu'il dirigera bénéficiera du soutien de quelques députés indépendants.

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Au terme de deux longues journées de dépouillement des bulletins de vote, le premier ministre irlandais sortant, John Bruton, a reconnu, dimanche 8 juin, la victoire de son rival, Bertie Ahern. La *« coalition arc-en-ciel »* regroupant le Fine Gael (centre droit), le Labour et la gauche démocratique, au pouvoir depuis deux ans et demi, n'est pas parvenue à conserver sa courte majorité au Dail (Parlement) face à l'alliance entre le Fianna Fail (populiste) et les Démocrates progressistes (libéraux thatchériens). En dépit d'un succès d'estime du Fine Gael (qui gagne 7 sièges), les *« arc-en-ciel »* ont perdu 10 élus pour n'en conserver que 74, alors que M. Ahern et ses amis en obtenaient 81 (+ 6). Soit deux sièges de moins que la majorité absolue de 83, un siège n'étant toujours pas pourvu dimanche soir.

Les sondages avaient donné M. Ahern vainqueur d'une courte tête. Les électeurs, par le biais d'un système proportionnel extrêmement complexe, lui ont refusé une majorité claire. M. Ahern devra donc négocier avec des indépendants pour former une coalition que certains observateurs considèrent déjà comme fragile. Il faudra attendre la réunion du Dail, le 26 juin, pour connaître la nature de la majorité réunie par le nouveau *taoiseach* (premier ministre).

LE NORD EN QUESTION

La politique irlandaise est connue pour son maquignonnage, en particulier au sein du Fianna Fail, au pouvoir la plupart du temps depuis l'indépendance, et « Bertie » devra faire preuve de doigté pour mettre sur pied son cabinet. D'autant que plusieurs indépendants sont connus pour leurs sympathies envers les républicains du Nord et que le Sinn Fein – la branche politique de l'IRA – a, pour la première fois depuis 1981, obtenu un élu. Ce dernier, Caoimhgin O Caolain, devrait accepter de siéger au Parlement de Dublin, dont le Sinn Fein n'a jamais reconnu la légitimité. Or, si peu de chose différencie les deux coalitions en politique intérieure, en économie ou en diplomatie, elles se distinguent clairement sur la question de l'Irlande du Nord.

M. Ahern, comme le Fianna Fail – qui se définit comme *« le parti républicain »* –, est connu pour avoir une certaine sympathie pour la cause nationaliste au Nord. Lors du débat télévisé avec M. Bruton, M. Ahern avait affirmé que le rôle de Dublin était de soutenir les nationalistes face à un gouvernement britannique porte-parole des unionistes protestants. M. Bruton, au contraire, affirmait que Dublin ne devait prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre, tout en faisant preuve d'une certaine sympathie pour les frères du Nord. En dépit des efforts de Dick Spring – le chef du Labour qui a conduit la diplomatie irlandaise depuis plus de trois ans –, la *« coalition arc-en-ciel »* était mal vue du Sinn Fein et de l'IRA, bien que ni Londres ni les unionistes ne lui en aient vraiment su gré.

Dans l'attente d'une victoire de M. Ahern, l'IRA a fait traîner le renouvellement d'un cessez-le-feu, précondition à toute admission du Sinn Fein aux pourparlers de paix. D'autant que ce dernier vient d'engranger des succès électoraux aux législatives britanniques (2 élus), au scrutin local en Ulster, et maintenant en République d'Irlande. Certes M. Ahern a affirmé que son futur gouvernement ne rechercherait pas le soutien du Sinn Fein, et qu'il ne rencontrerait pas ses dirigeants en tant que *taoiseach* avant un cessez-le-feu. Mais il a en même temps laissé entendre qu'il était prêt à s'entretenir avec eux d'ici au 26 juin. Le changement d'équipe à Dublin risque donc de ne pas faciliter le processus de paix au Nord.

M. Bruton expédiera les affaires courantes jusqu'au 26 juin. Il aura le temps de méditer sur l'ingratitude d'électeurs qui lui ont refusé un nouveau mandat alors qu'il était le premier ministre le plus populaire d'un des gouvernements irlandais les plus populaires depuis longtemps. Jamais l'économie ne s'est aussi bien portée pour le « Tigre celte », qui connaît le taux de croissance le plus élevé des pays de l'OCDE et qui est le meilleur élève de l'Union européenne. Sentant la défaite, M. Spring nous citait, il y a quelques jours, un auteur local selon lequel *« les Irlandais envoient en exil leurs artistes et leurs écrivains et se débarrassent l'un après l'autre de leurs hommes politiques »*.

Patrice de Beer

Le pape dissuade l'Eglise polonaise de rechercher des « privilèges »

CRACOVIE
de notre envoyé spécial

« Cracovie, ma ville bien aimée. » A ce cri du cœur, près d'un million et demi de Polonais ont répondu, dimanche 8 juin au parc Blonie. Ils sont venus saluer le plus illustre citoyen de la ville. Une marée humaine – égale à celle des précédentes visites de 1979, 1983, 1987 – capable de hurler *« Vive le pape ! »*, des minutes entières, avant de s'interrompre dans un fervent silence. Et pourtant, on commettrait un contre-sens à confondre cet enthousiasme populaire, croissant au huitième jour du voyage du pape en Pologne, avec une offensive cléricale. Les trois discours de Jean Paul II, ce dimanche à Cracovie, ont témoigné au contraire d'une volonté d'aider l'Eglise, régulièrement contestée, à trouver une plus juste place dans le nouvel Etat démocratique et la société pluraliste.

Au cours de ce rassemblement, Jean Paul II a d'abord canonisé l'une des figures les plus populaires de la Pologne chrétienne : la reine Edwige (1374-1399). Fondatrice de la dynastie des Jagellons, évangélisatrice de la Lituanie et d'une partie de la future Russie, elle fut enterrée à Cracovie, ancienne capitale royale. Dans son homélie, le pape a loué la modernité de cette souveraine, l'alliance qu'elle fit *« entre la foi et la raison »* et sa manière de concilier *« les principes chrétiens avec la raison d'Etat »*. Une question qui est, en Pologne, de la plus vive actualité.

Ce n'est pas pour « restaurer » un ordre ancien, catholique et monarchique, que le pape est venu canoniser une reine à Cracovie, mais pour marquer la permanence des valeurs chrétiennes dans l'histoire et la culture polonaises. Ce faisant, il a éclairé davantage l'opinion que la polémique récente sur les « valeurs » dans le préambule de la nouvelle Constitution. Devant les cent quinze membres de la conférence épiscopale, il a aussi clairement indiqué les limites de l'intervention de l'Eglise, mettant fin aux espoirs de courants à tendance intégriste qui attendaient du pape un renfort dans leur offensive contre les milieux libéraux ou ex-communistes.

En substance, le pape a affirmé que l'Eglise polonaise ne devait plus compter sur la *« reconnaissance »* dont elle avait bénéficié quand elle militait pour la liberté à l'époque communiste, et qu'elle devait *« accepter ce qui est juste »* dans les critiques qui lui sont désormais adressées. De même, si elle doit être *« libre »* pour exercer sa mission, défendre sa *« vérité »* et les *« conséquences »* de son message, elle ne doit plus *« rechercher ni désirer de privilèges particuliers »*. Autrement dit, si l'Eglise doit prendre toute sa place dans le débat politique et éthique, elle ne peut outrepasser son rôle et doit s'en tenir à sa vocation essentielle : *« Défendre l'homme contre lui-même et le mauvais usage qu'il peut faire de sa liberté retrouvée. »*

« CONSCIENCE CRITIQUE »

Depuis la mésaventure de la démocratie chrétienne italienne, le pape n'ignore pas les risques d'une cléricalisation de la vie politique dans son propre pays. Il n'a fait aucune allusion à la polémique sur le concordat signé depuis trois ans entre le Saint-Siège et l'Etat polonais, mais qui n'a toujours pas été ratifié. Les clercs sont invités à *« aider »* les laïcs catholiques à s'engager dans la politique, l'économie ou la culture, mais non *« à se substituer à eux »*. Jean Paul II a invité l'Eglise à *« adapter »* son langage aux nouvelles mentalités, à faire davantage confiance aux médias et à trouver *« de nouveaux instruments de dialogue »*, notamment avec les jeunes.

Non à la cléricalisation, mais non aussi au relativisme éthique : le pape a développé ce thème dimanche dans son milieu préféré, celui des chercheurs et des intellectuels. Célébrant le six centième anniversaire de la fameuse université Jagellons de Cracovie – où il a étudié avant et au début de la guerre –, Karol Wojtyla leur a assigné un rôle de *« conscience critique »*, indispensable à une société qui vient de retrouver la liberté. *« La grande controverse sur l'homme n'est pas terminée avec la chute de l'idéologie marxiste. Elle s'est même intensifiée*, commente le pape. *Les formes de décadence de la conception de la personne et de la vie humaines sont devenues plus subtiles et ainsi plus dangereuses. »*

Dans ses souvenirs d'étudiant, il a ému ses auditeurs en rappelant le départ de professeurs, rue Golebia, le 6 novembre 1939, déportés à Sachsenhausen et en concluant : *« L'université est une mère qui souffre, mais la raison l'emporte toujours sur la force. »*

Henri Tincq

La Suisse continuera à exporter des armes

BERNE. Par 77,3 % des voix, les électeurs suisses ont rejeté, dimanche 8 juin, une initiative du Parti socialiste qui réclamait une interdiction totale des exportations d'armes. Si tous les cantons ont refusé la proposition (la participation ne dépassant cependant pas 35 %), les « non » atteignent un score de 90 % dans le canton de Nidwald, en Suisse centrale, où sont fabriqués les avions d'entraînement civil Pilatus, utilisés notamment par la Birmanie à des fins militaires.
Ce même dimanche, avec 73,9 % de « non », les électeurs ont repoussé une proposition de deux petites formations nationalistes qui souhaitaient que le peuple et les cantons soient consultés avant l'ouverture de négociations en vue d'une éventuelle adhésion à l'Union européenne. – *(Corresp.)*

La guerre des gangs de motards fait de nouvelles victimes au Danemark

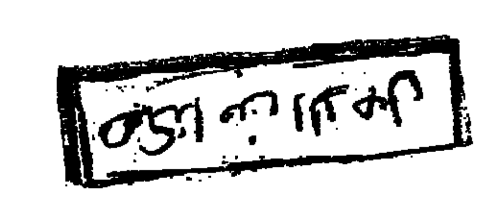
COPENHAGUE. La guerre entre bandes de motards a connu un nouveau rebondissement sanglant, samedi 7 juin, à Liseleje, station balnéaire huppée au nord de Copenhague, lorsque des inconnus en voiture ont tiré à l'arme automatique sur six membres de l'une des bandes, les Bandidos, qui sortaient d'un restaurant. L'attentat, qui a semé la panique parmi les dizaines d'estivants attablés à la terrasse du restaurant, a fait un mort et trois blessés graves. La police, qui a retrouvé dans la soirée le véhicule utilisé par les assaillants, est persuadée que les Hell's Angels, rivaux des Bandidos, sont à l'origine de l'attaque. La guerre entre les deux gangs, liée notamment au marché de la drogue, a fait, depuis début 1994, 11 morts et près de 80 blessés en Europe du Nord (dont 5 morts et 40 blessés au Danemark en quinze mois). Menée à coups de bombes, grenades et missiles antichars, elle se poursuit *« sans merci »*, selon les policiers danois. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : le détournement d'un Boeing 737 d'Air Malta**, assurant la liaison La Valette-Istanbul, avec environ 80 personnes à son bord, s'est achevé, lundi matin 9 juin, sans effusion de sang sur l'aéroport de Bonn-Cologne par l'arrestation de deux hommes, vraisemblablement turcs, a indiqué la police allemande. Les deux pirates de l'air se disaient armés d'une bombe. Selon un porte-parole de la police, ils se sont rendus sans violence. Les passagers ont tous été évacués. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : Guy Verhofstadt**, quarante-quatre ans, a été élu, samedi 7 juin, président du Parti libéral flamand (VLD), en obtenant 52 % des suffrages des militants contre 28 % au président sortant Herman De Croo et 20 % à Rik Daems. M. Verhofstadt, qui incarne le courant « moderniste » au sein du VLD, retrouve ainsi le poste dont il avait démissionné en mai 1995, après avoir échoué contre le Parti social-chrétien (CVP) du premier ministre Jean-Luc Dehaene, lors des élections législatives. – *(Corresp.)*

■ **RUSSIE : l'administration américaine** a mis fin à un contrat de 14 millions de dollars (80 millions de francs) passé avec l'Université Harvard. Deux économistes de Harvard, en poste à Moscou, sont accusés d'avoir utilisé des fonds gouvernementaux pour développer des activités privées. Jonathan Hay et Andrei Shleifer travaillaient en étroite collaboration avec le premier vice-premier ministre russe, Anatoli Tchoubaïs, qui avait lui-même bénéficié de crédits de recherches en 1996, alloués par Harvard. – *(AP.)*



GOUVERNEMENT Lionel Jospin prononcera le 19 juin, devant l'Assemblée nationale, une déclaration de politique générale sur laquelle il sollicitera la « confiance » des députés. Ce discours doit être préparé au cours d'une réunion du gouvernement le 12 juin à l'hôtel Matignon. Il interviendra après le Conseil européen prévu à Amsterdam les 16 et 17 juin. ● L'EUROPE est au cœur des activités du premier ministre cette semaine, de la réunion des ministres de l'économie et des finances des Quinze à Luxembourg **(lire page 4)** **au sommet d'Amsterdam, en passant par le sommet franco-allemand du 13 juin à Poitiers. ● L'USINE RENAULT DE VILVORDE est un dossier à la fois européen et social, sur lequel le gouvernement n'a pas encore pris clairement position. Il devrait le faire lors de l'assemblée générale des actionnaires de Renault mardi 10 juin.**

Lionel Jospin fera connaître ses orientations aux députés le 19 juin

Le premier ministre dispose de dix jours pour clarifier l'environnement européen dans lequel il va devoir agir. Sa déclaration de politique générale fixera les choix de son gouvernement après la réunion, les 16 et 17 juin, du Conseil européen à Amsterdam

LE GOUVERNEMENT va *« véritablement commencer à travailler »* cette semaine. Lionel Jospin l'a indiqué, dimanche 8 juin, à Cintegabelle chef-lieu du canton dont il est conseiller général en Haute-Garonne. Son calendrier est, en effet, chargé puisqu'il réunira les membres de l'équipe gouvernementale, jeudi 12 juin, afin de préparer la déclaration de politique générale qu'il prononcera devant la nouvelle Assemblée nationale, *« sans doute le 19 juin prochain »*, comme l'a indiqué François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, au « Club de la presse d'Europe 1 ». Le 13 juin, M. Jospin se rendra, avec le président de la République, au sommet franco-allemand, à Poitiers, avant de se déplacer, à nouveau avec lui, les 16 et 17 juin, pour assister au conseil européen, à Amsterdam, où il sera question du *« pacte de stabilité »* en Europe, dont les socialistes souhaitent qu'il soit transformé en *« pacte de croissance et d'emploi »*. Selon M. Hollande, *« il y aura un risque de rupture »*, si ces deux conditions ne sont pas réunies.

En même temps qu'il devra *« fixer les priorités du gouvernement »*, le premier ministre devra affiner sa position sur l'avenir de l'usine de Vilvorde en Belgique, dont la fermeture a été fixée par la direction de Renault au 31 juillet.

DÉCISIONS « IRRÉVERSIBLES »

M. Jospin a eu un entretien d'une heure et demie, samedi, avec le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, portant notamment sur ce problème. *« La décision relève de l'entreprise »*, a indiqué le chef du gouvernement, en précisant : *« Bien sûr, des contacts ont été pris par mes conseillers avec le PDG. Avant les élections, moi-même, j'avais rencontré les salariés de Vilvorde. Aujourd'hui, je trouve un dossier très avancé. Je m'efforce donc de regarder ce qui peut être fait. »* M. Hollande a été plus précis en soulignant que des décisions *« irréversibles avaient peut-être déjà été prises »* par la direction du groupe automobile.

Restant dans le flou au terme de son entretien, M. Dehaene a assuré que son homologue français donnera *« dans les jours qui viennent »* la position du gouvernement français. S'exprimant ensuite sur une chaîne de télévision privée belge, il a laissé entendre que cette position est nuancée et qu'il semble difficile que l'Etat actionnaire minoritaire du constructeur puisse aller jusqu'à s'opposer à la fermeture de l'usine. Pendant la campagne électorale, M. Jospin s'est engagé à deux reprises à pousser Renault à réexaminer sa décision.

Après la Belgique, le premier ministre va avoir à se pencher sur ses rapports avec le chancelier allemand. *« Je vais le rencontrer avec plus de temps que je ne lui ai parlé au téléphone »*, a déclaré M. Jospin qui a eu un contact de trois quarts d'heure avec Helmut Kohl, samedi. Auparavant, le chef du gouvernement aura rencontré ses homologues néerlandais et britannique, Wim Kok et Tony Blair. D'autres réunions internationales l'attendent plus tard, notamment le sommet de l'Alliance atlantique à Madrid, les 8 et 9 juillet.

PRIVATISATIONS

Le premier ministre aura aussi à traiter rapidement des dossiers intérieurs. Si les principaux dirigeants syndicaux souhaitent être reçus par M. Jospin, alors qu'une manifestation pour l'emploi en Europe est organisée, à Paris, le 10 juin, à laquelle appellent la CGT, la CFDT, la CFTC, l'Unsa, la CGC et la FSU. Prenant les devants, M. Hollande a souligné que le gouvernement respectera ses *« engagements »* mais que les socialistes n'avaient pas promis *« tout tout de suite »*.

Le premier secrétaire délégué a, toutefois, souligné que le gouvernement va *« prendre des décisions assez rapides en matière de SMIC et de TVA »*. Pour lui, le gouvernement est disposé *« à engager tout de suite des dépenses en faveur de l'emploi »*. Sur Thomson-CSF, France-Télécom et GAN-CIC, M. Hollande a précisé que toutes ces opérations de privatisation, *« de mise sur le marché »*, *« avaient été purement et simplement annulées avec l'arrivée du nouveau gouvernement »* qui va reprendre le dossier de ces entreprises. Par ailleurs, les sans-papiers devaient se rendrent, mardi, à Matignon, dans l'espoir d'être reçus par le nouveau locataire du lieu pour obtenir l'abrogation des lois Pasqua-Debré, promise par le PS pendant la campagne électorale. De ce point de vue, Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du PS, a assuré sur Radio-J, qu'il n'y *« pas d'état de grâce »* mais un *« état d'exigence »* de la part des Français.

Front international, front intérieur, front social, front de la cohabitation également. Dans un entretien au *Journal du dimanche* du 8 juin, M. Jospin a indiqué qu'il agira *« également dans le cadre de la Constitution »*, après les déclarations faites, samedi, à Lille par le président de la République. *« Quand le président de la République dit qu'il est garant des institutions, il dit exactement ce que dit la Constitution »*, souligne simplement le premier ministre.

Olivier Biffaud

Mme Voynet esquisse les modalités d'abandon du canal Rhin-Rhône

DOMINIQUE VOYNET a confirmé, samedi 7 et dimanche 8 juin, l'abandon – conformément aux engagements pris pendant la campagne – du projet de canal Rhin-Rhône et la fermeture du surgénérateur Superphénix. Devant ses anciens compagnons de lutte de la coordination interrégionale des opposants au grand canal Rhin-Rhône, réunis à Besançon (Doubs), le ministre (Verts) de l'aménagement du territoire et de l'environnement a confirmé samedi que le canal à grand gabarit ne serait pas réalisé, tout en observant que les modalités de cette décision *« irrévocable »* ne sont *« pas encore très claires »* et qu'il est *« trop tôt pour dire quelles voies seront utilisées »*.

« Au cours des prochains jours, je vais demander aux préfets de me transmettre un état des lieux et de suspendre toutes les opérations, a annoncé Mme Voynet. *Il n'y a plus motif de faire pression sur les élus locaux pour qu'ils se prêtent à des opérations de restructuration foncière, ni sur les usagers et propriétaires pour qu'ils cèdent leurs terrains »*, a-t-elle ajouté.

Selon le ministre, 840 hectares ont déjà été achetés, dont 620 par l'Etat et 220 par la Compagnie nationale du Rhône : au total, 20 à 22 % des emprises nécessaires au creusement de la liaison de 229 kilomètres entre Mulhouse et la Saône, dont le coût est évalué à 28 milliards de francs. Tout en souhaitant s'assurer du fait que l'abandon de Rhin-Rhône sera compensé par une politique de gestion des rivières *« cohérente »*, le gouvernement, a encore précisé Mme Voynet, pourrait mettre en place un *« comité d'experts indépendants »* pour organiser le désengagement de l'Etat. Dans le *Journal du dimanche* du 8 juin, Mme Voynet ajoute que Lionel Jospin lui a dit : *« Tu piloteras toi-même l'abandon du projet. »*

UN DÉMANTÈLEMENT COÛTEUX

Mme Voynet semble également avoir les mains libres pour gérer le démantèlement de Superphénix. Le ministre, qui avait déjà réaffirmé sa volonté d'arrêter la centrale lors de la passation de pouvoirs avec Corinne Lepage (*Le Monde* du 7 juin), a confirmé cette décision. Elle explique, toujours dans le *Journal du dimanche*, qu'elle va *« mettre sur pied un plan pour le dédommagement des partenaires européens, pour résoudre les problèmes sociaux, pour sauvegarder les intérêts des communes et pour organiser la reconversion »*.

L'organisation de la fermeture de la centrale prendra en effet du temps. L'installation de Creys-Malville emploie 650 agents et plusieurs centaines de personnes d'entreprises extérieures. La reconversion sera d'autant plus lourde à mettre en place que, en incluant les commerces et les services, ce sont plus de 2 500 personnes qui y travaillent, directement ou indirectement. Superphénix en activité rapporte, par ailleurs, 13 millions de francs de taxe foncière à la région et 70 millions de taxe professionnelle.

Le dédommagement des partenaires européens d'EDF risque, lui aussi, de prendre du temps et devrait coûter quelque 18 milliards de francs. Avec le prix du démantèlement des installations, ce sont au total 30 milliards que devraient débourser les autorités françaises. Apparemment confiante, Mme Voynet a assuré que *« comme* [elle va] *chercher à faire des économies en proposant de renoncer à des projets coûteux,* [elle aura] *des alliés partout »*.

De son côté, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement (MDC), a affirmé samedi à Belfort qu'*« il faut que sur les dossiers des grandes infrastructures il y ait un débat public, donc la transparence »*. Le maire de Belfort a jugé qu'après l'abandon du canal *« restera entier le problème d'une liaison Rhin-Rhône moderne » : la priorité doit être donnée au rail. Il est clair qu'entre l'Europe rhénane et l'Europe méditerranéenne il y a un problème de transport. On le constate sur nos autoroutes »*, a ajouté le ministre, qui a rappelé que la *« bonne solution »* est *« la réalisation de la première phase du TGV Rhin-Rhône »*. La ligne classique servirait au trafic marchandises, *« qui est l'avenir »*, a-t-il conclu.

Robert Belleret et Sylvia Zappi

Entre Europe et Assemblée, une semaine chargée

● **Mardi 10 juin :** Lionel Jospin s'entretient avec Wim Kok, le chef du gouvernement des Pays-Bas qui président l'Union européenne jusqu'au 30 juin.
● **Mardi 10 juin :** les groupes RPR, UDF, RCV (Radical citoyen et vert) et communiste élisent leurs présidents : Philippe Séguin pour le RPR, François Bayrou pour l'UDF, Michel Crépeau pour le RCV et Alain Bocquet pour le groupe communiste.
● **Mercredi 11 juin :** Le premier ministre britannique, Tony Blair, en visite à Paris, s'entretient avec Jacques Chirac et Lionel Jospin.
● **Jeudi 12 juin :** ouverture de la XIe législature. Sous la présidence de leur doyen, Charles Ehrmann (UDF), les 577 députés élisent leur président. Laurent Fabius, investi par les députés socialistes, devrait être élu.
● **Jeudi 12 juin :** Lionel Jospin réunit à Matignon un séminaire gouvernemental pour préparer sa déclaration de politique générale qu'il devrait faire, selon Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication et porte-parole du gouvernement, et François Hollande, futur premier secrétaire délégué du PS, le 19 juin.
● **Vendredi 13 juin :** Jacques Chirac et Lionel Jospin participent au sommet franco-allemand à Poitiers.
● **Lundi 16 et mardi 17 juin :** conseil européen d'Amsterdam, avec à l'ordre du jour les conclusions de la Conférence intergouvernementale.

Le dossier Vilvorde met dans l'embarras le gouvernement actionnaire de Renault

LES OUVRIERS de Vilvorde seront à nouveau en grève les 9, 10 et 11 juin afin d'aller manifester avec l'ensemble des salariés du groupe à l'occasion, le 10 juin, de l'assemblée générale de Renault et de la journée européenne pour l'emploi.

Les syndicats du constructeur d'automobiles comptent sur le nouveau gouvernement socialiste : Lionel Jospin, le nouveau premier ministre, s'était engagé à deux reprises, avant et pendant la campagne, à rouvrir le dossier Vilvorde, l'usine belge de Renault (3 100 salariés) qui est censée fermer le 31 juillet. *« En tant qu'actionnaire de Renault, les représentants de l'Etat au conseil d'administration exigeraient que d'autres mesures soient envisagées, étudiées et préparées pour résoudre les difficultés qui peuvent exister en matière de coûts de production de l'usine de Vilvorde »*, avait-il déclaré le 29 mai à Lille. Les organisations syndicales ont rencontré des responsables du PS et du PCF à ce sujet.

Louis Schweitzer, président de Renault, répète inlassablement depuis plusieurs mois que la fermeture de Vilvorde est nécessaire au redressement de l'entreprise, qui a perdu 5,2 milliards de francs en 1996. Il est aujourd'hui le seul à pouvoir revenir sur cette décision, qui a été approuvée le 20 mars par le conseil d'administration et notamment par les cinq représentants de l'Etat. A moins que ce vote ne soit remis en cause à la suite de la décision des tribunaux, qui ont considéré que Renault n'avait pas respecté la procédure devant le comité de groupe européen.

Si tel n'est pas le cas et si le gouvernement voulait forcer Renault à conserver Vilvorde, il n'aurait que deux solutions : convaincre M. Schweitzer, ce qui semble difficile, ou le remplacer. M. Jospin ne semble pas souhaiter un bras de fer avec la direction de Renault. En aparté de la réunion des socialistes européens, le 6 juin, à Malmö, il s'est montré modéré sur ce sujet : *« J'ai demandé à mon cabinet de regarder ce problème*, a-t-il dit. *C'est une question dont je suis amené à me saisir. J'ai une sensibilité et une opinion en tant que responsable politique mais je ne peux pas apporter une réponse à une question industrielle. »*

TOUR DE PISTE

Samedi 7 juin, M. Jospin a rencontré le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene. Selon ce dernier, M. Jospin a *« fait remarquer que ce n'est pas le gouvernement qui décidait et qu'il n'avait pas non plus une emprise directe sur l'entreprise Renault »*. Dans l'entourage de M. Jospin on a fait valoir que l'Etat est un actionnaire du constructeur français, en rappelant que ce dossier concerne les choix industriels de Renault. François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, invité du « Club de la presse d'Europe 1 », dimanche, a indiqué qu'il faut *« rechercher avec l'entreprise toutes les solutions qui permettent d'éviter des drames ou des fermetures ou des plans sociaux trop durs pour les salariés »*, tout en regrettant que des décisions *« irréversibles aient peut-être été prises »*.

Le gouvernement pourrait demander à la direction de Renault, mardi, lors de l'assemblée générale des actionnaires, de faire un dernier tour de piste des solutions alternatives à la fermeture, en la laissant maître de la décision finale. Le 3 juin, au comité de groupe européen, M. Schweitzer a énoncé les conclusions de plusieurs scénarios « alternatifs », réalisés à partir d'hypothèses de réduction des coûts et du temps de travail. M. Schweitzer ne serait pas opposé à l'idée de prolonger les discussions de quelques mois. Les syndicats ne seraient probablement pas opposés à une solution de ce type.

Le 26 mai, 82 % des salariés de Vilvorde se sont prononcés pour l'engagement de négociations avec la direction de Renault sur le plan social qui accompagnera la fermeture de l'usine belge.

Ces négociations, qui avaient été interrompues le 3 avril, ont repris le 2 juin sous la houlette d'un médiateur nommé par le ministère du travail. Outre des mesures d'âge, Renault propose de reclasser 62 employés et 210 ouvriers en France (dont 100 à Douai et 100 à Batilly). Par ailleurs, 200 postes sont proposés chez un fournisseur près d'Anvers et 30 postes de techniciens et ingénieurs au Luxembourg.

Virginie Malingre

Les syndicalistes belges se veulent réalistes

BRUXELLES
de notre correspondant

Les Belges, et tout particulièrement les employés de Renault-Vilvorde, seront-ils les premiers « déçus du jospinisme » ? L'entretien accordé, samedi 7 juin, par le premier ministre français à son homologue belge, Jean-Luc Dehaene, n'a pas débouché sur la remise en question de la fermeture, prévue pour le 30 juillet, du site de production flamand de la firme automobile française.

M. Dehaene est sorti plutôt sceptique d'une heure et demie de conversation à l'hôtel Matignon : *« J'ai rappelé* [à Lionel Jospin] *qu'il avait pris un certain nombre d'engagements. Il ne les a pas niés, mais il les a nuancés. Je crois que, durant la campagne, on lui a prêté des propos qui allaient au-delà de ce qu'il avait réellement dit »*, a constaté M. Dehaene.

La victoire des socialistes et de M. Jospin, dont on avait remarqué la présence à Bruxelles, le 16 mars, aux côtés des ouvriers de Vilvorde lors de la Marche européenne pour l'emploi, avait réveillé les espoirs des quelque trois mille salariés de Renault.

L'arrivée de la gauche française au pouvoir est survenue alors que la résignation prenait le dessus : lors d'un référendum organisé à Vilvorde début mai, la grande majorité du personnel de l'usine s'était prononcée en faveur de l'arrêt de la lutte pour le maintien du site en activité et pour la négociation sur un plan social accompagnant cette fermeture.

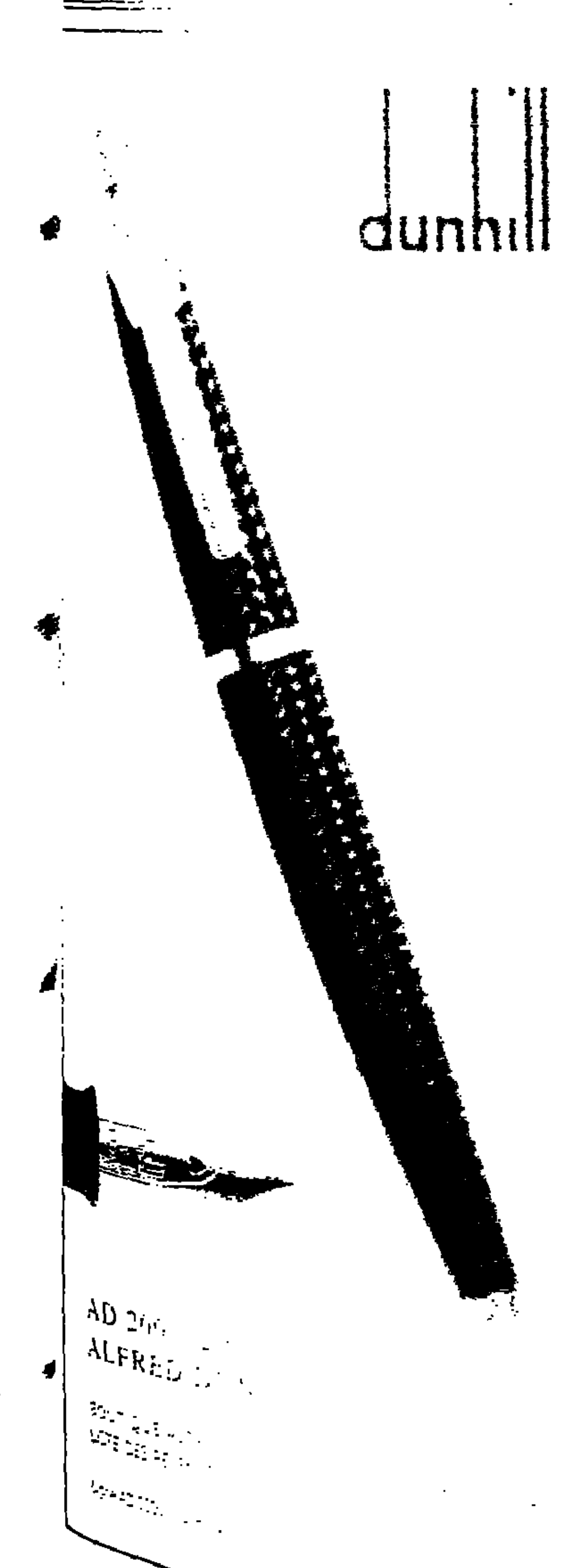
« RENIEMENT »

Quelques paroles encourageantes de M. Jospin pendant la campagne électorale – notamment le 29 mai à Lille *(lire ci-dessus)* – avaient laissé entrevoir une autre issue aux syndicalistes belges de l'entreprise, mais sans illusions excessives. *« Nous avons toujours été réalistes*, estime ainsi Karel Gacoms, porte-parole du syndicat FGTB (socialiste) de Vilvorde. *Dès le départ, nous savions qu'il ne devait y avoir que deux chances sur dix d'empêcher la fermeture. »*

M. Gacoms espère néanmoins encore dans une prochaine rencontre avec Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, pour faire valoir les arguments plaidant en faveur d'une réduction concertée du temps de travail à l'échelle de l'ensemble du groupe Renault afin d'éliminer les surcapacités de production, reconnues par le syndicat.

Une partie de la presse belge est néanmoins sévère pour M. Jospin. *Le Soir*, le principal quotidien francophone, stigmatise le *« reniement »* du premier ministre socialiste et ajoute : *« La déception est donc à la mesure du crédit que l'on accordait à Lionel Jospin. Grande. »*

Luc Rosenzweig





ons aux députés le 19 juin

ssier Vilvorde met dans l'em

vernement actionnaire de

licalistes belges se veulent







Elisabeth Guigou annonce une réforme du mode de nomination des procureurs

QUELQUES JOURS après son installation place Vendôme, le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, dessine, par petites touches, les grandes lignes de ses ambitions pour la justice. Dans une interview accordée vendredi 6 juin à France Inter, puis, dans un court entretien publié dimanche dans le quotidien *La Provence*, Mme Guigou a insisté sur l'indépendance de la magistrature. *« Le principal élément d'indépendance, c'est la nomination*, a-t-elle souligné dans *La Provence. Quand la politique ne peut rien pour la carrière des magistrats, ils sont indépendants. »*

Conformément au programme du Parti socialiste, le nouveau ministre de la justice propose donc d'aligner le mode de nomination des magistrats du parquet sur celui des magistrats du siège. *« Il faut arriver à ce que les magistrats, tous les magistrats, puissent ne pas sentir de pression dans leur carrière »*, a-t-elle souligné sur France Inter. Actuellement, les nominations au sein du ministère public, qui est placé, au terme du statut de la magistrature de 1958, *« sous l'autorité »* du garde des sceaux, restent intimement liées au bon vouloir du pouvoir politique : alors que le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) propose des candidats pour les postes du siège de la Cour de cassation, les premiers présidents de cour d'appel et les présidents de tribunaux, il se contente de rendre un avis consultatif pour les procureurs et les substituts. Pour les procureurs généraux, le Conseil n'est même pas consulté : ces postes sont directement pourvus en conseil des ministres, comme ceux des préfets.

JEU DE DOMINOS

Ce système permet au gouvernement de maîtriser les nominations-clés. Au cours de l'été 1996, un subtil jeu de dominos avait ainsi permis à des proches du pouvoir exécutif d'accéder à la haute hiérarchie du ministère public : un fidèle de l'ancienne majorité, le procureur général de Paris Jean-François Burgelin, avait été nommé procureur général près la Cour de cassation tandis que le directeur de cabinet de Jacques Toubon, Alexandre Benmakhlouf, accédait au parquet général de la cour d'appel de Paris.

Pour les postes de substituts, le ministre de la justice avait refusé de suivre les avis du CSM à plusieurs reprises : du 1er juillet 1995 au 31 décembre 1996, Jacques Toubon avait écarté sept des quinze avis négatifs du CSM, ce qui faisait dire au Conseil, dans son rapport annuel, que *« l'indépendance des magistrats du parquet était encore imparfaitement assurée »*.

Dans son entretien à *La Provence*, Mme Guigou évoque également les liens entre le ministre de la justice et les parquets. Actuellement, le garde des sceaux peut adresser aux parquets des circulaires générales de politique pénale – ce fut le cas, ces dernières années, sur le suivi des étrangers en situation irrégulière ou la fraude sur les marchés publics – mais aussi des instructions individuelles dans les dossiers particuliers.

Depuis 1993, ces dépêches doivent être *« écrites et versées au dossier »* mais dans les dossiers sensibles, la pratique est souvent différente : c'est au téléphone que le directeur des affaires criminelles, Marc Moinard, a demandé le classement de la procédure sur le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, ou le report de l'ouverture de l'information judiciaire sur les marchés publics du conseil régional.

Afin de lutter contre cette gestion politique de l'action publique, le PS proposait, dans son programme, de *« couper le lien »* entre le garde des sceaux et le parquet : la chancellerie conservait le droit de fixer des orientations générales de politique pénale mais elle se voyait retirer toute possibilité d'intervention dans les affaires individuelles, *« en particulier pour s'opposer à l'engagement des poursuites pénales »*.

Sur France-Inter, Mme Guigou a confirmé que la politique pénale restera coordonnée par la place Vendôme : elle estime qu'il est très important que *« tous les justiciables puissent savoir qu'on ne sera pas traité différemment selon que l'on habite à Avignon ou à Lille »*. Mme Guigou n'a pas évoqué expressément la suppression des instructions individuelles mais dans *La Provence*, elle indique que *« la justice passera »*. *« Il n'y aura aucune intervention, ni pour empêcher, ni pour accélérer des dossiers »* conclut-elle.

Enfin, Mme Guigou indique, dans cet entretien, qu'elle souhaite faire progresser le budget de la place Vendôme. *« Il est évident que le ministère de la justice a besoin de voir ses crédits augmenter »*, souligne-t-elle, tout en précisant que *« la gestion du budget 1997 sera très compliquée »*. En 1996, les crédits du ministère s'élevaient à 24 milliards de francs, soit une augmentation de 1,77 % par rapport à l'année précédente.

Au cours des quinze dernières années, le budget de la justice a progressé avec lenteur mais régularité : de 1981 à 1996, la part de la place Vendôme dans le budget de l'Etat a progressé de 50 %, passant de 1,05 % à 1,5 %. *« Il y a peu de secteurs dans lesquels on ait augmenté les moyens autant que dans le domaine de la justice*, concluait en 1993 le rapport sur l'état de la France de Jean Raynaud. *Pourtant, on ne peut que constater la persistance de difficultés. »*

Anne Chemin

M. Chirac veut défendre la spécificité de la mutualité dans le concert européen

LILLE
de notre envoyé spécial

Le courant est bien passé entre les mutualistes et le président de la République, qui a conclu, samedi 7 juin, à Lille, le 35e congrès de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF). Jacques Chirac a même reçu un accueil chaleureux d'un mouvement social qui, avec ses puissantes mutuelles de la fonction publique (éducation nationale, PTT, impôts, etc.), reste profondément marqué par la tradition de la gauche non communiste. Il est vrai que le chef de l'Etat a tenu un discours propre à rassurer les quatre mille congressistes réunis du 5 au 7 juin dans la capitale des Flandres (*Le Monde* daté 8-9 juin).

Sans citer le « plan Juppé », M. Chirac a notamment préconisé la poursuite de la réforme de la Sécurité sociale, félicitant la Mutualité de s'être engagée dès le début *« dans le camp de la réforme »*. Sur ce point, Jean-Pierre Davant, le président de la FNMF, a invité le nouveau gouvernement, représenté par le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, à tenir *« rapidement »* les engagements pris au cours de la campagne, en particulier sur la création de l'assurance-maladie universelle couvrant l'ensemble des résidents et le remplacement de la cotisation maladie des salariés par la CSG. La présence, à la fin du congrès, de Nicole Notat, la secrétaire générale de la CFDT, n'était pas un hasard, la centrale cédétiste ayant été, avec la Mutualité, le plus sûr soutien de la réforme de la « Sécu ».

Le président de la République a rassuré la FNMF sur le dossier de l'Europe. *« Je veillerai à ce que la construction européenne, si nécessaire pour notre pays, ne mette pas en cause la spécificité de la mutualité »*, a-t-il déclaré, faisant ainsi allusion aux pressions de Bruxelles sur le gouvernement français pour qu'il transcrive dans le code de la mutualité deux directives de 1992 sur les assurances. Estimant que *« l'Europe doit reconnaître cette identité des mutuelles par rapport aux autres intervenants de la protection sociale complémentaire »*, M. Chirac a révélé que le gouvernement *« vient de demander un nouveau délai à la Commission »* pour cette transcription. Il devrait rencontrer le patron de la FNMF avant le sommet européen d'Amsterdam, prévu les 16 et 17 juin.

Dans la résolution finale de son congrès, la FNMF souligne que *« l'accroissement du chômage crée un besoin de prévoyance et de sécurité financière, le risque de perte du logement oblige à la mise en place de nouvelles prestations »*. Dans cet environnement, la mutualité *« doit se réformer pour s'adapter »*, précise le texte, et notamment *« favoriser le renouvellement des militants »*, souvent âgés, en élaborant un statut de l'élu mutualiste. Il a occupé une grande partie des travaux du congrès, qui a conclu qu'il fallait, tout en maintenant une forme de bénévolat, créer un *« système indemnitaire »* pour qu'il puisse travailler dans de meilleures conditions.

Jean-Michel Bezat

Cohabitation courtoise à Lille

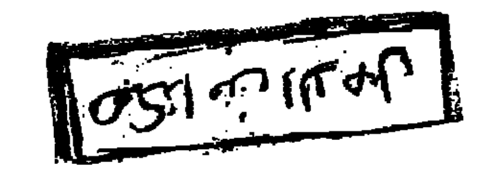
LILLE
de notre correspondant

Le rendez-vous était pris depuis longtemps. Le président de la République avait une journée lilloise inscrite à la date du 7 juin : clôture du congrès de la Mutualité française le matin, nouvel hôpital mère-enfant et faculté de médecine l'après-midi, inauguration du Palais des beaux-arts pour conclure. Mais qui aurait imaginé, quand date fut prise, que l'on serait alors entré en cohabitation ?

Un peu crispé le matin pour rappeler ses devoirs devant les mutualistes (*Le Monde* daté 8-9 juin), M. Chirac s'est détendu ensuite. Accueilli à chaque étape par Pierre Mauroy, maire de Lille et sénateur du Nord, il enfile la blouse blanche pour se pencher sur un bébé de 700 grammes à l'hôpital Jeanne-de-Flandre ; il se laisse entraîner d'une salle à l'autre par le conservateur du Musée des beaux-arts. Les ministres de la cohabitation sont là. Martine Aubry et Bernard Kouchner d'abord, que rejoignent ensuite Catherine Trautmann, pour sa première manifestation officielle comme ministre de la culture, et Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, qui est ici chez elle.

M. Chirac retrouve aussi des têtes amies : Jacques Donnay, le président RPR du conseil général, battu par Mme Aubry huit jours plus tôt dans la 5e circonscription, Colette Codaccioni, ministre éphémère du premier gouvernement Juppé, battue dans la 1re circonscription. Le président joue la cohabitation courtoise, voire malicieuse. Interpellé par le doyen de la faculté de médecine, Bernard Devulder, et par le maire de Lille sur les moyens en effectifs de cet établissement, il renvoie la balle vers Mme Aubry : *« Je suis sûr que madame le Ministre va regarder cette affaire avec une attention particulière. »* M. Chirac y est allé aussi de son petit bain de foule à la sortie du Palais des beaux-arts : *« Restez là, surtout restez là »*, insiste en le saluant un sympathisant.

Jean-René Lore



Philippe Séguin veut faire du RPR « un mouvement réconcilié, rénové et ouvert »

Le député des Vosges souhaite défendre la position du chef de l'Etat

Candidat, *« à titre transitoire »*, à la présidence du groupe RPR de l'Assemblée nationale, mais surtout candidat à la présidence du mouvement, en remplacement d'Alain Juppé, Philippe Séguin, a souhaité, dimanche 8 juin sur TF1, qu'une *« nouvelle métamorphose »* donne naissance à *« un mouvement réconcilié, rénové et ouvert »*, qui puisse défendre, le cas échéant, le président de la République.

LA SEMAINE qui commence permettra-t-elle de réparer les dégâts que la précédente avait provoqués dans les rangs du RPR ? Deux échéances attendent le mouvement néogaulliste : l'élection, mardi 10 juin, du président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, pour laquelle Philippe Séguin est le seul candidat déclaré, puis la réunion, le lendemain, du conseil national du Rassemblement, destiné à régler le solde de la dernière campagne législative. Là encore, l'ancien président de l'Assemblée nationale est prêt à offrir ses services.

Invité, dimanche 8 juin, de « 7 sur 7 », sur TF1, M. Séguin a expliqué pourquoi il avait *« franchi le pas »*. Première raison, a-t-il dit, *« il faut que, le plus rapidement possible, nous nous donnions les moyens de défendre, si besoin est, le président de la République »*. *« 1997 n'efface pas 1995, Jacques Chirac est toujours là »*, a-t-il rappelé. Le député des Vosges redoute, d'autre part, de voir le Front national s'installer dans le rôle de premier opposant. Enfin, il lui apparaît nécessaire de trouver *« de vraies réponses »* pour préparer un retour de la droite au pouvoir *« de manière durable »*. Lionel Jospin, a-t-il observé à ce propos, est le sixième premier ministre en six ans.

Cette réponse durable, M. Séguin, en a donné l'esquisse : *« Il va falloir que nous trouvions le moyen de faire la synthèse entre, d'une part, la nécessité incontestable, urgente, de libérer l'esprit de l'entreprise, de libérer les forces d'innovation, de création, parce que la mondialisation est là, qu'on le veuille ou non, et qu'il faut se battre sur* [ce] *front ; et puis, d'autre part, de maintenir, voire d'accroître, la solidarité, quitte à lui donner de nouvelles formes, quitte à la moderniser »*. Pour cela, M. Séguin est prêt à *« mettre de l'eau dans* [son] *vin »*.

A plusieurs reprises, l'ancien président de l'Assemblée nationale a insisté sur la nécessité d'un dialogue interne au RPR. *« La méthode, c'est un mouvement politique ouvert, qui se donne pour vocation de représenter l'ensemble des sensibilités, voire des contradictions de la société française, qui assume sa diversité, qui cherche à en réaliser la synthèse*, a-t-il expliqué. *Nous souhaitons un mouvement qui soit un mouvement réconcilié, un mouvement rénové et un mouvement ouvert »*. Il faut *« en finir avec toute tentation de centralisme démocratique »*.

Il est vrai qu'il reste à trouver quelques ajustements, dans un premier temps, avec les balladuriens, pour composer le bureau du groupe RPR de l'Assemblée nationale en tenant compte de toutes les sensibilités. Mardi 10 juin au matin, les députés proches d'Edouard Balladur doivent se réunir, une nouvelle fois, pour en parler.

Dans un souci d'équilibre, le comité départemental de la fédération RPR des Hauts-de-Seine, celle de Charles Pasqua et de Nicolas Sarkozy, a déjà pris position en faveur de M. Séguin pour la présidence du mouvement, tout en adressant *« un message d'amitié à Alain Juppé »*.

« Il faut laisser au temps le soin de rendre à Alain Juppé les justices qui lui sont dues »

M. Séguin, lui-même, a estimé, dimanche 8 juin, qu'*« il faut laisser au temps le soin de rendre à Alain Juppé les justices qui lui sont dues et, en particulier, celle-ci : c'est qu'il a été premier ministre dans des circonstances exceptionellement difficiles »*. *« Je ne doute pas que très prochainement, très rapidement, Alain Juppé se retrouvera en position de mettre ses qualités, qui sont tout à fait éminentes, au service de son mouvement, d'abord, et au service de son pays, en général »*, a-t-il ajouté.

Se défendant de vouloir faire un procès d'intention au nouveau gouvernement, M. Séguin a toutefois estimé que celui-ci s'était privé de *« trois leviers »* : la modération de la dépense publique, un refus de bénéficier de recettes de privatisations et l'existence de mesures nouvelles qui handicapent, selon lui, les chances de la France de respecter le critère de 3 % du PIB pour le montant du déficit public. *« Entre les 3 % et cette triple perspective, il y a incontestablement une contradiction »*, a-t-il assuré.

Lundi 9 juin au matin sur France-Inter, Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint du RPR, proche de M. Juppé, a précisé que ce dernier aura l'occasion, *« peut-être cette semaine »*, de faire connaître ses propres intentions. Il a jugé *« normal qu'il y ait un choc fort »* dans le Rassemblement après la défaite des élections législatives, et a souhaité que les militants néogaullistes en profitent *« pour rénover le mouvement »* et *« approfondir la démocratie »*. Il a récusé la proposition de Bernard Pons de supprimer le poste de président du RPR, en expliquant que cela sous-entendrait que *« le vrai président du mouvement gaulliste, c'est Jacques Chirac »*.

Au même moment sur France 2, le secrétaire général par intérim, Jean-Louis Debré, s'est également montré conciliant. *« Je crois que le temps des changements de personnes est venu »*, a affirmé l'ancien ministre de l'intérieur, avant de reconnaître qu'*« au fil des années et avec l'épreuve du pouvoir, la démocratie était inégalement répartie selon nos fédérations »*.

Jean-Louis Saux

« Jacques Chirac demeure notre référence, cela va de soi »

Interrogé, dimanche 8 juin, au cours de l'émission « 7 sur 7 », sur TF1, à propos de l'urgence qu'il y aurait à remplacer Alain Juppé à la tête du RPR, Philippe Séguin a commencé par évoquer les principales étapes du mouvement gaulliste depuis un demi-siècle, la nécessité d'une *« nouvelle métamorphose »*, puis il a eu cette phrase étrange : *« Mon problème, ce n'est pas de remplacer Jacques Chirac. »* Après un bref temps d'arrêt, et comme son interlocutrice, Anne Sinclair, lui faisait remarquer que cette question ne lui avait pas été posée, M. Séguin s'est repris : *« Jacques Chirac demeure notre inspirateur et notre référence, cela va de soi. De la même façon, il ne s'agit pas de changer un ordre de succession. Nous ne sommes pas une monarchie héréditaire. Toute la démarche qui est entreprise est le contraire des arrière-pensées qui lui sont prêtées trop souvent. »*

Le CRIF met en garde la droite contre un rapprochement avec le FN

Force démocrate gêné par un élu

AU LENDEMAIN des élections législatives, et à quelques mois des élections cantonales et régionales, l'assemblée générale du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), réunie dimanche 8 juin à Paris, a mis en garde contre tout rapprochement de la droite classique avec le Front national. L'institution présidée par Henri Hajdenberg s'est inquiétée de *« l'enracinement de l'implantation du FN »*, et de certaines déclarations de dirigeants de l'ancienne majorité au lendemain du second tour des élections législatives.

Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France et codirigeant de La droite indépendante, avait ainsi affirmé, dimanche 1er juin, qu'*« il faut arrêter de faire de chaque électeur du Front national un fasciste »*, au motif que *« si la droite fait ça, elle ne reviendra jamais au pouvoir »*. Charles Pasqua avait plaidé, de son côté, pour l'instillation d'une dose de proportionnelle dans le mode de scrutin législatif. Le président du conseil général des Hauts-de-Seine avait fait valoir qu'*« il y a quelque chose qui n'est pas normal »* dans le fait qu'avec 10 % des voix, le Parti communiste obtient 38 élus, tandis qu'avec 15 % des voix, le Front national n'a qu'un représentant à l'Assemblée nationale.

Les représentants du CRIF ont réaffirmé leur *« opposition catégorique »* à une réforme du mode de scrutin, qui aurait pour conséquence d'accroître la présence du parti d'extrême droite au Palais Bourbon, a déclaré M. Hajdenberg. A l'inverse, François Hollande, premier secrétaire délégué du Parti socialiste, a indiqué, dimanche 8 juin, sur Europe 1, que son parti demeure favorable à un mode de scrutin législatif mariant scrutin majoritaire et proportionnelle, mais il a ajouté que cette réforme n'est pas d'actualité. M. Hajdenberg a en revanche souhaité que le gouvernement de Lionel Jospin reprenne à son compte, *« au moins dans son esprit »*, le projet de loi préparé par Jacques Toubon portant sur la répression des propos racistes.

DÉRAPAGES LOCAUX

Si les états-majors de la majorité sortante avaient refusé tout dialogue avec le Front national lors des élections législatives, quelques dérapages ont néanmoins été enregistrés localement. C'est le cas dans le Maine-et-Loire. Christian Martin, député UDF-Force démocrate, ancien suppléant d'Edmond Alphandéry, réélu le 1er juin dans la troisième circonscription (Saumur-nord), a confirmé au quotidien *Le Courrier de l'ouest* avoir accepté, pour le second tour, le soutien que lui proposait le parti d'extrême droite, dont le candidat avait obtenu 11,41 % des voix au premier tour. En ballottage difficile au soir du premier tour, M. Martin l'a emporté au second tour avec un peu plus de 1 200 voix d'avance sur le socialiste Pierre Guibert.

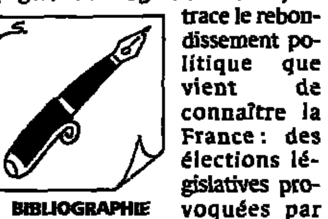
Le vendredi 30 mai, Samuel Maréchal, directeur de campagne du Front national dans la région des Pays de la Loire, appelait, dans un communiqué, *« à soutenir M. Christian Martin »*, *« à la demande »* de ce dernier, en s'appuyant sur sa profession de foi, qui affirmait notamment : *« La préférence nationale est une nécessité dans le respect d'autrui »*. M. Martin avait indiqué au *Courrier de l'ouest* du 2 juin : *« Samuel Maréchal, qui est un ami de longue date, m'a téléphoné, jeudi, pour demander si je voulais le soutien de son mouvement. Je lui ai demandé effectivement de faxer un texte correspondant à ma profession de foi... »*.

Les amis du député affichent également un grand embarras. Et la fédération départementale de Force démocrate a indiqué, vendredi 6 juin, que la démarche de M. Martin *« a été prise à titre individuel »*. Selon le communiqué, cette démarche *« ne saurait engager* [la fédération] *au sein de laquelle* [M. Martin] *n'a aucune responsabilité particulière »* et *« constitue un acte grave et condamnable car il a pour conséquence de banaliser des idées qui ne sont pas les nôtres »*. L'affaire, précise la fédération, *« a été transmise aux instances nationales du mouvement »*.

Cécile Chambraud (avec Claude-Henri Gay à Angers)

Pour ceux qui ont manqué le début...

LA DÉFAITE IMPOSSIBLE est ce que l'on appelle un « coup marketing ». Livré en un temps record, cet ouvrage épais (350 pages, mais en gros caractères) retrace le rebondissement politique que vient de connaître la France : des élections législatives provoquées par un président de droite et remportées par la gauche. Cette stratégie d'édition a valeur d'avertissement pour le lecteur : le livre, installé en librairie en début de semaine, a inévitablement été rédigé à la hâte puisque, auteurs et éditeur l'assurent de concert, *« pas une ligne n'était écrite le 21 avril »*, jour de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale.



BIBLIOGRAPHIE

A en croire le sous-titre, l'objectif était de mener l'*« enquête sur le secret d'une élection »*, mais, de la décision de dissoudre au retrait d'Alain Juppé, de l'élaboration des slogans de campagne aux parties de ping-pong oratoires, le livre de Jean-Luc Mano et Guy Birenbaum ne raconte pas grand-chose d'autre que ce qui a été largement rapporté par les médias depuis six semaines. Voire, mot à mot, ce qui a été écrit dans les « récits » collectifs du *Monde*.

L'idée aurait pu être séduisante. *« Cette dissolution, ça ne me paraissait pas clair »*, commente le directeur des éditions Ramsay, Jean-Claude Gawsewitch. Le 22 avril, il s'ouvre de ce projet à Jacques Séguéla, qui lui souffle le nom de Jean-Luc Mano, *« disponible en ce moment »*. Depuis son départ de la direction de l'information de France 2, en juin 1996, Jean-Luc Mano collabore à *VSD*. Il accepte sur-le-champ et entraîne dans l'aventure Guy Birenbaum, maître de conférences en sciences politiques à Montpellier, avec lequel il travaille régulièrement depuis leur rencontre à *Globe Hebdo*.

Les auteurs débutent leur analyse avec la *« fameuse traversée de Paris en voiture »* effectuée par Jacques Chirac le 7 mai 1995 : *« Tout avait pourtant bien commencé »*, commentent-ils, mais le bilan de ces deux années de pouvoir se révèle, selon eux, *« calamiteux »* : *« Ce qui ne va pas, c'est que rien ne va »*, résument-ils... *« Promesses intenables »* ou impossibilité d'agir ?, s'interrogent-ils. *« Il y a sans doute du vrai dans ces deux explications »*, estiment-ils finalement...

Suivent le long cheminement vers la dissolution (selon les auteurs, M. Chirac a pris la décision de dissoudre le 18 mars), la campagne électorale et l'issue que l'on sait. Anecdotes et petites phrases se succèdent à un rythme rapide, dans l'ordre chronologique, sans réelles transitions. Presque au jour le jour, on prend connaissance de ce qui se dit dans les états-majors, qui déjeune avec qui et qui téléphone à qui, ce qu'a titré la presse, comment sont orchestrées les invitations aux 20 Heures.

COMMENTAIRES IMAGÉS

Cette avalanche de propos rapportés – rarement « sourcés », parfois au conditionnel – est émaillée de part en part de commentaires qu'on a voulu imagés : *« Les médecins (...) ont la désagréable impression de s'être fait rouler dans le talc »* ; ou : *« Dans ce contexte, remanier s'apparente à danser avec sa sœur, ce qui, pour être parfois agréable, n'est jamais très conquérant »* ; ou encore : *« Quarante sièges seulement de retard pour la gauche, ça se rattrape comme qui rigole »* ; voire, à propos du débat à quatre (Alain Juppé, François Léotard, Lionel Jospin, Robert Hue), proposé au premier secrétaire du Parti socialiste : *« Accepter un débat en un tel équipage reviendrait à courir un cent mètres avec des bottes de voile »*...

A qui s'adresse ce carnet de campagne essentiellement parisien ? A ceux qui ont raté des épisodes ? Il leur faudra alors connaître, déjà, les « acteurs » car, dans le tourbillon de l'action, les auteurs ne prennent que rarement le temps de les présenter... Aux férus de la chose politique ? Tout au plus cela leur remettra en mémoire des micro-événements que le flot d'actualités quotidiennes avait occultés. Ni les uns ni les autres ne sauraient en attendre des pistes de réflexion sur ce rebondissement à la française : si la droite avait gagné les élections, la trame du livre, selon les auteurs, aurait été identique. *La Défaite impossible* – titre calqué sur celui du livre de Ghislaine Ottenheimer, *L'Impossible victoire*, publié aux éditions Robert Laffont au lendemain de la victoire de M. Chirac, en mai 1995 – serait sans doute devenu, rapporte Guy Birenbaum, *Le Pari réussi*. En marketing, c'est souvent une question d'emballage.

Marie-Laure Phélippeau

★ *La Défaite impossible. Enquête sur les secrets d'une élection*, de Jean-Luc Mano et Guy Birenbaum. Editions Ramsay, 352 pages, 109 francs.

Le CRIF met en garde la droite contre un rapprochement avec le F

La gauche en tête à l'élection municipale partielle d'Annonay

LA LISTE DE GAUCHE conduite par le socialiste Jean-Claude Tournayre est arrivée nettement en tête du premier tour de l'élection municipale partielle organisée, dimanche 8 juin, à Annonay (Ardèche), après l'annulation de l'élection du scrutin de juin 1995 qui avait vu la victoire du maire sortant, Claude Faure (RPR). Elle augmente son score de près de 8 points, tandis que M. Faure recule de 2,5 points. La liste UDF de Dominique Chambon cède beaucoup plus de terrain (14 points), au profit de la liste Front national, absente en 1995. Le FN ne pourra pas se maintenir au second tour, et l'on ne connaît pas encore les intentions de désistement du RPR ou l'UDF.

Le Conseil d'Etat avait annulé le précédent scrutin en reprochant à M. Faure d'avoir inauguré, moins de trois mois avant le scrutin, une bibliothèque municipale et une station d'épuration qui fonctionnaient en réalité depuis longtemps dans sa ville. Ce type de campagne de promotion est prohibé par le code électoral dans les six mois qui précèdent le scrutin.

I., 11 816 ; V., 7 130 ; A., 39,65 % ; E., 6 995.

Jean-Claude Tournayre (union de la gauche, PS), 3 063 (43,78 %) ; Claude Faure (RPR), m. s., 2 136 (30,53 %) ; Dominique Chambon (UDF-FD), 1 173 (16,76 %) ; Philippe Arnaud (FN), 623 (8,90 %).

[11 juin 1995 : I., 12 090 ; V., 7 426 ; A., 38,57 % ; E., 7 142. Jean-Claude Tournayre (union de la gauche, PS), 2 574 (36,04 %) ; Claude Faure (union de la droite, RPR), 2 359 (33,03 %) ; Dominique Chambon (divers droite, UDF-CDS), 2 209 (30,93 %).]

DÉPÊCHES

■ **« ÉTAT DE GRÂCE » : Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du PS,** a assuré, le 8 juin, sur Radio-J, qu'à la différence de 1981, il n'y a *« pas d'état de grâce »*, mais un *« état d'exigence »* de la part des Français, comme *« pendant la campagne législative »*. Pour le nouveau député de Paris, le PS doit *« se garder de deux défauts : être godillot ou faire de la flibuste ». « Les socialistes ne doivent pas dire "amen" à tout ce qui se dit ou se fait,* a-t-il ajouté. *Lionel Jospin avancera à pas maîtrisés, c'est-à-dire à petits pas, mais de manière déterminée. »*

■ **EUROPE : Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement,** s'est réjoui, dimanche 8 juin, sur France 3, de l'évolution du Parti socialiste sur l'Europe, notamment des propos de Lionel Jospin à Malmö mettant l'emploi au cœur des politiques communautaires. *« Il faudrait harmoniser les législations sociales par le haut à l'échelle communautaire, c'est fondamentalement juste »*, a ajouté le ministre communiste.

■ **HARMONIE : le secrétaire national du PCF, Robert Hue,** a espéré, lundi 9 juin, sur Europe 1, que ses rapports avec Lionel Jospin *« seront fructueux dans l'avenir comme ils l'ont été dans la dernière période ». « Nous prévoirons des formes de rencontres singulières entre le premier ministre et le responsable d'un parti important de la majorité »*, a-t-il indiqué, en se déclarant *« animé d'un esprit d'harmonie ». « Il faut la durée pour un certain nombre de propositions, mais il faut prendre en compte les attentes du pays »*, a enfin ajouté le député du Val-d'Oise, rappelant que le PCF souhaite une *« augmentation suffisamment significative* (entre 8 et 10 %) *du SMIC dès le 1er juillet »*.

■ **PARIS : Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF,** accuse les socialistes, dans la lettre mensuelle des élus Force démocrate (FD) parisiens, de vouloir *« mettre Paris à genoux »*. Le député de la 14e circonscription de la capitale qualifie le résultat de ces élections à Paris de *« revers politique sévère »*, et de *« sanction »* contre la *« technocratie qui envahit la sphère politique de notre pays ». « A Paris, plus que les personnes, malgré un acharnement des médias contre Jean Tiberi, c'est le système que les Parisiens ont voulu dénoncer, un système trop opaque, trop administratif, trop coûteux »*, estime le député Force démocrate.

■ **FONCTION PUBLIQUE : le directeur du cabinet d'Emile Zuccarelli,** ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, est Marc Abadie, inspecteur général de l'administration nommé au tour extérieur, qui a été directeur des ressources humaines, du contrôle de gestion et du contentieux au groupe La Dépêche du Midi, de Jean-Michel Baylet, de septembre 1995 à mars 1997.

■ **CRIF : Henri Hajdenberg,** président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), qui regroupe 59 organisations et associations dont les plus importantes sont le Fonds social juif unifié, le Consistoire central et la Fédération sioniste, a repoussé, dimanche, lors de son assemblée générale, à une prochaine réunion l'examen de la candidature du mouvement loubavitch. La commission des mandats avait émis un avis défavorable à cette candidature.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : Claude Maffioli,** président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), demande, lundi 9 juin, dans le *Panorama du médecin*, une *« remise à plat »* de la réforme de la protection sociale, *« afin de gommer les deux ans que nous avons perdus »*, tout en se disant *« prêt au dialogue »* avec le nouveau gouvernement. M. Maffioli se demande par ailleurs si Mme Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, *« va avoir le temps de s'occuper elle-même de l'assurance-maladie »*.

Grève des routiers dans l'Europe des Quinze pour la réduction du temps de travail

Les camionneurs français sont particulièrement mobilisés

De nombreux barrages, essentiellement aux postes frontières, perturbaient la circulation dans plusieurs pays européens lundi 9 juin. La Fédération des syndicats européens des transports a appelé les routiers à cesser le travail pour réclamer que le temps de conduite autorisé soit ramené à quarante-huit heures par semaine. En France, CFDT, CGT et FO réclament l'application de l'accord signé en novembre 1996.

POUR LA PREMIÈRE FOIS, la Fédération des syndicats européens de transports appelait l'ensemble des routiers européens à faire grève, lundi 9 juin, pour protester contre leurs horaires de travail. Selon l'AFP, la circulation était bloquée depuis les premières heures de la matinée au passage autoroutier de la frontière franco-espagnole du Pays Basque par des dizaines de chauffeurs routiers espagnols et portugais. Sur l'A9, au poste frontière franco-espagnol du Perthus, côté espagnol en direction de la France, la circulation était impossible pour les poids lourds, difficile pour les véhicules légers.

En France, de premières difficultés de circulation ont été signalées dès dimanche soir. Des opérations escargot ou des barrages étaient signalés au péage de Saint-Arnoult (Yvelines), entre Longwy (Meurthe-et-Moselle) et Thionville (Moselle), dans la Drôme, en Saône-et-Loire, sur l'autoroute A 6, à Saint-Etienne-de-Cuines (Savoie) ainsi qu'à la sortie de l'A 43, l'autoroute de la Maurienne, dont la circulation est totalement bloquée. Un barrage filtrant, qui bloque dans les deux sens les poids lourds mais laisse passer les voitures, a été mis en place vers minuit par des routiers au tunnel du Mont-Blanc, côté français. Près de 300 camions se trouvaient bloqués à 6 h 00, un barrage dans les deux sens ayant été mis en place sur les autoroutes A10 et A11 (Paris-Le Mans et Paris-Tours). Seuls les véhicules particuliers pouvaient passer.

SAUF LES BRITANNIQUES

D'autres actions sont prévues dans l'ouest de la France, notamment dans la région de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), et sur des terminaux de ferry dans les ports de Roscoff (Finistère) et Saint-Malo (Ille-et-Vilaine). Des barrages filtrants, à l'appel de la CFDT et par le syndicat allemand des transports OeTV, provoquaient enfin de forts ralentissements au pont de l'Europe, sur le Rhin, à Strasbourg et à Saint-Louis (Haut-Rhin), à la frontière franco-suisse.

Seuls les routiers britanniques ne participent pas au mouvement. *« Si vous faites grève une heure, vous êtes licencié sans indemnité, le lendemain »*, explique Hugues de Villèle, secrétaire général de la Fédération des syndicats des transports et, à ce titre, principal organisateur de cette journée. Selon lui, l'objectif est d'obtenir une directive sur le temps de travail pour les secteurs qui, jusqu'à présent, n'en bénéficient pas (routiers, pêcheurs, médecins en formation et travail sur les plates-formes *off shore*). Sa principale revendication est donc de ramener le temps de travail dans les transports routiers à quarante-huit heures hebdomadaires, alors qu'aujourd'hui, un règlement européen autorise cinquante-six heures de conduite, soit plus de soixante-dix heures de travail effectif.

« Sans compter les artisans, il y a aujourd'hui un million et demi de chauffeurs routiers qui, en moyenne, travaillent douze heures de trop par semaine. La réduction du temps de travail dans les transports routiers permettrait de créer six cent mille emplois en Europe », plaide M. de Villèle, qui entend faire pression sur les gouvernements, quelques jours avant le conseil des ministres européens des transports les 17 et 18 juin. Si Neil Kinnock, commissaire chargé des transports, est prêt à faire évoluer la législation communautaire au nom de la concurrence loyale entre les divers secteurs, son collègue chargé des affaires sociales, Padraig Flynn, n'entend pas, selon M. de Villèle, s'opposer au lobby des employeurs.

En France, cette journée d'action prend une tournure particulière après la grève de l'automne dernier et l'arrivée d'un ministre communiste, Jean-Claude Gayssot, au ministère des transports. Les principaux syndicats, CFDT, CGT, FO, estiment que les accords ayant mis fin au conflit ne sont pas entièrement respectés. La CFDT souhaite l'extension de la réduction du temps de travail aux artisans, et la CGT une augmentation du nombre des inspecteurs et contrôleurs du travail. Les trois syndicats attendent aussi des pouvoirs publics qu'ils fassent pression sur les employeurs qui n'ont toujours pas versé la prime exceptionnelle de 3 000 francs accordée par les négociateurs patronaux en novembre 1996.

Frédéric Lemaître

Les syndicats préparent eux aussi les échéances européennes

ALORS que 20 000 personnes environ ont protesté, samedi 7 juin, dans les rues de Munich, contre la politique sociale du gouvernement allemand, à l'appel du DGB, tous les syndicats français, à l'exception de Force ouvrière, ont réglé les derniers préparatifs de la grande manifestation européenne pour l'emploi, lancée dans le cadre de la Confédération européenne des syndicats (CES) pour mardi 10 juin à Paris. Entre 50 000 personnes, selon les renseignements généraux, et 100 000 personnes, selon les organisateurs, sont attendues.

Le rassemblement est prévu à midi, place de la République, et le cortège syndical se rendra place de la Nation, en passant par la Bastille. Derrière le carré le tête, où prendront place les principaux dirigeants syndicaux, la CFDT est censée ouvrir la manifestation, suivie par la CFTC – les deux organisations sont membres de la CES –, puis viendront la CGT, l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), qui comprend notamment la FEN, la CFE-CGC, la FSU. L'Union syndicale Groupe des dix, dont les syndicats SUD, devrait fermer la marche.

Le même jour, les syndicats CFDT, CGT, CFTC, FO et SUD de La Poste appellent à une journée d'action avec arrêts de travail et participation à la manifestation. Lundi matin, sur RTL, Louis Viannet a déclaré que la manifestation pour l'emploi en Europe a une *« signification très forte par rapport à la situation du pays »* et *« reflète la volonté de convergence des forces sociales de toute l'Europe pour placer l'emploi en priorité au niveau de l'Europe »*.

Le secrétaire général de la CGT estime qu'il n'y a aucune raison pour que *« le gouvernement attende une trêve sociale »*. Marc Blondel justifie, en revanche, la non-participation de sa centrale à cette journée d'action en prenant le motif inverse : il est trop tôt, selon lui, pour faire pression sur un gouvernement qui vient à peine de se mettre en place.

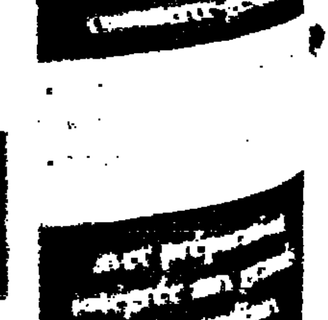
Réunis dimanche dans l'émission « Polémiques », sur France 2, les reponsables syndicaux de toutes les centrales syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC et SUD) ont pu donner leur appréciation sur le climat social. Bernard Thibault a indiqué que la CGT *« n'a pas l'intention de lever le pied sur l'action revendicative »*, estimant que *« le vote politique du 1er juin n'a pas supprimé le patronat »*. Annick Coupé, secrétaire générale de SUD-PTT, juge aussi que *« des décisions précises doivent être prises rapidement »* pour définir *« un nouveau type d'emploi et de protection sociale »*.

Selon Jean-René Masson, numéro deux de la CFDT, *« il y a des orientations »* du gouvernement Jospin *« qui sonnent bien à nos oreilles »*, tandis que M. Blondel a rappelé que le gouvernement doit faire face à *« un ordre du jour très chargé »*, citant notamment *« le chômage, les salaires, la relance de l'activité économique, la réduction du temps de travail et la protection sociale »*. Alain Deleu, président de la CFTC, estime que *« rien ne serait pire que de ne pas répondre aux attentes qui ont été exprimées »*. Au nom des cadres de la CFE-CGC, Marc Vilbenoît a interprété *« le changement de majorité comme un coup d'arrêt à la flexibilité, l'exclusion, la précarité, qu'on avait voulu accélérer »*, et a rappelé que *« les problèmes demeurent »*.

Après la manifestation du 10 juin, le thème de la lutte pour l'emploi en Europe sera de nouveau d'actualité, le 14 juin, avec l'arrivée prévue à Amsterdam des différentes *« marches européennes contre le chômage, l'exclusion et la précarité »*, à la veille de l'ouverture de la conférence intergouvernementale.

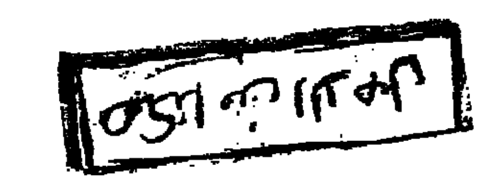
Alain Beuve-Méry







IPESUP



ÉDUCATION Les épreuves du baccalauréat, version 1997, commenceront le 16 juin et devraient s'achever le 11 juillet. La tendance à la baisse du nombre de candidats enregistrée l'an dernier se confirme : ils seront cette année 628 112 élèves à passer l'examen, contre 630 830 en 1996. ● PROMIS DEPUIS 1995, l'allègement des épreuves ne s'est toujours pas fait. L'examen demeure une machine d'une extraordinaire complexité, avec 4 millions de copies à corriger, 1 700 sujets... Le nombre de candidats dans les séries générales est également à nouveau en baisse, le bac professionnel et l'apprentissage attirant de plus en plus d'élèves. ● LE MINISTÈRE PRÉVOIT pour les deux ans à venir une baisse du nombre d'inscriptions dans les universités. Les effectifs dans les filières sélectives (IUT, BTS, classes préparatoires) devraient progresser.

De moins en moins d'élèves sont candidats au baccalauréat général

Contrairement aux engagements pris, la version 1997 de l'épreuve n'a pas été allégée. La forte croissance du bac professionnel et le développement de l'apprentissage dans le secondaire ont allégé les effectifs des séries dites « classiques »

N'EST-IL PAS TEMPS de revoir le baccalauréat ? Rituelle, la question est posée chaque année. L'allègement du diplôme national, décrété indispensable en 1995, année du bac nouvelle manière, ne marquera pourtant pas cette session 1997. Maintes fois réitérée, cette promesse ne s'est pas concrétisée. De même, en juin 1996, François Bayrou, ancien ministre de l'éducation nationale, avait annoncé, lors du lancement de la réflexion sur la réforme universitaire, la création d'une *« commission mixte »*, composée d'enseignants du secondaire et du supérieur, destinée à repenser le contenu du baccalauréat (*Le Monde* du 20 juin 1996).

Les fonctionnaires du ministère admettent que *« cette annonce n'a pas eu de suite directe »*. La simplification de l'examen ainsi qu'une meilleure articulation entre l'enseignement secondaire et les premiers cycles universitaires ne sont donc pas pour cette année. Le baccalauréat 1997 reste ainsi, du moins quant à son organisation, aussi imposant que l'an dernier, avec son cortège d'épreuves et d'options, ses 4 millions de copies à corriger, ses 1 700 sujets, ses 57 langues et ses 14 demi-journées d'épreuves.

« TROP COMPLEXE »

Les modalités de rattrapage de l'épreuve de français, qui s'appliquent pour la première fois cette année, donnent l'exemple d'une machinerie compliquée à l'extrême. Explication : *« Les candidats de la série L insatisfaits de la note qu'ils ont obtenue à l'épreuve écrite anticipée de français* [de première] *ont la possibilité de demander à substituer à cette note la note qui leur sera attribuée à l'épreuve écrite de lettres* [de terminale] *au premier groupe d'épreuves. Cette note leur sera donc attribuée deux fois : une fois en lettres, affectée du coefficient deux, et une fois à l'écrit de français, affectée du coefficient trois. »* De l'aveu même de la direction des lycées et collèges du ministère, ce système *« trop complexe et peu satisfaisant »* pousse jusqu'à l'absurde la logique du baccalauréat : vouloir tout évaluer de l'enseignement secondaire, sous forme d'un examen final, avec un rattrage systématique.

Si le nombre d'épreuves et d'options est devenu au fil du temps pléthorique, le nombre de candidats tend, lui, à diminuer. Ils sont 628 112 cette année, contre 630 830 en 1996, soit une diminution de 0,36 %. Cette tendance à la baisse, plus légère que l'an dernier (– 6,6 %), confirme néanmoins le nouveau tournant pris par le bac.

Porté par la démographie, par la volonté sociale et par le slogan des *« 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac »* lancé par Jean-Pierre Chevènement en novembre 1985, l'examen qui ouvre les portes de l'enseignement supérieur n'a cessé de voir affluer les candidats jusqu'au milieu des années 90. Ils étaient un peu plus de 345 000 à se présenter en 1980, 376 000 en 1985, 524 000 en 1990. 1995 marque une année particulière, celle du « paroxysme » : le plus grand nombre de candidats jamais atteint, un taux de réussite exceptionnel, le plus fort pourcentage de jeunes d'une même génération qui parviennent à ce niveau.

Ainsi, l'année où se mettait en place le nouveau baccalauréat à sept filières, l'examen atteignait-il un sommet trompeur : au lieu de poursuivre sa croissance, qui n'avait cessé de s'accélérer depuis quinze ans, le bac commençait à ralentir sa course. En 1996, pour la première fois, le nombre de candidats chutait, et la proportion de bacheliers dans une génération, en augmentation continue depuis la création de l'examen, passait de 62,7 % en 1995 à 61,3 %. Les causes en sont connues : un creux démographique, conjugué à un changement d'orientation des élèves à l'issue du collège, en fin de troisième. Un nombre toujours plus grand d'entre eux s'engagent en effet dans les formations professionnelles, tandis que les filières générales, qui fournissent le gros des troupes, connaissent une désaffection (*Le Monde* du 16 juillet 1996). Amorcé en 1992, ce mouvement a commencé à se répercuter sur le baccalauréat l'an dernier.

CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Pour autant, le mécanisme reste à expliquer plus finement. Aux yeux d'Alain Boissinot, directeur des lycées et collèges, il s'agit d'un *« correctif logique du système »*. Dans l'esprit de ceux qui lancèrent le fameux slogan des 80 %, il ne s'agissait pas, de fait, de pousser la plupart des jeunes d'une classe d'âge dans l'enseignement général, mais d'allonger les études en les diversifiant : d'où la création du baccalauréat professionnel. Le « bac pro » connaît d'ailleurs un succès qui ne se dément pas. *« Nous avons réussi à faire passer le message que ce n'était pas une voie de garage »*, en conclut M. Boissinot. A cet argument de politique éducative s'ajoute le changement de comportement des familles et, sans doute, celui des chefs d'établissement et des enseignants dans les décisions d'orientation.

« Dans une période d'incertitude économique, où le chômage des jeunes est le premier souci, les familles pensent certainement que la voie professionnelle est un chemin plus sûr vers l'emploi, avec une possibilité d'aller de l'avant progressivement », avance également M. Boissinot. En 1995-1996, plus de 30 % des élèves venant de BEP ou d'un CAP en deux ans sont passés en première année de baccalauréat professionnel. Ce pourcentage progresse depuis cinq ans. Au regard de l'emploi, en février 1996, parmi les jeunes sortis de la filière technologique ou professionnelle (du CAP au BTS) en 1995, un sur deux avait un emploi, soit en contrat ordinaire (à durée déterminée ou non), soit en contrat particulier aux jeunes (adaptation, qualification ou autres).

Ce « goût », raisonné ou contraint, des parents et des élèves pour les formations professionnelles s'accompagne d'une sorte de désamour pour l'école « classique ». Le nombre d'élèves qui quittent le second degré en cours de scolarité, vers l'apprentissage, la vie active ou des établissements qui ne dépendent pas de l'éducation nationale, est en hausse constante. En 1996, ils étaient 20 000 de plus que l'année précédente, soit une progression de 12 %. *« C'est au niveau de la troisième générale que le taux de sortie du second degré a connu la plus forte hausse, passant de 5 % à 6,5 % »*, note la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère. Ce taux de sortie retrouve ainsi un niveau proche de celui de 1984. Doit-on vraiment considérer cela comme un progrès ? Dans le même temps, le taux de passage en seconde générale ou technologique cède près d'un point et demi, pour s'établir à 60,4 %.

Ces évolutions se traduisent par une baisse continue sur trois ans, de 1995 à 1997, du nombre de candidats au baccalauréat dans les filières générales. La baisse est surtout sensible en série L (littéraire), qui perd près de 10 000 candidats pendant cette période. Le coup est rude pour cette filière, que le précédent ministre de l'éducation nationale tenait tant à « revaloriser », mais M. Boissinot affirme que ce serait *« aller vite en besogne »* de dire qu'elle attire moins les élèves. Il en veut pour preuve le pourcentage croissant d'élèves venant de L dans les classes préparatoires littéraires, alors que celles-ci accueillent toujours bon nombre d'excellents élèves qui avaient choisi une terminale S.

Béatrice Gurrey

★ ***La situation professionnelle des jeunes lycéens sept mois après la fin de leurs études*, note d'information n° 97-08, DEP, mars 97. *Les Elèves du second degré dans les établissements publics et privés à la rentrée 1996*, note d'information n° 97-13, DEP, mars 1997.**

Regain d'intérêt pour la voie professionnelle

184 347 · 173 706 · 173 166

27,5 % · 57 % · 15,5 %

BACCALAURÉAT
GÉNÉRAL
TECHNOLOGIQUE
PROFESSIONNEL

Depuis la session 1995, année de la mise en place du baccalauréat rénové (sept filières au lieu de dix-sept), le nombre de candidats est en baisse, sauf pour le baccalauréat professionnel.

Les inspecteurs demandent une négociation

***« Avec le départ de l'ancienne équipe, notre négociation est au point mort »*, déplore Michel Dosal, secrétaire général du syndicat de l'association nationale des inspecteurs pédagogiques régionaux-inspecteurs d'académie. Les IPR-IA, menaçant de compromettre l'organisation du bac et la titularisation des nouveaux enseignants, faute d'avoir bénéficié d'une revalorisation de leur fonction, avaient réussi à obtenir quelques avancées de l'ancien gouvernement (*Le Monde* daté 18-19 mai). Mais, dans la panique électorale, le ministère des finances s'était dispensé de *« bleuir »* l'affaire, c'est-à-dire de débloquer les fonds.**

Un fax urgent des inspecteurs est donc parti à Matignon et Rue de Grenelle pour prier la nouvelle équipe de reprendre le dossier. Il n'y aurait sinon *« aucune raison de lever les consignes de boycott des jurys »*, fait observer M. Dosal.

Un professeur privé de jury

A la suite d'un point de vue intitulé « Qu'est-ce qu'un collé au bac ? », publié dans *Le Monde* du 20 juillet 1996, Robert Redeker, agrégé de philosophie, professeur au lycée Pierre-Paul-Riquet, à Saint-Orens-de-Gameville (Haute-Garonne), a été interdit de jury de baccalauréat par l'inspection générale pour avoir outrepassé son devoir de réserve. Dans son analyse, cet enseignant dénonçait la situation des examinateurs : *« Ils accomplissent leur tâche dans la souffrance d'une déchirante contradiction : d'une part, il leur faut remplir le plan ministériel et admettre vaille que vaille le plus grand nombre possible de prétendants ; d'autre part, il leur faut maintenir la fiction de l'examen, ce qui ne se peut qu'en collant un certain nombre de candidats. »* Pour lui, le bac *« mythe républicain »* a vécu depuis qu'il a fait *« irruption dans l'ère des masses (...). La méritocratie bachelière a été submergée par une médiocratie qui peine à trouver sa frontière inférieure »*. M. Redeker était membre de jury de bac depuis seize ans.

61,3 % d'une génération

La session 1997 commence le 16 juin par l'épreuve de philosophie, pour se terminer le 11 juillet au plus tard.

● **Séries générales** : la série littéraire (L), qui compte le moins de candidats, est aussi celle qui en perd le plus, passant de 102 806 en 1995 à 93 406 en 1997, soit une baisse de plus de 9 %. La série scientifique (S), où les candidats sont les plus nombreux, en perd près de 8 % (179 475 en 1995 et 165 399 cette année). Les candidats de la série ES (économique et sociale) ont perdu quant à eux un peu plus de 7,5 % des effectifs, passant de 106 920 à 98 781. Au total, les séries générales auront donc perdu 31 615 candidats en trois ans, soit environ 8 %.

● **Séries technologiques** : les quatre séries technologiques, sciences et techniques tertiaires (STT), sciences et techniques industrielles (STI), sciences médico-sociales (SMS), sciences et techniques de laboratoire (STL), connaissent sur la même période une baisse de 6 %, soit 11 180 candidats de moins au total. STT, la seule série qui passait la barre des 100 000 candidats, est descendue à 89 836 l'an dernier pour remonter légèrement cette année (+ 2,2 %). Les séries STL et SMS progressent également, tandis que la filière STI connaît la plus forte chute de toutes, près de 8 % par rapport à l'an dernier et 10 % en trois ans.

● **Baccalauréat professionnel** : il compte 97 360 candidats répartis en 56 spécialités et voit ses effectifs augmenter de 2,3 % par rapport à l'an dernier.

● **En 1996**, pour une génération de jeunes, 61,3 % ont obtenu le bac : 34,4 % un bac général, 17,5 % un bac technologique, 9,4 % un « bac pro ».

Le ministère prévoit une baisse des inscriptions dans les universités au profit des filières sélectives

APRÈS une baisse des effectifs dans l'enseignement supérieur enregistrée à la rentrée 1996, le flux des inscriptions devrait se stabiliser dans les deux années à venir. Selon une récente étude de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale, le nombre d'étudiants dans les principales formations post-baccalauréat se maintiendrait aux environs de 1 920 000 en 1997 et 1998, contre 1 922 000 à la rentrée 1996. Alors qu'entre 1989 et 1993 le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur a augmenté de 446 000, cette hausse ne devrait pas excéder 30 000 sur la période 1994-1998.

Mais cette stabilité recouvre deux évolutions opposées. Les universités devraient accueillir moins d'étudiants ces deux prochaines années (– 13 000 en 1997, – 7 000 en 1998), alors que les filières sélectives devraient connaître une progression de leurs effectifs – déjà amorcée en 1996 –, en particulier pour les instituts universitaires de technologie (IUT : + 4 000 en 1997, + 3 000 en 1998), les sections de techniciens supérieurs (BTS : + 5 000 en 1997, + 4 000 en 1998) et, dans une moindre mesure, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Ainsi, en 1998, les IUT regrouperaient 115 700 élèves (contre 108 587 en 1996) et les STS 244 900 (contre 235 900 en 1996).

Selon la DEP, cette rupture de tendance, engagée en 1996, est liée à une baisse du nombre de bacheliers généraux et technologiques (– 6 400 attendus en 1997) et à une augmentation de l'offre des formations courtes à vocation professionnelle, qui pousse les jeunes à s'orienter vers ces filières très prisées où ils auront plus de chances d'être acceptés. Dans le détail, les plus fortes augmentations devraient être enregistrées dans les départements tertiaires des IUT et des STS, dans la mesure où le nombre de bacheliers en sciences et techniques tertiaires (STT) est en hausse à la session 1997.

Les formations courtes à vocation professionnelle sont très prisées

En revanche, les secteurs industriels devraient subir une baisse de leurs effectifs. C'est pourquoi, pronostique la DEP, les STS privées, davantage spécialisées dans le domaine des services, pourraient connaître un essor plus important que les STS publiques. Quant aux CPGE, la réforme des études engagée en 1995 semble avoir suscité un regain d'intérêt des bacheliers pour cette filière, qui devrait réunir 80 000 étudiants en 1998 (contre 78 839 en 1996).

A l'université, le nombre d'étudiants (de l'ordre de 1 360 000 en 1996) atteindrait, selon la DEP, à peine 1 340 000 en 1998. Les premiers cycles accueilleraient 620 000 élèves en 1998, contre 656 000 en 1996. La répartition par filière laisse apparaître des différences. Tous cycles confondus, seules les sciences et les sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) devraient continuer à progresser, passant de 342 897 étudiants à la rentrée 1996 à 347 400 en 1998. Parmi les autres disciplines, les sciences économiques et la filière administration économique et sociale (AES) connaîtraient le repli le plus marqué, avec 148 700 étudiants en 1998 contre 156 117 en 1996, suivies du droit et des lettres et sciences humaines.

Quant aux instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), la baisse du nombre de places mises au concours et la saturation des capacités d'accueil laissent envisager, selon la DEP, une stagnation des effectifs.

Sandrine Blanchard

★ **Note d'information de la direction de l'évaluation et de la prospective, numéro 97-21, avril 1997.**

Les oreilles du prince Charles, cadeau de « Fluide glacial »

BACHELIÈRES, BACHELIERS, avant l'examen, *« jetez un dernier regard à cette chambre qui vous a vus passer de l'enfance au monde des adultes, à vos vieux jouets qui semblent vous retenir de leur voix pathétique, à ces instants de bonheur simple mais que vous ne revivrez plus. Si vous voulez entreprendre une thérapie de dernière minute, comme la Méthode de libération d'énergie par le cri primal, c'est le moment ou jamais »*. L'équipe de *Fluide glacial* vient de publier son premier *Guide pour réussir le bac et tous les autres examens du monde*. Détournant les thèmes traditionnels des guides plus officiels – se préparer à l'examen, organiser ses révisions, les sujets types, etc. –, *Fluide glacial* propose une enquête sur *« les antisèches au banc d'essai »*, les *« trucs et astuces pour faire annuler l'épreuve »* – comme le morceau d'amiante oublié par la commission de la sécurité – et, *« en cadeau »*, la panoplie complète pour personnaliser sa table d'examen : napperon brodé pour poser sa gomme, bordure en dentelle pour décorer sa table...

Grâce au *« cahier secret du candidat »*, le magazine offre « en exclusivité » les sujets du bac 1997. En physique : *« A l'aide des connaissances actuelles sur la lumière et les systèmes oscillants entre autres, décrivez les champs et les interactions dans l'univers. »* En géographie : *« En vous basant sur les inégalités riches-pauvres, Nord-Sud, Est-Ouest, sur les nouvelles puissances industrielles, sur les pays en voie de développement, sur les bouleversements récents des transports et des communications, sur les échanges croissants et multiples et à l'aide de cartes, décrivez les contrastes, les mutations et les zones interdépendantes dans l'espace mondial. »*

Pour réviser, rien ne vaut *« l'appartement de Georges Charpak, le bureau de Michel Serres ou le quartier de sécurité de la prison de la Santé »*. Mais, surtout, pour réussir l'oral d'anglais, *Fluide glacial* fournit l'indispensable accessoire : les oreilles du prince Charles, à découper selon les pointillés, et l'examen sera *« in ze pocket »*.

S. Bl.

★ **Guide *Fluide glacial*, numéro hors série spécial bac, 88 pages, 30 F.**

Secrétariat
Fonda : 18, rue de Varenne - 75007 Paris - Tél : 01 45 49 06 58 - Fax : 01 42 84 04 84 - http://www.globenet.org/fonda/

A la demande de la Commission européenne, un "Comité des Sages" de sept membres, présidé par Mme Maria de Lourdes Pintasilgo, ancien premier ministre du Portugal, a rédigé un rapport "Pour une Europe des droits civiques et sociaux". Frédéric Pascal, Président de la Fonda, a été membre de ce comité et Jean-Baptiste de Foucauld, ancien Commissaire au Plan, rapporteur. Ce rapport était destiné notamment à éclairer les travaux de la Conférence intergouvernementale. La Commission et le Parlement européen ont souhaité qu'il fasse l'objet d'un débat public dans les quinze pays de l'Union. Pour la France, la Fonda a été chargée de l'organiser. Cette opportunité a été l'occasion de rassembler ceux qui militent pour une Europe fondée sur des valeurs de justice, de responsabilité, de solidarité, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses frontières. Ancrant dans la réalité politique, économique et sociale française les principaux éléments du rapport du "Comité des Sages", des personnalités associatives, religieuses, politiques, syndicales et des députés européens ont rendu publique, le 25 mars 1997, date anniversaire de la signature du traité de Rome, une Déclaration pour une Europe civique et sociale. D'autres personnalités représentatives de la diversité de la société civile française les ont rejoints.

Déclaration pour une Europe civique et sociale

La société change, un autre monde est en train de naître. L'Europe est à la croisée des chemins. Elle a besoin d'une nouvelle fondation pour répondre aux défis auxquels elle est confrontée, ceux de la monnaie unique, de l'approfondissement politique, de l'élargissement à l'Est et de son ouverture sur le monde.

Les questions civiques et sociales sont désormais au cœur des défis de la construction européenne. L'Union européenne ne se construira pas sur fond de chômage et d'exclusion. Sans cohésion sociale, la monnaie unique sera friable. Or, le défi de l'emploi et de l'exclusion exige un renouvellement important des politiques et des conceptions du travail et de l'activité. Il faut défendre le modèle social européen, mais aussi innover pour faire progresser cet atout de compétitivité et de redistribution. Enfin, l'Union doit affirmer beaucoup plus nettement son identité et celle-ci est indissociable de la citoyenneté. Or, l'ébauche de citoyenneté européenne instituée par le Traité de Maastricht a un contenu principalement fonctionnel et n'apparaît pas encore comme l'expression d'une société politique en gestation.

Les nouvelles fondations de l'Europe seront civiques et sociales ou ne seront pas. Cela suppose que le sens et le contenu du projet politique européen soient débattus, puis définis clairement. L'Europe doit réfléchir aux finalités qu'elle se donne et mettre l'économie à sa place, au service de l'homme et non l'inverse.

A cet égard, les conditions actuelles de déroulement de la Conférence intergouvernementale ne paraissent pas à la hauteur des enjeux. La CIG n'aura véritablement atteint son but que si elle donne une assise suffisante à la citoyenneté et à la solidarité. Alors l'Union sortira renforcée, pourra s'élargir dans de bonnes conditions et faire face aux défis auxquels elle est confrontée.

13 dispositions constituent le minimum que les citoyens sont en droit d'attendre de la CIG.

1 - Intégrer dans le Traité une liste de droits fondamentaux civiques et sociaux indivisibles, en particulier le principe de non discrimination et de promotion de l'égalité des chances dans le progrès, un meilleur exercice de la liberté de circulation et d'association pour tous les résidents. Le respect de ces droits s'imposerait à toutes les institutions de l'Union. Ils seraient directement applicables par la Cour de justice des Communautés européennes.

2 - Permettre à la Cour de justice des Communautés européennes de contrôler le respect des droits fondamentaux reconnus par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du Conseil de l'Europe, par la Charte sociale de ce même Conseil et par les conventions internationales signées par tous les Etats membres, comme celles de l'OIT ou de l'ONU.

3 - Ouvrir un espace public de délibération permettant l'expression d'une citoyenneté active. Le processus de révision institutionnelle de l'Union ne *peut rester strictement intergouvernemental et doit permettre aux citoyens*, à leurs organisations ou à leurs représentants de s'exprimer. L'Europe civique et sociale a besoin d'une méthode dont les principes doivent être posés dès maintenant par la CIG :
- en associant plus étroitement le Parlement européen aux travaux de la CIG ;
- en posant le principe que la règle de la majorité qualifiée s'applique pour la mise en œuvre des droits civiques et sociaux dans le cadre des compétences de l'Union ;
- en prévoyant que les citoyens, la société civile, le Comité économique et social, le Comité des régions, les parlements nationaux et le Parlement européen soient réellement associés à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques communautaires et aux progrès institutionnels de l'union politique européenne ;
- en assurant la lisibilité des textes, nécessaire au débat public, en particulier en regroupant en un seul document les textes concernant la Communauté européenne et l'Union européenne, actuellement dispersés en 15 traités ;
- en lançant dès à présent un processus d'élaboration collective d'une charte pour le progrès des droits et responsabilités civiques et sociaux, processus s'étendant sur plusieurs années et permettant de prendre en compte les nouvelles aspirations et contraintes de nos sociétés (éducation tout au long de la vie, environnement, générations futures, temps choisi, bioéthique, *nouvelles techniques d'information, minorités, etc.*).

4 - Etablir et fonder des politiques communes en matière de justice et d'affaires intérieures sur le respect des droits fondamentaux de la personne et des conventions internationales, notamment pour les politiques d'immigration et d'asile, d'entrée et de séjour des citoyens des pays tiers : les faire rentrer sur ces bases dans le domaine communautaire.

5 - Prévoir des dispositions particulières pour permettre à l'Union de mener des actions de lutte contre l'exclusion, coordonnées avec celles des Etats et reconnaître, au niveau de l'Union, le principe du droit à un revenu minimum, les modalités et conditions étant déterminées par les Etats membres.

6 - Conférer aux politiques sociales relevant de la compétence de l'Union une efficacité aussi grande que les autres : les regrouper dans un titre unique ; intégrer le Protocole social dans le Traité après en avoir élargi le contenu en matière de lutte contre l'exclusion sociale ; leur appliquer la règle de la majorité qualifiée ; évaluer systématiquement sur une base pluraliste et contradictoire l'impact des politiques et programmes de l'Union sur la cohésion sociale.

7 - Affirmer fortement la légitimité des dispositions qui permettent à l'Union, à la Commission et au Parlement européen de mener des actions d'animation du débat, de coordination, d'impulsion, de coopération, d'expérimentation et d'évaluation, notamment dans le domaine social. L'Europe doit apprendre à s'enrichir de ses différences dans le respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité, qui ne doivent pas pour autant constituer un alibi à l'immobilisme ou aux crispations nationales.

8 - Définir clairement les responsabilités de l'Union en matière d'emploi et *les instruments monétaires, économiques et financiers nécessaires pour les assumer.*
La CIG devra notamment :
- prévoir des dispositions pour que les orientations relatives à la politique de l'emploi et à la politique économique permettent de promouvoir la croissance et l'emploi en même temps que la stabilité des prix ;
- assigner à la Banque Centrale européenne un objectif de pleine utilisation des forces productives s'ajoutant à l'objectif actuel de stabilité des prix.

9 - Renforcer le rôle de partenaire de toutes les organisations syndicales et patronales représentatives dans le domaine des relations de travail, des droits économiques et sociaux, dans l'élaboration et le suivi des politiques sociales ; reconnaître un véritable droit européen des conventions collectives sur le plan inter-professionnel et au niveau des branches, afin notamment de lutter contre le dumping social.

10 - Reconnaître plus explicitement le rôle des associations : les impliquer davantage dans le processus d'élaboration et de suivi des politiques sociales ; faire une place particulière aux organisations de la société civile qui s'efforcent de promouvoir la participation et la représentation des chômeurs et des exclus.

11 - Reconnaître la spécificité des modes de production et des structures des *coopératives, mutualités et associations/ fondations; reconnaître* le caractère d'intérêt général de certaines de leurs opérations ; adopter un statut de coopérative européenne, de mutualité européenne et d'association européenne permettant des coopérations sur une base transnationale.

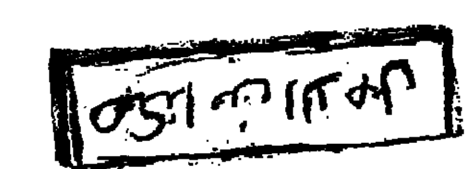
12 -Reconnaître explicitement dans le Traité le rôle des services publics et d'intérêt général en matière de cohésion sociale et d'aménagement du territoire.

13 - Contribuer par des mesures adéquates non seulement au développement économique, mais aussi à la promotion des droits civiques et sociaux dans les pays émergents et dans les pays à l'écart du développement.

25 mars 1997

Les signataires de la Déclaration demandent solennellement au Président de la République et au gouvernement français, de soutenir ces propositions dans les négociations européennes, notamment dans le cadre de la Conférence intergouvernementale.

Michel Adam, Président d'IRIS (Initiative Régionale pour l'Insertion et la Solidarité) - **Christine Afriat**, Economiste - **Jean Alègre** - **Janine Alquier**, Présidente de la Charte de la Citoyenneté - **Jean-Claude Amara**, Secrétaire général de Droits devant!! - **Christine Archambault**, Présidente d'Associc Services - **Aline Archimbaud**, Présidente du Conseil de Surveillance de la Coopérative REAS - **Charles-Antoine Arnaud**, Président de l'Organisation Européenne pour l'Insertion et le Logement des Jeunes (OEIL) - **Martine Aubry**, Présidente du Mouvement Agir - **Claude Aufort**, Président national de la Vie Nouvelle - **Claude Baehrel**, Secrétaire général du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) - **Robert Baguet**, Président d'honneur de l'INRAC (Institut National pour une Retraite Active) - **Chantal Bacmeund**, Officier général au Ministère de la Défense - **Hervé Baro**, Secrétaire général du Syndicat des Enseignants - FEN - **Jean Bastide**, Président du Conseil National de la Vie Associative (CNVA) - **Pierre Bauby** et **Jean-Claude Boual**, Animateurs de "Réseaux Services Publics" - **Roger Beaunez**, Fondateur et Président d'honneur de l'ADELS - **Pierre Belleville**, Président d'Argo Inter Région - **Jean-Michel Belorgey**, Conseiller d'Etat - **Pierre Bercis**, Président de Nouveaux Droits de l'Homme - **Pervenche Berès**, Députée au Parlement européen - **Robert Bernard**, Président de la CADECS - **Louis Besson**, Maire de Chambéry - **François Bloch-Lainé** - **Patrick Bloche**, Conseiller de Paris - **Hervé Bodeur**, Président de l'URIOPSS de Bretagne - **Maurice Bonnet**, Vice-président du Comité National des Retraités et Personnes Agées (C.N.R.P.A) - **Menotti Bottazzi**, Coordonnateur, Coopération européenne et Solidarité (CESO) - **Jean-Pierre Boucher**, Président du Syndicat de la magistrature - **Jean-Louis Bourlanges**, Député au Parlement européen et Président du Mouvement Européen - France - **Jean Bouttier**, Chargé de Pastorale près des personnes des Institutions européennes à Strasbourg - **Saïd Bouziri**, Président de Génériques - **Olivier Brachet**, Directeur de CRARDDA - **Jeanne Briand**, Présidente de la Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR) - **Hubert Brin**, Président de l'UNAF (Union Nationales des Associations Familiales) - **Bernard Brunhes**, Président de Bernard Brunhes International - **Maurice Brunon**, Président du Mouvement national Vie Libre - **Jean-Claude Buchotte**, Consultant honoraire auprès des institutions européennes - **Pierre Calame**, Directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme - **Michel Caron**, Secrétaire national de la CFDT - **Sami Castro** - **Roland Cayrol**, Directeur de recherche à la Fondation Nationale des Sciences Politiques - **Henryane de Chaponay**, Présidente CEDAL - France - **Robert Chapuis**, Président de l'Union des Clubs Convaincre et Associés - **Denis Cheminade**, Chargé de mission CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) - **Marie-Thérèse Cheroutre**, Membre honoraire du Conseil économique et social - **Claude Chigot**, Secrétaire général d'Europil - **Jean-François Chosson**, Secrétaire national de Peuple et Culture - **Michel Clémente**, Président du Comité de liaison des boutiques de gestion - France - **Marie-Chantal Coffand** et **Claire-Lise Gerber**, Animatrices d'Action Bénévole (Lausanne) - **Albano Cordeiro**, Interaction France-Portugal - **Pierre-Yves Cossé**, Ancien commissaire au Plan - **Jacqueline Cousté** - **Philippe Da Costa**, Commissaire général des Scouts de France - **Michèle Daclin**, Présidente d'ARALIS (69) - **Loïc Danican**, Président de Culture et Promotion - **Paul Dantonel**, Président d'Association Vie Santé Tourisme - **Jean Pierre Davant**, Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française - **Anne David**, Secrétaire générale du Comité Européen des Associations d'Intérêt Général (CEDAG) - **Alain Delvas**, Président de l'Union Relais Soleil - **Serge Depaquit**, Secrétaire d'AILES - **Jean Dessaine**, Responsable de la Commission diocésaine Justice à Paris - **Michel Deschamps**, Secrétaire général de la FSU - **Pascal Dorival**, Président du Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale (CJDES) - **Léon Dujardin**, Président du Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN) et Délégué du Secours Populaire Français - **Nino-Anne Dupleux**, Adjointe au Maire d'Orléans - **Rabbin Josy Eisenberg** - **Driss El Yazami**, Secrétaire général adjoint de la Ligue des Droits de l'Homme - **Robert Fallay**, Délégué Général de Frères des Hommes - **Jean-Marie Faucher**, Directeur général d'Arcat-Sida - **Michel Faucon**, Représentant des Organisations françaises de Solidarité internationale auprès des Nations Unies et des Organisations Internationales - **Michaël Faure**, Chargé d'études à l'Observatoire international des Prisons - **Hugues Feltesse**, Président de la branche française d'EAPN (Réseau Européen des Associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale) - **Claude Feron**, Président de La Semaine de la Bonté - **Claude Fischer**, Secrétaire générale de Confrontations - **Charles Fiterman**, Président du Forum Alternatives Européennes - **Nicole Fondeneige-Vaucheret**, Economiste - **Nicole Fontaine**, Vice-Présidente du Parlement européen - **Jean-Baptiste de Foucauld**, Président d'Echange et Projets, Rapporteur du Comité des Sages de la Commission européenne (DG V) chargé du rapport "Pour une Europe des droits civiques et sociaux" - **Antoinette Fouque**, Députée au Parlement européen - **Jacques Fournier**, Président du CIRIEC - France - **Yannick Gallien**, Directeur régional du Centre Régional Formation Loisirs Promotion région PACA - **Geneviève de Gaulle**, Présidente de ATD - Quart Monde France - **Bruno Gaurier**, Directeur des relations internationales APF (Association des Paralysés de France) - **Christian Gay-Bellile**, Association pour l'Action Humanitaire - **Marc Genève**, Formateur - - **Nicole Gerey**, Secrétaire générale de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie - **Michel Gevrey**, Président du CCOMCEN (Comité de Coordination des Oeuvres Mutualistes et Coopératives de l'Education Nationale) - **Claude Girault**, Conseiller honoraire d'Education Populaire et de Jeunesse - **Michel Girost**, Président du centre pour l'UNESCO Louis François - **Sylvie Gisbert**, Présidente du Foyer Rural de Capestang (34) - **Adeline Godfroy**, Présidente de Concordia - **Jean-François Graffouillère**, Président pour l'Aube de Convergence Ecologie Solidarité - **Henri Grilles** - **Etiennette Guerlin**, Présidente de la Confédération Syndicale des Familles (CSF) - **Elisabeth Guigou**, Député au Parlement européen, Europartenaires - **Joseph Haeringer**, Président de la FONDA Rhône-Alpes - **Marie-Hélène Hassan**, Directrice d'ARIFA - **Claire Héber-Suffrin**, MRERS (Mouvement des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs) - **Jutta Hergenhan**, Vice-présidente du Mouvement européen international et de Jeunesse européenne Fédéraliste - **Marie-Thérèse Hermange**, Député au Parlement européen - **Philippe Herzog**, Député au Parlement européen - **Arlette Heymann-Doat**, Vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme - **Stéphane Hessel**, Ambassadeur de France - **Daniel Hulas**, Secrétaire général de l'Union pour l'Europe Fédérale (UEF - France) - **Olivier Jeanne**, Président de l'Union Nationale des CPCV - **Thierry Jeantet**, Président du Mouvement d'Action et de Réflexion pour les Réformes Sociales - **Philippe Jessu** - **Jean-Michel Jolly**, Président de l'UNADMR (Union Nationale des Associations d'Aide à Domicile en Milieu Rural) - **Hartmut Kaelble**, Professeur d'économie politique à l'Université de Berlin - **Véronique Kleck**, Secrétaire générale de VECAM - **Bernard Kouchner**, Député au Parlement européen - Réunir - **Philippe Lacarrière**, Président du Centre National du Volontariat - **Dominique Lahalle**, Secrétaire général de la Coordination européenne pour le droit des Etrangers à vivre en Famille - **Zaki Laïdi**, Chercheur au CNRS - **Catherine Lalumière**, Députée au Parlement européen et Vice-présidente du Mouvement européen - France - **Philippe Langevin**, Maître de conférences à l'Université de la Méditerranée - **André Lapostolle**, Délégué général de la FNAFMA - **Pierre Laurent**, Secrétaire international de Médecins du Monde - **Philippe Laurette**, Délégué général d'Europe et Entreprises - **Marie-Elisabeth Lantron**, Vice-Présidente d'Europe 99, Politique de Civilisation - **Henri Leclerc**, Président de la Ligue des Droits de L'Homme - **Pierre Le Correc**, Président du Comité d'Information et de Mobilisation pour l'Emploi (C.I.M.E.) - **Henri Le Marois**, Président d'Espace Nord Pas-de-Calais - **Michel Lenancker** - **René Lenoir**, Président de l'UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux) - **Charles Leroy**, Secrétaire général de Jeunesse - Loisir - Famille - **Hubert Lesire-Ogrel**, Président du Forum International Développement Démocratie (FIDDEM) - **Anne Lichtenberger** - **Michèle Lindeperg**, Député au Parlement européen - **Robert Linn**, Membre du Conseil de la Terre - **Didier Livio**, PDG de Synergence, Président de la Confédération européenne des Jeunes Entrepreneurs - **Bénédicte Madelin** - **Edmond Maire**, Président de VVF - **Jean Maire**, Président du Centre de Formation et de Réinsertion Professionnelle (CEFORP) - **Noël Mamère**, Député au Parlement européen, Maire de Bègles, Convergence Ecologie Solidarité - **Alain Manac'h**, Chargé de mission Culture et Liberté - **Claude Mangin**, Commissaire générale des Guides de France - **Gabriel Marc** - **Bernard Marchand**, expert-comptable - **François Mardon**, Trésorier de la Coordination européenne pour le droit des étrangers à vivre en famille - **Christiane Martel**, Présidente de l'UNASSAD (Union Nationale des Associations de Soins et Services à Domicile) - **Stéphane Martinet**, Président d'Homosexualités et Socialisme - **Michel Martini**, Président de la Coordination Environnement - **Bernard Marx**, Economiste - **Michel Mathieu**, Président de l'Union Française des Centres de Vacances (UFCV) - **Maïté Mathieu** - **Joël Maurice**, Professeur d'économie à l'Ecole nationale des Ponts et chaussées - **Pedro Meca**, Directeur des Compagnons de la Nuit - **Michel Mercadié**, Président de la Commission Europe de la FNARS (Fédération nationale des associations de réadaptation sociale) - **Jacqueline Mengin**, Secrétaire générale du CELAVAR (Comité d'Etudes et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale) - **Jean-Marc Mercier**, Président de MIRP-Entreprise - **Françoise Michaud**, Présidente d'EUDIF (Réseau Européen de Documentation et d'Information des Femmes) - **Marc de Montalembert**, Président du CEDIAS - Musée Social - **Jacques Moreau**, Président du CNLAMCA (Comité National de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives) - **Benjamin Muller**, Président de La Cïede - **Gérard Moller**, Vice-Président d'ARDEVA - **Jean Nestor**, Secrétaire général du Mouvement Européen - France - **Christian Nique**, Président de la Fédération Générale des Associations Départementales des Pupilles de l'Enseignement Public - **Maurice Pagat**, Directeur de Partage, Syndicat et Maisons des Chômeurs - **Françoise Parisot**, Présidente de l'Association Futur Présent - **Frédéric Pascal**, Président de la FONDA, membre du Comité des Sages de la Commission européenne (DG V) chargé du rapport "Pour une Europe des droits civiques et sociaux" - **Solange Passaris**, Chercheur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales - **Jacqueline Perker**, Présidente du CNIDFF Centre National d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles - **Didier Perrein**, Président d'ADVOG (Association départementale voyageurs-Gadjé) - **Bernard Perret**, Conseil scientifique de l'évaluation - **Nicole Péry**, Vice-présidente du Parlement européen - **Valérie Peugeot**, Déléguée générale d'Europe 99 - **Alphonse Pierre**, Président de la Fédération Nationale des Centres Sociaux et Socio-culturels de France (FCSF) - **Agnès Planchais** - **Marcel Porthos**, Coordonnateur général des services AGPISPS (Association guyanaise pour la promotion et l'insertion sociale professionnelle et sportive) - **Geneviève Poujol**, sociologue - **Jacques Remond**, Président du CARNACQ (Carrefour National des Associations et Comités de Quartier) - **Michel Rémand**, Président du GEMA (Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances) - **Jacques Robin**, Directeur de Transversales Science/Culture - **Michel Rocard**, Député au Parlement européen, Président de la Commission du développement et de la coopération - **Bernard Rodenstein**, Président d'Entraide Protestante (Fédération Nationale) - **Marc RG Rondes**, Directeur Général de Destination Globe International - **Pierre Rosanvallon**, Directeur d'études EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales) - **Mgr Albert Rouet**, Evêque de Poitiers, Président de la Commission Sociale des Evêques de France - **Jean Rousseau**, Président d'Emmaüs - France - **Chantal Roussy** - **Jean-Paul Roux**, Secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale - **Marcel Royez**, Secrétaire général de la Fédération nationale des Accidentés du travail et des handicapés (FNATH) - **Jacqueline Saint-Yves**, Présidente du COORACE - **Christian Sautter**, Ancien Préfet - **Clément Schertzinger**, Président de la Fédération Sportive et Culturelle de France - **Patrice Simounet** - **Antoine Sondag**, Secrétaire général de Justice et Paix-France - **Raymond Soubie**, Président du groupe Altedia - **François Soulage**, Président de l'Institut de Développement de l'Economie Sociale - **Bernard Stasi**, Député au Parlement européen, Maire d'Epernay - **Pasteur Jacques Stewart** - **Maurice Surbier**, Président de l'URIOPSS Bourgogne - **Thierry Taboy** - **Dominique Taddei**, ICARE (Initiatives des Citoyens Actifs en Réseau) - **André Talbot**, Enseignant en théologie morale - **Aimé Texier**, Président de l'Association Educative et Culturelle d'Action sociale - **Joseph Toledano**, Directeur du service social du Fonds Social Juif Unifié - **Sylvie Ulrich**, Présidente de l'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS) - **Pierre Vanlerenberghe** - **Marie-Monique Vasseur**, Présidente de l'Association des Veuves Civiles de Meurthe et Moselle - **Christine Vergiat**, Présidente de la Commission Droits économiques et sociaux de la Ligue des Droits de l'Homme - **Jacques Verrier** - **Denis Viennot**, Secrétaire général du Secours Catholique - **Jean-Paul Vigier**, Président de la Coordination Sud et Président de Finansol - **Claude Vitre**, Président d'Inter Echanges - **Patrick Viveret**, Directeur du CIPMF - **Michèle Voisset**, Professeur des Facultés de Droit - **Sylviane de Wangen**, Présidente de France Terre d'Asile - **Jean-Pierre Weben**, Président de la Cimade - **Jean-Pierre Worms**, France Initiative réseau (F.I.R.) ☐



Une affaire de prostitution internationale inquiète la chancellerie

Impliquant plusieurs personnalités, parmi lesquelles l'ex-capitaine Paul Barril, elle pourrait porter atteinte aux relations commerciales entre la France et plusieurs Etats du golfe Persique

La mise au jour d'un réseau de prostitution international suscite une grande inquiétude au parquet de Paris. Plusieurs personnes, considérées comme des intermédiaires, ont été mises en examen par le juge d'instruction parisien Frédéric N'Guyen dans le cours de l'enquête qu'il mène, depuis le 24 octobre 1996, sur des faits de proxénétisme aggravé. L'émoi provoqué par cette affaire vient du fait qu'elle met en cause plusieurs hauts dignitaires de pays du golfe Persique, des Etats avec lesquels la France entretient des relations commerciales importantes. L'identité de certaines personnes impliquées, parmi lesquelles l'ancien membre de la cellule antiterroriste de l'Elysée Paul Barril, ne fait qu'accroître le caractère sensible, pour la chancellerie, de cette affaire et intensifier la bataille de procédure qui, depuis plusieurs mois, oppose le juge N'Guyen au parquet.

OUVERTE le 24 octobre 1996 pour des faits de proxénétisme aggravé, l'enquête que mène le juge d'instruction parisien Frédéric N'Guyen avec les policiers de la brigade de répression du proxénétisme (BRP) pourrait, dans un futur proche, mettre à mal les relations diplomatiques entre la France et certains pays du golfe Persique. Selon nos informations, le juge N'Guyen vient de transmettre au parquet une demande d'extension de sa saisine afin de pouvoir entendre l'ex-capitaine Paul Barril, aujourd'hui reconverti dans la sécurité privé et attaché au service de l'émir du Qatar. Considérée comme une affaire *« signalée »* par la chancellerie, à l'instar des dossiers politico-financiers les plus brûlants, cette instruction révèle les dessous *de la prostitution de luxe et lève le* voile sur un marché longtemps considéré comme intouchable.

A l'origine, rien n'indiquait que cette histoire pourrait porter atteinte aux relations entre la France et des pays qui comptent autant pour sa balance commerciale. Bien au contraire : lorsque le parquet de Paris ouvre cette information judiciaire, les policiers de la BRP pensent prendre en charge un dossier banal. Chaque année, ce service traite plusieurs dossiers de prostitution de luxe. Celui-ci *paraissait même relativement facile à* boucler. Quatre mois de filatures, d'écoutes téléphoniques et d'enquête avaient suffi pour mettre en évidence l'existence du réseau géré par Annika Brumark, qui organisait les rencontres à partir de son appartement parisien, boulevard Exelmans, dans le 16e arrondissement. Les tarifs pouvaient atteindre 50 000 francs pour un prince arabe de passage sur la Côte d'Azur ou se limiter à 3 000 francs pour un client parisien de moins grand standing.

Les investigations avaient également permis de découvrir le rôle central joué par deux autres intermédiaires, Jean-Pierre Bourgeois et Nazihabdulatif Al Ladki. Le premier est photographe. Habitué des couvertures des revues *New Look* et *Lui, il est décrit, par les témoins en*tendus par le magistrat, comme un pourvoyeur important de prostituées de luxe en France.

Le second, d'origine libanaise, surnommé *« le madame Claude du Moyen-Orient »*, travaille, selon ses propres dires, depuis vingt ans au service de l'entourage du roi d'Arabie saoudite, mais il semble avoir également joué l'entremetteur pour un grand nombre de personnalités françaises et étrangères. Son carnet d'adresse, saisi par les enquêteurs, recèle plusieurs *centaines de coordonnées, un vrai « Who's Who »* du plaisir pour personnes aisées. S'y mêlent les noms des clients, des proxénètes et des filles répartis dans le monde entier, de la Bosnie aux Etats-Unis en passant par l'Angleterre, l'Indonésie et le Maroc. Ce fichier couvre tous les continents.

> Contre toute attente, M. Al Ladki révèle les noms de dignitaires arabes

Au regard des preuves accumulées, Mme Brumark, M. Bourgeois et *M. Al Ladki ont été mis en examen* pour *« proxénétisme aggravé »* et placés en détention à la fin janvier 1997. A ce moment précis de l'enquête, cette affaire ne soulevait aucune inquiétude, tout juste une vague curiosité pour ce monde de *« call-girls »* souvent décrit complaisamment dans les romans de gare et les films à deux sous.

Le 31 janvier, l'affaire prend brusquement une autre dimension. Contre toute attente, le jour de sa mise en examen, Nazihabdulatif Al Ladki révèle les noms de personna*lités arabes, souvent issues de fa*milles royales, ainsi que l'identité de plusieurs autres proxénètes en activité sur ce marché très lucratif, depuis longtemps indissociable de la vie des affaires et des contrats internationaux: Parmi les personnes citées, figurait en particulier une actrice américaine qui aurait, moyennant 1 million de dollars, accepté de passer une nuit avec un prince du Golfe dans un palace de la Côte d'Azur. Souvent colportée, la rumeur semblait soudainement pouvoir être accréditée par une instruction judiciaire.

Fort de ces nouveaux éléments, le juge N'Guyen met en examen pour *« complicité de proxénétisme aggravé »* un médecin, Alain Meyer, installé à Cannes, et le place en détention provisoire pendant *un mois et demi avant de le placer* sous contrôle judiciaire. Chargé du suivi médical des jeunes femmes que les proxénètes présentaient aux princes arabes, il prescrivait également des analyses sérologiques. Dans sa déposition du 18 avril 1997, il détaille ses visites dans certains palaces cannois et parisiens ainsi que sur les yachts royaux.

Lors de la perquisition menée dans son cabinet, les policiers ont trouvé des certificats médicaux qui attestent que le docteur Meyer *était salarié par un membre de la* famille du roi d'Arabie Saoudite. Sa tâche principal était, selon lui, de prescrire aux *« jeunes filles chargées du service à bord »* du yacht royal des test de dépistage du virus du sida et de la syphilis.

Autre découverte des enquêteurs, le cas d'une jeune lycéenne suédoise de seize ans à l'époque des faits, cité par M. Al Ladki, qui a conduit à la mise en examen pour *« viol aggravé »* de William Kazan, diplomate et homme d'affaires libanais dont la fortune se chiffre en milliards. Grand officier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite, il a déclaré avoir été *« pendant dix-huit ans ambassadeur extraordinaire, plénipotentiaire, itinérant de l'Etat de Qatar »*.

Abusée par un pseudo-contrat *de photos de mannequin par le ré*seau Brumark-Bourgeois, cette jeune fille avait été conduite sur le bateau de M. Kazan, sur lequel se seraient déroulés les faits. Les policiers se sont rendus en Suède pour recueillir la déposition de la victime. Aucun supplément d'information n'a été engagé pour étayer les accusations de la jeune fille *(lire ci-dessous)*. M. Kazan affirme pour sa part qu'elle n'est restée qu'une demi-heure à bord et qu'elle n'a subi aucune violence. Selon son avocat, Me Philippe Lemaire, de nombreuses contradictions viendraient mettre en doute les dires de la jeune fille, dont le comportement aurait été *« sujet à caution »*.

Enfin, plusieurs personnes impliquées dans cette affaire, dont M. Al Ladki lui-même, ont mis en cause l'ex-capitaine Barril. Dénoncé par des prostituées marocaines et d'anciens garde du corps, cet ancien membre de la cellule élyséenne aurait, avec l'aide de M. Al Ladki, organisé la venue de prostituées marocaines, grâce, entre autres, à des complicités internes au consulat de France à Casablanca.

Joint par *Le Monde*, vendredi 6 juin, Paul Barril a démenti de telles accusations. *« Je n'ai rien à craindre d'une convocation dans le bureau du juge. Tout ceci n'est qu'une vengeance de certains Libanais qui veulent sauver leur peau en détournant l'attention de la justice et qui n'ont pas accepté que je prenne leur place auprès de l'émir du Qatar »*, a-t-il ajouté.

Jacques Follorou

Un bras de fer entre le parquet et le juge

L'INSTRUCTION menée par le juge N'Guyen est loin de laisser indifférent le parquet de Paris. Elle a même été l'objet d'une bataille constante entre un ministère public peu enclin à déclencher l'action publique et un magistrat qui joue dangereusement avec les règles du code de procédures pénales pour sortir de sa saisine initiale. A ce jour, cette dernière porte exclusivement sur les faits de proxénétisme aggravé dont sont accusés Annika Brumark, Jean-Pierre Bourgeois et Nazihabdulatif Al Ladki. Mais sur la base des déclarations M. Al Ladki et de nombreux éléments découverts en cours d'enquête, les policiers ont mis au jour des faits susceptibles d'être qualifiés pénalement.

Pourtant, *« par souci d'efficacité*, explique-t-on, *et parce que des personnes impliquées sont actuellement en détention »*, le parquet semble vouloir circonscrire cette affaire aux personnes mises en examen avant les révélations de ce proxénète repenti. Le 3 février 1997, le parquet a répondu par la négative à la demande d'un réquisitoire suppplétif pour violences sexuelles commises à l'encontre de deux femmes majeures de nationalité française, par ailleurs parties civiles dans le cadre de la première information judiciaire. De même, dans le cas du docteur Alain Meyer, mis en examen par le juge pour *« complicité de proxénétisme aggravé »*, le parquet a refusé d'étendre la saisine du magistrat au motif que les jeunes femmes examinées par le médecin *n'étaient pas celles recrutées par le duo Bru*mark-Bourgeois.

DEMANDES DE RÉQUISITOIRE SUPPLÉTIF

Le parquet n'est pas davantage curieux s'agissant du cas d'une jeune mineure suédoise de seize ans qui a déposé plainte pour *« violences sexuelles »* après avoir été conduite contre son gré, par Jean-Pierre Bourgeois, sur le yacht d'un riche homme d'affaires. Fort d'indices concordants, le juge a demandé à deux reprises, au cours du mois de février, un réquisitoire supplétif pour *« viol aggravé »*. Le parquet a reconnu la nécessité d'intégrer le témoignage de cette victime dans la procédure mais n'a délivré un réquisitoire supplétif que sous le chef de *« proxénétisme aggravé »*. En clair, on ne retient que la présence de cette jeune fille dans le réseau Brumark-Bourgeois et l'on nie, pénalement, l'éventualité du viol. C'est sur cette base, que la chambre d'accusation a ordonné, mardi 3 juin, à la suite d'une référé liberté, la libération immédiate de William Kazan que le juge avait placé en détention quatre *jours plus tôt en dehors de toute saisine.*

Ancien magistrat et directeur de la gendarmerie, Jean-Pierre Cochard, président de l'Equipe d'action contre le proxénétisme, partie civile dans cette affaire, indique, pour sa part, qu'*« il ne peut y avoir deux poids deux mesures en matière de lutte contre le proxénétisme, à savoir une justice pour les petits proxos et une autre pour la prostitution de luxe »*. Rappelant que son association bénéficiait du droit d'engager l'action publique, il affirme qu'il utilisera cette possibilité *« s'il s'avère que la lumière doit être faite »*.

J. Fol.

DÉPÊCHES

■ **BANDITISME : un fourgon de transport de fonds a été dévalisé**, samedi 7 juin, dans l'Essonne, par un groupe d'une dizaine de malfaiteurs parfaitement organisés qui ont agi entre Bondoufle et Vert-le-Grand. Les braqueurs ont intercepté le fourgon en le percutant de face avec un camion. Trois convoyeurs de fonds ont été légèrement blessés par le choc. Après avoir vidé le fourgon de son contenu, les malfaiteurs ont réussi à prendre la fuite à bord de leurs voitures.

■ **CHANTAGE : trois adolescents âgés de douze à quinze ans ont été interpellés à Cocheren** (Moselle) après avoir exigé 50 millions de francs sous la menace de faire exploser une banque de Morsbach. Joints au téléphone par un correspondant anonyme, les responsables de la banque s'étaient vu réclamer, outre l'argent, une moto, une voiture de sport et deux billets d'avion pour le Mexique. Les gendarmes ont identifié la ligne téléphonique utilisée par les maîtres chanteurs, une cabine d'un collège des environs. Les adolescents comparaîtront devant la justice des enfants.

■ **JUSTICE : le président (RPR) du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence et ancien maire de Digne-les-Bains, *Pierre Rinaldi*, a été *condamné***, vendredi 6 juin, à trois ans de prison avec sursis et à trois ans d'interdiction des droits civiques, civils et familiaux par le tribunal correctionnel de Nice. Agé de soixante-trois ans, M. Rinaldi a été reconnu coupable de recel, faux et usage et complicité de détournement de fonds publics. Il lui était notamment reproché des transferts de fonds injustifiés, de 1987 à 1988, pour un montant de 1,4 million de francs.

■ **HLM DE PARIS : François Ciolina, l'ancien numéro deux de l'office HLM de Paris**, mis en examen dans le dossier instruit par le juge Eric Halphen à Créteil (Val-de-Marne), et son avocat, Me Jean-Marc Fedida, se sont étonnés, vendredi 6 juin, de l'*« étrange inaction »* du procureur de la République Michel Barrau, *« qui n'a opposé que du mutisme à la demande du juge »* de poursuivre pour *« entrave au fonctionnement de la justice »* le directeur central des renseignements généraux, Yves Bertrand.

■ **TERRORISME : Illitch Ramirez Sanchez, dit « Carlos », sera rejugé** du 12 au 19 décembre par la cour d'assises de Paris pour les *« homicides volontaires »* de deux policiers de la direction de la surveillance du territoire (DST) à Paris, en juin 1975. « Carlos », condamné par contumace à la prison à perpétuité en 1992 pour ces faits, est aussi accusé d'avoir tué, le même jour, Michel Moubarkal, l'un de ses proches, qui avait livré son adresse aux policiers.

a chancellerie

porter atteinte

DÉPÊCHES



LOCATIONS

Le Monde Immobilier

Prochaine parution MERCREDI 11 JUIN 199

OFFRE DE LANCEMENT

ENVIRONNEMENT Pour la première fois, un ensemble d'études statistiques permet une évaluation chiffrée des conséquences sur l'environnement des choix techniques de production intensive dans l'agriculture. ● SOUS LE TITRE *« Agriculture et environnement : les indicateurs »*, l'Institut français de l'environnement (IFEN) devait rendre publique, lundi 9 juin, la première synthèse nationale consacrée à ce sujet. ● 37 % DES RESSOURCES en eau potable du territoire français apparaissent menacées, à des degrés divers, par la pollution azotée, due aux engrais et aux élevages. ● LES SURFACES IRRIGUÉES ont triplé en vingt-cinq ans. Plus de 15 % des surfaces agricoles sont situées en zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff), ce qui n'est pas sans conséquences sur la faune et la flore sauvages qui peuplent cet habitat.

Un tiers des ressources en eau potable sous la menace des nitrates

L'Institut français de l'environnement rend publique la première évaluation chiffrée de la pression exercée par l'agriculture sur l'environnement. Le constat est alarmant : recours excessif aux engrais, irrigation abusive, dangers pour la faune et la flore sauvages

37 % DES RESSOURCES en eau du territoire *sont menacées* par la pollution de l'azote contenu dans les nitrates. Ce constat est dressé par l'Institut français de l'environnement (IFEN) : dans la première synthèse statistique sur ce sujet, l'IFEN s'est employé à rassembler des informations *dispersées et* peu connues, afin de tenter une évaluation de la pression exercée par l'agriculture sur les milieux et ressources naturels. La démarche s'inscrit dans une préoccupation globale d'évaluation de l'impact des politiques agricoles, *dont* la nécessité avait été pointée dans un rapport de l'OCDE sur les performances de la France en matière d'environnement (*Le Monde* du 29 novembre 1996).



Même si elle n'est pas exhaustive, l'étude de l'IFEN montre que les tendances lourdes régissant les rapports entre agriculture et environnement demeurent inchangées : *« L'agriculture intensive continue à marquer durement les milieux naturels »*, constate l'auteur, Vincent Piveteau. La surveillance d'un échantillon de 3 300 captages destinés à l'alimentation en eau potable a permis, selon le rapport, de constater que 25 % d'entre eux sont menacés de pollution par les nitrates ; c'est-à-dire qu'ils délivrent une eau dont la teneur moyenne en nitrates dépasse 40 milligrammes par litre (mg/l). Quelque 12 % supplémentaires sont considérés comme déjà pollués, avec une teneur supérieure à 50 milligrammes : au-delà de ce seuil, l'eau n'est plus jugée potable. Conformément à une directive européenne, un décret de 1993 a fixé à un taux inférieur (25 mg/l) la « valeur-guide » à respecter. Ce texte a également organisé les modalités d'un inventaire des zones *« atteintes »* ou *« menacées »* d'une pollution dépassant 50 milligrammes/litre. Soixante et onze cantons sont ainsi classés zone atteinte en Bretagne. La situation, cependant, est assez contrastée d'un département à l'autre. Quinze affichent plus de 40 % de points de prélèvements touchés par une menace de pollution ; l'Ouest, le Bassin parisien, la vallée du Rhône, une partie des régions Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées *« présentent les situations les plus dégradées »*, précise l'étude.

Faune et flore sauvages en danger

Plus de 15 % des surfaces agricoles sont situées en zone d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff). Il s'agit de sites identifiés et délimités en raison de la richesse de leur habitat naturel. Ces Znieff sont, elles aussi, soumises à la pression de pratiques agricoles pas toujours compatibles avec la préservation du patrimoine écologique : l'Institut français de l'environnement souligne que *« l'évolution des pratiques agricoles et les modifications dans l'occupation de l'espace affectent la faune et la flore sauvages »*. Ainsi la flore sauvage, qui se plaît le plus souvent en milieu ouvert, est menacée par la fermeture de cet habitat *« pour cause de déprise agricole »*. A l'inverse, la faune sauvage souffre, notamment, de l'agriculture intensive. Les haies, refuges pour les animaux, continuent de disparaître au rythme de 1 % par an, malgré les efforts accomplis. Quant aux prairies, elles continuent d'être retournées, ce qui entraîne la perte d'écosystèmes remarquables.

Pour l'auteur, les responsabilités de cette dégradation sont clairement à chercher chez les agriculteurs : *« On estime que l'agriculture est responsable en France de deux tiers des apports* [de pollution azotée] *aux eaux superficielles et que son rôle est déterminant dans la pollution des nappes »*, affirme le document.

Présents sous la forme de fertilisants (engrais) ou de rejets liés aux élevages, les nitrates constituent un polluant très soluble et leur usage abusif pose des problèmes aux agences de distribution, qui ne parviennent plus à respecter les normes de potabilité (*Le Monde* du 22 mars). Or, en 1995, la consommation d'azote était estimée à 3,6 millions de tonnes et affichait une courbe en hausse constante : l'utilisation à l'hectare par les agriculteurs a augmenté de 65 % depuis 1970. L'étude montre que 63 % de la surface cultivable française est en situation d'excédent. *« Selon une étude récente du ministère de l'agriculture, seul un agriculteur sur deux parcourt son champ avant d'effectuer un traitement »*, constate Vincent Piveteau.

RECOURS À L'IRRIGATION

Autre caractéristique de l'agriculture moderne : le recours à l'irrigation. Depuis quelques années, on constatait sa progression ; on peut désormais la quantifier. Selon l'IFEN, la surface irriguée a triplé en vingt-cinq ans, de 539 000 hectares en 1970 à 1 620 000 hectares en 1995 ! Les plus fortes hausses ont été observées dans l'Ouest et le Sud-Ouest, notamment en région Poitou-Charentes, où les surfaces agricoles irrigables, peu fréquentes en 1970, ont été multipliées par dix entre 1970 et 1988. Or, *« depuis 1988, on savait qu'il y aurait des problèmes de surproduction céréalière »*, assure M. Piveteau. Pourtant, l'Etat a continué à encourager le développement de l'irrigation, primes à l'appui.

Les prélèvements d'origine agricole sont estimés à 12 % du total – 30 % si l'on excepte le nucléaire. Ces prélèvements sont particulièrement importants dans les bassins de l'Adour-Garonne, Loire-Bretagne et Rhône-Méditerranée-Corse. L'intensité des prélèvements étant plus forte en période estivale, l'impact de ce mode de culture est particulièrement sensible sur les rivières, alors à leur étiage.

Sylvia Zappi

Les fientes de volaille du Finistère empoisonnent Saint-Thois

RENNES
de notre correspondante régionale

Les 22 et 29 juin, les 474 électeurs de Saint-Thois, dans le Finistère, retourneront aux urnes : en quatre ans, la commune a usé trois *maires et une trentaine de conseillers. Tout a* commencé en janvier 1994 lorsque le maire de l'époque accepte de signer le permis de construire d'une usine de traitement de fiente de volaille. Avant de créer des nuisances redoutées, la future installation a déjà empoisonné l'ambiance au village (*Le Monde* du 22 mai 1996).

Les opposants au projet ont menacé de ne plus envoyer leurs enfants à l'école, de ne plus acheter leur pain au bourg... Coups de téléphone anonymes, manifestations violentes : rien n'y a fait. Une fois lancée, la procédure a passé tous les obstacles, y compris celui de la commission départementale d'hygiène. Comme pour couper court aux derniers espoirs, le préfet vient de prolonger l'autorisation d'exploitation de l'usine, qui a bien du mal à sortir de terre.

En Bretagne, la filière volaille représente *16 000 emplois directs. La région fournit la moi*tié de la production française d'œufs, presque autant de dindes, de poulets ; les abattoirs sont en plein essor. Le problème des déchets devient criant, alors que les possiblités d'épandre sont de plus en plus limitées. L'histoire de Saint-Thois illustre ce dilemme : hélas pour ce bourg coquet qui mise sur le tourisme, il est situé au cœur d'un bassin avicole. Une soixantaine de producteurs de volailles sont actionnaires de la Société d'amendements et de fertilisants d'Armorique, qui conduit le projet.

L'usine de Saint-Thois pourrait transformer en compost au moins 25 000 tonnes de fiente et de fumier par an. *Les habitants* craignent la noria de camions et les odeurs désagréables. Certains d'entre eux sont encore plus inquiets depuis qu'ils ont visité une unité comparable dans les Côtes-d'Armor. De toute façon, comme le souligne un éleveur du cru – sous couvert *d'anonymat comme il est d'usage ces temps-ci* du côté de Saint-Thois –, cette installation ne réglera qu'une petite partie du problème. Un projet d'une autre envergure est à l'étude, toujours dans le Finistère.

Il s'agirait d'incinérer les déchets animaux afin de produire de l'électricité revendue à EDF. Environ 2 000 éleveurs seraient intéressés, 300 000 tonnes pourraient être traitées. Cette fois, c'est le centre Bretagne, autour de Carhaix-Plouguer, qui est visé. Compte tenu de la capacité de résistance, réputée, de cette zone, cette éventuelle implantation s'annonce agitée.

Martine Valo

Une association milite pour l'aménagement de l'axe rouge de l'avenue Jean-Jaurès dans le 19e arrondissement

POUR s'insurger contre la politique du tout-automobile, privilégiée jusqu'à présent par les édiles parisiens, et pastichant l'aphorisme célèbre, les époux Sergent aiment à répéter que *« la voiture a horreur du vide »*. En conséquence : plus on lui facilite des entrées dans la ville, plus son nombre augmentera.

Claude et Violette Sergent militent au sein de l'Association du Bassin de La Villette (ABV), qui s'est illustrée, depuis sa création il y a une dizaine d'années, par de multiples actions sur le terrain : « blocage » de chantiers, activisme écologique, réunions d'information, harcèlement épistolaire des édiles du 19e arrondissement et de la Mairie de Paris pour l'octroi de crèches, de terrains de sport, de locaux associatifs, qui font toujours cruellement défaut dans le quartier. Mais, avec d'autres associations, l'ABV s'est surtout lancée dans une tenace offensive tous azimuts pour demander sinon l'éradication complète, du moins l'aménagement de l'axe rouge de l'avenue Jean-Jaurès qui, de la porte de Pantin à la place Stalingrad, au pied des Buttes-Chaumont, impose au quartier son infernale balafre.

« AUTOROUTE URBAINE »

Créé le 2 septembre 1992, l'axe rouge – *« véritable autoroute urbaine »* – qui draine plus de 40 000 véhicules par jour, notamment aux *heures de pointe*, a entraîné une dégradation terrible du cadre de vie des riverains, avec ses nuisances (bruit, pollution atmosphérique, accidents corporels...), des conséquences préjudiciables au commerce local et la destruction de la convivialité d'un quartier déjà pénalisé par un manque flagrant d'espaces verts et d'aires de jeu. Les médecins ont pu constater, également, le *« developpement des pathologies ORL et respiratoires »* surtout chez les personnes âgées et les jeunes enfants, qu'ils attribuent aux méfaits de la pollution automobile, bien qu'aucune étude sérieuse, en la matière, n'ait pu être menée à bien.

L'ABV, forte du soutien *« de la majorité des riverains »*, exige donc *« la mise en place immédiate d'une commission technique* [représentants de la préfecture, de la Mairie de Paris, de la mairie d'arrondissement et des associations de riverains], *qui aura pour tâche de mettre en place les différents outils techniques afin de permettre de réduire très rapidement la densité du trafic automobile »*, notamment avec *« une révision totale du plan de circulation dans l'arrondissement, l'utilisation du stationnement payant, la création de voies pour bus et de pistes cyclables en site propre, etc. »*.

Plusieurs actions sur le terrain, à l'actif de l'Association du Bassin de La Villette, ont culminé le 12 mai. Ce jour-là, 232 personnes ont bloqué durant une demi-heure l'avenue Jean-Jaurès pour sensibiliser les pouvoirs publics et les usagers à leurs revendications. Un succès que l'ABV entend bien capitaliser. D'autres initiatives pourraient être prises si la préfecture et la Mairie de Paris s'obstinent à faire la sourde oreille.

A la mairie du 19e, Catherine Garros, adjointe au maire, chargée des transports et de la circulation, estime, elle aussi, qu'il *« faut arrêter cette logique du tout-automobile initiée depuis deux décennies »*. *« Il y a des possibilités d'aménagement modestes, peu onéreuses, qui soulageraient vraiment des nuisances les populations riveraines des grands axes et qui pourraient ramener une certaine qualité de la vie »*. *« Mais*, souligne-t-elle, *toute action comme celle menée par l'ABV doit s'inscrire dans un cadre plus large qui englobe tout Paris et l'Ile-de-France. »*

Ali Habib

CORRESPONDANCE

Une lettre de Corinne Lepage

A la suite des articles et de la carte parus dans Le Monde *du 5 juin, sous le titre « Les soixante " points chauds " du territoire », Corinne Lepage, ministre de l'environnement du gouvernement Juppé, a tenu à nous apporter les précisions qui suivent :*

1. – Pour l'Aquitaine :

Je me suis opposée au stockage de gaz de Lussagnet ; même si le décret est paru au *Journal officiel* du 31 mai, p. 8 522, on remarquera qu'il ne porte pas ma signature.

2. – Pour la Bretagne :

S'agissant des pollutions agricoles, nitrates et pesticides dans les eaux, avec une référence au journal *Le Monde* du 22 mars, vous ne faites pas référence aux interdictions que j'ai prises concernant les pesticides, ni aux applications strictes de la directive « nitrates ». Il faut tenir compte de ce que toute extension de porcherie est désormais interdite, en Bretagne notamment.

3. – S'agissant du plan « Loire » :

La construction du barrage de Chambonchard n'a pas débuté pour la bonne et simple raison qu'il n'y a pas de crédit pour ce faire. La nappe phréatique de la Beauce a fait, pour la première fois, l'objet de mesures de restriction de l'irrigation.

4. – S'agissant du canal Rhin-Rhône :

J'ai refusé de signer le décret permettant la réalisation des travaux *sur la Saône qui étaient* soumis à la signature dans les derniers jours du gouvernement d'Alain Juppé, ce qui a donc rendu impossible aujourd'hui le début effectif de travaux, quels qu'ils soient.

5. – S'agissant des superpériphériques parisiens :

J'ai toujours fait connaître ma totale opposition au bouclage de l'A 104 et l'A 16 a été renvoyée à ses études.

6. – S'agissant du Val Louron :

Ce site devrait être classé dans les jours qui viennent puisque le décret doit sortir du Conseil d'Etat. Le tracé de substitution qui a été choisi sera en souterrain.

7. – S'agissant de Port 2000 :

J'ai saisi la Commission nationale du débat public, ce qui est une première.

8. – S'agissant de Lille :

Je me suis opposée au projet de contournement autoroutier en tant *qu'il menaçait les ressources en eau* (voir ma lettre à Marie-Christine Blandin).

9. – S'agissant de la centrale du Carnet :

Le tribunal administratif a repris les motifs qui m'avaient conduite à m'opposer à cette autorisation.

Sur Donges-Est : la proposition que j'ai formulée consiste à inclure la zone de Donges dans le projet de notification de zone de protection spéciale aux Communautés européennes.

10. – S'agissant des loups du Mercantour :

La position que j'ai prise a été très ferme en tant qu'elle s'oppose à toute destruction des loups.

11. – S'agissant du Verdon :

La création du Parc et son incompatibilité avec la ligne rendent impossible la réalisation de la ligne EDF. Je l'ai dit très clairement.

12. – S'agissant de la gare TGV de l'Arbois :

L'opposition du ministère de l'environnement a permis de rendre impossible la création de cette gare.

13. – S'agissant de l'étang de Berre :

Le projet de création d'un établissement public chargé de restaurer la qualité des eaux de l'étang et, à terme, de mettre fin aux rejets de la centrale EDF a été voté en première lecture par l'Assemblée nationale.

14. – Enfin, le projet de pont pour remplacer le bac de Barcarin a toujours fait l'objet d'une totale opposition de ma part, et ce projet paraît aujourd'hui totalement abandonné.

15. – S'agissant de Superphénix :

Contrairement à ce qui a été généralement indiqué, mon intervention a permis son non-redémarrage.

Lionel Jospin écrit à ses ministres

Dans une « circulaire relative à l'organisation du travail gouvernemental », publiée au « Journal officiel » du 7 juin et que nous reproduisons intégralement, le premier ministre indique à son équipe les éléments du « pacte démocratique qui vient d'être conclu avec la nation » : entière disponibilité, rigueur morale, discussion et solidarité interministérielles, respect de la Constitution et des droits du Parlement, impartialité de l'Etat

Paris, le 6 juin 1997.

Le Premier ministre à Mesdames et Messieurs les ministres et secrétaires d'Etat

En se prononçant comme ils l'ont fait les 25 mai et 1er juin, nos concitoyens ont donné mandat au gouvernement issu de ces élections de reconquérir l'avenir.

Qu'il s'agisse de la politique économique et sociale, de la vie quotidienne, de la construction européenne ou du fonctionnement de notre démocratie, ils lui demandent de sauvegarder un choix de civilisation et un modèle social adapté aux exigences de notre temps, que ne pourrait garantir le seul recours aux mécanismes du marché.

Tel est le pacte démocratique qui vient d'être conclu avec la nation.

Pour honorer un tel pacte, le gouvernement doit faire preuve d'une efficacité et d'une rigueur d'autant plus grandes que les aspirations auxquelles il doit répondre sont plus fortes.

Il y faudra du temps : il n'y a pas d'ambition sans persévérance.

Aussi devrez-vous consacrer chaque instant de votre mandat à vos tâches ministérielles. C'est la raison pour laquelle je vous ai demandé de ne pas cumuler vos fonctions gouvernementales avec d'autres activités publiques ou privées.

Conformément à mes engagements, j'ai aussi voulu former un gouvernement resserré, sans effet d'annonce et composé de ministères aux titres et aux compétences claires, afin que l'action gouvernementale puisse s'engager rapidement et efficacement et que les responsabilités soient clairement déterminées.

Je vous demande également d'adopter – tant dans l'exercice de vos responsabilités que dans vos relations avec vos interlocuteurs et les citoyens – le comportement que les Français exigent désormais de ceux qui ont la charge des affaires publiques.

Ce comportement doit être indiscutable sur le plan de la rigueur morale. Il doit allier lucidité et générosité, sens de l'intérêt général et de l'autorité de l'Etat, ainsi qu'une attention de chaque instant aux attentes et aux préoccupations de nos concitoyens.

Cette éthique commandera en particulier le recrutement de vos collaborateurs et leur comportement.

C'est dans cet esprit que je vous invite à vous conformer aux instructions suivantes.

1. La programmation du travail gouvernemental

Dans le cadre de ma déclaration de politique générale, chaque membre du gouvernement sera invité à fixer ses priorités et l'échéancier des principales mesures qu'il aura la responsabilité de préparer jusqu'à la fin de l'année civile en cours.

Chacun de vous dressera la liste détaillée des mesures qu'il propose de prendre dans ce cadre, et plus particulièrement de celles d'entre elles qui relèvent de l'ordre du jour du conseil des ministres (projets de loi et communications). Ces listes seront rassemblées par le secrétariat général du gouvernement qui leur donnera une forme homogène.

Le Parlement sera informé par l'intermédiaire du ministre des relations avec le Parlement du programme législatif établi à l'issue de cette procédure.

2. Les conditions de préparation des décisions gouvernementales

Chaque ministre et chaque secrétaire d'Etat a la responsabilité de préparer, dans le domaine d'attributions qui est le sien, les décisions que le gouvernement doit prendre. Les décrets d'attributions, qui assignent à chacun de vous des compétences au sein du gouvernement, seront élaborés dans les prochains jours par le secrétariat général du gouvernement, arbitrés par moi-même ou par mon cabinet, puis délibérés en conseil des ministres. J'ai voulu que ces compétences soient simplement et nettement délimitées afin de tirer de nos administrations le meilleur d'elles-mêmes et d'imprimer une parfaite cohérence à l'action gouvernementale.

Lorsque, pour la préparation de telle ou telle mesure relevant de vos compétences, les attributions d'autres membres du gouvernement sont en cause, il vous appartiendra d'engager sans attendre avec eux les discussions nécessaires. J'insiste sur la nécessité d'une discussion interministérielle préalable à la saisine éventuelle de mon cabinet.

La préparation des décisions suppose, dans d'assez nombreux cas, qu'une concertation ait lieu avec les représentants des intérêts en cause dans la société. Si le déroulement de cette concertation ne doit pas être la source de retards qui seraient inacceptables dans l'intervention des décisions, vous devrez lui consacrer toute l'attention nécessaire. La qualité du dialogue que les pouvoirs publics entretiennent avec les représentants des diverses composantes de la société est à la fois la marque du respect qu'ils lui portent et un gage de réussite de l'action de l'Etat.

Je ne souhaite pas trancher des divergences portant sur des aspects secondaires de l'activité gouvernementale et vous invite à les régler entre vous. Je n'en devrai pas moins être saisi de tout projet de décision importante, ainsi que de tout projet suscitant des différends interministériels persistants.

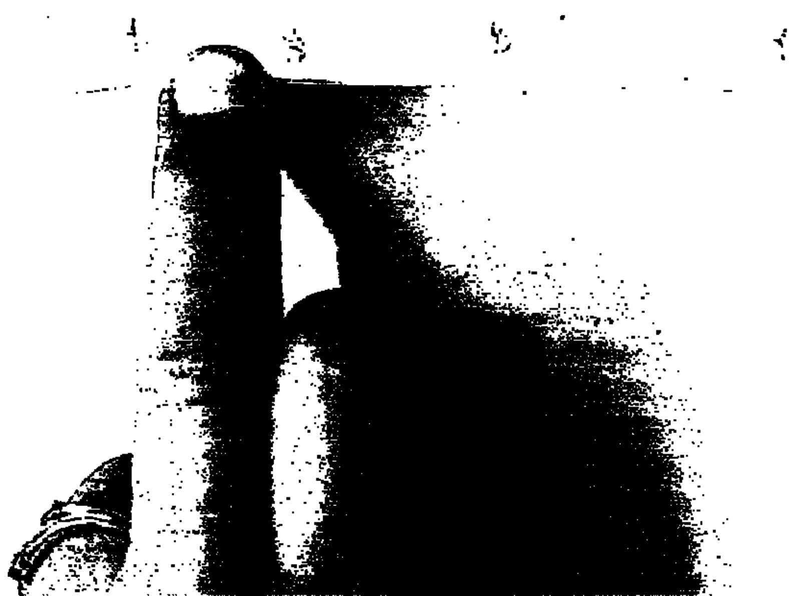
Vos propositions seront examinées à l'occasion de réunions interministérielles tenues à l'hôtel Matignon, sous ma présidence lorsque votre présence personnelle sera requise ou, plus fréquemment, sous celle d'un membre de mon cabinet.

Ces réunions sont l'occasion pour tous les ministères intéressés de faire valoir leur point de vue avant qu'une décision soit prise. Il importe donc qu'une grande attention soit portée à leur préparation. Les positions que votre département ministériel défend au cours de ces réunions devront être étayées par un bilan argumenté de leurs avantages et de leurs inconvénients.

Je vous réunirai par ailleurs afin de débattre collégialement des orientations de la politique gouvernementale.

Une discrétion exemplaire doit être observée sur les débats interministériels qui précèdent l'adoption des décisions. Les conditions dans lesquelles les décisions prises doivent être annoncées et commentées seront coordonnées par mon cabinet.

La direction de mon cabinet tiendra avec tous les autres directeurs de cabinet, chaque lundi, une réunion consacrée aux questions générales de coordination ainsi qu'à la communication du gouvernement.



Tous les membres du gouvernement sont engagés par une décision prise et doivent s'exprimer à son sujet de manière solidaire. Cette règle vaut en particulier lors de l'examen d'un projet de loi au Parlement.

3. Les travaux du conseil des ministres

Les projets de loi et certains décrets sont adoptés après délibération du conseil des ministres. De même, des communications des ministres et des secrétaires d'Etat, exposant les décisions gouvernementales ou faisant le point de l'action du gouvernement dans un secteur déterminé, sont présentées au conseil des ministres.

Le conseil des ministres est un temps fort du travail gouvernemental et il fournit l'occasion de faire une présentation réfléchie et cohérente des mesures adoptées par le gouvernement. Le conseil des ministres est en outre le pivot de la planification du travail gouvernemental.

C'est au porte-parole du gouvernement qu'incombe la responsabilité première de cette présentation.

Un communiqué écrit est par ailleurs préparé par le secrétaire général du gouvernement, sur la base des projets préparés par les ministres rapporteurs des textes et communications inscrits à l'ordre du jour du conseil.

4. L'élaboration des textes législatifs et réglementaires

L'initiative des lois et, sauf dans les cas particuliers où il relève du président de la République, le pouvoir réglementaire appartiennent au premier ministre.

Mais il vous revient, dans votre secteur d'attributions, de préparer les avant-projets de loi et les projets de décret. Cette préparation emprunte les procédures ordinaires du travail gouvernemental. Elle vous impose en particulier de fonder sur une étude d'impact argumentée le choix des mesures envisagées. Cette étude sera réalisée en amont du processus décisionnel et progressivement affinée.

La consultation du Conseil d'Etat est obligatoire dans la préparation de certains textes. Il faut tenir le plus grand compte des avis donnés par celui-ci. Il s'agit d'abord d'assurer le respect du droit. Il s'agit aussi de rendre les textes parfaitement conformes à l'objectif poursuivi et d'assurer leur intelligibilité et leur lisibilité, comme leur correcte insertion dans l'ordonnancement juridique.

Dans l'élaboration des projets de loi, vous veillerez au strict respect de la Constitution et de la jurisprudence du Conseil constitutionnel.

Je vous demande à cette fin :

– de faire étudier attentivement par vos services les questions de constitutionnalité que pourrait soulever un texte en cours d'élaboration et de saisir le secrétariat général du gouvernement suffisamment à l'avance pour lui permettre de se livrer également à cette étude ;

– de prévoir un calendrier des travaux préparatoires laissant au Conseil d'Etat le temps de procéder à un examen approfondi du projet. Sauf urgence, la transmission du projet au Conseil d'Etat par les soins du secrétariat général du gouvernement devra précéder d'au moins quatre semaines sa délibération par le conseil des ministres. Vous ne devrez pas hésiter à exposer au Conseil d'Etat les questions de constitutionnalité que vous avez rencontrées au cours de l'élaboration du projet qui lui est soumis ;

– de tenir informé le secrétariat général du gouvernement des amendements présentés au cours des débats parlementaires et susceptibles de poser des questions de constitutionnalité, afin d'organiser, en tant que de besoin, des réunions interministérielles destinées à prévenir tout risque contentieux.

« [Votre] comportement doit être indiscutable sur le plan de la rigueur morale. Il doit allier lucidité et générosité, sens de l'intérêt général et de l'autorité de l'Etat, ainsi qu'une attention de chaque instant aux attentes et aux préoccupations de nos concitoyens. Cette éthique commandera en particulier le recrutement de vos collaborateurs et leur comportement »

En outre, je vous invite, dans le cadre de vos responsabilités législatives, à vous garder de deux périls :

a) La durée de vie des textes est en constant raccourcissement parce que, préparés et débattus avec une hâte excessive, les imperfections qu'ils contiennent imposent des rectifications.

S'agissant des lois, vous vous efforcerez donc de laisser au Parlement le temps de débattre.

Sauf urgence avérée, vous devrez prévoir des délais d'examen par le Parlement sensiblement plus importants que ceux qui ont été observés au cours des années passés. J'ai donné en ce sens des instructions particulières au ministre des relations avec le Parlement ;

b) Nos concitoyens sont justement irrités par le nombre et la complexité des règles que l'Etat leur impose, ainsi que par la difficulté d'y avoir accès.

Le resserrement du lien social et la sauvegarde de l'intérêt général justifient l'édiction de nouvelles règles ou la modification des règles existantes. La production de normes juridiques n'en doit pas moins éviter certaines dérives : dispositions nouvelles se superposant, sans s'y insérer de façon claire, aux dispositions existantes ; textes obscurs suscitant toutes sortes de difficultés d'interprétation et d'application; procédures inutilement complexes portant en germe des développements contentieux ; ambiguïtés volontaires engendrées par une pratique mal maîtrisée de la concertation ; dispositions sans contenu normatif n'ayant leur place que dans les exposés des motifs ou les débats ; recours à un langage codé connu des seuls initiés donnant à l'administration et à quelques spécialistes un monopole d'interprétation.

5. Le fonctionnement des départements ministériels

Sauf exception, les administrations déconcentrées sont placées sous l'autorité du préfet. Celui-ci représente, au plan local, le gouvernement et chacun des ministres. Il lui appartiendra, à compter du 1er janvier 1998, de prendre, dans la généralité des cas, les décisions administratives individuelles.

Il est indispensable que votre action tire parti de la connaissance des réalités locales dont dispose le préfet et de sa capacité à traduire concrètement sur le terrain les décisions du gouvernement.

6. Les nominations aux emplois publics

L'Etat doit être impartial.

En conséquence, le gouvernement doit faire une stricte application de l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, en ne prenant en considération, dans les nominations auxquelles il procède, que les talents et les compétences des intéressés.

Les nominations aux plus hauts emplois publics sont faites par décret du président de la République, le plus souvent pris en conseil des ministres. Dans la préparation de ces nominations, vos propositions doivent m'être adressées au plus tard le jeudi précédant le conseil des ministres, lorsque la nomination doit être délibérée en conseil des ministres.

7. La participation des membres du gouvernement aux travaux du Parlement

Les membres du gouvernement doivent donner la priorité à leur participation aux travaux du Parlement, qu'il s'agisse de défendre la position du gouvernement dans les discussions conduisant au vote des lois ou de répondre aux questions des députés et des sénateurs.

1. Présenter un projet de loi au Parlement constitue une responsabilité éminente d'un membre du gouvernement.

L'expérience montre clairement que le débat parlementaire contribue de façon décisive à l'élaboration de la loi. Aussi la qualité d'un texte est-elle indissolublement liée au bon déroulement des travaux parlementaires, ce qui impose un dialogue constant avec le Parlement et exclut toute précipitation.

Votre participation à ces travaux exprimera la position qui, eu égard à l'évolution du débat, est la plus conforme à l'esprit des délibérations interministérielles préalables au dépôt du texte.

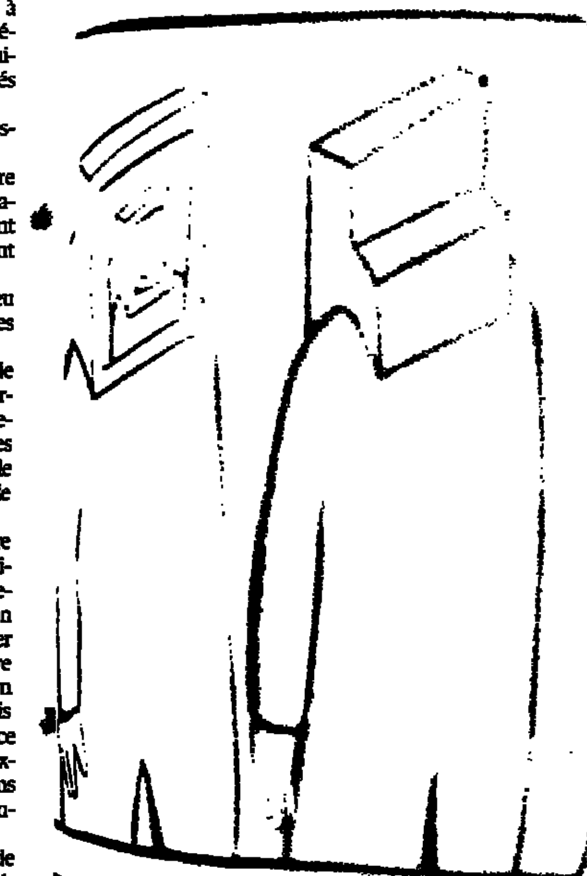
Les ministres chargés de soutenir la discussion des projets de loi sont désignés dans le décret de dépôt du projet devant le Parlement. Mais seul le ministre chargé des relations avec le Parlement est habilité à agir pour la mise en oeuvre des prérogatives du gouvernement relatives à la programmation des travaux de chacune des deux assemblées. C'est donc à lui qu'il y aura lieu de faire part de vos souhaits sur ce sujet.

Les autres prérogatives du gouvernement dans la procédure d'élaboration des lois relèvent normalement du premier ministre. Il vous revient toutefois d'exercer, au nom du gouvernement, le droit de déposer et de défendre des amendements. Mon cabinet doit être saisi pour décision de la position à adopter lorsque l'exercice du droit d'amendement, y compris à l'initiative des parlementaires, peut conduire à revenir sur une disposition importante d'un projet de loi ou sur un arbitrage que j'aurais rendu dans la mise au point de ce projet ou à introduire dans le texte en discussion des dispositions dont la conformité à la Constitution pourrait être contestée.

A ce dernier titre, il convient de veiller, avec le concours du secrétariat général du gouvernement, à tous les stades de la procédure parlementaire, aux exigences du respect de la Constitution ;

2. La participation des membres du gouvernement aux séances de questions, à l'Assemblée nationale comme au Sénat, constitue une obligation, ces séances représentant un temps fort dans les relations entre le gouvernement et le Parlement.

Par ailleurs, les membres du Parlement se plaignent des délais trop importants mis pour répondre à leurs questions écrites, qui constituent une modalité importante de l'exercice par le Parlement du contrôle de l'activité gouvernementale. Un délai d'un mois est donné aux ministres pour répondre à ces questions ; la faculté vous est offerte de différer votre réponse d'un délai supplémentaire d'un mois, mais il ne doit pas en être fait un usage excessif.





8. Conseil économique et social

Le Conseil économique et social est consulté par le gouvernement sur des questions de caractère économique et social ou sur les projets de loi de programme de caractère économique et social dans les conditions prévues par l'article 70 de la Constitution.

Les demandes d'avis ainsi soumises au Conseil économique et social sont présentées par le premier ministre.

La participation des ministres aux séances plénières du Conseil économique et social constitue pour eux une obligation lorsque l'ordre du jour comprend des sujets relevant de leurs attributions.

9. Publication au « Journal officiel »

Le secrétariat général du gouvernement assure la publication de tous les textes émanant des ministères. Préalablement à leur publication, les textes font l'objet d'un ultime examen par ses soins et par le cabinet du premier ministre.

Ces règles méthodologiques peuvent vous paraître formelles. Elles n'en sont pas moins indispensables à la réussite de l'action du gouvernement.

Lionel Jospin

ses ministres

Une nouvelle fois, « gouverner autrement »

GOUVERNER AUTREMENT : *tous* les premiers ministres de ces dernières années en ont rêvé, ayant compris depuis longtemps que la superbe dans laquelle s'enferment trop souvent les hommes de pouvoir n'est plus supportable.

Pour Lionel Jospin, qui a fondé son entreprise depuis cinq ans sur l'affirmation d'une éthique et d'une pratique « citoyenne » du pouvoir, c'est encore plus important que pour ses prédécesseurs. C'est pourquoi, trois jours après la nomination de ses ministres, il a tenu à leur envoyer une circulaire sur *« l'organisation du travail gouvernemental »* et, s'inspirant d'une démarche semblable de Michel Rocard, il a fait publier ce texte au *Journal officiel*, le 7 juin.

Par ce geste, M. Jospin démontre qu'il tient compte de l'une des principales raisons de l'échec d'Alain Juppé et qu'il mesure l'étroitesse de sa marge de manœuvre économique et financière. Faute de pouvoir réduire rapidement le chômage ou augmenter brutalement les salaires, il doit démontrer que son équipe sera à l'écoute des aspirations des Français, que ses ministres sauront dialoguer avec leurs concitoyens – au lieu de leur imposer des solutions toutes prêtes –, que les membres de son gouvernement ne formeront plus le « gang des R 25 », mais se comporteront en femmes et en hommes comme les autres.

Le constat n'est pas nouveau. La conclusion à en tirer non plus. Edouard Balladur, en 1993, Jacques Chirac, en 1995, les avaient déjà faits leurs. Le premier ministre de la deuxième cohabitation n'avait pas publié la circulaire qu'il avait adressée à ses ministres, mais il les avait tous réunis, au lendemain même de leur nomination, pour leur faire part de ses directives : solidarité, esprit d'équipe, réduction du train de vie de l'État, tout particulièrement des crédits de fonctionnement des cabinets ministériels.

Vrai « patron » de l'ancienne majorité gouvernementale, M. Chirac n'avait pas laissé à son premier ministre le soin de fixer la ligne de conduite. Dès la première réunion du nouveau conseil des ministres, le 20 mai 1995, le président de la République avait fait part de ses consignes en une intervention dont le texte avait été rendu public : il fallait changer *« d'état d'esprit et de comportement »* ; la *« modestie »* devait donc être la règle ; le protocole devait être simplifié, le Groupement de liaisons aériennes ministérielles (GLAM) supprimé ; les *« responsables politiques »* étaient invités à se comporter comme des *« citoyens exemplaires »* ; les cabinets ministériels seraient allégés.

DES CONSIGNES DE BON SENS

A en juger par le résultat de la dissolution de l'Assemblée nationale, la majorité des électeurs n'a pas été convaincue que ces directives ont été suivies d'effet. Le nouveau chef du gouvernement ne peut donc ignorer qu'il court, comme son prédécesseur, le risque de décevoir sur ce plan aussi. C'est pourquoi au début de sa circulaire, il souligne l'importance de l'enjeu : pour traduire dans les faits le *« choix de civilisation »*, il faudra, certes, du *« temps »*, mais surtout de l'*« efficacité »* et de la *« rigueur »*.

Bien des consignes de M. Jospin ne sont que de bon sens. Elles ne sont souvent, d'ailleurs, que la reprise, parfois mot pour mot, de celles qui figuraient dans la circulaire de M. Rocard du 25 mai 1988.

Ainsi en est-il du strict respect de la Constitution. Il en est de même pour la volonté de mettre fin à l'inflation législative et à une rédaction des textes qui les rend abscons aux non-spécialistes : depuis des années, chacun est conscient de cette dérive, mais la complexité des sociétés modernes sert trop souvent d'alibi à des administrations qui n'ont pas forcément intérêt à y mettre fin.

Le respect des droits du Parlement ne devrait pas, non plus, devoir être rappelé. M. Jospin le fait, pourtant, après bien d'autres. C'est que les ministres, quels qu'ils soient, ont trop souvent tendance à voir dans les débats à l'Assemblée nationale et au Sénat une gêne, qui vient contrecarrer le savant équilibre auquel ils sont parvenus, dans la mise au point d'un projet de loi, après de délicates négociations avec les représentants des intérêts concernés et de difficiles arbitrages avec les autres départements ministériels. Le premier ministre, il est vrai, insiste, dans le même temps, sur la nécessaire *« concertation »* avec les syndicats et les associations, mais sans reprendre la formule rocardienne de la *« société civile »*, à laquelle il n'a jamais prêté beaucoup de sens.

Le rappel de l'impartialité de l'Etat fait aussi partie des leitmotivs de tout nouveau pouvoir. Après l'actuel président de la République, en mai 1995, le nouveau premier ministre l'entonne à son tour en citant, comme M. Rocard, la Déclaration des droits de l'homme, qui proclame que les nominations ne peuvent prendre en compte que *« les talents et les compétences »*. Là encore, seule la démonstration par les faits permettra de vérifier si ce précepte est, pour une fois, respecté.

Le climat politique et les « affaires » conduisent M. Jospin à être, en revanche, beaucoup plus précis que ses prédécesseurs dans ses consignes sur le *« comportement »* des ministres et de leurs collaborateurs. *« Indiscutable sur le plan de la rigueur morale »*, un ministre doit démontrer une *« attention de chaque instant aux attentes et aux préoccupations de nos concitoyens »*. C'est là l'*« éthique »* dont M. Jospin s'est fait une image et dont l'oubli avait coûté cher aux socialistes, puis à la droite.

La particularité de la méthode Jospin est ailleurs. Dans un savant dosage de concertation et d'autorité, le premier ministre assure qu'il réunira les membres de son gouvernement *« pour débattre collégialement »*. Il rappelle l'importance du travail du conseil des ministres, alors même qu'il est présidé par le chef de l'Etat. Les ministres sont priés de résoudre entre eux, le plus souvent possible, les conflits qui pourraient surgir, mais, à chaque étape de l'élaboration des textes et dans la préparation de chaque décision importante, ils devront avertir Matignon.

LA RÈGLE DU SILENCE

Le cabinet du premier ministre coordonnera, en outre, la communication des membres du gouvernement, comme cela était le cas du temps de M. Balladur. Les ministres sont fermement invités, aussi, à faire preuve de solidarité et à une *« discrétion exemplaire »* sur les discussions dans les comités interministériels. L'époque est révolue où Pierre Mauroy, alors chef du gouvernement – dans un article titré « Gouverner autrement », publié dans *Le Monde* daté 19-20 avril 1992 – plaidait pour le droit des ministres de participer au débat public avant qu'une décision ne soit prise. La règle du silence vaut pour les ministres socialistes, mais aussi pour ceux des partis alliés au PS.

La cohabitation et l'existence d'une majorité composite à l'Assemblée nationale imposent une telle discipline. Comme l'ordonne l'article 21 de la Constitution, rarement respectée sur ce point, le premier ministre entend bien être celui qui *« dirige l'action du gouvernement »*.

Thierry Bréhier

Réflexion *par Lionel Portier*

Les socialismes entre l'Europe et l'Etat-nation

Suite de la première page

On est loin de la vision d'un Jacques Delors dont le Livre blanc de 1993 proposait de véritables actions communes pour faire jouer les possibilités du marché intérieur en faveur de l'emploi, et qui a regretté publiquement vendredi que la démarche britannique continue de privilégier la coopération sur l'intégration.

Lors de son intervention, Lionel Jospin a donné à Tony Blair une réplique presque caricaturale en ramenant sa défense de la solidarité à celle du modèle français du service public. Le premier ministre français, qui a exigé de ses collègues qu'ils prennent en compte dans la définition de leurs politiques, notamment concernant l'Union monétaire, les promesses qu'il a faites pendant sa campagne électorale, a interloqué une partie de l'assistance en se lançant dans une apologie en règle de l'Etat-nation *« Les Etats nationaux restent le cadre de référence, l'Etat national est le lieu de la démocratie (...), le cadre de la solidarité. Cela veut dire qu'on a des devoirs vis-à-vis des autres. Si on raisonne en termes de marché, de réseaux, on n'a pas ces devoirs. Les décisions y sont prises sans référence aux réalités nationales »*, a-t-il souligné lors du point de presse qu'il a tenu avant de quitter Malmö.

MM. Blair et Jospin se sont attirés, à la clôture des travaux, une réplique de Massimo D'Alema, l'homme-clé de la coalition de L'Olivier, qui gouverne actuellement en Italie. Appelant la gauche à se rassembler sous la bannière des socialistes pour assumer un rôle de guide en Europe, M. D'Alema a plaidé pour des changements radicaux, notamment sur le plan institutionnel, pour insuffler de la vie dans l'Union européenne, raisonner les craintes des gens et surmonter les égoïsmes nationaux. *« Il ne faut pas éveiller des illusions en donnant le sentiment qu'on peut se retrancher derrière les frontières nationales »*, a-t-il averti, en plaidant pour une Europe forte, capable de tenir sa place dans le monde. *« Après la victoire des socialistes en Grande-Bretagne et en France, si on devait voir l'Europe s'arrêter, ce serait une erreur historique »*, a-t-il encore ajouté.

ADAPTATION DU MODÈLE SOCIAL

Dans leurs différences, les partis socialistes se sont malgré tout entendus sur les termes d'une déclaration énonçant quelques lignes directrices pour leur action future. D'abord, ils confirment leur soutien à l'introduction d'une monnaie unique, comme prévu en 1999, *« selon les termes définis dans l'article 104 et ses subdivisions du traité de Maastricht »*. Ils souhaitent que le plus grand nombre possible d'États en fasse partie. La stabilité monétaire, de même que la coordination économique et sociale au niveau européen, doivent servir à la croissance et à l'emploi. Les socialistes estiment également nécessaire d'améliorer la qualité du travail en investissant davantage dans la recherche et l'éducation, en utilisant les nouvelles technologies, en rendant la vie professionnelle plus souple, en réaménageant le temps de travail avec l'accord des partenaires sociaux. *« Nous voulons promouvoir un nouveau modèle socio-économique (...) qui soit suffisamment souple pour consolider la position de l'Europe dans le monde, sans toutefois porter préjudice à nos normes sociales et environnementales »*, énonce la déclaration.

Entre le modèle blairiste, qui se réclame encore tout juste de la gauche, et la défense par Lionel Jospin du rôle de l'État dans l'organisation de la solidarité, les débats ont fait apparaître une volonté assez générale de préserver un modèle social européen basé sur la solidarité, mais en adaptant le fonctionnement de l'État-providence pour le rendre plus efficace et finançable dans un contexte mondial plus concurrentiel. Cette adaptation n'exclut pas des interventions étatiques, qui pourraient d'ailleurs être menées au niveau européen, à condition qu'elles soient soigneusement ciblées. Les propositions, contenues dans le livre blanc publié par la Commission européenne, en 1993, sous la présidence de Jacques Delors, de financer au niveau européen des travaux d'infrastructure, des actions en faveur de la recherche, de l'éducation, trouvent parmi les socialistes un écho favorable.

Mais l'heure n'est plus au « tout-État » et la défense du service public à la française ne fait pas recette à l'heure où la plupart des gouvernements de gauche cherchent précisément, là où cela n'a pas encore été suffisamment fait, comme en Autriche et en Italie, à dégager l'État des tâches qui ne paraissent plus lui incomber directement. L'heure est à la responsabilité de l'individu, a souligné le premier ministre danois, Poul Nyrup Rasmussen, en plaidant pour un nouveau modèle où chacun devra assumer, en échange d'une protection adéquate, ses devoirs vis-à-vis de la société.

« PARESSE MENTALE »

Comme Monika Wulf-Mathis, commissaire européen, ex-présidente du puissant syndicat allemand des services publics et des transports, qui a guerroyé dans les années 80 pour la semaine de 35 heures, Massimo D'Alema a plaidé pour une gauche capable de faire preuve d'imagination, de sortir d'une attitude défensive à l'égard des mutations de nos sociétés. *« Ces changements sont formidables, c'est l'occasion de changer la vie des gens, de trouver des emplois plus intéressants, mieux payés. Cela doit stimuler la gauche »*, a-t-il dit. Pour ce refondateur de l'ancien Parti communiste italien, *« il y a une crise au niveau des instruments que la gauche avait créés au cours des décennies précédentes. (...) Nous devons comprendre les problèmes et essayer de les résoudre. Il faut résister à la résignation, à la paresse mentale »*.

Henri de Bresson

RECTIFICATIF

VARIABILITÉ CLIMATIQUE

Une coquille a dénaturé partiellement le sens de la fin de l'entretien de Robert Kandel sur la variabilité du climat (*Le Monde* du 28 mai). Il fallait lire *« changement « anthropique »*, (c'est-à-dire d'origine humaine) et non « entropique » (relatif à l'entropie, qui définit l'état de désordre d'un système thermodynamique comme l'atmosphère).

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Helmut Kohl en difficulté

LE monde s'écroulerait-il autour de lui, Helmut Kohl ne changerait pas d'un iota son discours sur la monnaie unique : l'introduction de l'euro doit respecter et les critères de convergence et le calendrier. Malgré les difficultés qui s'accumulent, le chancelier s'en tient à ce langage visant à rassurer ses compatriotes sur sa fermeté et ses partenaires sur son engagement européen.

Sa situation devient pourtant de plus en plus difficile. A l'extérieur, le résultat des élections françaises risquent de remettre en cause les modalités arrêtées pour la marche vers l'union monétaire. La victoire de la gauche a tempéré l'admiration exprimée par Helmut Kohl à Jacques Chirac au lendemain de la dissolution.

Ce contre-temps intervient à un moment où la coalition composée des chrétiens-démocrates et des libéraux est elle-même fragilisée. Le ministre des finances, Theo Waigel s'est rendu célèbre par son interprétation stricte du traité de Maastricht : *« 3 % [de déficit public], ça veut dire 3000 % »*. Or il ne sait pas comment combler les trous qu'il découvre pratiquement tous les jours dans le budget de l'État. Il manquera cette année 10 milliards de deutschemarks (33 milliards de francs) dans les caisses publiques pour que l'Allemagne respecte le critère des 3 % de déficit par rapport au PNB. Les raisons en sont simples ; la croissance plus faible que prévu a réduit les rentrées fiscales et l'augmentation du chômage a fait exploser les dépenses sociales.

Le budget de 1998 paraît encore plus difficile à boucler. Ayant échoué à convaincre la Bundesbank qu'une réévaluation du stock d'or était une pratique parfaitement conforme à l'orthodoxie financière, le gouvernement de Bonn a dû chercher d'autres moyens. Pour 1997, il a renoncé à augmenter les impôts car les libéraux y sont totalement opposés. Aussi va-t-il couper dans les budgets sociaux et accélérer les privatisations, une voie exactement inverse de celle qu'annonce le nouveau gouvernement français. Pour l'année prochaine, si le ministre des finances n'exclut pas une hausse de certaines taxes, le gouvernement voudrait surtout mener à bien sa réforme fiscale, bloquée par l'opposition social-démocrate majoritaire à la Chambre des États. Mais cette réforme ne résoudra pas tous les problèmes ; en allégeant la pression fiscale, elle risque au contraire d'accroître les déficits publics.

1998 est en Allemagne une année électorale. Le renouvellement du Bundestag doit avoir lieu à l'automne, six mois après que la liste des premiers pays qualifiés pour l'euro aura été arrêtée. Déjà proclamé « chancelier de l'unité allemande », Helmut Kohl voudrait couronner sa vie politique par un titre de chancelier de l'unité européenne. Il aura de plus en plus de mal à convaincre ses compatriotes, dont l'hostilité à l'euro a tendance à se muer en euroscepticisme général.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs.
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La plus grande gare de Paris

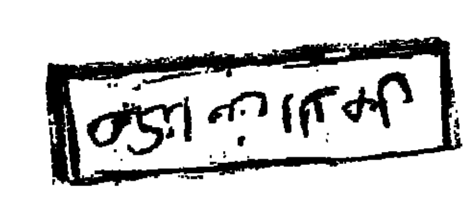
L'ESPLANADE des Invalides, que les tonalités disparates d'une fête foraine arrachent parfois à sa majestueuse torpeur, est aujourd'hui un des centres les plus tumultueux, les plus envahis de la capitale. Il a suffi, pour opérer cette métamorphose, que les trains cessent de rouler. L'esplanade est devenue la plus grande gare de Paris, la tête de ligne des trafics aérien et routier. Toutes les voitures réquisitionnées par le ministère des transports ou mises à la disposition du public par le syndicat des transporteurs routiers viennent prendre là des voyageurs pour les principales directions.

Les conducteurs pénètrent dans la gare des Invalides. Là, des ingénieurs du service routier enregistrent leur offre, leur indiquent un point de stationnement, en attendant de diriger sur leurs véhicules une clientèle qui ne manque pas. Parallèlement, il y a de nombreux cars venus de province, et qui repartent remplis de voyageurs.

Le spectacle ne manque ni de couleur ni d'imprévu. Des cars de luxe, étincelants et racés, aux longues lignes aérodynamiques, faits pour les riches touristes et les noces extasiées, y voisinent familièrement avec de simples camions bâchés affectés d'ordinaire au transport des marchandises.

Un camion de maraîcher démarre pour l'Auvergne, bourré de passagers silencieux, aux mines sombres, qui se demandent sans doute quand ils arriveront. Le chauffeur, un optimiste, les rassure : *« D'ici vingt-quatre heures, sauf imprévu... »* Un imprévu qui peut durer facilement deux jours.

(10 juin 1947.)



صكذا من الاهل

Paul Romer, professeur à l'université Stanford (Californie)

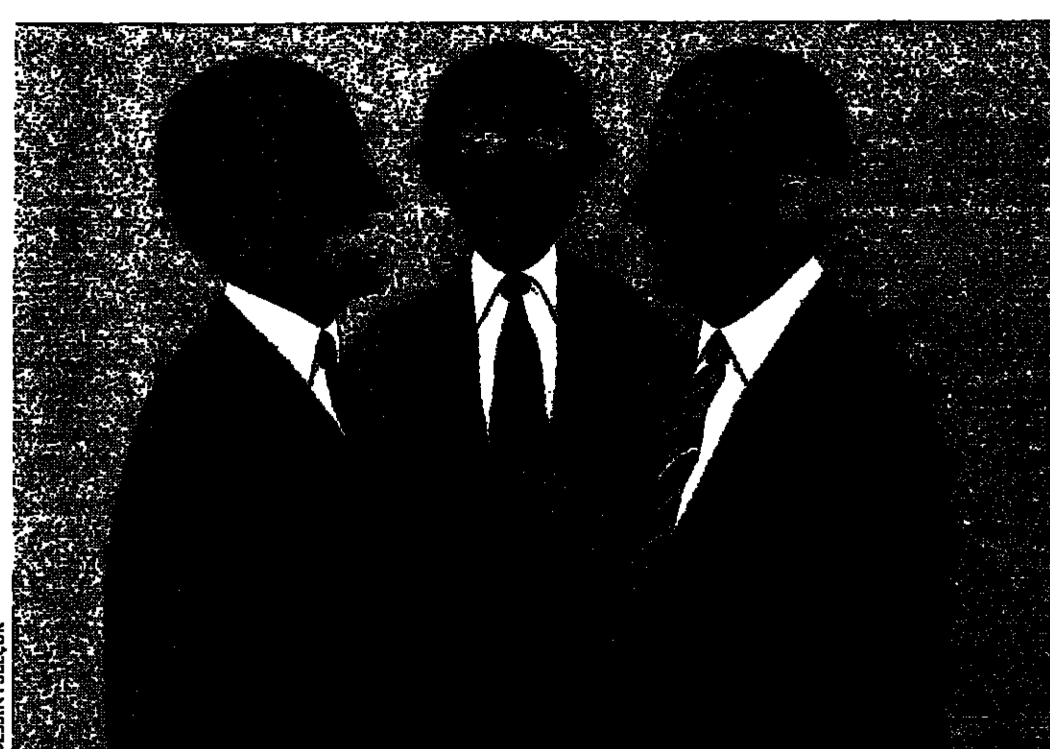
« Le truc, c'est d'apprendre à gérer le changement, à ne pas en avoir peur »

L'économiste américain veut convaincre qu'une « nouvelle croissance » est à l'œuvre dans le monde, qui nécessite un subtil mariage entre le marché et l'Etat

« Vous travaillez depuis quinze ans sur les différences entre l'économie d'aujourd'hui, celle de l'information, dont le savoir et la technologie sont le moteur, et l'économie classique, ou économie physique. Ces différences sont, selon vous, à l'origine d'une nouvelle forme de croissance. Qu'y a-t-il de nouveau ?

– Le savoir et les idées ont toujours été essentiels à l'activité économique. Ce qui est nouveau, c'est que la proportion de l'économie qui est consacrée à la production d'idées est en hausse constante. Cela implique une autre approche de la croissance.

» Aujourd'hui, on a réalisé que l'on pouvait appliquer les outils économiques à la production d'idées. Jusqu'ici, on disait : il est essentiel de continuer à trouver de nouvelles idées, de nouvelles recettes pour accommoder les ingrédients existants afin d'accroître leur valeur, mais on n'utilisait les outils économiques que pour l'étape de l'exécution des recettes : le capital humain, le capital physique, etc. Ce que je fais – avec d'autres –, c'est travailler sur l'étape antérieure : sur le pouvoir du monopole, sur la recherche publique, sur l'organisation de l'économie, dans le but de savoir comment accélérer le processus de découverte de nouvelles recettes. Le savoir alimente le savoir, c'est-à-dire que plus nous apprenons, plus nous sommes capables de découvrir de nouvelles choses. Et contrairement aux ressources physiques, le nombre de choses à découvrir est illimité.



DESSIN : SELÇUK

– Quels effets cela a-t-il sur l'économie ?

– L'économie physique est caractérisée par la loi des rendements décroissants, à cause de la rareté des matières premières. L'économie des idées, elle, entraîne des rendements croissants : développer un logiciel coûte cher en recherche, en essais, etc. Mais la production ne coûte presque rien ; le coût baisse à chaque unité, ce qui est une forme de rendement croissant.

– Comment l'industrie de la haute technologie vit-elle cette croissance ?

– S'il suffisait de fabriquer, toujours plus, la même chose pour avoir de la croissance, le monde n'aurait guère besoin de changer. Chaque entreprise ou magasin vendrait 10 % de plus tous les ans et personne ne ferait faillite. Mais ce n'est pas comme ça que cela se passe. Lorsque l'on découvre de nouvelles formules pour utiliser des ressources rares, cela implique des changements dans la manière dont nous travaillons : la croissance est toujours associée au changement. Or tout le monde aime la croissance, mais personne n'aime le changement. C'est le défi, je crois, auquel nous sommes tous confrontés aujourd'hui dans le monde.

» Prenez Digital Electronics. Voilà une entreprise qui a grandi très rapidement, qui a fait des milliards de dollars dans le secteur des micro-ordinateurs. Mais on a trouvé une méthode légèrement différente d'accommoder le silicone et le cuivre, les industries du software et du hardware se sont réorganisées, et Digital a dû licencier beaucoup de monde. Grâce à ces procédés, j'ai un outil informatique bien plus puissant aujourd'hui sur mon bureau. Mais cela veut dire que plein de gens ont perdu leur emploi chez Digital et chez IBM, et que d'autres gens ont trouvé un emploi chez Microsoft ou chez Intel. Et puis un jour quelqu'un viendra et prendra la place de Microsoft car, comme toutes les grandes institutions, Microsoft aura du mal à rester à la pointe du changement.

– L'un des signes de la vigueur de l'économie américaine est la facilité avec laquelle se créent les petites entreprises, les *start-ups*, en particulier dans la haute technologie. Quel rôle y jouent les idées ?

» C'est justement ce qui caractérise les *start-ups*. Un bon programmeur, quelqu'un qui a une bonne idée sur le moyen de construire un nouvel accès à Internet, par exemple, ou qui conçoit une nouvelle application d'un produit pharmaceutique, tous ces gens peuvent démarrer une entreprise avec beaucoup moins d'argent qu'il n'en fallait pour une usine sidérurgique ou automobile. Et le capital-risque est là pour ça.

» Ce qui est intéressant aussi, c'est le nombre de gens qui créent une *start-up* et échouent. En Europe, me dit-on, la faillite est quelque chose de honteux, qui vous marque à jamais. Ici, dans la Silicon Valley, la plupart des *start-ups* se cassent la figure mais personne ne vous regarde de travers : c'est presque un motif de fierté. Car les gens ici ont appris à vivre le changement. Ils changent d'emploi, d'entreprise ; les entreprises naissent et meurent. Quand l'entreprise meurt, les gens vont dans une autre. Ils savent qu'ils ont du talent, alors ils vont travailler ailleurs : que l'entreprise meure ou pas ne les inquiète pas vraiment. Vous créez une entreprise, vous embauchez, ça ne marche pas, vous licenciez ; les salariés vont travailler ailleurs et vous n'avez pas l'entreprise sur le dos pour le restant de vos jours. C'est une région où l'on a parfaitement assimilé l'idée selon laquelle croissance et changement vont de pair. Le truc, c'est d'apprendre à gérer le changement, à s'assurer contre le changement, mais ne pas en avoir peur ni le laisser vous paralyser.

– Vous pensez à l'Europe ?

– Oui, mais aussi à l'est des Etats-Unis, où l'on a un peu moins confiance dans l'avenir qu'en Californie. L'un des grands défis pour ces régions et pour l'Europe est de convaincre les gens que l'on peut surfer sur la crête de la vague, l'accompagner et, tous, en bénéficier. Mais cela demande du travail, comme pour un athlète, on ne peut pas se laisser aller.

– L'Etat a-t-il un rôle à jouer dans la production des idées comme moteur économique ?

– Absolument. Aux Etats-Unis, le département de la défense a décidé dans les années 50 qu'il voulait créer une discipline académique, la science informatique. Il est allé voir quelques universités, Berkeley, Stanford, Carnegie Mellon, le MIT... et y a financé l'effort de chercheurs et d'enseignants. Sans cela, ces gens, qui ont fini par créer l'Internet, se seraient mis aux maths ou à la physique. L'Etat a donc un rôle crucial à jouer en formant les générateurs d'idées du futur. Mais ce n'est là, malheureusement, qu'une pièce du puzzle. Il faut aussi avoir la ressource humaine, un secteur privé qui offre des débouchés et, dans le meilleur des cas, la possibilité de créer sa propre entreprise.

» Nous avons parlé du processus de créations de nouvelles entreprises comme l'une des forces de l'économie américaine. Elles donnent une grande souplesse au système : s'il s'avère subitement que la technologie prend la voie du World Wide Web, tout un tas de nouvelles entreprises peuvent aussitôt s'engager dans cette voie. Il y a cinq ans, personne ne pouvait prédire ce qui se passerait avec Internet ; même Microsoft s'est trompé, mais a pu redresser la barre. Avoir une multitude d'entreprises sur le marché assure une grande diversité.

» La recherche publique pèche souvent par manque de diversité. En France, par exemple, les pouvoirs publics ont regardé le Minitel et se sont dit : c'est là-dessus qu'il faut miser – et, à l'époque, c'était sans doute un très bon pari. Mais il est si difficile de prévoir en la matière qu'il aurait été plus sage de prendre cent paris différents pour pouvoir être présent sur celui qui réussirait. La bonne stratégie de recherche et développement est celle qui encourage la diversité. L'autre faiblesse du secteur public, c'est que, non content de mettre tous ses œufs dans le même panier, il s'y accroche parce qu'il y a investi tellement d'argent qu'il ne peut pas lâcher : nous appelons ça *« l'erreur Concorde »*. La loi du profit, elle, vous oblige à abandonner vos erreurs.

– Vous avez évoqué les succès de la croissance américaine. Elle a aussi des revers, comme les inégalités et la faible hausse de la productivité.

– La productivité est la grande énigme. Les statistiques disent que notre économie a ralenti depuis les années 70, mais le problème pourrait bien provenir des statistiques plutôt que de l'économie : de plus en plus d'indices nous disent que l'on ne mesure peut-être pas la croissance correctement, qu'elle pourrait être aussi forte que dans les années 50 et 60. Ce qui est indéniable, c'est que les inégalités se sont aggravées aux Etats-Unis et nous savons en partie pourquoi : le changement technologique profite aux gens les plus instruits, les mieux formés, mais handicape ceux qui ne le sont pas.

» L'un des défis de nos sociétés, c'est de continuer à élever le niveau d'éducation de manière à ce que tout le monde puisse bénéficier du changement technologique. On peut aussi, en formant un maximum de gens, faire en sorte que les non-instruits soient de moins en moins nombreux, afin de pouvoir augmenter leurs salaires. Au Japon et en Europe, le ralentissement de la croissance était prévisible, il est intervenu à mesure que ces pays rattrapent l'avance technologique des Etats-Unis. Chez nous, on avait coutume de dire que ce ralentissement dénotait un dysfonctionnement de l'économie, mais on est en train de s'apercevoir que c'est faux.

– Pourquoi ?

– Prenons l'exemple d'un magasin discount qui vend les chemises 20 % moins cher. Cette forme nouvelle de vente au détail permet aux gens à bas revenus de s'acheter des chemises qu'ils ne pouvaient s'offrir et donc d'améliorer leur niveau de vie, ou de consacrer une partie de leur revenu à autre chose qu'à des chemises. Or nos instruments statistiques continuent de mesurer le coût des chemises dans les magasins traditionnels. Nous avons surestimé la hausse des prix et sous-estimé celle du niveau de vie réel.

– Que répondez-vous à ceux qu'inquiète la mondialisation ?

– Il faut distinguer deux choses. D'abord, il faut convaincre les gens que l'avenir va apporter une amélioration du niveau de vie, comme cela s'est fait dans le passé. Aujourd'hui, aux Etats-Unis, même les plus pauvres vivent mieux qu'avant. Et, dans ce contexte, il faut convaincre les Européens et les Américains que le fait que les Chinois ou les Indiens soient plus riches ne leur portera pas préjudice. C'est là que la différence entre les ressources physiques finies et les idées est fondamentale : si notre richesse, aux Etats-Unis, provenait de notre bois ou de notre uranium, l'enrichissement des autres se ferait à notre détriment. Mais si nous avons des idées sur la façon de vendre des chemises moins chères, de faire de nouveaux médicaments, de la meilleure nourriture, des voitures qui polluent moins, alors le reste du monde peut utiliser ces idées sans que cela ne nous ôte quoi que ce soit. Nous pouvons même gagner de l'argent en vendant ce savoir. Et, un jour, les gens en Malaisie, en Chine et en Inde se mettront à inventer des batteries qui durent plus longtemps et de nouveaux médicaments, et cela profitera à tout le monde.

– Ça, c'est la vision optimiste. Y a-t-il une vision pessimiste ?

– Certains gouvernements européens ont fait des promesses qu'ils ne pourront pas tenir. Avec le rythme de croissance des années 50, 60 et 70, c'était facile. Or, même si l'avenir s'annonce meilleur, il ne le sera pas autant qu'on l'a promis. Accepter cela en Europe va être douloureux. Nous voulons tous des sociétés justes où chacun puisse vivre décemment, et il est important que nous y œuvrions, mais il faut être réaliste et promettre des choses qui sont à notre portée. Donc, à court terme, il va y avoir des heurts et des souffrances au moment d'équilibrer les budgets, de résoudre les questions des dépenses publiques ou de l'aide sociale. Ce que je crains, c'est que les gens mélangent tout : qu'ils associent aux idées, au savoir et à la mondialisation les douleurs du passage à l'euro ou à l'équilibre budgétaire. Ce serait dommage. »

Propos recueillis par Sylvie Kauffmann

« Le théoricien le plus influent des années 80 »

C'EST L'ÉCONOMISTE qui a remis la croissance à la mode, et ses travaux sur *« la théorie de la nouvelle croissance »*, qu'il a commencés voilà quinze ans, fascinent les Américains au point qu'inévitablement, son nom circule pour l'un des prochains prix Nobel de l'économie. A quarante et un ans, *Paul Romer est déjà qualifié par* l'un de ses éminents et très médiatiques collègues, Paul Krugman, du Massachusetts Institute of Technology (MIT), de *« théoricien le plus influent des années 80 »* et classé par *Time Magazine* parmi les personnalités les plus importantes de l'année.



PAUL ROMER

Fils de Roy Romer, gouverneur démocrate du Colorado, Paul Romer est passé par les universités les plus prestigieuses, Chicago, MIT, Berkeley. Il enseigne aujourd'hui à la Graduate School of Business de l'université Stanford, à Palo Alto (Californie), où il reçoit avec cette simplicité directe des Américains sous un tableau couvert de formules d'algèbre, dans un bureau donnant sur la verdure du campus. Il a un poste d'observation rêvé sur la Silicon Valley, laboratoire naturel dont le dynamisme et la capacité d'adaptation au changement ne cessent de l'émerveiller : *« J'ai sous les yeux*, dit-il, *l'économie du futur. »* La Silicon Valley le lui rend bien et apprécie son optimisme ; le magazine des fous du multimédia, *Wired*, a consacré un long article en 1996 à cet *« économiste de l'ère technologique »*, *« héros improbable »*, qui redonne ses lettres de noblesse à une profession tombée dans l'estime des Américains *« aussi bas que les météorologues, pour s'être aussi souvent trompée »*.

S. K.

Marceline Gabel, secrétaire générale de la grande cause nationale 1997 « Protection de l'enfance maltraitée »

« Il y a aujourd'hui un risque réel de psychose au sujet des affaires de pédophilie »

CETTE FEMME engagée dans la lutte contre la maltraitance craint que la polarisation sur les abus sexuels ne masque l'ensemble des mauvais traitements dont sont victimes les enfants.

« La révélation récente d'affaires de pédophilie a créé un électrochoc dans l'opinion. Leur nombre et leur ampleur donnent le sentiment d'une multiplication des affaires d'abus sexuels. Est-ce le cas ?

– Il est exact que les événements paraissent s'accélérer, et cela donne le sentiment qu'il y a de plus en plus d'affaires d'abus sexuels. Cela est faux pourtant. Il s'agit d'une mise au jour de faits qui étaient sérieusement cachés. Leur révélation n'a été rendue possible que par la conjonction de plusieurs éléments. D'abord, il y a eu le congrès de Stockholm sur l'exploitation sexuelle des enfants, en août 1996, où l'on a évoqué la situation des enfants du Sud-Est asiatique. Puis l'affaire Dutroux a montré que des pays occidentaux, la Belgique en particulier, étaient concernés. Ensuite seulement, les affaires ont été révélées en France. Nous sommes au début de ce processus, et cela n'est sans doute pas près de s'arrêter.

– N'y a-t-il pas un risque d'une psychose dans la population ?

– On peut comprendre qu'un sentiment de peur s'installe quand on découvre que le pédophile, c'est M. Tout-le-Monde, y compris quelqu'un de très établi dans sa ville ou son village. Mais l'émergence d'affaires d'abus sexuels sur les enfants comporte un risque réel de psychose dans le grand public et la mise en place d'une chasse aux sorcières.

» On assiste déjà au développement de telles attitudes. Des parents prennent des temps partiels pour accompagner leurs enfants à l'école. Des familles annulent leur réservation de colonie de vacances ou retirent leurs enfants des clubs de sport parce que l'on dit que c'est dans ces lieux que les pédophiles choisissent leurs victimes. Il serait dramatique de laisser se développer de telles attitudes. On risque de sombrer dans le modèle américain. Aux Etats-Unis, un adulte ne peut pas rester seul dans une pièce avec un enfant.

» Le danger est réel. On entend en France des associations ou des individus qui réclament le rétablissement de la peine de mort. D'autres demandent une castration physique pour les auteurs d'abus sexuels. Déjà, on envisage une « castration chimique », qui est en fait un traitement médical qui ne peut être mis en œuvre que dans certains cas très particuliers. Il faut faire attention aux termes que l'on emploie et rester vigilant. Pour éviter ces dérives, il faut montrer que l'on peut protéger les enfants, qu'il existe une place pour une responsabilité citoyenne et familiale sans tomber dans des excès qui, de toute façon, ne résoudront rien du tout. Car la violence et les pulsions sexuelles habiteront l'homme jusqu'au bout du monde.

» *Quand j'avais préparé*, en 1989, la première campagne sur les abus sexuels en France, j'étais parvenue à éviter ces dérives. Pourtant, l'émotion était alors à son comble puisque, durant l'été, cinq petites filles avaient été violées et assassinées. Mais, cette fois, le risque de dérapage est plus grand parce que les choses s'accélèrent et que l'on met en question des notables. Les agresseurs ne sont plus des marginaux, ce sont des gens qui ont des postes importants et qui ont été en quelque sorte protégés jusque-là. A Cosne-sur-Loire, le choc a concerné l'instituteur, pas les victimes.

– Quelle attitude prônez-vous pour éviter de tels dérapages ?

– D'abord, il est important que chacun prenne ses responsabilités. Après les premières affaires de pédophilie impliquant des enseignants, le ministre de l'éducation nationale a immédiatement publié une circulaire sur le signalement des mauvais traitements. Ce texte réglementaire était prêt depuis longtemps. Sa publication montre une évolution irréversible. Je crois que plus un seul enseignant mis en examen ne pourra, dès le lendemain, retourner dans sa classe ou dans une autre.

» Ensuite, dans le cadre de la grande cause nationale lancée cette année, il y a cette idée nouvelle et forte que la famille et l'environnement peuvent être des facteurs de protection des enfants. *« Si tout le monde bouge, ça bougera »*, tel est le slogan. Auparavant, la famille, le voisinage, le village intervenaient dans cette prévention. Puis les citoyens ont transféré cette charge aux professionnels. Les abus sexuels illustrent bien ce glissement puisque le programme de prévention se fait à l'école. Il faut dire aux familles qu'elles peuvent parler de la sexualité et des abus sexuels aux enfants, et leur apprendre à respecter leur corps et leurs émotions, les aider à se situer dans les générations de la famille. Alors, s'il arrive quelque chose à l'enfant, ce dernier pourra en parler naturellement. Et on ne se retrouvera pas avec trente ans de silence, comme ces familles de Cosne-sur-Loire où les enfants ont probablement dit des choses mais où les parents n'ont pas su décoder leurs messages.

» Enfin, il convient de replacer les abus sexuels dans la maltraitance en général. Il serait en effet dommage que la médiatisation des affaires de pédophilie masque les autres formes de maltraitance et empêche de les prévenir, car elles ont des conséquences tout aussi graves. »

Propos recueillis par Michèle Aulagnon



...onner un sens

Donner un sens au 1 % culturel

par Emmanuel Wallon

POUR sûr, il est urgent de rendre à l'Etat les moyens d'une action significative dans le domaine culturel. Tant pis si cela chagrine les marchés et même si cela désespère l'Académie. L'été dernier en Avignon et cette année jusqu'à la fin de la campagne électorale, les socialistes, Lionel Jospin en tête, ont appelé à Jacques Chirac sa promesse de porter les crédits du ministère de la culture à 1 % des dépenses de la nation, avec une rigueur telle qu'on n'imagine pas qu'ils se dérobent à la première difficulté. Ayant hissé le budget culturel de la ville de Strasbourg à un niveau inégalé en France, Catherine Trautmann aura certainement à cœur d'honorer cet engagement.

Ce fameux 1 %, seuil plus symbolique que physique, revendication formulée par la Fédération nationale des centres culturels communaux dès 1963, amplifiée par la gauche entière en 1969 et reprise ensuite avec insistance, doit s'entendre en dehors des crédits de l'architecture, des dotations des établissements autonomes comme l'INA (Institut national de l'audiovisuel) ou la Cité des sciences et de l'industrie, et de la production musicale de Radio-France, récemment rattachés.

Sans ces ajouts, à structure constante, les services du ministère ne comptent que pour 0,79 % des montants inscrits à la loi de finances de 1997, compte non tenu des restrictions survenues entretemps. Unissant leurs voix à celles des professionnels, les socialistes, les communistes et leurs alliés ont d'ailleurs réclamé le respect des votes de l'Assemblée, contre les coupes plus ou moins avouées et les gels dits provisoires que Matignon et Bercy ont imposés, depuis 1995 à un cabinet trop timide et à un ministre trop prudent pour sortir de leur réserve.

Outre des crédits, c'est donc une crédibilité qu'il s'agit de reconquérir. La fiabilité des engagements de la Rue de Valois, comme celle des directeurs régionaux des affaires culturelles (DRAC), a beaucoup souffert des retraits furtifs, des annulations sans préavis, des annonces sans suite, des conférences de presse inconsistantes qui ont tenu lieu de politique deux ans durant. Dans l'affaire de Châteauvallon, l'autorité du ministre a pâli devant celle d'un préfet partial.

L'effritement des priorités, le découpage des dispositifs en mesurettes et la dispersion des subventions sont devenus la règle. Le flou administratif et le flou financier n'ont rien d'artistique. Ce ne sont pas les rapports qui manquaient pour la « refondation » de cette administration, ni les propositions concrètes, ni même la légitimité populaire. Comme la commission Rigaud l'a montré à travers une enquête, une large majorité de Français accordent la première importance à l'effort public en faveur des arts et des savoirs, non pas en dépit des difficultés économiques mais justement en raison d'elles. Ce qui faisait défaut, c'était la volonté, ainsi qu'une qualité devenue fort rare en politique : le sens de la durée.

Les institutions culturelles, les compagnies artistiques sont si sensibles – humainement, économiquement – qu'un manque de désir peut les tuer. Dépendant de nombreuses tutelles, elles doivent consacrer une grande part de leur énergie à la quête de financements fuyants. Bon nombre de bibliothèques, de théâtres, de centres chorégraphiques, de scènes nationales et régionales, d'écoles d'art ou de musique, d'orchestres, de musées, de services d'action culturelle l'ont prouvé ces dernières années : ils sont prêts à s'engager à long terme sur des projets, sans concession aux modes ni à l'Audimat, mais aussi – pourquoi faire aller l'un sans l'autre ? – sur l'ambition de rencontrer les publics et d'éprouver leur sens critique. Ce que leurs responsables demandent pour redoubler d'efforts ? Des contrats en bonne et due forme, qui leur offrent des garanties de liberté en échange de véritables clauses de responsabilité.

Cette fragilité, mais aussi cette implication dans la cité, il faudra les ménager au moment de franchir une nouvelle étape de la décentralisation et de la déconcentration. A ceux qui craignent de nouveaux chambardements, on doit d'abord montrer l'effet vertueux d'une clarification des compétences, l'utilité de règles d'attribution et de procédures intelligibles. On voit mal comment l'actuel système de financements croisés, qui laisse en réalité une charge excessive aux communes, pourrait tenir sans un renfort des régions. Il serait normal qu'elles contribuent aux principaux organismes de formation et de diffusion, dès lors que leur rayonnement le justifie.

> La fiabilité des engagements de la Rue de Valois
> a beaucoup souffert des retraits furtifs,
> des annulations sans préavis,
> des annonces sans suite, des conférences
> de presse inconsistantes qui ont tenu lieu
> de politique deux ans durant

Mais l'Etat reste le principal garant du service public. Pour défendre la notion de risque artistique, les normes de qualité professionnelle et, surtout, l'impératif démocratique qui en constitue le socle, il ne peut se contenter d'exercer un magistère moral ou un contrôle technique. Il doit payer sa place dans les tours de table. Ces temps-ci, la perspective d'une déconcentration accrue du ministère a polarisé l'attention. D'aucuns y voient la chance d'un Etat plus proche des réalités. Les autres craignent l'arbitraire de préfets devenus des ministres au petit pied.

Tout dépendra de la façon dont l'échelon central tiendra le cap et fixera ses critères. Pour dépasser le débat technique, il faut, sans doute, porter le regard sur un problème autrement lancinant : le déséquilibre global des crédits entre Paris et les régions. C'est là que se situe le tabou, le consensus dur et muet, demain le scandale si l'on fait mine de l'ignorer. En francs « culturels » par habitant, Paris débourse nettement moins que la plupart des métropoles régionales, alors que l'Etat y dépense beaucoup plus. Moitié-moitié ? Le jugement de Salomon, rarement appliqué en vérité puisque la part accordée aux institutions de la capitale excède souvent 50 % des dépenses du ministère, ne saurait passer pour un principe d'aménagement du territoire. Pour éviter toute régression, la solution consiste à faire participer les contribuables parisiens – fiscalement épargnés mais privilégiés sur le plan culturel – soit à l'entretien de certains établissements d'Etat sis dans leurs murs, soit à un fonds national de solidarité (que la Française des jeux pourrait aussi alimenter). Les grands professionnels et les hauts commis de l'Etat contournent le sujet. Les élus de Paris, anciens et nouveaux, redoutent de l'aborder. N'est-il pas temps que le ministre de la culture s'adresse au pays tout entier ?

Les quartiers mal aimés des périphéries urbaines ont connu une dizaine de formules et de sigles, des visites officielles aussi nombreuses que rapides, des plans d'urgence et des opérations de charme. Ils réclament maintenant des dispositifs moins fugaces, des installations permanentes, des animateurs compétents, une forme de continuité dans la relation avec les pouvoirs publics. Parmi les 350 000 emplois publics et parapublics promis aux jeunes, combien permettront de renforcer le tissu associatif, d'encadrer les projets culturels locaux, de suivre les équipes artistiques dans l'exploration de leur temps et les équipements culturels à la découverte de leur environnement ?

D'une élue résolue à combattre le national-populisme, il est raisonnable d'espérer une attention plus marquée à ce qui se tente dans les institutions innovantes, mais aussi aux marches des scènes prestigieuses, dans les réseaux d'amateurs, à la croisée des circuits de la création artistique, de l'action culturelle et de l'instruction. D'un ex-ministre de l'éducation nationale, il est logique d'attendre qu'il implique tout son gouvernement dans l'application de la loi de 1988 sur les enseignements artistiques, l'aménagement des rythmes scolaires, l'ouverture des programmes aux disciplines de la sensibilité. Enfin, du chef de l'Etat, il est sain d'exiger qu'il facilite la mise en œuvre d'une priorité qu'il avait lui-même proclamée : préparer les jeunes à maîtriser les codes de l'image et de l'information, pour qu'ils acquièrent leur propre jugement et construisent leur propre existence.

***Emmanuel Wallon** est maître de conférences à l'université Paris-X.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Le plan social de Peugeot

Vous avez publié dans *Le Monde* daté du 4 juin un éditorial, page 25, « La faute de Peugeot », contenant au sujet de notre plan social des allégations contre lesquelles nous souhaitons réagir.

Plusieurs éléments doivent, en effet, être portés à la connaissance de vos lecteurs pour rétablir les faits dans leur exactitude. L'annonce d'un éventuel plan social chez Peugeot qui vous *« choque »* avait été faite depuis longtemps, puisque je l'avais moi-même évoqué, début mars, lors du Salon de Genève.

Devant une interprétation trop rapide de certains, j'ai précisé, le 17 avril dernier, en présentant les résultats 1996 du groupe, que les mesures d'ajustement structurel qui seraient proposées s'inscriraient dans le prolongement et dans le même esprit que les plans sociaux précédents, cela ne signifiant en aucune façon qu'il s'agirait du même nombre de suppressions d'emplois que dans le plan 1996-1997.

Je me permets de souligner, enfin, qu'il s'agit de mesures acceptées par notre personnel, basées uniquement sur le volontariat et sans aucun licenciement sec, et vous rappelle, par ailleurs, que notre groupe a recruté, en 1996, trois mille jeunes de moins de trente ans.

Le vrai problème, aujourd'hui, est de savoir si l'on souhaite conserver une industrie automobile française compétitive, à la veille de l'ouverture totale aux constructeurs japonais du marché automobile européen.

Dans la concurrence internationale exacerbée que le secteur automobile subit, c'est par une recherche permanente de maîtrise des coûts, de préparation de l'avenir et de conquête de nouveaux marchés que nous y parviendrons. C'est à ce prix que nous conserverons des emplois en France.

Jacques Calvet,
Paris

DISPARITIONS

Jacques Canetti

Le découvreur de Brassens et de Brel

LE PRODUCTEUR et directeur artistique Jacques Canetti est mort samedi 7 juin, à Suresnes (Hauts-de-Seine). Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Jacques Canetti savait découvrir avant tout le monde les vrais talents. Une intuition infaillible qui permit à Jacques Brel, Serge Gainsbourg, Jacques Higelin, Félix Leclerc, Raymond Devos, Georges Brassens et nombre de grands noms de la chanson française ou du music-hall de prendre leur envol. Frère du Prix Nobel de littérature Elias Canetti, *« il mériterait la même consécration dans le domaine de la chanson »*, déclare en lui rendant hommage Guy Béart, qui lui attribue une importance fondamentale dans le démarrage de sa carrière.

Né à Roustchouk, en Bulgarie, le 30 mai 1909, Jacques Canetti fait ses études à HEC, à Paris, puis entre dans le monde du disque en 1931, chez Polydor. Il persuade Marlene Dietrich de faire son premier disque en français, dirige les séances d'enregistrement du *Quatuor* de Ravel et de la *Suite lyrique* d'Alban Berg par le Quatuor Galimir. Mais c'est surtout le jazz qui le passionne alors. Il devient dans ce domaine le correspondant de l'hebdomadaire anglais *Melody Maker* et organise les premières tournées Jazz Hot dans les villes universitaires, faisant venir pour la première fois en France Louis Armstrong, Cab Calloway, Duke Ellington. Sa rencontre déterminante avec la chanson date de 1936, époque à laquelle il devient directeur artistique et anime un radio-crochet, « Le Music-hall des jeunes », à Radio-Cité.

Parmi les candidats qui vont se distinguer dans cette confrontation amicale figurent Agnès Capri, Charles Trenet, Edith Piaf, Lucienne Delyle. Autant de noms qui vont définitivement donner le goût de la chanson à Jacques Canetti et l'envie de s'engager passionnément pour elle. Pendant la seconde guerre mondiale, il part pour Alger, devient directeur des programmes de Radio-France Alger, met sur pied un théâtre de chansonniers avec Françoise Rosay et Pierre Dac qu'il fait tourner en Afrique du Nord.

LES TROIS-BAUDETS

A la Libération, il est nommé directeur artistique chez Polydor, puis crée, en 1947, le Théâtre des Trois Baudets, où une kyrielle de chanteurs et d'humoristes vont goûter aux premiers frissons du trac et des bravos. Un tremplin d'où s'élanceront Georges Brassens, Jacques Brel, Guy Béart, Serge Gainsbourg, Francis Lemarque, Félix Leclerc, Juliette Gréco, Fernand Raynaud, Francis Blanche... Une foule d'artistes, depuis lors entrés dans l'histoire de la chanson et du music-hall.

« Quand on fait l'inventaire des gens à qui il a ouvert la porte, c'est formidable », souligne Pierre Barouh, créateur du label Saravah. Tous les auteurs-compositeurs-interprètes qui vont donner à la chanson française ses lettres de noblesse à partir de 1950 passent par son cabaret. En 1951, il commence à constituer avec eux un catalogue de référence pour les disques Philips. Parallèlement, il fait tourner dans le monde de nombreux artistes, y compris ceux qu'il n'a pas lancés, tels Maurice Chevalier ou Yves Montand. En 1963, il fonde les Disques Canetti, enregistre sous ce label les premiers albums de Jeanne Moreau, Jacques Higelin, Simone Signoret et Serge Reggiani, qu'il persuade de venir à la chanson en interprétant Boris Vian. Si, pendant trente ans, il démontre une aptitude remarquable à détecter les talents en devenir (*« Il ne se trompait jamais »*, souligne Suzanne Langlois, à qui il donna sa chance quand elle avait douze ans), il semble avoir du mal à reconnaître les atouts de la nouvelle chanson française à partir des années 70. Toujours tenace quand il croyait en quelqu'un, ce dénicheur de talents *« qui ne prenait pas les artistes pour des produits »* (Cora Vaucaire) était aussi un homme gai, continuant volontiers à fréquenter le monde du spectacle et de la chanson. Ses souvenirs sont rassemblés dans un livre autobiographique paru en 1978 (*On cherche jeune homme aimant la musique*, Ed. Calmann-Lévy). Deux compilations récentes regroupent ses découvertes d'hier (*Premiers succès, vol. 1 (chanson) et vol. 2 (rire)*, distrib. Musidisc).

Ses obsèques auront lieu au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 13 juin, à 10 heures.

Patrick Labesse

Clémence Ramnoux

Une femme libre

AVEC Clémence Ramnoux, c'est une grande figure, méconnue, de la pensée française qui vient de disparaître, mardi 27 mai, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Cette femme inclassable, philosophe de formation, exploratrice de nouveaux champs du savoir, a laissé un souvenir marquant à ceux qui l'ont connue et, surtout, à ses élèves. Parmi eux, Luc Brisson, auteur de nombreux ouvrages consacrés à la philosophie et à la religion grecques, évoque avec émotion un dialogue et une amitié de près de trente ans avec cette femme de tête, qui sut toujours rester libre, dans sa pensée comme dans sa vie, et qui, plus que tout, respectait la liberté des autres.

Née en 1905 à Langeais (Indre-et-Loire), Clémence Ramnoux entre à l'Ecole normale supérieure en 1927. Elle y devient l'amie de Simone Pétrement, historienne du gnosticisme et irremplaçable biographe de Simone Weil, et de Simone Weil elle-même. Agrégée de philosophie en 1931, elle enseigne la philosophie au lycée jusqu'en 1958, date à laquelle elle rejoint l'Université, après avoir soutenu sa thèse de doctorat d'Etat. Professeur à l'université d'Alger de 1958 à 1963, elle enseigne ensuite à Poitiers (1963-1965), avant d'être nommée à Nanterre, où elle termine sa carrière de professeur.

Au commencement était Héraclite, Héraclite l'obscur, sujet de sa thèse principale publiée en 1959 : *Héraclite ou l'Homme entre les choses et les mots*. La thèse complémentaire, qui la fera connaître au-delà du cénacle des études présocratiques, porte sur *La Nuit et les Enfants de la Nuit* (1959), ouvrage dans lequel elle s'interroge sur le couple Jour-Nuit dans le culte, les théogonies chez les poètes, en particulier dans la *Théogonie* d'Hésiode. En partant de la pensée d'Héraclite, qui évolue en permanence parmi les contraires qui s'opposent tout en se conciliant dans une unité supérieure, Clémence Ramnoux montre le déclin d'une parole magico-religieuse, d'une sorte de *« sagesse inscrite en généalogies »*, qui se lit chez Hésiode. Du Chaos, de la Béance primordiale procéderaient deux mères antithétiques : Nuit et Terre ; Nuit, orientée vers le mal et mère d'une redoutable lignée de forces malveillantes, à commencer par le Sommeil et la Mort, n'en demeure pas moins la mère du Jour, tandis que Gaïa – la Terre – est aussi associée à la mort.

La diversité de ses approches et de ses centres d'intérêt – études grecques, philosophie, histoire des religions – porte la marque avouée de son maître Gaston Bachelard et de son ami Georges Dumézil. Avec la même méthode, elle donnera divers prolongements à son enquête sur les lignées des dieux dans *Mythologie ou la Famille olympienne*, en 1962 (un livre trop peu cité, mais qui a nourri la réflexion de bien des spécialistes de la mythologie grecque), tout en poursuivant son travail sur les présocratiques (*Etudes présocratiques*, 1970 et 1983 ; *Parménide et ses successeurs immédiats*, 1979).

Clémence Ramnoux excellait dans l'art de « passer les frontières ». Pluridisciplinaire avant l'heure, dans un esprit assez proche de celui de Foucault, elle a su mobiliser des disciplines comme la phénoménologie, l'histoire de la philosophie ancienne, la sociologie des religions, l'anthropologie, l'iconologie et, surtout, la psychanalyse.

D'une rare honnêteté, ce professeur discret et courageux a fait montre, dans des situations difficiles (de la guerre d'Algérie à Nanterre en mai 68), d'une fermeté d'esprit et d'une générosité qui ont laissé à ses proches l'image d'une femme peu ordinaire.

Il est difficile de mesurer sa postérité, tant l'œuvre est foisonnante et hors des sentiers battus. L'importance que Nicole Loraux lui accorde dans ses travaux en dit assez long sur la fécondité d'une œuvre que Paul Ricœur et Maurice Blanchot ont saluée en son temps.

Hélène Monsacré

■ **JACQUES SCHERER** est mort mercredi 4 juin, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Agrégé de lettres en 1936, il a enseigné à l'université de Nancy avant d'occuper la chaire d'histoire et technique du théâtre français à la Sorbonne. En 1950, il publie chez Nizet *La Dramaturgie classique en France*, ouvrage de référence toujours réédité. Souhaitant réconcilier travail universitaire et mise en scène, il crée en 1959, avec Raymond Lebègue, le premier institut d'études théâtrales. Jacques Scherer est en outre l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages portant principalement sur le théâtre des XVIIe et XVIIIe siècles, mais aussi sur toutes les formes d'art dramatique dans le monde. En marge de ce travail dans le domaine du théâtre, Jacques Scherer a soutenu en 1947 une thèse sur « L'Expression littéraire dans l'oeuvre de Mallarmé » et a édité les fragments du *Livre* de Mallarmé, chez Gallimard, en 1957 (repris et complété en 1978). Son dernier essai, *Dramaturgies du vrai-faux* (PUF), est paru en 1994.

■ **MAGDA GABOR**, sœur des actrices américaines Zsa Zsa et Eva Gabor – disparue en juillet 1995 –, est morte vendredi 6 juin à l'âge de soixante-dix-huit ans des suites d'une insuffisance rénale. Contrairement à ses sœurs, Madga n'avait fait que quelques apparitions à la télévision et au cinéma.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 6 juin est publié :

● **Justice** : un arrêté portant nomination du directeur du cabinet du garde des sceaux, ministre de la justice, Elisabeth Guigou. Il s'agit de Christian Vigouroux, conseiller d'Etat et président de l'Association des membres et anciens membres du Conseil d'Etat.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Gabrielle
et le **docteur Jean GORODICHE**
annoncent avec joie,

après

Raphaëlle,
deux ans et demi,

Pauline et **Charlotte,**
neuf mois,

chez **Natacha,**

et

Hélène,
un an,

chez **Gabrielle,**

la naissance de

Rebecca,

chez **Hélène.**

Un bouquet d'arrière-petites-filles.

108, quai Saint-Pierre,
13200 Arles.

Ondine et Jean-Loup BOMSEL,
Arlette et Michel ROMAND,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Zoé Belleville,

le 27 mai 1997, chez

Nicolas, Anaïs et Hector.

108, rue du Faubourg-du-Temple,
75011 Paris.

Décès

– Son épouse,
Son fils,
Sa belle-fille,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
font part du décès de

M. Pierre BOUVIER,

le 4 juin 1997, à Tours, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

27, rue Croix-Pasquier,
37100 Tours.
8, rue du Chemin-Vert,
75011 Paris.

– Les familles Husquin, Clavier, Sirockin, Lebaz, Barthel, Pinek, Causse, Promeyrat, Walter, Debonis, Spranghers, Beuzart, Baillieux, Laborne, Atger, Gardes, Lecoultre,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Hélène CLAVIER,
née HUSQUIN,
1912-1997,

survenu le 5 juin 1997.

« Mon âme bénit l'éternel
et n'oublie aucun
de ses bienfaits. »
Psaume 103.

Clavier-Pinek,
812, avenue du Père-Prévost,
34090 Montpellier.

Paul Henri Clavier,
26, rue de Reims,
67000 Strasbourg.

– M. Bernard Bachelier, directeur général,
Et le personnel du Cirad,
ont le regret de faire part du décès de

Jean-Marc DUBOIS,
ancien directeur
du département forestier du Cirad.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Saturnin, grande rue Charles-de-Gaulle, à Nogent-sur-Marne.

Ni fleurs ni couronnes.

Ils présentent leurs sincères condoléances à Mme Dubois et à ses enfants.

« Avec Celui que nous aimons
Nous avons cessé de parler
Et ce n'est pas le silence. »
(René Char).

Bruno HANOUN
est parti pour un pays qui n'existe pas (?) ou dont on ne sait rien (?).

Nous le retrouverons mardi 10 juin 1997, à 12 h 15, au funérarium du Père-Lachaise.

Entrée côté place Gambetta.

Familles Hanoun, Merand, Horreard,
Toutes ses amies,
Et tous ses amis.

– Mathieu Ruch,
son fils,
Olga Ruch,
sa mère,
Michèle Bouyssi-Ruch,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Gerhard RUCH,
survenu à Paris, le 28 mai 1997.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 10 juin, au cimetière de Schönau (Forêt-Noire).

– Jeanne et Jean-Paul Girardot,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
Ses arrière-petits-neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
Ses amis et ses voisins,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Suzanne LE BARS,
née RIOU,

survenue au domicile de ses enfants, le 7 juin 1997, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La messe sera célébrée en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, au Chesnay, le mardi 10 juin, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, avenue Debasseux,
78150 Le Chesnay.

– Bordeaux.

M. et Mme José-Luis Samaniego,
Patrick et Bertrand,
M. et Mme Roland Etienne,
Emanuelle et Véronique,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Inès MOFFRE,
née PINON,

survenu le 29 mai 1997, à Athènes.

Les obsèques ont été célébrées le 4 juin, en l'église Notre-Dame de Talence, dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Ecole française d'Athènes,
6, rue Didotou,
10680 Athènes.

– Meylan. Paris.

Annick et Jean-Pierre Auzimour,
Claude-Hélène Varloteaux,
ses enfants,
Philippe et Catherine, Anne,
Pierre et Chrystel, Hélène, Marc, Christine,
ses petits-enfants,
font part du décès de

M. René ROY,

survenu le 6 juin 1997, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu ce lundi 9 juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Victor à Meylan-le-Haut (Isère).

Condoléances sur registre.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M. et Mme Xavier Voillemot
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Voillemot
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Voillemot
et leurs enfants,
Mlle Christine Voillemot,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, de

Mme Jacques VOILLEMOT,
née Madeleine BION,

survenu le 6 juin 1997, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, à Paris-6e.

Condoléances

– Suite au rappel à Dieu de la très regrettée

Mme Marie LAHAM,

la famille recevra les condoléances au domicile de son fils, le docteur Edouard Laham, les samedi 22 et dimanche 23 juin, à partir de 15 heures.

1, rue Pajou,
75016 Paris.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le samedi 14 juin 1997, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (Hauts-de-Seine), chapelle Haute, boulevard Jean-Mermoz, à l'intention de

Mme Henri LAFUMA,

décédée le 27 mai.

Anniversaires de décès

– Oran. Colomb-Béchar. Viry-Châtillon.

Souvenez-vous de

Elie Daniel AMAR
1er avril 1921-10 juin 1992.

Conférences

– Conférence-débat : **« La peine de suivi médico-social » pour les délinquants sexuels.**

Vendredi 13 juin, à 20 h 15, à l'Ecole nationale de la magistrature, 8, rue Chanoinesse, 75004 Paris,

(organisée par Arapej Ile-de-France).

Soutenances de thèse

« L'art littéraire dans les miracles de Nostre Dame de Gautier de Coinci »
Thèse de doctorat nouveau régime soutenue par **Jean-Louis Benoît.**

Le jury sera composé de MM. les professeurs : Philippe Ménard (président), Michel Zink, Claude Thomasset, Gérard Gros, Bernard Guidot.

Sorbonne (Paris-IV), 14 juin, 14 heures, amphithéâtre Milne-Edwards.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● Séminaires

Luc Bachelot et Florence Begel : **« Rencontre philosophie-archéologie 3. De l'image à une esthétique générale ».**
12 et 26 juin, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jean-Marc Besse et Philippe Nys : **« Dispositifs spatiaux et théâtralisation des représentations : carte, jardin, paysage ».**
12, 19 et 26 juin, 18 heures-20 heures, salle 2, Ehess, 105, boulevard Raspail, Paris.

Richard Shusterman : **« L'art populaire : questions, théories, enjeux ».**
10 et 12 juin, 18 heures-20 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

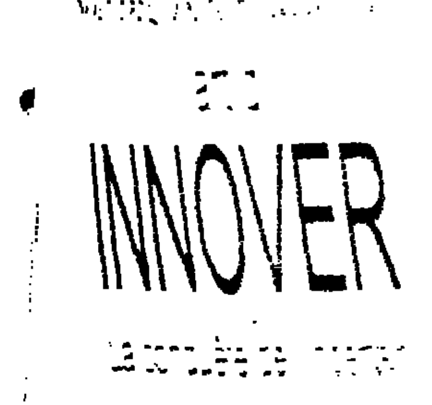
Dans le cadre du séminaire de B. Cassin, J.-F. Courtine et A. De Libera : **« Ce que les philosophes disent de leur langue »**, la conférence de Konstantin Sigov : *« L'hétéroglossie slave : Potebnya, Soloviev, Bakhtine »* sera disponible sur bande au Collège international de philosophie, 1, rue Descartes, à Paris, à partir du 16 juin.

Guy Lardreau : **« La mélancolie II ».**
14 juin, 14 h 30-16 h 30, salle Delacommune, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Catherine Audard : **« Citoyenneté et individualité morale. Enquête sur les concepts moraux de la démocratie ».**
13 juin, 18 heures-20 heures : Carol Gould, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Journée d'étude
● **Autour de l'œuvre de Bernard Groethuysen,**
sous la responsabilité de Nuccio Ordine, avec M. de Gandillac, J.-T. Desanti, R. Bodei, P. Michon et F. Savater.
16 juin, 9 h 15-19 heures, salle des commissions, la Sorbonne, 46, rue Saint-Jacques, Paris.
● **Le dialogue philosophique à l'âge classique,**
sous la responsabilité de Frédéric Cossutta et Pierre-François Moreau,
avec P.-F. Moreau, D. Maingueneau, J. Lagrée, F. Cossutta, F. Bruère, C. Giolito, C. Duflo.
14 juin, 9 h 30-18 h 30, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.





BOURSE Qu'est-ce qui distingue les meilleures entreprises du monde face à leurs concurrentes ? Selon la banque américaine Morgan Stanley, c'est tout simplement « l'avantage compétitif », arme redoutable à condition que les dirigeants sachent l'exploiter à l'échelle mondiale. ● LES GROUPES AMÉRICAINS sont les mieux rompus à cet exercice qui consiste à disposer de capitaux, de marchés et de marques très internationaux. Sur les quarante entreprises sélectionnées, vingt-trois sont américaines, dix européennes, trois japonaises et quatre sont originaires de pays émergents. ● CE PALMARÈS reflète aussi l'« avantage compétitif » de l'économie américaine dans son ensemble, et le fait que, selon les auteurs de cette étude, Wall Street dispose encore d'un potentiel de hausse. ● SGS-THOMSON, société franco-italienne, est la seule à défendre les couleurs de l'Hexagone.

L'Europe mal représentée parmi les quarante « meilleures » entreprises du monde

A partir des 2 000 principales sociétés des cinq continents, la banque Morgan Stanley a choisi les plus prometteuses pour l'investisseur. Ce palmarès récompense les valeurs les plus sûres et en majorité américaines

POURQUOI la « globalisation » chère aux patrons américains sert-elle aujourd'hui de mot d'ordre à toutes les grandes entreprises ? L'étude que la banque américaine Morgan Stanley vient de publier, sous le titre « The competitive edge » (l'avantage compétitif), apporte un éclairage à cette question. En passant au crible près de 2 000 groupes industriels et de services dans le monde, les 150 analystes de l'établissement ont identifié 238 compagnies bénéficiant d'un « avantage compétitif », avant de désigner les quarante « meilleures » vues sous l'angle de l'investisseur. C'est-à-dire en fonction de son potentiel d'appréciation en bourse.

Le degré de « globalisation » apparaît comme un critère décisif dans ce palmarès, à savoir : internationalisation des capitaux, des implantations et des marchés, taille mondiale, avance technologique, marques réputées sous toutes les latitudes. C'est pourquoi – difficile de s'en étonner – les Etats-Unis, inventeurs de l'entreprise multinationale, dominent le tableau. Et leur écrasante supériorité s'est encore renforcée depuis octobre 1996, date de publication de la première étude de ce genre par Morgan Stanley. Sur les quarante entreprises aujourd'hui sélectionnées, vingt-trois sont américaines, dix européennes, trois japonaises et quatre sont originaires de pays émergents.

Cette situation reflète bien sûr l'« *avantage compétitif* » de l'économie américaine dans son ensemble, et le fait que selon les auteurs de cette étude, Wall Street dipose encore d'un potentiel de hausse, tandis que les entreprises européennes sont en moins grand nombre. Conséquence, aux yeux des auteurs, des incertitudes sur la construction de l'Union monétaire et de la relative lenteur des restructurations en cours sur le Vieux continent. Mais, quel que soit le poids de leur environnement économique, c'est à leurs mérites propres que les entreprises américaines doivent leurs présence massive parmi les « quarante meilleures ». IBM, prototype de la multinationale américaine, n'y figure d'ailleurs pas. Ces groupes, estiment les analystes de Morgan Stanley, disposent d'avantages compétitifs suffisants pour ne pas être affectées par la hausse du dollar. Boeing, par exemple, est incontournable : l'européen Airbus n'aligne aucun concurrent face au B 747, son modèle le plus rentable.

AVANCE TECHNOLOGIQUE

La banque américaine salue aussi la supériorité d'un Intel, qui a su, grâce à son avance technologique, conquérir des positions commerciales tout aussi enviables, sans rival véritable, ou de Federal Express, qui a su établir une logistique sans faille. Elle souligne la valeur boursière que représente désormais la notoriété d'une marque que certains ont su façonner en véritables artistes : Coca-Cola bien sûr, mais aussi Sony, Procter and Gamble, ou encore Gillette.

De ce concert de louanges, qui finalement s'adresse à la qualité des dirigeants, seuls quelques groupes européens obtiennent des retombées. Le choix de Morgan Stanley est à vrai dire peu surprenant. Le groupe helvético-suédois Asea-Brown Boveri a été abondamment présenté comme un modèle de décentralisation du management, l'allemand BMW est sans conteste « la » réussite européenne du moment dans le secteur déprimé de l'automobile, et British Airways caracole devant ses voisines du vieux continent, grâce à une privatisation venue très tôt, et une stratégie systématique de réduction des coûts.

De ce paysage, quelques « nominés » du palmarès d'octobre 1996 ont disparu, tels Kodak et McDonald's, dont Morgan Stanley redoute une détérioration de la rentabilité, ou encore Disney, British Petroleum, Pfizer, DuPont et Singapore Arlines, qui seraient désormais à leur juste prix sur les marchés et ne disposent plus d'un potentiel important de hausse. Ils font ainsi place à Schlumberger ou à Time Warner.

Font leur apparition parmi les vedettes « *inattendues* » de l'étude le japonais Fuji, le britannique Grand Met, l'américain Manpower et le suisse Novartis, qui recueille ainsi les fruits d'une stratégie de concentration industrielle. Autant de nouveaux venus qui chassent l'allemand Hoechst, le japonais Shin-Etsu Chemical, ou le français Technip.

Non que ces entreprises soient devenues mauvaises. Mais dans la jungle des marchés boursiers, seuls survivent les plus forts. Morgan Stanley le proclame dans son étude : « *Nous continuons à penser que les compagnies qui peuvent conserver un avantage compétitif valent plus que leurs concurrentes plus faibles* ». Un dollar investi dans une telle société rapportera plus qu'ailleurs. Et l'actionnaire risque moins de perdre sa mise.

Eric Leser et Anne-Marie Rocco

SGS-Thomson récolte les fruits de sa différenciation

Qui aurait parié, à sa création en 1987, que SGS-Thomson serait classé, dix ans plus tard, dans les 40 meilleures firmes mondiales ? Le fabricant de semi-conducteurs, né de la fusion de certaines activités du français Thomson-CSF et de l'italien SGS, était déficitaire, sa taille faible, son outil industriel surdimensionné et redondant, et la structure de son actionnariat (un 50/50 entre groupes publics français et italien) inspirait peu confiance.

Restructurations et injection de fonds publics (2,5 milliards de francs en 1992) aidant, la firme a redressé la tête, faisant, fin 1994, son entrée en Bourse. Son succès tient surtout à son positionnement : elle a délaissé le marché à forts volumes, mais très cyclique, des mémoires DRAM, pour privilégier les composants développés spécifiquement pour différents secteurs ou clients, à plus fortes marges. En 1996, SGS-Thomson a été la seule firme, avec l'américaine Intel, à voir croître son activité, alors que l'ensemble du marché des semi-conducteurs plongeait. Le début d'année 1997 est plus difficile.

Dell et Gateway 2000 imposent la vente par correspondance d'ordinateurs personnels

MARDI 3 JUIN, les actions des fabricants américains d'ordinateurs personnels Dell Computer et Gateway 2000 ont été chahutées à la Bourse de New York, accusant un léger recul. Elles avaient déjà connu un repli fin mai. Ces baisses tiennent avant tout aux craintes des milieux financiers de voir se ralentir la croissance des achats d'ordinateurs par les entreprises aux Etats-Unis. Une perspective amplifiée par les récentes prévisions de tassement de résultats de sociétés comme Intel. Pour ce qui est des performances de Dell et Gateway 2000, les financiers n'ont pas vraiment de quoi se plaindre !

Fin mai, l'action Dell valait deux fois plus qu'un an plus tôt, sa capitalisation dépassant les 18 milliards de dollars (104 milliards de francs). Sur cette période, le constructeur d'Austin (Texas), créé en 1984, s'est hissé au quatrième rang mondial des fabricants de PC. Il revendique une hausse annuelle « *de plus de 40 %* » de ses ventes « *sur huit des neuf dernières années* ». Fin février 1997, terme de son dernier exercice, il affichait un chiffre d'affaires de 7,76 milliards de dollars (+ 47 %) et un bénéfice net de 518 millions de dollars (+ 91 %).

Le tableau n'est pas moins brillant pour Gateway 2000. Cette société, créée en 1985 à Sioux City (Dakota du Sud), a clos l'exercice 1996 sur un chiffre d'affaires de 5,03 milliards de dollars et sur un bénéfice net de 250 millions de dollars, contre respectivement 1,1 milliard et 70 millions cinq ans plus tôt. Elle est valorisée à 4,7 milliards de dollars en Bourse.

Présentés comme les valeurs montantes de l'informatique, les deux groupes ont un point commun : avoir bâti leur succès sur la vente sans intermédiaires, par correspondance et par téléphone. Leur réussite suscite des vocations. Compaq et IBM, respectivement premier et deuxième fabricant mondial de PC, ont récemment annoncé des initiatives visant à mettre en place des méthodes similaires. Les analystes considèrent qu'il faudra six mois à un an à Compaq et IBM pour négocier ce virage.

BAS PRIX ET STOCKS RÉDUITS

Si les deux premiers groupes mondiaux sont prêts à imiter ces deux pionniers, c'est que la vente directe procure deux avantages importants : l'absence d'intermédiaires et la fabrication de machines à la commande. Le premier élément est synonyme d'élimination des marges que prélèvent distributeurs et autres revendeurs ou intégrateurs. Il contribue à abaisser le prix de vente.

Le second élément est synonyme de stocks réduits (de composants, sous-ensembles et produits finis), donc de coûts d'exploitation plus faibles : Dell revendique douze jours de stocks seulement. Cela se traduit aussi par une plus grande réactivité : la mise sur le marché des dernières innovations techniques est quasi immédiate. De plus, lorsque les nouvelles générations de PC sont commercialisées, le fabricant ne se retrouve pas avec un stock de produits d'ancienne génération à écouler en procédant à des coupes dans les prix, donc en sacrifiant les marges.

Vente directe et fabrication à la commande supposent toutefois de bien anticiper les évolutions de la demande (pour passer les commandes de composants notamment), mais aussi de bien maîtriser les achats et l'approvisionnement. Que, sur l'un ou l'autre de ces deux sujets, le constructeur dérape, et il risque gros : les stocks de machines gonflent, des ventes sont perdues, mais les coûts d'exploitation ne peuvent être réajustés suffisamment rapidement. C'est ce qui s'est passé en 1992 chez Dell, qui a accusé des pertes.

Si Dell et Gateway 2000 devaient poursuivre leur croissance, ils ne tarderaient pas à supplanter Compaq et IBM. Avant d'en arriver là, certains analystes font valoir qu'il leur faudra élargir leurs marchés : Dell ne vend qu'aux entreprises et très peu aux particuliers, secteur qui a pourtant offert ces dernières années des taux de croissance très forts. A l'inverse, Gateway 2000 est présent auprès du grand public et n'a commencé que récemment à s'intéresser aux entreprises.

L'entrée récente de Dell sur le marché des serveurs suscite par ailleurs des interrogations. Certains experts considèrent qu'il faut passer par des intégrateurs pour vendre ces ordinateurs haut de gamme sur lesquels fonctionnent les programmes-clés d'une entreprise. « *Pourquoi prendre un risque en s'aventurant sur ce marché, qui réclame un haut niveau de service et de support ?* », s'interrogeait récemment le mensuel *Informatiques Magazine*. Dell a commencé à s'appuyer sur des partenaires pour ces serveurs, qui représentent 6 % de ses ventes d'ordinateurs.

Plus largement, certains analystes voient des limites à la vente directe elle-même. Ils relèvent que, dans les autres secteurs de l'économie, elle excède rarement 20 % d'un marché et qu'au-delà, pour continuer à croître, il faut diversifier et multiplier les partenariats. Dans le cas des PC, la vente directe représenterait 17 % du marché cette année. Le seuil est donc proche.

Philippe Le Cœur

Des multinationales « exemplaires »

Sur les quarante « meilleures » entreprises du monde, selon Morgan Stanley, vingt-trois sont considérées comme des vainqueurs « évidents » et dix-sept comme des gagnants « inattendus ».

● **Dans la première catégorie** figurent les groupes les plus efficaces du moment : **Asea Brown Boveri** (électromécanique, helvético-suédois), **Broken Hill Prop.** (mines et hydrocarbures, australien), **BMW** (automobile, allemand), **Boeing** (aéronautique et défense, américain), **British Airways** (transport aérien, britannique), **Caterpillar** (machines de chantier, américain), **Cisco** (informatique, américain), **Citicorp** (banque, américain), **Coca-Cola** (agroalimentaire, américain), **Emerson Electric** (équipements industriels, américain), **Federal Express** (messageries, américain), **General Electric** (finance, médias et construction électrique, américain), **General Re** (assurance, américain), **Gillette** (consommation, américain), **Intel** (microprocesseurs, américain), **Johnson and Johnson** (parapharmacie, amèricain), **Microsoft** (informatique, américain), **Procter & Gamble** (consommation, américain), **Samsung** (électronique, sud-coréen), **Schlumberger** (énergie, américain), **Sony** (électronique, japonais), **Time Warner** (médias, américain) et **Unilever** (consommation, anglo-néerlandais).

● **La liste des « inattendus »** regroupe des entreprises moins connues : **AES Corp** (production d'énergie, américain), **Asia Pulp and Paper** (papier, singapourien), **Avon** (cosmétiques, américain), **Coca-Cola Enterprises** (embouteillage, américain), **Dresser Industries** (énergie, américain), **Fuji** (photographie, japonais), **Grand Met** (agroalimentaire, britannique), **Manpower** (travail temporaire, américain), **Mattel** (jouets, américain), **Novartis** (pharmacie, suisse), **Pohang** (acier, sud-coréen), **Praxair** (chimie, américain), **Sandvik** (outillage, suédois), **Sealed Air** (emballage, américain), **SGS Thomson** (composants électroniques, franco-italien), **Swiss Re** (assurance, suisse) et **Tokyo Electron** (électronique, japonais).

La troisième tranche de privatisation du pétrolier italien ENI bientôt lancée

LE TRÉSOR italien a annoncé, samedi 7 juin, la mise en vente de 12,5 % de son capital à partir du 1er juillet. Il s'agira de la troisième tranche de privatisation du groupe pétrolier public italien. Un milliard d'actions seront mises sur le marché, mais l'Etat restera l'actionnaire majoritaire en conservant 54,6 % du capital. Le prix des actions offertes à l'offre publique de vente sera fixé le 21 juin. Lors des deux premières tranches de la privatisation en novembre 1995 et octobre 1996, le Trésor avait cédé sur le marché 31 % des ses parts pour environ 15 200 milliards de lires (51,3 milliards de francs).

L'ENI a terminé l'année 1996 avec un bénéfice net consolidé de 4 450 milliards de lires (14,5 milliards de francs), contre 4 327 milliards l'année précédente. Le chiffre d'affaires, réalisé essentiellement dans le pétrole et le gaz, a progressé de 1,3 % à 57 650 milliards de lires. Bien que les résultats du groupe aient été décevants au premier trimestre 1997, l'ENI a prévu un résultat en amélioration pour l'année entière.

DÉPÊCHES

■ **SNCF-AIR FRANCE : M. Jean-Claude Gayssot, le nouveau ministre** communiste de l'équipement, des transport et du logement, a indiqué, dimanche 8 juin, qu'il souhaitait reprendre la discussion et la concertation sur le dossier de la réforme de la SNCF ainsi que sur l'avenir de la compagnie Air France.

■ **JAPON : l'investissement étranger direct au Japon**, par tradition très faible, a doublé en valeur au cours de l'année fiscale échue fin mars, à la faveur de quelques grosses opérations, comme l'augmentation de la participation de Ford dans le constructeur automobile Mazda. Le montant des investissements consentis par les entreprises étrangères a bondi d'une année sur l'autre de 369,7 milliards de yens à 770,7 milliards de yens (36 milliards de francs), a annoncé, vendredi 6 juin, le ministère des finances. Le principal investisseur étranger reste les Etats-Unis, suivis par Singapour, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, la France se situant au dixième rang.

■ **DEUTSCHE TELEKOM : le ministre allemand des finances**, Theo Waigel, a déclaré, dimanche 8 juin, qu'un placement auprès de l'Institut de crédit pour la reconstruction (KfW) des actions détenues par l'Etat dans Deutsche Telekom (74 %) serait *« parfaitement approprié »*.

■ **RAFFINERIE AU VIETNAM : trois compagnies vietnamiennes se sont associées à une firme thaïlandaise** pour construire les infrastructures de la première raffinerie pétrolière du pays, a annoncé, dimanche 8 juin, la presse locale. L'investissement est estimé à 1,3 milliard de dollars, sur un site à la fois dépourvu d'infrastructures et éloigné des grands marchés de production et de consommation énergétiques.

■ **INDONÉSIE : un plan de restructuration du secteur bancaire public** est à l'étude, selon la presse locale. Il prévoirait plusieurs fusions parmi les sept banques publiques indonésiennes (Bank Negara Indonesia, Bank Rakyat Indonesia, Bank Dagang Negara, Bank Exim, Bank Bumi Daya, Bank Pembangunan Indonesia and Bank Tabungan Negara) pour donner naissance à quatre établissements, les banques les plus faibles se rapprochant des plus solides.

■ **BANKAMERICA : la troisième banque commerciale américaine** serait sur le point d'acheter une banque d'investissement, la firme Robertson Stephens, basée à San Francisco, pour un montant de 600 millions de dollars (3,5 milliards de francs), selon le *San Francisco Chronicle* du 7 juin. Robertson Stephens, qui emploie 500 personnes, se classe au treizième rang des émetteurs d'actions aux Etats-Unis.

La vente aux enchères de champs pétrolifères au Venezuela remporte un nouveau succès

Les offres des petites et moyennes compagnies, plus agressives, ont surpassé celles des majors

L'*apertura*, la politique d'ouverture aux investissements étrangers décidée au début de la décennie par le Venezuela, après vingt ans de nationalisation de l'industrie pétrolière, s'est concrétisée par une nouvelle mise aux enchères de champs d'hydrocarbures. Celle-ci a été un succès : le montant total des offres s'est élevé à 2,17 milliards de dollars. Seuls deux blocs n'ont pas trouvé preneur.

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Caracas a été la semaine dernière le théâtre d'une véritable ruée vers l'or noir, témoignant du succès de la politique d'ouverture aux investissements étrangers inaugurée par les autorités vénézuéliennes au début des années 90.

Luis Giusti, le patron de Petroleos de Venezuela SA (PDVSA), espérait récolter 1 milliard de dollars pour la « troisième ronde » d'adjudications de champs pétroliers qui s'est tenue dans un grand hôtel de Caracas. Au cinquième et dernier jour des enchères, Juan Szabo, le directeur de l'exploration et de la production de PDVSA, annonçait triomphalement que le montant des offres déposées par 91 compagnies, vénézuéliennes et étrangères, atteignait 2,171 milliards de dollars (12,5 milliards de francs). Seuls deux blocs n'ont pas trouvé preneur.

L'adjudication portait sur vingt champs « matures » ou « marginaux » dont l'exploitation, en déclin, peut être relancée par l'utilisation de techniques de récupération sophistiquées. Selon plusieurs experts, la production de ces blocs, actuellement de 67 000 barils par jour, pourrait être portée à plus de 500 000 barils/jour au cours des prochaines années.

Plusieurs représentants de grandes compagnies pétrolières internationales venus participer aux enchères comparaient le Venezuela à l'Arabie saoudite. Le souci d'être présent dans le pays qui dispose des plus importantes réserves d'or noir du monde occidental – 72 milliards de barils de réserves prouvées – et qui figure au premier rang des fournisseurs des Etats-Unis explique le montant inattendu de certaines enchères.

Cette « troisième ronde » a mis en évidence l'audace, voire l'agressivité, de petites et moyennes compagnies, dont les offres ont surpassé celles des « majors » qui dominaient sans partage le monde du pétrole il y a encore quelques années. Seuls trois blocs ont été acquis par des poids lourds de l'industrie, les américains Chevron, Phillips, ARCO et le norvégien Statoil.

Les deux compagnies françaises, Elf et Total, qui avaient obtenu des permis lors de précédentes adjudications, ont cette fois visé trop bas et n'ont rien obtenu

Les deux compagnies françaises, Elf et Total, qui avaient obtenu des permis lors de précédentes adjudications, ont cette fois visé trop bas et n'ont rien obtenu. Associée à la compagnie américaine Amoco, Total convoitait plusieurs blocs dans l'est du Venezuela. Le premier, Boqueron, considéré comme l'un des plus prometteurs, a été emporté par un consortium formé par Union Texas (Etats-Unis) et Preussag (Allemagne).

Le permis d'Onado est revenu à la Compania General de Combustibles-CGC (Argentine) et Carmanah (Canada), et Caracoles, un champ situé dans l'Etat d'Anzoategui, a été attribué à la Corporation pétrolière nationale chinoise (CNPC). La compagnie nationale chinoise, qui produit 2,8 millions de barils/jour en Chine et a des intérêts en Irak, au Soudan et en Thaïlande, a été très active lors des enchères vénézuéliennes, et a obtenu deux permis.

Découvert en 1914, symbole de l'industrie pétrolière vénézuélienne, le champ de Mene Grande, dans l'Etat occidental de Zulia, est revenu à la compagnie espagnole Repsol, qui a fait une offre de 330 millions de dollars, très supérieure aux 32 millions proposés par l'association Elf-YPF (Argentine).

L'autre grande surprise a été causée par la britannique Lasmo, qui a présenté l'offre la plus élevée des cinq journées d'enchères, 453 millions de dollars, pour le bloc Dacion, dont la production actuelle n'est que de 12 500 barils/jour. La compagnie a annoncé son intention d'investir 750 millions de dollars supplémentaires pour augmenter la production de Dacion à 90 000 barils/jour d'ici trois ou quatre ans.

Cinq des vingt permis étaient réservés aux investisseurs vénézuéliens et ont rapporté plus de 280 millions de dollars. Spécialisée dans l'agro-alimentaire et les boissons, la société Polar va se diversifier dans la production pétrolière après avoir remporté deux permis en association avec Inelectra et la compagnie américaine Atlantic Richfield Co. (ARCO.)

Montré du doigt comme le principal pays dépassant les quotas de production fixés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont il est membre fondateur, le Venezuela continue d'augmenter sa capacité de production. Selon une enquête réalisée par Bloomberg auprès de compagnies et d'analystes pétroliers, le Venezuela a produit en moyenne 3,17 millions de barils/jour le mois dernier, excédant de plus de 800 000 barils/jour son quota.

Selon les experts de PDVSA et des compagnies étrangères qui viennent de participer à la « troisième ronde », les dix-huit champs adjugés la semaine dernière pourraient augmenter la capacité de production vénézuélienne de 500 000 à 600 000 barils/jour dans les trois ou quatre ans qui viennent.

Anticipant une forte augmentation de la demande de pétrole dans les prochaines années, particulièrement aux Etats-Unis et au Brésil, le Venezuela entend doubler sa capacité de production pour arriver à 6,3 millions de barils/jour en 2006. Pour atteindre cet objectif, PDVSA prévoit d'investir 65 milliards de dollars en dix ans. Grâce à l'apertura, la politique d'ouverture aux investissements étrangers qui a mis fin à vingt ans de nationalisation totale de l'industrie pétrolière, les partenaires internationaux devraient apporter un peu plus du quart de cette somme.

Jean-Michel Caroit

Cinq syndicats appellent les postiers à faire grève

MÊME si La Poste ne fait pas partie de ses dossiers prioritaires, le nouveau gouvernement – et plus précisément Christian Pierret, secrétaire d'Etat en charge de l'industrie – va prochainement devoir se pencher sur l'avenir de cette entreprise publique.

L'appel à la grève lancé par les syndicats CFDT, CGT, CFTC, FO et SUD-PTT pour le mardi 10 juin, simultanément à la journée d'action de la Confédération européenne des syndicats, fera figure d'avertissement, même si, en privé, certains syndicalistes ne prévoient pas une très forte mobilisation.

Au départ les syndicats pensaient organiser une manifestation spécifique à Paris avant de rejoindre le cortège *« européen »*. Mais, officiellement pour des raisons de calendrier interne, Force ouvrière n'appelle plus les postiers à manifester mais se contente de les appeler à cesser le travail.

Conséquence : la CFDT, peu désireuse de se retrouver dans la rue aux côtés de la CGT et de SUD-PTT, a abandonné l'idée d'une manifestation spécifique. Les cédétistes ne devraient donc participer qu'au défilé européen. Conclusion : il n'y aura pas de manifestation des postiers à Paris.

Pour les syndicats, l'arrivée d'un gouvernement de gauche au pouvoir change la donne. Leur principale revendication porte sur les baisses constantes d'effectifs et sur le recours sans cesse accru à des contractuels. Fin mai, SUD-PTT a publié le contenu d'une note de la direction de la communication, en date du 20 février. Selon cette note, La Poste a employé en moyenne 317 214 personnes en 1996 (319 198 en 1995).

L'AVENIR DES 17 000 BUREAUX EN SUSPENS

Compte tenu des temps partiels, la force de travail, en équivalents temps plein, a été de 282 529 en 1996 contre 285 279 l'année précédente. *« Nous ne recommandons pas de faire apparaître un sous-total fonctionnaires et contractuels, car nous avons à communiquer sur le nombre de postiers, quel que soit leur statut »*, précise la note. Selon SUD, il y aurait à La Poste 62 000 contractuels qui représenteraient *« plus ou moins 30 000 équivalents temps plein »*.

Pour les syndicats, la situation de l'emploi pourrait néanmoins s'améliorer car La Poste devrait bénéficier d'une partie des 350 000 emplois que le gouvernement s'est engagé à créer dans le secteur public. Mais d'autres dossiers lourds sont en suspens, en particulier l'avenir des 17 000 bureaux de poste. Edouard Balladur avait décidé de n'en fermer aucun. Il est peu vraisemblable qu'un gouvernement de gauche revienne sur cette décision confirmée par Alain Juppé. Se pose désormais la question de l'utilisation optimale de ce réseau.

Frédéric Lemaître

Les entreprises moyennes sont les plus touchées par les faillites

À PREMIÈRE VUE, la situation semblerait s'améliorer pour les PME. Sur les cinq premiers mois de 1997, les défaillances d'entreprises se sont élevées à 26 969, selon les statistiques de la SFAC (Société française d'assurance-crédit). Comparé à la même période de 1996, le nombre de faillites d'entreprises est en recul de 4,5 %. *« Cette amélioration est un peu en trompe l'œil, compte tenu du faible nombre de sociétés créées ces dernières années. Cette crise de la création explique en grande partie la baisse de la mortalité »*, constate Philippe Chalmin, économiste à la SFAC.

Si les défaillances des très jeunes sociétés diminuent, les faillites des grosses PME, elles, se maintiennent à haut niveau. Depuis le début de l'année, 51 entreprises réalisant plus de 100 millions de chiffre d'affaires ont fait faillite. En 1996, elles étaient déjà 120 à avoir déposé leur bilan. Auparavant, leurs faillites ne dépassaient pas la centaine.

Cette hausse traduit le malaise grandissant des PME. A l'écart des courants porteurs de l'économie, comme le redressemment du dollar et la hausse des exportations, les PME, à l'inverse des grands groupes, continuent à subir les pesanteurs du marché intérieur et la faiblesse de la consommation. Souvent placées en situation de dépendance à l'égard de donneurs d'ordres, elles ne voient aussi aucun relâchement dans les contraintes qui leur sont imposées.

Autre phénomène, plus inquiétant : les PME travaillant dans des secteurs traditionnels – BTP, agro-alimentaire, textile – ne sont plus les seules touchées. Depuis le début de l'année, de grosses entreprises comme Interdiscount (distribution électronique), King Line computer (grossiste en matériel informatique), Akai (matériel électronique), GigaStorage (informatique), ont été mises en redressement judiciaire. Créées pour la plupart dans les années 80, ces sociétés, réalisant autour d'un milliard de chiffre d'affaires et employant plusieurs centaines de salariés chacune, étaient toutes sur des marchés supposés porteurs comme l'électronique ou l'informatique.

Est-ce une crise de croissance dans des secteurs en train de se restructurer ? Ou le signe d'un mal plus profond, ces entreprises ne parvenant pas à atteindre une taille critique face aux grands groupes ? Après avoir perdu une grande partie de sa base industrielle centenaire, la France est en train de voir disparaître une part de ses PME supposées incarner son avenir économique. C'est dans ces grosses PME, pourtant, que repose l'essentiel des emplois présents et futurs.

Martine Orange

صكنا من الأصل

e champs pétrolifères
e un nouveau succès

appellent les postiers à faire grève

entreprises moyennes
lus touchées par les faillites

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 9 JUIN
Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
−1,75 %
CAC 40 : 2671,66

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	990	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Renault (T.P.)	1645	[illegible]	− 1,51	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2165	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1323	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	—	[illegible]
Accor	879	[illegible]	− 0,45	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	172	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Air Liquide	941	[illegible]	− 1,70	[illegible]
Alcatel Alsthom	642	[illegible]	− 2,18	[illegible]
Axa	345,50	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Axime	676	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Bail Investis	791	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Bancaire (Cie)	687	[illegible]	− 1,01	[illegible]
Bazar Hot. Ville	597	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Bertrand Faure	290,90	[illegible]	− 1,34	[illegible]
BIC	905	[illegible]	− 1,65	[illegible]
BIS	490	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	228	[illegible]	− 2,54	[illegible]
Bollore Techno	727	[illegible]	− 0,96	[illegible]
Bongrain	2200	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Bouygues	519	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Bouygues Offs.	144	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Canal +	1042	[illegible]	− 2,01	[illegible]
Cap Gemini	341	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Carbone Lorraine	1280	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	3980	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Casino Guichard	287,70	[illegible]	− 1,35	[illegible]
Casino Guich.ADP	237,40	[illegible]	− 1,85	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	840	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
C.C.F.	242	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Cegid (Ly)	569	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Cerus Europ.Reun	30,85	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Cetelem	680	[illegible]	− 0,44	[illegible]
CGIP	1680	[illegible]	+ 1,19	[illegible]
Chargeurs	325	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Christian Dalloz	2295	[illegible]	− 1,52	[illegible]
Christian Dior	930	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	207,50	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Cipe France Ly #	740	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Clarins	737	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Club Mediterranee	439	[illegible]	—	[illegible]
Coflexip	342,60	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Colas	810	[illegible]	− 0,24	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,80	[illegible]	− 5,08	[illegible]
Comptoirs Mod.	2900	[illegible]	− 0,34	[illegible]
CPR	431,90	[illegible]	+ 2,52	[illegible]
Cred.Fon.France	66,30	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Credit Lyonnais CI	227	[illegible]	− 3,92	[illegible]
Credit National	314	[illegible]	− 1,81	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	221,30	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Damart	4560	[illegible]	—	[illegible]
Danone	936	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Dassault-Aviation	1071	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Dassault Electro	527	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Dassault Systemes	380	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
De Dietrich	250	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Degremont	440	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Deveaux(Ly)#	839	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,85	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Dexia France	565	[illegible]	− 3,18	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	119	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Dynaction	146	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Eaux (Gle des)	732	[illegible]	− 1,91	[illegible]
Eiffage	310	[illegible]	− 0,64	[illegible]
Elf Aquitaine	651	[illegible]	− 2,30	[illegible]
Eramet	290	[illegible]	—	[illegible]
Eridania Beghin	871	[illegible]	− 3,32	[illegible]
Essilor Intl	1595	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1468	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Esso	548	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Eurafrance	2380	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	9,05	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Europe 1	1198	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Eurotunnel	6,10	[illegible]	+ 4,09	[illegible]
Filipacchi Medias	1330	[illegible]	− 0,37	[illegible]
Fimalac SA	504	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Finextel	111,40	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Fives-Lille	440	[illegible]	− 1,81	[illegible]
Fromageries Bel	4390	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Galeries Lafayette	2250	[illegible]	− 0,71	[illegible]
GAN	119	[illegible]	− 1,26	[illegible]
Gascogne (B)	498,80	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Gaumont #	438,90	[illegible]	− 1,11	[illegible]
Gaz et Eaux	2495	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Geophysique	525	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
G.F.C.	546	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Groupe Andre S.A.	513	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	148	[illegible]	− 0,67	[illegible]
GTM-Entrepose	309	[illegible]	− 1,84	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sophia	223	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Spir Communication	455	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Strafor Facom	394	[illegible]	+ 2,79	[illegible]
Suez	286	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Synthelabo	713	[illegible]	+ 1,12	[illegible]
Technip	592	[illegible]	+ 1,18	[illegible]
Thomson-CSF	162,80	[illegible]	− 4,54	[illegible]
Total	564	[illegible]	− 1,41	[illegible]
UFB Locabail	521	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
UIF	425	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
UIS	203	[illegible]	− 0,09	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	% variation 31/12 (1)
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaal Reefs #	355	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Volkswagen A.G #	4080	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Volvo (act.B) #	157,50	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Western Deep #	163,60	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
Yamanouchi #	149,20	[illegible]	+ 3,21	[illegible]
Zambia Copper	13,30	[illegible]	− 1,50	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 9 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A	1176	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	1149	[illegible]
G.T.I (Transport) ◆	220	[illegible]
Immobail	145	[illegible]
Immobanque	647	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	504	[illegible]
Lucia ◆	51,40	[illegible]
Monoprix ◆	249	[illegible]
Metal Deploye ◆	405	[illegible]
Mors ◆	8,25	[illegible]
Navigation (Nle)	100,80	[illegible]
Optorg	350	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	320	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	884	[illegible]
Elyo	321,50	[illegible]
Finaxa	294	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1600	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1072	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	160	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	1457	[illegible]
Hotel Lutetia	266	[illegible]
Hotels Deauville ◆	580	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 9 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Girodet (Ly) #	29,85	[illegible]
GLM S.A.	280,20	[illegible]
Grandoptic.Photo #	854	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	204	[illegible]
Kindy #	150	[illegible]
Guerbet ■	228,10	[illegible]
Hermes Internat.1#	570	[illegible]
Hurel Dubois	565	[illegible]
ICBT Groupe #	229	[illegible]
Petit Boy # ◆	96,30	[illegible]
Phyto-Lierac #	440	[illegible]
Pochet	750	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	236	[illegible]
Radiall #	675	[illegible]
Robertet #	1275	[illegible]
Rouleau-Guichard	335	[illegible]
Securidev #	117	[illegible]
Smoby (Ly)#	620	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 9 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	39,70	[illegible]
Belvedere	795	[illegible]
BVRP	241	[illegible]
Coil	214	[illegible]
Electronique D2	850	[illegible]
FDM Pharma n.	230	[illegible]
Genset ◆	303	[illegible]
Guyanor action B ◆	19,50	[illegible]
High Co. ◆	139	[illegible]
Infonie	115	[illegible]
Joliez-Regol ◆	79,70	[illegible]
Mille Amis	110	[illegible]
Naturex	93	[illegible]
Oliitec	1340	[illegible]
Picogiga ◆	283	[illegible]
Proxidis	29,50	[illegible]
R21 Santé	290	[illegible]
Stelax	4,35	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 9 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	765	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	8,25	[illegible]
Générale Occidentale ◆	195	[illegible]
Mumm ◆	1100	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	141,10	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 6 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Crédit Mutuel FINANCE

Avenir Alizes	2318,77	[illegible]
CM Option Equilibre	258,25	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	156,83	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	916,01	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	135,93	[illegible]
Latitude D ◇	135,07	[illegible]
Oblitys D ◇	613,57	[illegible]
Plénitude D ◇	198,04	[illegible]
Poste Gestion C ◇	14831,16	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5249,03	[illegible]
Solstice D ◇	2370,68	[illegible]

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TENNIS Pour la première fois dans l'histoire du tennis, un Brésilien s'est imposé en finale d'un tournoi du Grand Chelem : Gustavo Kuerten a gagné, dimanche 8 juin, les Internationaux de France à Roland-Garros en battant les trois derniers champions, Thomas Muster en seizièmes de finale, Evgueni Kafelnikov en quarts de finale et Sergi Bruguera en finale. ● SEULS DEUX JOUEURS avant lui avaient réussi pareille performance sans être classés tête de série : Marcel Bernard (1946) et Mats Wilander (1982). ● CETTE PERFORMANCE devrait permettre au jeune Brésilien, qui avait débuté le tournoi à la 66e place mondiale, d'entrer dans les vingt premiers mondiaux. ● SURPRISE ÉGALEMENT dans le tournoi féminin, où la Croate Iva Majoli a dominé la Suissesse Martina Hingis, numéro un mondial, usée par son match contre Monica Seles et sa défaite en demi-finales du double.

Gustavo Kuerten, endiablé, danse autour de Sergi Bruguera

Deux joueurs avaient gagné les Internationaux sans être classés tête de série, Marcel Bernard et Mats Wilander. Au terme d'une quinzaine où il a battu les trois derniers champions de Roland-Garros, le jeune Brésilien sera le troisième dans ce cas

DIMANCHE 8 JUIN, sur le central de Roland-Garros, soufflait un bon vent. Un vent à faire craindre à Sergi Bruguera de ne pouvoir contrôler la balle. Un vent qui gênerait n'importe quel joueur de tennis. Surtout un grand joueur. Mais Gustavo « Guga » Kuerten n'est pas de ceux que le moindre détail contrariant dérègle. Pas une fois il n'a froncé ses sourcils broussailleux en signe d'agacement. *« Je vis sur une île très ventée* [à Florianopolis dans l'Etat de Santa Caterina, dans le Sud brésilien] », a-t-il déclaré après coup.

Le jeune homme a vingt ans et des cheveux longs châtain emmêlés, qu'il discipline d'un bandana ou d'une casquette vissée à l'envers. De la 66e place mondiale, il s'est offert un bond fulgurant dans le Top 20. Après une nette (6-3, 6-4, 6-2) et rapide (1 h 50) victoire sur l'Espagnol nº 19 mondial, souriant aux anges, il jette sa raquette sur son sac avec la satisfaction que procure le travail bien fait. La veille, Pelé lui a envoyé un fax d'encouragement. Dans la tribune des joueurs, aux côtés de ses proches, Rai, venu en guest star, est *« fier d'être brésilien »*.

Sa spontanéité et sa simplicité ont ravalé au rang de mauvais prétextes et de naïfs fétichismes la méticulosité et les manies de certains de ses pairs (tension de la raquette, limites du terrain qu'on se garde de fouler, etc.). « Guga » a gagné les Internationaux de France au débotté, sans être précédé du qualificatif de génie. Si Filip Dewulf, sa victime en demi-finale, était l'invité-surprise du dernier carré, avec son statut de qualifié et son rang de 122e mondial, « Guga », lui, a réellement conquis son titre. Il a déblayé de ses favoris un tableau mis à mal par la défaite au premier tour de Jim Courier, par l'inattendue déroute des stars espagnoles, par la gastro-entérite du numéro un mondial, Pete Sampras. Sans compter les forfaits en série qui avaient précédé le début du tournoi. Parmi ses souffre-douleur, les trois derniers vainqueurs de Roland-Garros dans le désordre : Thomas Muster au troisième tour (1995), Evgueni Kafelnikov en quarts de finale (1996) et Sergi Bruguera en finale (1993 et 1994). Sans compter le nº 20 mondial, l'Ukrainien Andreï Medvedev, à l'énorme potentiel, en huitièmes de finale.

UNE AISANCE NATURELLE

S'il ne s'attendait pas à son triomphe, « Guga » s'est prêté au jeu auquel le contraint sa nouvelle gloire avec une aisance plus naturelle que celle des meilleurs professionnels. Pour ne pas bousculer les repères habituels des médias, il a servi, sans malice, le cliché de la superstition. Obligeamment, il a dit avoir gardé la barbe naissante avec laquelle il a remporté le tournoi Challenger de Curitaba à la mi-mai. *« Dieu est peut-être brésilien »*, a-t-il aussi plaisanté après avoir remporté la demi-finale, avant de prétendre en riant *« avoir embrassé le filet deux fois avant la finale »* pour que les balles « let » (heurtant la bande du filet) lui soient favorables. Gustavo ne songe pas encore à s'agacer de ce fonctionnement convenu. Il ne disputait dimanche que son 49e match professionnel. Il n'avait connu la victoire qu'en tournois Satellite – le « sésame » du circuit – et Challenger – deuxième division de l'ATP Tour.

Il continue sincèrement, naïvement. Les 3 668 000 francs empochés ? *« Je vais les mettre sur un compte en banque*, dit-il. *J'ai tout ce dont j'ai besoin, j'utilise un peu la voiture de ma mère – une grosse Chevrolet du genre Jeep. Ma vie est parfaite, comme avant le tournoi. »* D'un coup, les chroniqueurs nostalgiques des sympathiques stars australiennes des années 60 rajeunissent. Ils croient retrouver l'atmosphère de l'époque des Rod Laver, Ken Rosewall et Lew Hoad : le temps où le tennis était une affaire confidentielle, une histoire de rivalités de court réglée entre gentlemen puis simplement, mais copieusement, célébrée à la bière.

Le monde amidonné du tennis ne songera pas à reprocher à Kuerten sa décontraction tant elle est balisée de bonnes manières. Comme celle de délester ses chaussures de la terre battue du central avant de fouler le tapis déroulé en son honneur. Ou celle de simuler une prosternation devant Bjorn Borg, six fois vainqueur à la Porte d'Auteuil (1974, 1975, 1978 à 1981), et chargé, avec Guillermo Vilas (vainqueur en 1977 et finaliste en 1975, 1978 et 1982), de lui décerner la Coupe des Mousquetaires. C'est juré, il honore tous les engagements pris préalablement, quand d'autres prétexteraient cette victoire pour modifier leur emploi du temps. Pour dédaigner le petit tournoi sur terre battue de Bologne, qui débutait lundi 9 juin, ou faire la nique à Wimbledon et à son gazon si ingrat avec les as de la terre battue (du 23 juin au 6 juillet).

Gustavo Kuerten répond favorablement et sans distinction à toutes les requêtes. Il n'a pas non plus le cœur de refouler les fans. Instinctivement, il a innové en apparaissant, dimanche, flanqué de son coach, Larri Passos, du capitaine de Coupe Davis, Paulo Cleto, et de Guillermo Vilas sur le perron d'une issue de secours, pour les saluer, sous le contrôle d'une bonne dizaine d'agents de sécurité imposés par l'organisation du tournoi. Maladroitement, il a débouché quelques bouteilles de champagne pour les associer à sa joie en les aspergeant, façon Grand Prix de formule 1.

SPORT DE RICHES

Le tennis avait besoin d'un « Guga ». Il ne se dérobe pas, comme s'il sentait confusément que son couronnement français suscite de grands espoirs pour le tennis brésilien et latino-américain en général. Ancien numéro un brésilien, à la retraite des raquettes depuis 1993, Casio Mota se prend à rêver : *« Le Brésil est resté un pays pauvre où le tennis est un sport de riches* (seulement 150 000 licenciés environ pour 165 millions d'habitants). *La victoire de Guga peut tout changer. Les jeunes qui jouent déjà vont comprendre qu'ils ont leurs chances, même sans les structures énormes qui existent dans d'autres pays comme les Etats-Unis ou la France ; les autres auront envie de s'y mettre. Peut-être verra-t-on enfin s'ouvrir des courts publics ? »*

Patricia Jolly



JEAN-YVES RUSZNIEWSKI/TEMPSPORT

Le troisième joueur non tête de série à remporter le tournoi de Roland-Garros



Justine Hénin championne juniors

Elle dit : *« C'est ma plus belle victoire pour le moment »*, mais Justine Hénin ne veut pas brûler les étapes : *« Je le dirai à chaque tournoi que je gagnerai. »* Dimanche 8 juin, cette Belge de quinze ans est devenue championne juniors des Internationaux de France de Roland-Garros en battant la joueuse du Zimbabwe Cara Black (4-6, 6-4, 6-4). Blondinette aux airs volontaires, Justine a ce dont manque le tennis féminin : un tennis d'attaque servi par un revers lifté immense et une couverture têtue à la volée. Promis, elle ne changera pas sa nature en rentrant sur le circuit professionnel. D'ailleurs, Justine ne veut pas y entrer avant deux ans. Car il y a les études, *« et c'est essentiel*, poursuit-elle. *En sports, je sais qu'il y a toujours un danger. Je pourrais être blessée »*. Bonne élève dans un collège de Mons, Justine Hénin avait un examen de géographie, lundi. Elle comptait en être dispensée.

LE PALMARÈS DES INTERNATIONAUX DE FRANCE

Finale simple messieurs
G. Kuerten (Bré.) b. S. Bruguera (Esp., nº 16) 6-3, 6-2, 6-4.

Finale simple dames
I. Majoli (Cro., nº 9) b. M. Hingis (Sui., nº 1) 6-4, 6-2.

Finale double messieurs
Y. Kafelnikov-D. Vacek (Rus.-Rép. tch., nº 4) b. T. Woodbridge-M. Woodforde (Aus., nº 1) 7-6 (14/12), 4-6, 6-3.

Finale double dames
G. Fernandez-N. Zvereva (E-U - Bié., nº 1) b. M. J. Fernandez-L. Raymond (E-U, nº 5) 6-2, 6-3.

Finale double mixte
R. Hiraki-M. Bhupathi (Jap.-Ind.) b. L. Raymond-P. Galbraith (E-U) 6-4, 6-1.

Finale juniors garçons
D. Elsner (All.) b. L. Horna (Par.) 6-4, 6-4.

Finale juniors filles
J. Henin (Bel.) b. C. Black (Zim.) 4-6, 6-4, 6-4.

Finale double juniors garçons
J. de Armas-L. Horna (Vén.-Par.) b. A. Di Pasquale-J. Jeanpierre (Fra.) 6-4, 2-6, 7-5.

Finale double juniors filles
C. Black-I. Selyutina (Zim.-Kaz.) b. M. Matevzic-K. Srebotnik (Slo.) 6-0, 5-7, 7-5.

Centenaire, le tournoi féminin résiste à la logique

LA CROATE Iva Majoli, dix-neuf ans, s'est donc imposée dans cette finale du centenaire en faisant un pied de nez à la logique. Son adversaire, la Suissesse Martina Hingis, seize ans et huit mois, était épuisée par la débauche d'efforts consentis pendant la quinzaine au sortir d'un mois de convalescence.

L'engrenage de cette défaite s'est enclenché jeudi, lors de la demi-finale épique contre Monica Seles. Devant la volonté de l'ancienne championne, la gamine a eu secrètement peur face à une joueuse qui non seulement lui résistait mais en plus l'attaquait. *« C'est la première fois que j'ai dû jouer en me défendant »*, a-t-elle avoué après avoir gagné l'une des rencontres les plus périlleuses de sa jeune carrière.

Après la frousse jeudi, la fatigue et le dépit vendredi. Avec Arantxa Sanchez-Vicario, Martina Hingis a disputé une demi-finale du double féminin contre Gigi Fernandez et Natasha Zvereva. La bagarre a duré deux heures et demie et s'est soldée par une défaite de dix jeux à huit au troisième set. Martina avait joué en pensant à la finale et la place de numéro un mondiale en double qu'elle pourrait ajouter à son palmarès. Elle a dû convenir qu'il ne lui suffisait pas de vouloir pour pouvoir. Samedi ne pouvait plus être qu'un jour sans pour la jeune prodige sans autres ressources.

Ainsi va le tournoi féminin, comme à son habitude, initiatique et capricieux. Roland-Garros rêvait d'une finale entre Martina Hingis et Steffi Graf. Il a eu une finale boiteuse qui avait le mérite d'être inédite au terme d'une quinzaine plus dense que les années précédentes.

Dépassé le duel des deux meilleures joueuses du monde en finale : les joueuses ont réservé des matches spectaculaires, parfois somptueux. Il y a eu le premier match de l'Américaine Venus Williams contre la Japonaise Naoko Sawamatsu. A quinze ans, la première faisait son apparition dans un tournoi du Grand Chelem, et la Japonaise, suffisamment expérimentée, ne s'est pas laissé intimider. Une partie pleine et audacieuse en trois sets. Quand Nathalie Tauziat bat Venus, c'est devant le public du central ravi.

Il y a encore les spectacles des invitées françaises : le beau match – perdu – d'Emilie Loit contre Conchita Martinez, l'élimination de Sabine Appelmans par Caroline Denhin au premier tour. Au premier tour, l'incroyable détermination de Nathalie Dechy face à Patricia Hy-Boulais finalement sapée, onze jeux à neuf dans le dernier set. La belle partie d'Amélie Mauresmo au deuxième tour devant Steffi Graf.

Et les autres. La frimousse et le jeu encore trop tendre d'Anna Kournikova, platement battue par Martina Hingis au troisième tour. Celle-ci avait été accrochée par une courageuse petite Italienne, Gloria Pizzichini, cœur et vaillance, au deuxième tour, en une rencontre éperdue d'émoi. Et pour une fois, tant d'autres. Pour les belles images, la fin de match épuisée d'Iva Majoli et de Ruxandra Dragomir, allongées dans leur amitié sur la terre battue devant un public chaviré d'émotion.

En des dizaines d'années, le tennis féminin a dû prouver sa légitimité. Il s'est imposé comme un sport à part entière dans les trois tournois anglo-saxons du Grand Chelem. Paris vient de découvrir qu'il ne fallait plus le comparer avec le tennis masculin. Les femmes frappent et servent plus fort qu'avant, sont sûrement mieux entraînées mais ne parviendront jamais au niveau brutal et endurant du tennis masculin.

Iva Majoli n'a pas fait de détail

Le salut de quelques anciennes championnes, un lâcher de ballons, et la finale du centenaire peut commencer. Martina Hingis y est attendue en vainqueur, mais c'est Iva Majoli qui prend le commandement des opérations. La Croate, très concentrée, blanchit les lignes de ses coups droits et trouve des angles impossibles avec son revers. Très vite, Martina Hingis est dépassée. De coups droits en revers gagnant, la numéro un mondiale galope et ne peut régler son jeu. Menée trois jeux à deux dans le deuxième set, elle s'absente aux toilettes pendant cinq bonnes minutes. Deux jeux plus tard, alors qu'Iva Majoli, au jeu toujours intransigeant, mène cinq jeux à deux, Martina se fait masser les cuisses. Peine perdue, un revers sort du court et Iva Majoli est championne de Roland-Garros.

Le malentendu est en train d'être dissipé. L'Association des joueuses professionnelles a accepté de protéger les jeunes. Les tournois sont interdits aux moins de quatorze ans ; dix seulement, par an, sont autorisés entre quatorze et seize ans ; treize entre seize et dix-huit ans...

Le tennis féminin découvrira toujours des gamines de quatorze ans, il offrira toujours des matches languides, des rencontres trop prédestinées. En même temps que le tournoi masculin a marché sur la tête, le tournoi des dames s'est offert cette révolution douloureuse, les pertes de Steffi Graf, Arantxa Sanchez-Vicario ou Conchita Martinez. A Paris, le 7 juin 1997, Iva Majoli lui a donné un renouveau, celui de la rébellion. Devant une Martina Hingis fatiguée, la Croate a joué le match de sa vie. Elle a réalisé ce que Arantxa Sanchez-Vicario ou Monica Seles n'avaient pas su faire aux tours précédents. Elle a refusé de tomber dans un piège tactique, dans une guerre des nerfs. Iva Majoli n'a fait que reculer le temps de la magnificence de Martina Hingis. Lundi 9 juin, la Suissesse est numéro un mondiale plus que jamais.

Bénédicte Mathieu

Jours de gloire pour une Croatie en pleine campagne électorale

ZAGREB et VUKOVAR
de notre envoyé spécial

« Jeu, set et match, Iva Majoli ! ». Une Zagréboise bat la numéro un du tennis mondial à Paris, Zagreb exulte. Le lendemain, dimanche 8 juin, loin des terres battues de Roland-Garros, le président Franjo Tudjman offre à la population une seconde raison d'être satisfaite : il arrive dans la ville détruite de Vukovar, *« symbole de la souffrance croate »*, à bord de son « train de la paix ». Cette fois, la guerre paraît finie. Les Serbes, qui avaient assiégé et conquis Vukovar en 1991, sont vaincus. Ils commencent à rendre la Slavonie orientale aux Croates. Le voyage de M. Tudjman déclenche un « ouf » de soulagement, la victoire d'Iva Majoli, des cris de joie, c'est la fin d'une époque en Croatie.

Le train présidentiel arrive dans une gare qui offre toujours le visage de la guerre. Nommé en 1990 puis élu en 1992 à la tête de l'Etat croate, le président va briguer, le 15 juin, un second mandat. L'arrivée du *« train de la paix »* à Vukovar n'est donc pas un hasard. M. Tudjman était déterminé à sceller la victoire finale avant l'échéance électorale. Il est venu accompagné d'un millier d'invités, des ministres, des officiers, des ambassadeurs, des prêtres, des Miss Croatie, des chanteuses, des sportifs. Chacun guette la cerise sur le gâteau. Iva Majoli sera-t-elle revenue de Paris pour partager ces heures de bonheur patriotique, à la gloire du vieux président nationaliste ?

Dans le train de la victoire, point d'Iva. On murmure que la nouvelle star de la raquette aurait peu apprécié d'être inscrite sans être consultée sur les listes de soutien au président. Car M. Tudjman mène une campagne électorale à son image, autoritaire. La télévision d'Etat est à son service exclusif, l'armée est priée de faire voler ses jets pendant les meetings, et peu de personnalités résistent à une invitation du chef de l'Etat.

CHAUD ET FROID

A Vukovar, Franjo Tudjman a, conformément à ses habitudes, soufflé le chaud et le froid. Il a appelé à *« la paix et la réconciliation »* pour satisfaire les diplomates. Puis il a affirmé qu'il était *« hors de question que 150 000 à 200 000 Serbes vivent à nouveau en Croatie »*. Devant des émissaires onusiens un peu nerveux, il a ajouté vouloir *« achever la réintégration pacifique de la Slavonie orientale sans forces étrangères »*. *« Nous n'avons plus besoin d'eux ! »*, s'est-il exclamé.

Puis le train croate est reparti. Embusqués le long des voies, des hommes ont jeté des cailloux dans les fenêtres, en brandissant le poing avec trois doigts levés, signe de reconnaissance des ultranationalistes serbes. Dans le train, les commandos de M. Tudjman, crânes rasés, vêtus de costumes civils pour l'occasion, masquaient à peine leur envie d'en découdre.

Vukovar, la ville fantôme, ravagée, reste serbe pour quelque temps encore. Franjo Tudjman est ravi d'avoir pu célébrer « sa » victoire, lui qui se présente en « Père de la nation », qui s'identifie au pays. A Zagreb, le soir, le journal *Vecernji List* affiche la photo d'une jeune femme souriante qui embrasse une coupe rutilante. Le titre, *« Iva, la reine de Roland-Garros »*, couvre la « une ». *« Je suis ravie de la victoire de Majoli*, dit une femme. *Le seul problème est que Tudjman va encore trouver un moyen de s'approprier ce succès. »*

Rémy Ourdan



Polémique autour des ballons du Mondial 1998

LE DISSIDENT chinois Bao Ge, trente-trois ans, récemment libéré du camp de Dafent (Jiangsu-Est), a déclaré à l'AFP, vendredi 6 juin, qu'il avait été contraint de cirer quinze heures par jour des ballons de football portant l'inscription *« France 1998 FIFA World Cup »* pour un salaire de 20 yuans (moins de 2,5 dollars) par mois. Une responsable du service des ventes de la Shanghai Zhiqiu Lianhe Co., qui fabrique ces ballons, a fait savoir que ces derniers étaient destinés à l'exportation vers la France pour être utilisés lors de la Coupe du monde 1998 ou y être vendus comme souvenirs. La Fédération international de football (FIFA) a démenti *« formellement et catégoriquement ces allégations dans la mesure où les ballons pour le Mondial 98 sont fabriqués par la société Adidas, qui n'a pas d'unité de fabrication en Chine »*. Selon la FIFA, il s'agirait d'un *« acte de piraterie et de contrefaçon comme il s'en produit régulièrement à l'approche d'une grande compétition »*.

RÉSULTATS

FOOTBALL

Mondial 98
Zone Europe
● Groupe 1
Danemark - Bosnie-Herzégovine 2-0
Classement : 1. Danemark, 13 pts ; 2. Grèce, 10 ; 3. Croatie, 9 ; 4. Bosnie-Herzégovine, 3 ; 5. Slovénie, 1.
● Groupe 2
Géorgie-Moldavie 2-0
Classement : 1. Italie, 16 pts ; 2. Angleterre, 15 ; 3. Pologne, 4 ; 4. Géorgie, 3 ; 5. Moldavie, 0.
● Groupe 3
Finlande-Azerbaïdjan 3-0
Hongrie-Norvège 1-1
Classement : 1. Norvège, 11 pts ; 2. Finlande, 7 ; 3. Hongrie, 7 ; 4. Suisse, 6 ; 5. Azerbaïdjan 3.
● Groupe 4
Estonie-Suède 2-3
Lettonie-Autriche 1-3
Belarus-Ecosse 0-1
Classement : 1. Ecosse, 17 pts ; 2. Autriche, 13 ; 3. Suède, 12 ; 4. Lettonie, 7 ; 5. Estonie, 4 ; 6. Bélarus, 4.
● Groupe 5
Bulgarie-Luxembourg 4-0
Russie-Israël 2-0
Classement : 1. Russie, 14 pts ; 2. Israël, 13 ; 3. Bulgarie, 12 ; 4. Chypre, 4 ; 5. Luxembourg, 0.
● Groupe 6
Espagne - République-Tchèque 1-0
Yougoslavie-Slovaquie 2-0
Iles Féroé-Malte 2-1
Classement : 1. Espagne, 20 pts ; 2. Yougoslavie, 19 ; 3. Slovaquie, 12 ; Iles Féroé, 6 ; République Tchèque 4 ; Malte 0.
● Groupe 7
Belgique - Saint-Marin 6-0
Classement : 1. Pays-Bas, 15 pts ; 2. Belgique, 15 ; 3. Turquie, 7 ; 4. Pays de Galles, 7 ; 5. Saint-Marin, 0.
● Groupe 8
Macédoine-Islande 1-0
Classement : 1. Roumanie, 18 pts ; 2. Macédoine, 13 ; 3. Eire, 10 ; 4. Lituanie, 9 ; 5. Islande, 2 ; 6. Liechtenstein, 0.
● Groupe 9
Ukraine-Allemagne 0-0
Portugal-Albanie 2-0
Classement : 1. Ukraine, 14 pts ; 2. Allemagne, 12 ; 3. Portugal, 12 ; 4. Irlande du Nord, 7 ; 5. Arménie, 5 ; 6. Albanie, 1.
Zone Afrique
● Groupe 1
Nigeria-Kenya 3-0
Guinée-Burkina Faso 3-1
Classement : 1. Nigeria, 13 pts ; 2. Guinée, 9 ; 3. Kenya, 7 ; 4. Burkina Faso, 0.
● Groupe 2
Liberia-Namibie 1-2
Egypte-Tunisie 0-0
Classement : 1. Tunisie, 13 pts ; 2. Egypte, 7 ; 3. Liberia, 4 ; 4. Namibie, 4.
● Groupe 4
Angola-Cameroun 1-1
Togo-Zimbabwe 2-1
Classement : 1. Cameroun, 11 pts ; 2. Angola, 9 ; 3. Zimbabwe, 4 ; 4. Togo, 3.
● Groupe 5
Maroc-Ghana 1-0
Gabon-Sierra Leone (reporté)
Classement : 1. Maroc, 13 pts ; 2. Ghana, 6 ; 3. Sierra Leone, 4 ; 4. Gabon, 1.
Zone Amsud
Uruguay-Colombie 1-1
Argentine-Pérou 2-0
Equateur-Chili 1-1
Venezuela-Bolivie 1-1
Classement : 1. Paraguay, 23 pts ; 2. Argentine, 19 ; 3. Colombie, 18 ; 4. Bolivie, 14 ; 5. Equateur, 14 ; 6. Uruguay, 14 : 7. Chili, 13 ; 8. Pérou, 13 ; 9. Venezuela, 2.
Zone Concacaf
Salvador-Mexique 0-1
Classement : 1. Mexique, 11 pts ; 2. Costa Rica, 7 ; 3. Etats-Unis, 5 ; Jamaïque, 5 ; 5. Canada, 5 ; 6. Salvador, 4.

MOTOCYCLISME

Grand Prix de France
● 125 cm³ : 1. V. Rossi (Ita., *Aprilia*) ; 2. T. Manako (Jap., *Honda*), à 2 s 961 ; 3. G. McCoy (Aus., *Aprilia*), à 12 s 462.
Classement du championnat du monde : 1. V. Rossi (Ita.), 120 pts ; 2. N. Ueda (Jap.), 99 ; 3. T. Manako (Jap.), 71.
● 250 cm³ : 1. T. Harada (Jap., *Aprilia*) ; 2. M. Biaggi (Ita., *Honda*), à 0 s 043 ; 3. R. Waldmann (All., *Honda*), à 0 s 224.
Classement du championnat du monde : 1. M. Biaggi (Ita.), 111 pts ; 2. R. Waldmann (All.), 98 ; 3. T. Harada (Jap.), 81 ; 4. O. Jacque (Fra.), 61.
● 500 cm³ : 1. M. Doohan (Aus., *Honda*) ; 2. C. Checa (Esp., *Honda*), à 4 s 292 ; 3. T. Okada (Jap., *Honda*), à 5 s 715.
Classement du championnat du monde : 1. M. Doohan (Aus.), 145 pts ; 2. A. Criville (Esp.), 102 ; 3. T. Okada (Jap.), 74.

En Angola, la Coupe du monde de football fait oublier la guerre

Malgré vingt ans de guerre civile, le pays n'a jamais abandonné l'organisation du championnat national et l'entretien d'une sélection qui reste en course pour le Mondial 1998

L'équipe d'Angola a fait match nul avec le Cameroun (1-1), dimanche 8 juin, à Luanda, dans le groupe 4 de la zone Afrique, qualificatif pour la Coupe du monde 1998. Les Angolais, deuxièmes de leur poule, doivent désormais escompter un faux pas du Cameroun, le 17 août, lors de la dernière journée, pour espérer se qualifier. Le parcours honorable de la formation nationale fait un peu oublier au pays les ravages de vingt ans de guerre civile. Les bons résultats sont notamment dus au retour dans l'effectif d'exilés évoluant au Portugal. Mais ils traduisent également la bonne tenue du football en Angola même. Le régime communiste a toujours trouvé intérêt à entretenir des équipes dépendant de l'armée, de la police ou d'entreprises d'Etat qui forment l'ossature du championnat.

LUANDA
de notre envoyé spécial

Luanda, paroisse Saint-Dominique. Coincé entre l'école et l'église, le « stade » n'est qu'une parcelle sablonneuse et bosselée, entourée de murs décrépis. Les lignes tracées à la chaux se voient à peine, emportées par la poussière de ce début de saison sèche. En guise de poteaux de corner, des bâtons surmontés de chiffons rouges élimés. C'est dans ce décor délabré qu'a lieu le choc du championnat angolais de deuxième division entre l'Inter de Luanda et Sécil Maritime, en tête de leur groupe.

FOOTBALL

Les acteurs n'en perdent pas pour autant leur prestance et leur professionnalisme. A 15 heures tapantes, comme prévu, les trois arbitres font leur apparition dans une tenue impeccable à laquelle la Fédération internationale (FIFA) ne trouverait rien à redire. Sous les vivats d'une foule de supporters agglutinés au bord des lignes de touche, les joueurs entrent superbement équipés, à l'unisson d'une organisation irréprochable malgré la précarité des lieux.

Dans un pays ruiné par vingt ans de guerre civile, le football angolais, à l'image de son championnat, détonne sur le délabrement ambiant par son bon fonctionnement et ses résultats. Deux ans et demi après la fin du conflit, le pays est entièrement à reconstruire et demeure divisé entre zones contrôlées par le gouvernement et territoires sous domination de l'ex-rébellion. Pourtant, l'équipe nationale, symbole de l'unité, réalise un parcours remarquable dans les qualifications pour la Coupe du monde 1998.

Les « antilopes noires », comme on les surnomme, disputent la première place de leur groupe au Cameroun, une des équipes phares du continent africain. Les Angolais ont arraché le nul (0-0) chez leurs rivaux et comptaient seulement deux points de retard sur leurs adversaires avant le match retour, dimanche 8 juin, à Luanda. Cette fois, ce sont les Camerounais qui ont tenu l'Angola en échec (1-1). Deux points séparent toujours les deux équipes et tout se jouera le 17 août lors de Togo-Angola et de Zimbabwe-Cameroun.

Les clubs, eux aussi, n'ont pas à rougir de leurs résultats face à leurs voisins africains. Le Primeiro de Agosto s'est ainsi qualifié pour la phase finale de la Ligue des champions locale en infligeant un sévère 5-0 aux Ivoiriens de l'Africa Sport d'Abidjan, une référence sur le continent. L'autre grand club angolais, le Petro de Luanda, disputera, lui, les quarts de finale de la Coupe d'Afrique.

Les bons résultats du football angolais s'expliquent en grande partie par le retour à la paix. C'est le cas du moins pour l'équipe nationale. *« Si la sélection angolaise réussit aussi bien, c'est parce que les joueurs qui évoluent dans le championnat portugais rejouent pour nous depuis la fin de la guerre civile »*, affirme Victor Barros, le secrétaire général de la fédération. Sur les onze titulaires du moment, sept sont inscrits dans le championnat du Portugal, l'ancienne puissance coloniale.

Les performances des clubs, elles, ne doivent rien à la présence d'une « légion étrangère ». Elles représentent, avant tout, le fruit de la richesse et de la rigueur du football angolais, un des mieux structurés en Afrique noire malgré les ravages de deux décennies de conflit interne. L'Angola fort de ses dix millions d'habitants, est l'un des rares pays de cette partie du continent africain à être capable d'organiser un championnat comportant deux divisions. La compétition, qui se déroule de février à novembre, oppose une trentaine d'équipes.

Les joueurs angolais sont des semi-professionnels, liés à leurs clubs par des contrats et pouvant gagner jusqu'à 1 000 dollars par mois, soit vingt fois le salaire moyen d'un fonctionnaire. Plusieurs clubs disposent d'écoles de football pour les plus jeunes, et les statuts rendent obligatoire l'existence d'équipes juniors et cadets pour les formations évoluant en première division. L'Angola est aussi à la pointe du continent pour le football féminin puisqu'il dispose dans ce domaine d'un championnat suffisamment fort pour être structuré, lui aussi, en deux divisions.

Cette situation paradoxale d'un football en pleine santé dans un pays qui sort ravagé d'une longue guerre civile ne serait pas possible sans la volonté politique et l'appui matériel du régime communiste en place à Luanda, qui y trouve son intérêt. *« Le sport a toujours été le seul divertissement offert à la population pour se distraire et le seul motif d'engouement pour la jeunesse »*, explique M. Barros. Voilà pourquoi le régime de Luanda a sponsorisé la plupart des équipes. Aujourd'hui encore, sur quatorze clubs de première division, onze appartiennent à l'armée, la police, des entreprises publiques ou des provinces.

Pour cause de concurrence du basket-ball – lui aussi très performant et populaire – mais surtout pour cause de misère, seuls les grands matches, comme cet Angola-Cameroun, remplissent les stades. L'équipe nationale, elle-même, n'est pas épargnée par les soucis matériels. Le stage de préparation effectué en Afrique du Sud avant la rencontre contre le Cameroun a été payé grâce à une avance sur la vente des billets, confiée à une société privée. Et quelques jours avant le match, la fédération ne disposait toujours pas de l'argent nécessaire pour payer les indemnités des joueurs.

Frédéric Chambon

Le Nigeria, le Maroc et la Tunisie qualifiés

Nigeria, Maroc et Tunisie : la zone Afrique a désigné les trois premiers pays à obtenir leur ticket pour la Coupe du monde 1998, hormis la France et le Brésil, qualifiés d'office. Le Nigeria (groupe 1) a dominé le Kenya (3-0), samedi 7 juin, à Lagos, et obtient la deuxième qualification de son histoire, après 1994. Le Maroc (groupe 5) a battu le Ghana (1-0), le même jour, à Casablanca, et jouera pour la quatrième fois une phase finale (1970, 1986, 1994). La Tunisie, auteur d'un match nul (0-0), dimanche, au Caire face à l'Egypte, se retrouve pour la deuxième fois de son histoire après 1978. A noter que le Nigeria et le Maroc sont entraînés par des Français, respectivement Philippe Troussier et Henri Michel. La Tunisie est dirigée par un Franco-Polonais, Henri Kasperczak (*Le Monde* du 29 avril). Reste vingt-sept places à pourvoir pour le Mondial 98.

Brésil-Italie, spectacles de choix

SQUADRA *Azzurra* ou Seleçao ? Calcio à l'italienne ou futebol do Brasil ? Que l'on choisisse l'un ou l'autre, une évidence s'impose : les face-à-face entre les deux sont, depuis près d'un demi-siècle, ce qui se fait de mieux sur la planète football. Le formidable festival offert dimanche 8 juin sur la pelouse du stade de Gerland par les hommes de Mario Zagallo et Cesare Maldini à l'occasion du Tournoi de France n'a fait que confirmer le talent exceptionnel de ces deux équipes qui, ce n'est pas un hasard, disputaient il y a trois ans la finale de la Coupe du monde dans la fournaise du Rose Bowl de Pasadena (Etats-Unis).

Dimanche soir, à Lyon, neuf joueurs ayant disputé cette finale tendue, très éprouvante pour les nerfs, étaient encore titulaires : Tafarel, Cafu, Mauro Silva, Dunga, Romario côté brésilien, Pagliuca, Albertini, Maldini et Dino Baggio pour la Squadra. Entre le 0-0 de Californie et les six buts de Lyon, il y avait aussi toute la différence entre un match à enjeu et un « amical ». Mais quelle que soit la compétition, les rencontres opposant deux pays ayant remporté sept Coupes du monde sur quinze ne laissent jamais indifférents. Cela faisait quarante-neuf ans que joueurs italiens et brésiliens ne s'étaient pas affrontés sur le sol français. A l'époque, le 16 juin 1938, l'affiche avait déjà fait tourner les têtes et chavirer les cœurs.

DU GRAND ART

Au Stade-Vélodrome de Marseille, en demi-finale de la troisième Coupe du monde de l'histoire, la Squadra l'avait emporté 2-1 grâce à des buts signés Colaussi et Meazza, Romeu ayant sauvé l'honneur d'une Seleçao bourrée de talents et victime d'un péché d'orgueil. Mais dans la mémoire collective de millions d'amateurs, c'est un autre Brésil-Italie qui reste inoubliable : celui de 1970 et du *Mundial* mexicain.

Cent huit mille spectateurs massés au Stade aztèque pour la finale, celle du sacre d'un certain Edson do Nascimento, plus connu sous le surnom de Pelé. Quatre buts à un pour les coéquipiers de Carlos Alberto à l'issue d'un spectacle grandiose. Comme cette détente stupéfiante de Pelé qui s'élève plus haut que les colosses italiens pour ouvrir le score. Ou comme cette merveille de passe « aveugle » du roi Pelé qui permet à Carlos Alberto de clôturer la marque. Du grand art. Et la victoire du football tourné vers l'offensive sur le *catenaccio* en vigueur à l'époque du côté italien.

Douze ans après Mexico, un nouveau Brésil-Italie va faire parler de lui en phase finale de Coupe du monde. Cette fois, sur la pelouse du stade Sarria à Barcelone, le talent offensif des Socrates, Falcao et Zico, trois joueurs qui feront les beaux jours de la Serie A italienne quelques mois plus tard, va se heurter au réalisme de la Squadra dirigée par Enzo Bearzot et de l'état de grâce de Paolo Rossi, auteur d'un triplé. L'Italie l'emporte 3-2 et sera sacrée championne du monde quelques jours plus tard. Une fois de plus, les talents exceptionnels présents sur la pelouse ont offert au monde entier un spectacle de choix.

« À L'ITALIENNE »

Le 17 juillet 1994, le talent n'a pas disparu mais la Seleçao de Carlos Alberto Parreira a troqué le foot-samba pour un réalisme défensif « à l'italienne ». Comme en face on ne change pas les bonnes habitudes, le spectacle est absent d'une finale tendue à l'extrême. Seule l'épreuve des tirs au but désignera le Brésil vainqueur. Mais la preuve est faite qu'Italiens et Brésiliens sont, avec les inévitables Allemands, toujours présents aux grands rendez-vous. A sa virtuosité technique, le Brésil a ajouté une présence physique impressionnante. En Italie, la frilosité des années 60 a laissé place à une attitude plus « ouverte ». Lorsque l'on possède des joueurs aussi créatifs que Paolo Maldini, Roberto Donadoni ou Roberto Baggio, autant laisser un minimum de liberté à ses troupes.

Dimanche 8 juin 1997 à Lyon, la Seleçao et la Squadra Azzurra ont donc offert un nouveau spectacle de premier ordre. Le réservoir de talents brésiliens en attaque semble décidément inépuisable. On connaissait Romario et Ronaldo, on a découvert un jeune prodige de dix-neuf ans, Denilson. Lors de cette folle soirée, tout ce que le football peut offrir de beau a été au rendez-vous : des buts, une multitude d'occasions nettes, des gestes défensifs haut de gamme, des prouesses techniques. Ce curieux Tournoi de France a paradoxalement déjà sacré l'Angleterre de Glenn Hoddle, mais dans un an, lorsque les choses sérieuses débuteront sur le sol français, Italiens et Brésiliens seront inévitablement au rendez-vous de la gloire.

Alain Constant

Six buts amicaux

● **7e** : Christian Vieri, lancé sur la gauche, par Demetrio Albertini, centre au deuxième poteau. Tête plongeante d'Alessandro Del Piero. Le gardien brésilien Taffarel est battu. **Italie 1-Brésil 0.**
● **24e** : coup-franc de Demetrio Albertini à trente mètres des buts brésiliens. Son tir est dévié de la tête par Aldair. **Italie 2-Brésil 0.**
● **35e** : corner de Roberto Carlos, qui « s'appuie » sur Romario et tire. Gianluca Pagliuca est pris à contre-pied par Attilio Lombardo, qui détourne la balle dans ses buts. **Italie 2-Brésil 1.**
● **62e** : Filippo Inzaghi entre dans la surface brésilienne, où Aldair le déséquilibre. Penalty. Alessandro Del Piero le transforme. **Italie 3-Brésil 1.**
● **71e** : Roberto Carlos sert Ronaldo, qui échappe à Fabio Cannavaro puis à Alessandro Costacurta, dribble Gianluca Pagliuca et marque. **Italie 3-Brésil 2.**
● **86e** : Romario, dans la surface, récupère un tir contré, évite Atilio Lombardo, Fabio Cannavaro et, enfin, Gianluca Pagliuca. **Italie 3-Brésil 3.**

Les Bleus déçoivent le public du Tournoi de France

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Il faut féliciter et remercier les supporteurs anglais. Au nom de la confrérie des débitants de boissons alcoolisés du centre-ville de Montpellier, mais également en celui des organisateurs du Tournoi de France, prélude au Mondial 1998. En effet, n'était la douce folie de ces centaines d'Anglais qui avaient envahi les terrasses de la place de la Comédie, samedi 7 juin, rien ne permettait d'imaginer qu'une grande partie de football, un France-Angleterre certes amical, était sur le point d'être jouée dans le coin. *« France 98. Une grande fête, ça se prépare »*, proclament, en vain, les affiches annonçant l'événement.

Pour 400 livres sterling, quelques-uns de ces fans anglais sont sur le pont depuis le 30 mai, date du match Pologne-Angleterre, rencontre qualificative pour la Coupe du monde. Paradoxalement, ce sont donc ces « fous de foot », ceux-là mêmes qui avaient été la honte de l'Europe sportive à la triste époque du hooliganisme, qui ont sorti l'étape héraultaise de l'épreuve de la torpeur.

Scandés par un millier de personnes, les *« Football's comin'home »* et les *« Rule Britannia »* résonnaient souvent plus fort que les pâles encouragements adressés aux Bleus. Car pour les supporteurs français, ce tournoi semble relever du superflu. Aux yeux du public, il s'apparente à une série de matches en trop, disputés par des héros épuisés – *« J'espère que je ne jouerai pas contre l'Angleterre »*, avait avoué sans détour Zinedine Zidane après le match d'ouverture contre le Brésil.

De fait, les matches de l'équipe de France se déroulent devant des publics apparemment blasés. Ainsi, à l'heure du coup d'envoi de France-Angleterre, le stade rénové de La Mosson n'était rempli qu'aux deux tiers (23 000 spectateurs environ). Cette mauvaise surprise venait confirmer les inquiétudes exprimées la veille par le libero français, Laurent Blanc : *« Je me pose quelques questions. Sait-on vendre le football dans notre pays ? Le public français est-il vraiment concerné par la Coupe du monde ? »*

Ces états d'âme, les joueurs de Glenn Hoddle ne les connaissent pas. Les Anglais sont fatigués, eux aussi. Ils avaient même été nombreux à dénoncer à l'avance la participation au tournoi. Au mois de mai, il n'y avait guère que Paul Gascoigne, en quête de rachat, à réclamer une sélection : lui qui fuie habituellement la presse était apparu le torse nu triomphant à la « une » des tabloïds anglais, afin de démontrer qu'il avait retrouvé un semblant de forme. Mais puisqu'il fallait bien honorer la parole donnée, les joueurs anglais ont finalement traversé la Manche sans arrière-pensées.

« Notre engagement à 100 % montre l'importance que nous accordons à cet événement », assure le milieu de terrain Graham Le Saux. *« C'est bon pour la confiance du groupe »*, ajoute Alan Shearer. Le but qu'il a inscrit à cinq minutes de la fin sur un ballon relâché par Fabien Barthez a donné la victoire (1-0) à l'Angleterre et lui a offert la première place du tournoi. Toujours inefficace en attaque, l'équipe de France d'Aimé Jacquet reste, elle, en proie aux mêmes doutes. Son public aussi.

Eric Collier

Avec Karl Malone, les Utah Jazz tiennent tête aux Chicago Bulls

Grâce à leur joueur-vedette, les basketteurs de Salt Lake City ont égalisé 2 matches partout en finale du championnat professionnel américain

Les Utah Jazz ont remporté, dimanche 8 juin, dans leur salle du Delta Center de Salt Lake City (Utah), leur deuxième victoire consécutive (78-73) face aux Chicago Bulls pour revenir à 2-2 en finale du championnat américain de basket-ball professionnel (NBA) qui se dispute en sept rencontres. Cette partie a été dominée par la grande vedette de l'équipe, Karl Malone, trente-trois ans, membre des Dream Teams des Jeux Olympiques de Barcelone (1992) et Atlanta (1996), auteur de vingt-trois points et de dix rebonds, tandis que Michael Jordan, dans un mauvais jour, n'a pas su transcender les Bulls. Les deux formations devaient s'affronter mercredi 11 juin, à Salt Lake City, avant de disputer les deux derniers matches à Chicago, vendredi 13 et dimanche 15 juin.

A VINGT ANS, Karl Malone ignorait encore que l'Utah n'était pas une ville, mais un Etat, et que son équipe de basket, les Jazz, habitait quelque part dans un faubourg de Salt Lake City. A bientôt trente-quatre ans, il ne jure plus que par ce coin de terre gelé tout l'hiver et pelé au printemps, posé comme une injure au bon sens entre les premières pentes des Rocheuses et le désert du Nevada. Arrivé sans envie un matin du mois de juin 1985, il n'en est plus jamais parti. Et il ne le fera pas, dit-il souvent dans un sourire, même sous la torture.

BASKET

Dimanche 8 juin 1997, cette amitié presque contre nature entre Malone et les Utah Jazz a bousculé sans ménagement les certitudes de Michael Jordan et des Chicago Bulls. Au quatrième match des finales NBA, la victoire des Jazz (78-73) dans leur salle de Salt Lake City a remis les deux équipes en parfaite égalité. Deux victoires dans chaque camp. Un équilibre au score que la ville a célébré jusque tard dans la nuit, en fredonnant le nom et les mérites de Malone. Avant de s'endormir doucement en recomptant sans lassitude ses vingt-trois points et dix rebonds de la soirée.

Douze ans plus tôt, le joueur aurait pourtant tout donné pour écourter son séjour en ville. Recruté par les Jazz à peine fermée derrière lui la porte de son université, en Louisiane, Karl Malone avait posé ses malles dans l'Utah en priant ses grands dieux de l'en tirer au plus vite. Huitième enfant d'une famille de neuf, élevé seul par sa mère après le suicide d'un père dont il n'a conservé aucun souvenir, il ne connaissait alors de l'existence que son image la plus sombre. Son Amérique à lui marchait à pied et savait se servir de ses poings.

« Ma mère n'a jamais eu de voiture, raconte-t-il. *Au moins jusqu'au jour où j'ai pu lui en offrir une. »* A Salt Lake City, il découvre une ville blanche à 92 %, mormone à 40 % et, a écrit un jour le magazine américain *Sports Illustrated*, *« placide et tranquille à 100 % »*. *« A mon premier séjour,* se souvient Malone, *j'ai mis trois jours avant de croiser un Noir dans la rue. »* Aujourd'hui, il se sert toujours d'une même réponse pour éluder les questions raciales : *« J'ai trouvé dans cette ville et dans cette équipe des gens qui me respectent en tant que joueur tout autant que comme être humain. »*

Aujourd'hui marié et père de famille, Malone semble appartenir tout autant au décor de l'Utah que la statue de Brigham Young, le premier leader mormon. Il a récemment fait bâtir sur les hauteurs de Salt Lake City la maison de ses rêves, un mélange plutôt curieux de salle de sport et de musée à la gloire de ses idoles. Il aime s'y enfermer dans les derniers moments qui précèdent un match. Et il n'est pas rare de le voir rejoindre à moto le Delta Center, la salle des Jazz, sur l'une de ses trois Harley, en s'offrant un détour. *« J'ai pris l'habitude de ces virées en solitaire,* raconte-t-il. *J'aime m'imprégner de l'ambiance de la ville et de ses environs. Tout cela fait partie de ma concentration. »*

Ces derniers mois, Malone a semblé trouver dans le calme de cette existence haut perchée la force de freiner l'usure du temps. Pour sa douzième saison en NBA, il s'est mis au défi de poursuivre une progression qui l'avait pourtant déjà mené à deux médailles d'or olympiques avec la Dream Team, en 1992 puis 1996.

Au début de l'été, il a abruti son corps et ses muscles d'un entraînement poussé jusqu'à l'excès, dans la chaleur étouffante de son ranch de l'Arkansas, seul le plus souvent. Il a perdu du poids, encore gagné en puissance et travaillé son endurance. Un effort récompensé par une moyenne de 27,4 points par match réussie en saison régulière et, plus tard, par le titre de MVP, le meilleur joueur de la NBA, arraché à Jordan au terme du vote le plus serré de l'histoire.

Ces finales NBA 1996-1997, Malone les a entamées au petit trot. Il s'est laissé chahuter par Jordan et Scottie Pippen lors des deux premières rencontres, jouées dans l'ambiance hostile du United Center de Chicago. Le retour au pays a réveillé sa dignité. Vendredi 6 juin, Malone a marqué trent-sept des points de la victoire des Jazz, la première face aux Bulls (104-93). Dimanche, il a souvent pris le match à son compte et réussi l'avant-dernier panier, celui du KO, avant de quitter le terrain dans les bras de Jerry Sloan, son entraîneur depuis près de dix ans. Le public a chanté son nom, Malone a répondu d'un sourire.

Alain Mercier

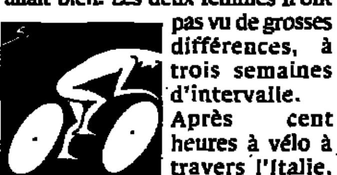
Michael Jordan dans un mauvais jour

Le score « à l'européenne » reflète l'intensité du match. Dans cette finale au couteau, la suprématie sur le basket professionnel américain se joue à l'arraché. Pour leur quatrième rencontre, les équipes d'Utah et de Chicago n'ont pas voulu céder trop de ces points qui se paient cher en fin de partie. Dimanche 8 juin, à Salt Lake City, les Jazz ont obtenu une victoire difficile (78-73) sur les Bulls. Ils sont revenus à la hauteur des tenants du titre à quarante-quatre secondes de la fin.

C'est sur un raté de Michael Jordan, pour une fois dans un mauvais jour avec « seulement » vingt-deux points à son actif, que les Jazz réussissaient à prendre l'avantage. Pour la première fois de son histoire en NBA, l'équipe de l'Utah réussissait à revenir à égalité dans la finale, après avoir perdu ses deux premiers matches sur terrain adverse. Les Jazz ont encore un match à jouer à domicile, mercredi 11 juin, avant de reprendre le chemin de Chicago, pour le sixième match, et, éventuellement, pour le septième match décisif, programmé dimanche 15 juin.

La belle revanche d'Ivan Gotti dans le Tour d'Italie

SA MÈRE, Alma, l'a jugé en bonne santé, quoiqu'un peu amaigri. Son épouse, Francesca, a trouvé que ce nouveau maillot rose lui allait bien. Les deux femmes n'ont pas vu de grosses différences, à trois semaines d'intervalle. Après cent heures à vélo à travers l'Italie, Ivan Gotti leur est revenu le même ou presque. Simplement, leur amour a conquis quelques cœurs suplémentaires au long de son périple. Cinquante-huit millions, au dernier recensement.



CYCLISME

Un coureur italien de vingt-huit ans a remporté le Giro, dimanche 8 juin, à Milan. La péninsule en chavire de plaisir, qui se demandait si elle redeviendrait un jour maîtresse chez elle. Cinq ans que des vagues successives de barbares, d'origine espagnole, suisse ou russe, déferlaient sur ses routes, ne laissant aux autochtones qu'accessits et doutes. L'anonyme Franco Chioccioli, vainqueur en 1991, s'estompait de plus en plus dans la brume des souvenirs.

C'était encore le temps où le Tour d'Italie s'offrait au premier venu. Le parcours, affadi sans vergogne, laissait croire que le pays comptait plus de descentes que de montées. Les coureurs locaux y triomphaient sans gloire. Ces dernières années, les organisateurs s'étaient attachés à muscler une course devenue indigne des épopées naguère décrites par Dino Buzzati. Le Giro n'a depuis accouché que de vainqueurs de premier plan : Miguel Indurain, Evgueni Berzine, Tony Rominger, Pavel Tonkov.

L'honnêteté retrouvée du Tour d'Italie rehausse la performance de Gotti. Sa frêle silhouette, son humilité l'avaient condamné à un injuste silence dans le peloton. Professionnel depuis 1991, le coureur était arrivé plusieurs fois sur le devant de l'actualité, mais il avait toujours semblé que c'était là pur hasard.

SCEPTICISME

Le public français l'avait découvert en 1995. Après la chute de Laurent Jalabert dans l'étape du Havre, il s'était retrouvé en jaune. Sur le podium, il avait semblé déguisé avec un maillot trop grand. Le surlendemain, son coéquipier Bjarne Riis le lui ravissait. On oublia celui qui termina cinquième à Paris.

Il ne se trouva jamais personne pour croire en ce coureur tombé dans le cyclisme par atavisme familial.

L'enfant est né à San Pellegrino Terme, la ville de l'eau qui pique, au-dessus de Bergame, non loin de Sedrina, le village de Felice Gimondi. Son père s'appelait Gino, son oncle Fausto. Un de ses aïeuls, Giovanni, avait remporté Milan-Turin en 1935. De quoi vous mettre en selle. A une époque où le cyclisme juge la valeur d'un coureur en fonction de sa puissance calculée en watts, ses airs efflanqués (60 kilos pour 1,73 m) ont longtemps suscité le scepticisme des directeurs sportifs.

Equipier de Gianni Bugno, puis de Berzine, il se vit refuser les responsabilités. Mais le gentil Ivan se lassait de convoyer en montagne des chefs de file à la dérive. Lui savait qu'il pouvait être où son regard le portait, quelques lacets plus haut, avec les premiers. Soixante-troisième du classement de l'Union cycliste internationale (UCI) en 1995, cent trente et unième en 1996, sa carrière épousait les trajectoires déclinantes de ses leaders. Au début de la saison, Gotti signait dans l'équipe Saeco. Une gageure. La formation vit pour Mario Cipollini, le cador du sprint. Le Bergamasque semblait avoir trouvé une ombre plus épaisse encore. Jusqu'à cette quatorzième étape escarpée, entre Racconigi et Breuil Cervinia, où il s'impose détaché. Le Russe Tonkov et le Français Luc Leblanc, favoris, retrouvèrent devant eux au classement général ce bout d'homme qu'ils avaient négligé. A Milan, Berzine se retrouve relégué à quarante minutes, Bugno à près de trois heures.

Et Cipollini s'est fait garde du corps, jouant de son imposante carcasse pour protéger son leader. Ce retournement des rôles n'est pas la plus mince revanche de Gotti.

Benoît Hopquin

Une première pour les cycles Cannondale

Avec la victoire de l'Italien Ivan Gotti dans le Giro, la marque américaine de cycles Cannondale, qui a fait ses preuves sur le circuit VTT avec l'équipe Volvo de l'idole Tinker Juarez, signe son premier grand succès sur route. Au début de la saison, la firme de Bedford (Pennsylvanie) avait annoncé à *grand* renfort de publicité – manière générique de *Reservoir Dogs* – que *« le Saeco pro cycling team ne gagnera plus sur des cadres italiens, mais sur des Cannondale »*. L'événement méritait bien cette débauche puisqu'il est rare de voir une équipe de la péninsule échapper aux cadreurs italiens (De Rosa, Colnago, Pinarello, Bianchi et autres Coppi). Le succès de Gotti, acquis, de plus, dans la patrie même de la bicyclette, est une bonne surprise pour Cannondale, qui avait misé sur Mario Cipollini, alias le « Roi lion », ou « Mario le Magnigique », le sprinter le plus branché du peloton, auteur de plusieurs arrivées victorieuses depuis le début de la saison.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILE : Jacques Villeneuve est convoqué par la Fédération internationale de l'automobile** (FIA). L'actuel leader du championnat du monde de formule 1 devra s'expliquer, mercredi 11 juin à Paris, devant le conseil mondial de la FIA, sur ses récentes critiques contre la nouvelle réglementation technique qui doit être mise en place en 1998. A quelques jours du prochain Grand Prix, qui doit avoir lieu dimanche 15 juin à Montréal, le pilote canadien risque une suspension. Il a laissé entendre qu'il pourrait dans ce cas retourner dès la saison prochaine dans les courses nord-américaines. – *(AFP.)*

■ **MOTOCYCLISME : Olivier Jacque a abandonné dès le premier tour du** Grand Prix de France. Le pilote français, vainqueur de la précédente course, en Autriche, avait réalisé le meilleur temps de la séance de qualification. Victime d'une casse moteur, Olivier Jacque a perdu, dimanche 8 juin, une grande partie de ses chances dans le championnat du monde 250 cm³. La course a été gagnée par le Japonais Tetsuya Harada. En 500 cm³, l'Australien Michael Doohan a remporté son 5e succès de la saison.

■ **ATHLÉTISME : le Cubain Ivan Pedroso a réussi un saut de** 8,63 mètres, dimanche 8 juin, à l'occasion du meeting de Padoue. Le sauteur en longueur avait déjà réalisé un bond de 8,48 mètres, jeudi 5 juin, à Rome.– *(AFP.)*

■ **CYCLISME : Laurent Roux a remporté la Classique des Alpes**, courue entre Aix-les-Bains et Chambéry. Il a devancé, samedi 8 juin, son compagnon d'échappée, Laurent Madouas.

■ **VOILE : la deuxième étape de la Course de l'Europe**, entre Rotterdam (Pays-Bas) et Arendal (Norvège), a été gagnée, samedi 7 juin, par l'équipage de Loïck Peyron sur *Fujicolor*. Au classement général, le trimaran devance ceux de Laurent Bourgnon et de Francis Joyon, ce dernier vainqueur, mardi 3 juin, de la première étape entre Cherbourg et Rotterdam. – *(AFP.)*

■ **OLYMPISME : la ville suisse de Sion sera candidate** à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2006. Interrogés par référendum, 65 % des habitants du canton du Valais ont approuvé un financement initial du projet à hauteur de 60 millions de francs suisses (240 millions de francs). La candidature de Sion n'avait pas été retenue pour les Jeux de 2002, qui se tiendront à Salt Lake City, aux Etats-Unis. – *(Reuter.)*

■ **LOTO : résultats des tirages nº 46 du samedi 7 juin.**
Premier tirage : 4, 7, 14, 15, 26, 34 numéro complémentaire : 29 ; rapport pour 6 bons numéros : 2 539 440 F ; rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 91 325 F ; pour 5 bons numéros : 4 640 F ; pour 4 bons numéros : 108 F ; pour 3 bons numéros : 12 F.
Second tirage : 10, 17, 21, 27, 42, 43, numéro complémentaire : 3 ; rapport pour 6 bons numéros : 15 593 105 F ; pour 5 bons numéros, plus le complémentaire : 60 965 F ; pour 5 bons numéros : 8 210 F ; pour 4 bons numéros : 167 F ; pour 3 bons numéros : 16 F.

MOTS CROISÉS PROBLÈME Nº 97119

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II									■		
III						■					
IV	■										
V					■					■	
VI				■					■		
VII							■				■
VIII								■			
IX						■					
X			■								
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Que l'on ne trouve pas en série. – II. Au-dessus du fût. Pour taire l'identité. – III. Lancée dans les affaires. Où il ne peut y avoir de doute. – IV. Pour se jeter à l'eau. – V. Leurs queues ne se portent plus beaucoup. Mis en beauté. – VI. Liaison francilienne. Donne un coup de main au poète. Saint normand. – VII. Mettre en place. Fait tristement le plein en période de vacances. – VIII. Restes d'oiseaux. Retourné, retourné. – IX. Pris pour le grand départ dans la vie. La force lui vient de sa suralimentation. – X. Le thulium. Lancer des fleurs. – XI. Sortent peu, deux fois l'an, pas plus.

VERTICALEMENT

1. Appel. Travaillent plus souvent en régions qu'à Paris. – 2. L'art et la manière de ne pas faire dans la dentelle. – 3. A Paris, il ne reste que les jardins. – 4. Sonde pour tout savoir. A consommer avec modération. – 5. Ouverture à l'anglaise. Se développent en rames. – 6. Négation. Se trompe. Note. – 7. Sur la Loire. Au-dessus du lot. – 8. Faux sur toute la ligne. Bien attaché. – 9. Crié sous le coup. Se tient à l'ombre. – 10. Bête de somme. A l'horizontal sur l'écu. – 11. Son *Œdipe* est contemporain. Fleur ou dieu en désordre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97118

HORIZONTALEMENT

I. Pomiculteur. – II. Aragon. Isle. – III. Ri. Nuisette. – IV. Egres (Serge). Tr. Il. – V. Niée. Pacôme. – VI. TNT. Pète-sec. – VII. Ha ! Copule. – VIII. Elitiste. Di. – IX. Sir. Si. Togo. – X. Etamons. BSN. – XI. Seigneuries.

VERTICALEMENT

1. Parenthèses. – 2. Originalité. – 3. Ma. Ret. Irai. – 4. Ignée. Ct. MG. – 5. Cous. Poison. – 6. Uni. Pepsine. – 7. Statut. Su. – 8. Tiercelet. – 9. Est. Ose. Obi. – 10. Ultime. DGSE. – 11. Réélections.

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME Nº 21

Découper des petits papiers

Sur un ruban de papier, vous avez la possibilité de réaliser les deux opérations suivantes :

● Le pli (p) : vous pliez en deux en amenant la moitié droite sur la moitié gauche.

● La coupe (c) : vous coupez au milieu et superposez les morceaux.

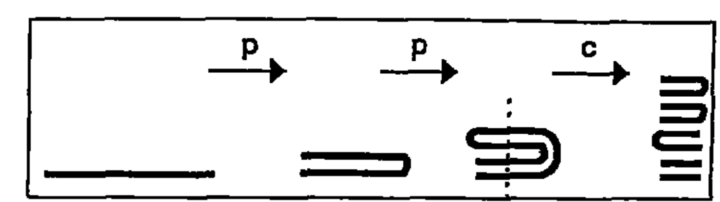
Par exemple, à partir d'un morceau initial, on obtient 5 morceaux avec la suite d'opérations **p p c**.

On alterne c p c p...

Au bout de combien de coupes dépassera-t-on les mille morceaux ?

Combien aura-t-on alors de morceaux ?

Solution dans *Le Monde* du 17 juin.



Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997

Solution du problème nº 20 paru dans *Le Monde* du 3 juin.

Nœud avec le titre *Le Monde* : il se forme deux nœuds (sur le M et sur le O, pas sur le D).

Echelle de Jacob :

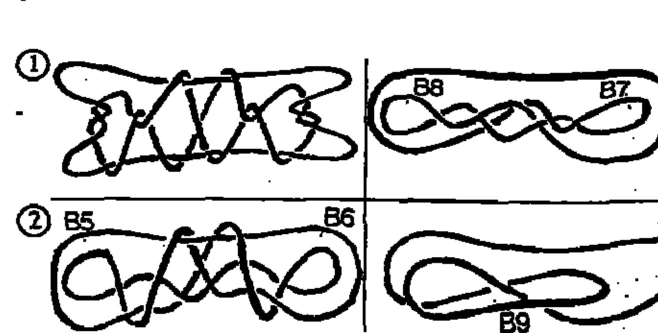
1. Dégager les boucles B1 et B2 de sous l'échelle en les faisant passer au-dessus.

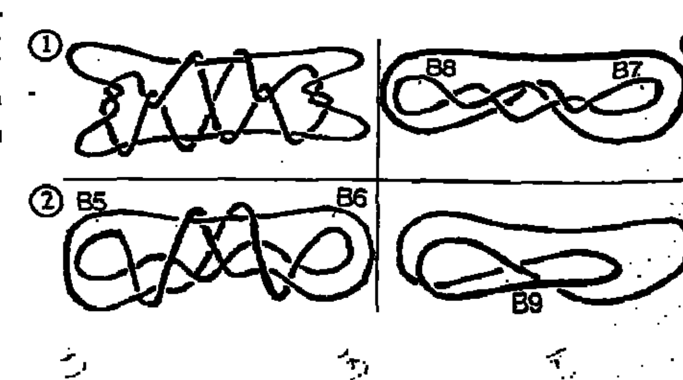
2. Dégager les boucles B3 et B4 de sur l'échelle en les faisant passer au-dessous.

3. Dégager B5 et B6.

4. « Détordre » B7 et B8.

Il suffit alors de tirer sur B9.

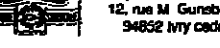




Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



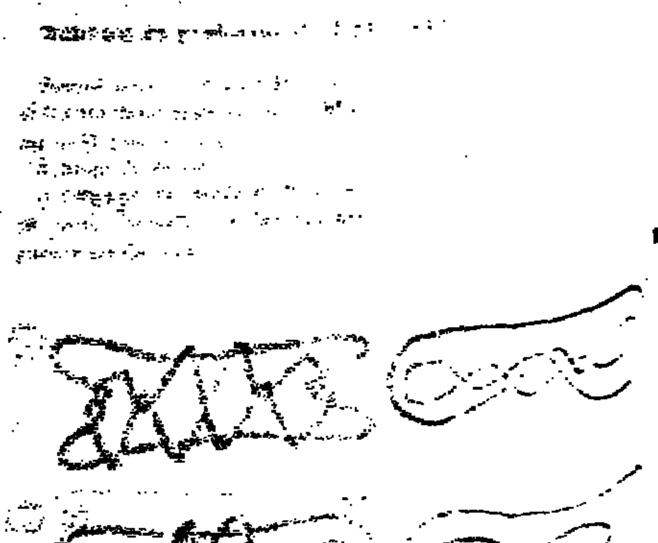
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Chicago Bulls

XGIQUE

couper des petits papiers



Dégradation par l'ouest

LES NUAGES ARRIVENT le long de la facade ouest mardi matin et se propagent vers l'est. Ils *donnent quelques pluies*. Les orages locaux qui toucheront le sud-ouest dès le matin pourront se développer sur presque tout le pays en soirée. Les températures *restent élevées*.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Les nuages seront très nombreux toute la journée. Ils pourront donner des ondées parfois orageuses dès la mi-journée. Il fera 20 à 25 degrés.

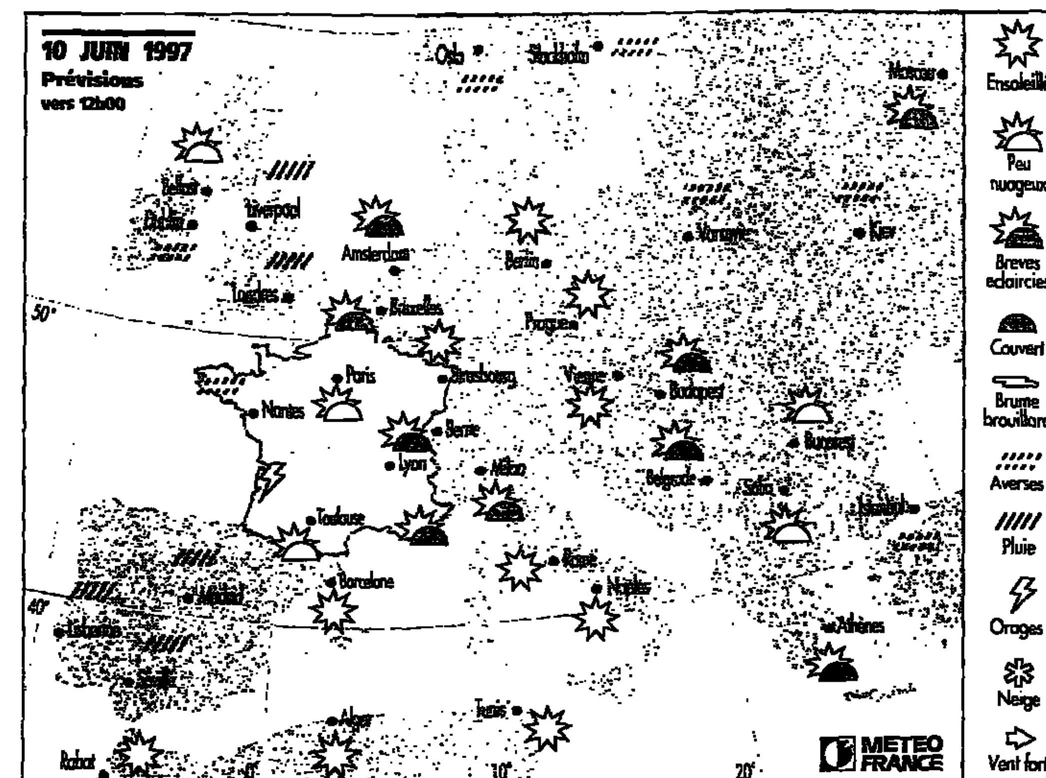
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – *Des bancs de nuages* élevés encombrent le ciel dès le matin sur l'ensemble des régions. Quelques ondées se produisent surla Touraine en matinée et gagnent le Nord et l'Est dans l'après-midi en prenant un caractère orageux. Il *fera* 23 à 27 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel est souvent voilé de nuages élevés, mais le soleil brillera encore largement. Les nuages *s'épaissiront dans l'après-midi. On* risque quelques ondées parfois orageuses sur la Bourgogne, puis la Franche-Comté, en soirée. Il fera 23 à 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans un ciel *chargé*, le temps sera lourd et des orages pourront éclater au cours de la journée. Ils seront parfois forts, et la grêle n'est pas exclue. Le vent d'Autan se lève et souffle jusqu'à 60 km/h dans les rafales. Il fera 26 à 29 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le début de la journée sera *encore ensoleillé*. Une dégradation nuageuse, avec des ondées parfois orageuses, touchera le Limousin à la mi-journée, puis l'Auvergne dans l'après-midi. Des foyers orageux se développe également sur le relief des Alpes dans *la soirée. Il fera* 28 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. – Le soleil reste généreux. Il fera 25 à 30 degrés.



CARNET DU VOYAGEUR

■ *ETATS-UNIS. La* compagnie nord-américaine Northwest Airlines ouvre pour les résidents aux Etats-Unis un système de réservation sur Internet (adresse : www . nwa. com) permettant d'acheter *et de réserver ses billets* à tout moment et en toute sécurité, au départ des Etats-Unis, pour des vols intérieurs et internationaux, sur Northwest, KLM et les compagnies aériennes partenaires.

■ **HOTELS.** Du 27 juin au 31 août, 54 *hôtels Sofitel, en Europe* et aux Etats-Unis, participent à une opération « Invitation évasion » qui permet d'obtenir des réductions pouvant aller jusqu'à 50 % sur une nuit avec petit-déjeuner. Renseignements : 01-60-77-87-65.

■ **FERIES.** En raison de fêtes religieuses ou nationales, les services publics sont fermés *dans les pays* suivants : mardi 10 juin : Jordanie, Macao, Portugal ; mercredi 11 juin : Israel et Libye ; jeudi 12 juin : Paraguay, Philippines, Russie ; samedi 14 juin : Malawi.

PRÉVISIONS POUR LE 10 JUIN 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/28 S	KIEV	15/23 P	VENISE	18/25 S	LE CAIRE	20/32 N
				POINTE-A-PIT.	26/32 S	LISBONNE	17/22 P	VIENNE	14/24 S	MARRAKECH	18/25 S
				ST-DENIS-RÉ.	21/26 P	LIVERPOOL	15/17 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/22 S
				EUROPE		LONDRES	14/24 P	BRASILIA	10/25 S	PRETORIA	6/21 N
				AMSTERDAM	10/23 S	LUXEMBOURG	12/26 S	BUENOS AIR.	7/16 C	RABAT	18/25 S
FRANCE métropole		NANCY	14/26 S	ATHENES	19/25 N	MADRID	14/27 P	CARACAS	26/31 N	TUNIS	23/32 S
AJACCIO	16/25 S	NANTES	14/24 N	BARCELONE	19/24 S	MILAN	19/29 N	CHICAGO	13/25 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	18/26 S	NICE	17/24 N	BELFAST	13/18 N	MOSCOU	15/26 S	LIMA	20/25 N	BANGKOK	27/37 P
BORDEAUX	18/28 P	PARIS	15/25 S	BELGRADE	16/25 S	MUNICH	14/25 S	LOS ANGELES	14/22 S	BOMBAY	28/32 S
BOURGES	15/26 S	PAU	17/26 S	BERLIN	13/24 S	NAPLES	19/28 S	MEXICO	14/27 S	DJAKARTA	26/31 S
BREST	12/19 N	PERPIGNAN	18/27 S	BERNE	13/28 N	OSLO	13/23 P	MONTREAL	18/31 S	DUBAI	28/37 S
CAEN	15/22 N	RENNES	14/24 N	BRUXELLES	12/26 S	PALMA DE M.	18/27 N	NEW YORK	16/27 N	HANOI	28/32 P
CHERBOURG	12/20 N	ST-ETIENNE	15/28 S	BUCAREST	17/24 N	PRAGUE	12/22 S	SAN FRANCIS.	15/22 S	HONGKONG	27/28 P
CLERMONT-F.	15/28 S	STRASBOURG	14/28 S	BUDAPEST	16/24 N	ROME	16/27 S	SANTIAGO/CHI	9/15 P	JERUSALEM	18/29 S
DIJON	15/26 S	TOULOUSE	18/27 S	COPENHAGUE	11/18 N	SEVILLE	15/28 P	TORONTO	13/25 S	NEW DEHLI	27/37 S
GRENOBLE	16/30 S	TOURS	15/25 S	DUBLIN	12/16 P	SOFIA	14/21 N	WASHINGTON	14/28 N	PEKIN	16/26 S
LILLE	14/24 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	13/27 S	ST-PETERSB.	17/23 P	**AFRIQUE**		SEOUL	18/27 S
LIMOGES	15/24 N	CAYENNE	23/29 P	GENEVE	13/28 N	STOCKHOLM	11/28 P	ALGER	20/31 S	SINGAPOUR	27/30 P
LYON	17/28 S	FORT-DE-FR.	26/30 C	HELSINKI	12/26 P	TENERIFE	15/21 S	DAKAR	23/28 N	SYDNEY	8/18 S
MARSEILLE	19/28 S	NOUMEA	21/24 P	ISTANBUL	16/20 P	VARSOVIE	14/21 P	KINSHASA	21/29 N	TOKYO	22/27 N

Situation le 9 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 11 juin à 0 heure TU

METEO FRANCE

AUTOMOBILE

Les nouveaux 4 × 4 mélangent les genres

Le Honda CRV ressemble à un break et se conduit comme une berline

***LES NOUVELLES VEDETTES** du* marché du 4 × 4 cultivent résolument le paradoxe qui fait la singularité, parfois raillée, de ces voitures haut sur pattes. Il n'a échappé à personne que les engins taillés pour le tout-terrain, tendance gentleman farmer *(Land Rover Defender) ou* baroudeur macho (Nissan Patrol), et plus encore les *« tous chemins »* polyvalents (Jeep Grand Cherokee, Opel Frontera, Toyota Land Cruiser, Land Rover Discovery), sont rarement utilisés comme des véhicules à quatre roues motrices durs à la tâche, rôle auquel ils sont en principe destinés. La dernière génération va plus loin. Elle assume ouvertement ce décalage entre image et usage.

Comme le Toyota Rav 4 (qui, lancé en 1994, assure l'essentiel de la progression des ventes de 4 × 4 en France grâce au succès de sa version trois-portes et malgré l'absence de motorisation diesel), le tout nouveau Honda CRV abandonne les peintures de guerre du 4 × 4 traditionnel, mais s'attache à sauver les apparences. Le CRV est un expert en mélange des genres : extrapolé sur la base d'une Honda Civic, sa corpulence est celle d'un petit break (4,52 mètres), mais son style extérieur est davantage celui d'une berline que d'une Jeep. Placée bien en évidence sur le hayon arrière, sa roue de secours ne fait pas illusion.

Esthétiquement moins réussi que le Toyota Rav 4 et ses jolies rondeurs, le CRV offre un généreux espace intérieur. Trois adultes peuvent prendre place à l'arrière, et le coffre, auquel on accède par une porte surmontée d'une vitre pouvant s'ouvrir indépendamment, est *d'un volume respectable (374 litres* lorsque la banquette est relevée). Petite astuce : en soulevant la moquette, on découvre une table de pique-nique escamotable, sous laquelle est aménagée un volume de rangement supplémentaire.

APPRÉCIÉS DES FEMMES

Contrairement à nombre de 4 × 4 classiques, le CRV dispose d'une excellente insonorisation et n'inflige *pas de vibrations désagréables à ses* occupants. Les suspensions contribuent à assurer une bonne tenue de route. Un peu gourmande, l'unique motorisation (un quatre cylindres de deux litres pour 128 chevaux) ne s'accorde pas parfaitement avec la boîte *de vitesses automatique*. Gérée par un microprocesseur programmé pour une conduite *« à l'américaine »*, celle-ci n'est pas désagréable, mais se livre à une valse-*hésitation* entre le troisième et le quatrième rapport dès que la route n'est plus plate et droite. Pour ceux que ce défaut rebute, une boîte manuelle sera disponible à partir d'octobre. En revanche, aucune version diesel n'est prévue.

Loin d'être ridicule sur les chemins de traverse, le CRV ne se sent pas pour autant une âme d'escaladeur. Un circuit hydraulique commandé par deux pompes transmet automatiquement le couple aux roues arrière, mais seulement en cas de nécessité, lorsque la vi*tesse de rotation des roues avant* diffère de celle des roues arrière. Le plus clair du temps, le CRV avale les kilomètres en deux-roues motrices, ce qui lui permet de réduire sa consommation d'énergie et d'épargner ses pneumatiques.

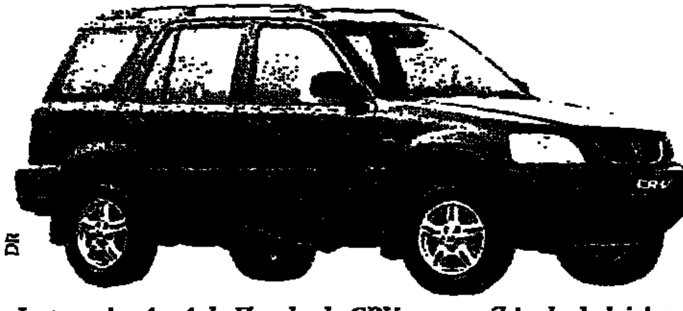
Plus compacts et *plus abordables* (moins de 150 000 F), les nouveaux 4 × 4, dont le prochain représentant sera le Land Rover Freelander, qui sera dévoilé en septembre lors du *Salon de Francfort, représentent* 30 % des ventes de quatre-roues motrices sur le marché français et rencontrent un réel succès au Japon. Créatures des services de marketing, ils font l'objet d'une savante mise en scène de la part des *constructeurs.* Rav 4 *signifie « Recreational Active Vehicle »* et CRV *« Compact Recreational Vehicle »*, appellations clinquantes que l'on peut traduire par véhicule de loisirs « dynamique » ou « compact ». *« Le CRV a été conçu comme une chaussure de randonnée : évoquer l'aventure tout en sachant d'abord être confortable »*, résume Yannick Vigneron, responsable du marketing produit de Honda France.

Si l'on ne saurait évoquer un *« nouveau concept automobile »*, la génération montante confirme l'émergence de phénomènes nouveaux. Ainsi, ces voitures sont fort appréciées des femmes (40 % de la clientèle du Rav 4) qui, en règle générale, optent surtout pour de petites *berlines* pratiques et rationnelles. Il semble que, comme on l'a constaté pour les monospaces, les conductrices apprécient l'impression de sécurité qu'engendre le fait *de dominer la route et la complicité* qu'inspire une automobile aux formes atypiques, à l'aise de surcroît en usage urbain. Sans doute, constatent-elles aussi que les 4 × 4 sont devenus des engins faciles et très amusants à conduire.

D'autre part, l'expérience accumulée par Toyota et les pre*mières commandes engrangées* par Honda indiquent que les 4 × 4 compacts sont des attrape-tout qui alimentent la « dé-berlinisation » rampante du marché automobile, en attirant des clients d'horizons très différents, propriétaires de voitures tout *ce qu'il y a de plus clas*siques. Hélas, cette quête d'originalité est parfois déçue. Pourquoi donc des voitures extérieurement aussi avenantes que le Rav 4 et le Honda CRV *ont-elles été affublées* d'un habillage intérieur aussi rabat-joie ?

Jean-Michel Normand

★ **Honda CRV, de 129 800 F à 153 800 F (10 CV). *Boîte manuelle* disponible en septembre (11 CV).**



DR

Le premier 4 × 4 de Honda, le CRV : un « véhicule de loisirs ».

DÉPÊCHES

■ **PEUGEOT :** les prix de la 406 *coupé ont été définitivement* fixés par Peugeot. Les tarifs de base vont de 169 500 F (version 2 litres) à 234 500 F (version 3 litres V6).

■ **BMW :** *devant le succès de son* petit roadster Z3 (vendu à 70 000 exemplaires), BMW annonce la sortie d'une version coupé. Cette biplace à la structure plus rigide que le cabriolet recevra le six-cylindres de la M3 (321 ch). La date *de commercialisation n'est pas* encore fixée.

■ **JAGUAR :** au terme d'une carrière longue de vingt-six ans, le moteur Jaguar V12, qui a été produit à plus de 160 000 exemplaires, a terminé sa carrière *avec la berline XJ12 6 litres*. Ce groupe propulseur cède sa place au moteur V8 4 litres apparu l'an dernier sur les nouvelles XK 8.

■ **RENAULT :** la Mégane sert à *illuster la gestation d'une auto*mobile, de l'origine du projet au lancement commercial, sur un CD-ROM : *L'Aventure automobile*. Plus de 160 écrans, 300 photos commentées et 35 séquences. Il est en vente au prix de 159 F. *Renseignements :* 01-30-40-75-40.

Relevé de vitesse surprise sur autoroute

Pour une surprise, ce fut une surprise. Les *automobilistes qui, le 12 mars*, quittaient les autoroutes A 8, A 52 et A 57 aux péages de Pont-de-l'Etoile (Bouches-du-Rhône) ou de Capitou (Var) se sont vu remettre une petite fiche indiquant quelle avait été leur vitesse moyenne depuis leur entrée sur le réseau. Rien de plus simple à calculer : il suffisait de comparer l'heure d'entrée et l'heure *de sortie puis d'effectuer* une règle de trois. Les résultats de cette expérience viennent d'être publiés par la société Escota, qui gère 430 kilomètres d'autoroutes dans le sud-est de la France. Sur un total de 11 111 véhicules, 2 284 (soit 19 %) *dépassaient une moyenne de* 130 km/h, vitesse légale maximale. Parmi eux, 81 avaient franchi la barre des 150 km/h, toujours en *moyenne*. En mars 1996, le réseau Aréa avait comptabilisé de la même manière 15 % de taux de dépassement dans la région Rhône-Alpes. Une semaine plus tard, le 19 mars, Escota a réédité l'expérience mais en informant au préalable, par voie *de presse* et à l'entrée des péages, les automobilistes. Résultat : 21 % de relevés supérieurs à 130 km/h. Autrement dit, aucun effet dissuasif sur les conducteurs. Au contraire.

Cette expérience a *fait bondir l'hebdomadaire Auto-Plus*, qui y a vu l'émergence de contrôles de vitesse sauvages et rétroactifs. Le magazine *faisait remarquer* que la mesure de la vitesse moyenne ne prend pas en compte les arrêts éventuels et qu'un automobiliste filant à 180 km/h, mais marquant une pause pour faire le plein, passe au travers des mailles du filet. De plus, les autoroutes où l'on circule pourtant le plus vite ne sont-elles pas statistiquement quatre *fois moins dangereuses* que les routes ? Ancien délégué à la sécurité routière, Jean-Michel Bérard, qui préside la société Escota, se défend de vouloir mettre au point un nouvel et sournois instrument répressif. *« Ce sondage confirme tout simplement que la vitesse n'est pas encore perçue comme facteur d'insécurité routière*, assure-t-il. *Rouler vite reste un élément symbolique très positif, et c'est inquiétant.* » Des questionnaires renvoyés par les usagers, il ressort que la plupart avaient eu le sentiment de circuler moins vite qu'ils ne le faisaient en réalité. *« Mais le plus important*, admet Jean-Michel Bérard, *est que l'information préalable n'ait pas incité les plus véloces à lever le pied.* »

Ce *diagnostic* semble confirmé par un autre test grandeur nature réalisé par Escota du 7 au 16 juillet 1996. Cette fois, un panneau *lumineux* portant l'inscription « Trop vite ! » interpellait les véhicules les plus rapides. Là encore, la *dissuasion n'a pas joué. D'après les relevés* réalisés par un radar, la vitesse des véhicules chutait de 8 km/h après franchissement du *panneau*... avant de revenir aux valeurs antérieures quelques centaines de mètres plus loin.

J.-M. N.

DANSE La chorégraphe allemande Pina Bausch, transmet, pour la première fois dans sa carrière, l'une de ses œuvres. Créé en 1975, son *Sacre du printemps*, pièce maîtresse du compositeur Igor Stravinsky, sera dansée au Palais-Garnier, du 9 au 19 juin, par seize filles et seize garçons du Ballet de l'Opéra de Paris. En même temps, le Tanztheater de Wuppertal présentera *Nur du* au Théâtre de la Ville, du 13 au 29 juin. ● SÉLECTIONNÉS par la chorégraphe, ces danseur de l'Opéra ont reçu un choc. Ils évoquent l'émotion et la densité des relations qui se sont nouées avec Pina Bausch. Cette dernière parle de son expérience à l'Opéra, mais aussi de son mode de vie et de création qui se confondent. ● LA MUSIQUE de Stravinsky a toujours poussé les chorégraphes à se dépasser. Depuis une première, en 1913, par Nijinski au Théâtre des Champs-Elysée, de nombreuses versions se sont succédé.

Les danseurs de l'Opéra de Paris sous le choc de Pina Bausch

La créatrice allemande offre sa version du « Sacre du printemps » au Palais Garnier. La confrontation des univers a fait naître dans la troupe des seize filles et seize garçons – pas d'étoiles – une émotion unique, qui s'est étendue à l'ensemble du Ballet

LE SACRE DU PRINTEMPS, d'Igor Stravinsky, chorégraphie de Pina Bausch. Scénographie et costumes : Rolf Borzik ; lumières : Joan Delaere. Ballet de l'Opéra national de Paris.
PALAIS-GARNIER, place de l'Opéra. Mº Opéra. Du 9 au 19 juin à 19 h 30. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 320 F.

Pour la première fois, Pina Bausch est, en même temps, à l'Opéra de Paris et au Théâtre de la Ville. Dans ce dernier lieu, le Tanztheater de Wuppertal dansera *Nur du*, une pièce préparée en 1996 à Los Angeles, inspirée du cinéma et des modes de vie de l'Ouest américain (*Le Monde* du 16 avril). Pour la première fois aussi, et l'événement est de taille, Pina Bausch a accepté qu'une autre compagnie que la sienne – le Ballet de l'Opéra de Paris – s'empare d'une de ses créations. Elle n'a rien laissé au hasard. Les danseurs sont en état de choc. Ils sont magnifiques à entendre et à observer. Leurs yeux s'égarent, ils frémissent. La chorégraphe allemande leur a tout donné d'elle-même. Et eux ont compris qu'ils n'avaient encore jamais sorti leurs tripes. Seize filles et seize garçons de l'Opéra de Paris sélectionnés par Pina Bausch pour devenir les récipiendaires de sa version du *Sacre du printemps*. Une légende.


JACQUES MOATTI
Pina Bausch en répétition avec des membres du Ballet de l'Opéra.

L'apprentissage de cette œuvre de passion, composée en 1975, les a bouleversés. Quand vous les questionnez, ils chuchotent. Comme si tant de bonheur, apporté par une artiste qui est l'antithèse de l'esprit du lieu, devait rester silencieux afin d'en mieux jouir. Pina Bausch vit dans le même état de grâce : *« Il y a eu un tel échange que cette proximité qui maintenant nous unit est une merveille. »* Dans la salle du Palais-Garnier, la tension de Brigitte Lefèvre, directrice de la danse, n'est pas simplement due à l'imminence de la première représentation : on sent qu'elle aussi a été happée par l'émotion. Certains danseurs, parmi les plus jeunes, ont pleuré pendant les répétitions.

« LES ÉTATS DE L'ÂME »

« L'affaire n'aurait pu se faire sans l'amitié de Thomas Erdos, agent et ami de Pina Bausch à Paris, sans l'aide de Malou Airaudo et de Dominique Mercy, deux de ses danseurs des tout débuts, explique Brigitte Lefèvre. *C'est eux qui m'ont donné le courage de poser la question à Pina. L'enthousiasme des danseurs m'a encouragée à persévérer. D'instinct, dès le premier jour de travail, ils ont compris qu'elle incarnait la danse. Avec toute la vérité et la pureté d'un mouvement puisé au plus profond. Tous ces gestes qui prennent racine au creux du diaphragme remuent l'intérieur du corps et les états de l'âme. »*

Brigitte Lefèvre voulait Pina Bausch. Non pas pour ajouter un nom à la liste des célébrités qu'elle invite pour ouvrir sa compagnie à d'autres styles, mais tout simplement parce que, *« comme pour tant d'autres spectateurs, la danse de Pina Bausch a été pour moi une révélation. Dans les années 70, j'ai quitté l'Opéra de Paris pour vivre l'aventure du contemporain, mais je suis issue de ce sérail. Et j'ai senti combien cette danse, moulée dans la théâtralité, n'était pas seulement une danse comportementale, mais la danse savante du XXᵉ siècle. Quand je suis revenue à l'Opéra pour y diriger le ballet, je savais qu'un jour les danseurs devront se confronter à cette vérité-là. Si j'aurais aimé danser ce* Sacre *? Hum ! J'aurais a-do-ré ! »* Pina Bausch a demandé toute liberté dans le choix des danseurs. Elle n'a pas souhaité d'étoiles. *« Il y a Bruno Bouché, qui a à peine dix-sept ans. Il est quadrille-stagiaire,* dit Wilfried Romoli, premier danseur. *Je l'ai vu s'accrocher comme jamais, perdu, mais pas plus que nous, les aînés, face à la danse de cette femme exigeante, mais douce, qui n'élève jamais la voix. Qu'est-ce qu'on a eu peur de ne pas être à la hauteur ! »* Le grand choc du *Sacre du printemps* de Pina Bausch, c'est la terre. Des tonnes de terre, noire, que les techniciens déversent sur la scène, et que les danseurs vont étaler au fur et à mesure de leurs courses furieuses, de leurs corps-à-corps.

Danser avec la terre, s'y rouler, en être maculé : *« C'est une sensation ludique, mais perturbante. Elle ne pardonne pas l'erreur. On peut y glisser, y déraper, on peut aussi chuter. On est déstabilisé. C'est le but. Mais c'est enivrant. Il y a l'odeur, la matière, l'archaïsme qui colle au sujet de ce rituel imaginé par Stravinsky. »* Miteki Kudo, sujet, ajoute : *« On a assez peu répété avec la terre. C'est voulu. Ce sol doit être un risque qui ajoute à la frayeur que dégage cette danse. Pina nous a dit que ce n'était pas grave de tomber. Que l'important est surtout de ne pas se préoccuper de quoi on a l'air. Avec la terre, mélangée à la sueur, qui s'accroche à nos joues, à nos cheveux, à nos jambes, à nos bras. »*

Pas de maquillage, pas de bijoux non plus : *« On apprend à s'accepter comme on est. C'est dur. Surtout quand la fatigue est là. Nous danseuses, nous sommes coquettes,* reconnaît Clothilde Vayer, trente-six ans, qui a dansé *Le Sacre du printemps* de Nijinski (créé en 1913) et celui de Maurice Béjart (créé en 1959) : *« Pendant que j'apprenais* Le Sacre *de Pina Bausch, ma mémoire a complètement oblitéré les pas des autres versions. »* Tous parlent de leur corps métamorphosé par la danse de la chorégraphe allemande. *« Pour la première fois à l'Opéra, quelqu'un nous a demandé un investissement dont on n'avait pas idée,* dit Yann Bridard, vingt-cinq ans. *Depuis le premier jour, nous avons des courbatures. Elles ne sont pas uniquement provoquées par une autre manière de bouger, par nos muscles sollicités autrement : elles viennent de la fatigue, de l'exténuation. Elles sont intégrées au travail. Elles nous permettent, au-delà de la douleur, de la souffrance, d'accéder au bonheur.*

» Je savais que cette danse existait. Je suis si heureux de vivre cela à l'Opéra. D'avoir en face de nous quelqu'un qui nous respecte, aime nos sentiments, veut les voir. On s'est donné à fond. Elle ne nous a rien caché d'elle. J'ai moins peur maintenant que je sais que cette danse, cette passion, est à notre portée. Dire que Dominique Mercy et Hans Pop, danseurs de Pina, qui ont fait travailler les garçons, dire que Jo-Ann Endicott et Malou Airaudo, qui ont parfois pris en charge les filles, toute cette équipe que Pina a rassemblée autour de nous, pour nous, tous ces hommes, ces femmes, de plus de cinquante ans, n'ont jamais connu d'autre façon de danser, qui est aussi une façon de vivre, les attachant les uns aux autres pour créer ! Comment ne pas les admirer ? »

LA VÉRITÉ DU GESTE

Ce *Sacre du printemps* provoque une commotion et inverse les règles hiérarchiques de l'Opéra, où l'usage est de sortir du groupe coûte que coûte. Une remise en question. Jerome Robbins, Merce Cunningham, Mats Ek, ces chorégraphes ont marqué les danseurs. Mais jamais, à l'évidence, ils n'avaient vécu le feu « bauschien ». Elle, dont on dit que sa danse n'est déja plus de la danse, a plongé ses interprètes au cœur de leur corps, dans la vérité du geste. Les danseurs distribués sur le spectacle *Signes* de Carolyn Carlson et d'Olivier Debré, ou sur *La Sylphide*, sont tous venus regarder leurs copains – du jamais vu. *« Pina, c'est quand elle veut. Même pas pour un rôle. Juste pour travailler sous sa direction »*, auraient dit les étoiles.

Dans la danse jusqu'au cou. Dans la terre jusqu'aux cheveux. Miteki Kudo, danseuse délicate, vient d'apprendre qu'elle est désignée par la chorégraphe pour le rôle de l'Elue. Ainsi qu'Aurélie Dupont et Géraldine Wiart. Pina Bausch, elle, n'a voulu nous donner aucun nom. Le spectateur, quant à lui, ne saura pas à l'avance qui dansera l'adolescente, l'Elue, enlevée par les jeunes hommes pour célébrer le printemps. Wilfried Romoli conclut : *« Je suis l'Elu, celui qui choisit la femme, lui retire sa robe couleur chair, transparente, souillée, identique à celles des autres filles. Je l'habille d'une robe rouge. Celle par laquelle elle devient femme. Celle qui la désigne pour le sacrifice. »* Certains danseurs se demandent déja s'il existe une danse après Pina Bausch.

D. F.

De nombreuses versions

Nijinski, en 1913, crée, au Théâtre des Champs-Elysées, pour les Ballets russes, la première version du *Sacre* sur la musique qu'avait composée Stravinsky. Le ballet a été reconstitué par Millicent Hodson et Kenneth Archer pour le Joffrey Ballet, en 1987. Cette version de génie est entrée au répertoire de l'Opéra de Paris en 1992. Le Ballet de Paris possède aussi la version de Maurice Béjart, première chorégraphie bruxelloise, qui l'a rendu célèbre. Citons aussi les chorégraphies de Paul Taylor, Kenneth McMillan, mais aussi Mary Wigman et Martha Graham. En 1975, la version de Pina Bausch s'impose par sa force et son originalité : on n'avait jamais vu danser avec un tel acharnement. C'est celle, violente et sexuelle, qui entre au répertoire de l'Opéra de Paris pour cinq ans. Les entrées au répertoire sont des licences accordées par le chorégraphe, ou par sa compagnie, pour une durée déterminée.

Pina Bausch, chorégraphe

« Il m'a toujours semblé plus facile de faire plus que moins »

« Comment avez-vous choisi les danseurs pour *Le Sacre du printemps* ?

– C'est leur mouvement qui m'a décidé. Parfois un détail. Et aussi leur volonté de courir cette expérience ensemble. Je n'ai pas choisi d'étoiles, mais là n'est pas la question. Vous voulez savoir quelles danseuses auront le rôle de L'Elue ? Ce n'est pas important. Toute ma chorégraphie est construite sur l'idée que toutes les filles, tour à tour, peuvent être l'Elue. L'expérience du *Sacre* n'est pas une expérience individuelle, mais de ce qui se partage. J'ai surtout enseigné les pas aux filles. Car dans le temps imparti, je n'aurais pu de la même façon me charger des garçons. Dominique Mercy et Hans Pop ont œuvré en parallèle. Dominique sait montrer les mouvements d'une très belle manière. C'est la première fois que je donne une pièce à une compagnie autre que la mienne. L'Opéra de Paris sera-t-il une exception ?

– On dirait que votre œuvre devient moins sombre ?

– Peut-être qu'avant le public n'en voyait pas l'humour. C'est aussi une tonalité qui se développe au fur et à mesure que la pièce s'épanouit. C'est, peut-être, quand je suis le plus sombre que ma danse paraît le plus gaie. Et l'inverse. Il faut regarder l'en dessous des choses, les soubassements

– Depuis *Nur du*, que votre compagnie s'apprête à danser, à partir du 13 juin, au Théâtre de la Ville, qu'avez-vous créé d'autre ?

– *Nur du* a été créé en résidence à Los Angeles. Ensuite, nous sommes partis travailler à Hongkong. La pièce s'appelle *The Window Cleaner*, « le laveur de carreaux ». Evidemment un laveur de carreaux à Wuppertal n'est pas le même que celui qui travaille sur les gratte-ciel. Celui qu'on a rencontré à Hongkong nous disait que tout là-haut il se sentait l'équivalent d'un roi, seul, contemplant l'ensemble de son royaume. Dans ce titre, *Laveur de carreaux*, chacun peut y mettre le sens qu'il veut.

– Vous n'arrêtez jamais de travailler ?

– Il m'a toujours semblé plus facile de faire plus que moins. C'est une question de rythme. D'être dans un mouvement. On voyage trop, on joue trop souvent, pour agir autrement. C'est parfois très difficile de projeter ma tête si loin dans le temps.

– Créer dans des villes comme Palerme, Madrid, Los Angeles a-t-il une influence sur votre travail ?

– Quand je voyage, je ne suis pas du genre à ne connaître que le trajet hôtel-théâtre. J'aime découvrir, rencontrer des gens, voir comment ils vivent. Je voyage parce que j'apprends. Ma création continue parce qu'elle se nourrit uniquement de la réalité.

– Toutes ces rencontres, ces amitiés de trois semaines, ne font-elles pas ressembler votre vie à un puzzle ?

– Non, car elles sont toutes rassemblées dans mon cœur.

– Vous vivez comme vous créez ?

– Avant de commencer à mettre en forme une pièce, je rassemble, il est vrai, avec mes danseurs, un énorme matériel, dont je tire le plus souvent des petits détails que je mets de côté, comme on garde par devers soi certaines pièces d'un puzzle qui vous seront utiles, du moins le pense-t-on, pour la construction. Ces morceaux, une fois combinés entre eux, donneront la structure d'une nouvelle pièce. »

Propos recueillis par Dominique Frétard

Des « Noces de Figaro » sans Mozart

LES NOCES DE FIGARO, opéra-bouffe en quatre actes de Wolfgang Amadeus Mozart. Livret de Lorenzo da Ponte d'après Beaumarchais. Avec William Shimell (le Comte), Rosa Mannion (la Comtesse), Lillian Watson (Suzanne), Gilles Cachemaille (Figaro), Eirian James (Chérubin), Anne Howells (Marceline), Stafford Dean (Bartholo)... Ensemble vocal et instrumental Les Arts Florissants, William Christie (direction). Robert Carsen (mise en scène). Charles Edwards (décors). Gabrielle Burrell et Charles Edwards (costumes).
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, le 5 juin.
15, avenue Montaigne, Paris 8ᵉ. Mº Alma-Marceau. 19 h 30, les 9, 11, 13 et 16. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 690 F.

La reprise parisienne de la production des *Noces de Figaro*, montée en 1993 à Bordeaux, a connu une chaleureuse adhésion du public le soir de la première. Pourtant le mélomane est en droit de s'interroger. A-t-on jamais entendu, dans la fosse d'un théâtre prestigieux, orchestre aussi peu mozartien que Les Arts Florissants ? L'approximation des instrumentistes dans les traits de virtuosité, la problématique fusion des vents et des cordes en dehors de *tutti* claironnants et le caractère arbitraire de la direction de William Christie ont réduit à un intérêt secondaire le recours aux instruments anciens.

Peu soutenus par l'orchestre, très exposés par un chef enclin à l'expérimentation dans un registre italien non familier, les chanteurs ont dû presque seuls relever le défi d'une lecture non conformiste, parfois jusqu'au contresens. Plus riche en mimiques qu'en nuances vocales, le Figaro de Gilles Cachemaille préserva l'essentiel du rôle, sauf dans des situations aux contraintes injustifiables telles que le cadre rigide (tempo lent) brandi par Christie pour le ludique *Se vuol ballare* et l'assise instable (multiples ralentis) offerte pour le martial *Non piu andrai farfalone amoroso*. On en vint paradoxalement à ne trouver que dans les récitatifs quelques gages d'un plein accord entre une fosse baroquisante et un plateau voué par le Canadien Robert Carsen à l'évocation contemporaine.

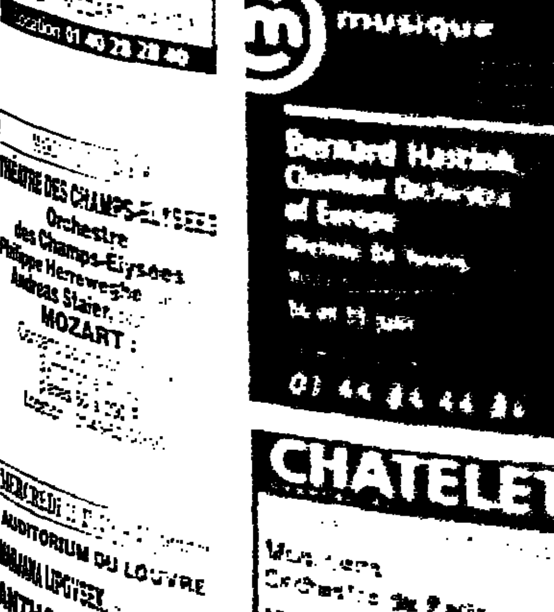
DIVERTISSEMENT

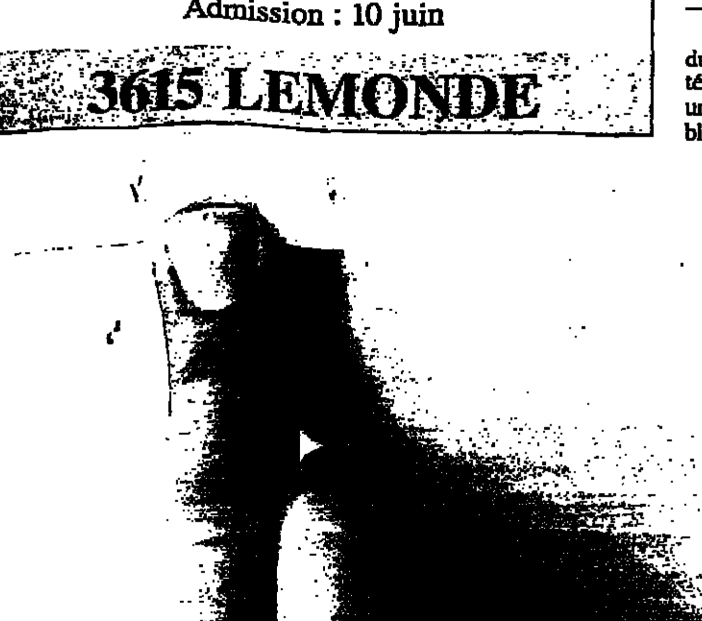
L'orchestre cédant la place au clavecin, l'oreille n'eut plus alors à souffrir d'une activité musicale prosaïque, ailleurs constamment en porte-à-faux avec la ligne de chant, comme lors du premier air de la Comtesse, délicatement modelé par Rosa Mannion. La direction d'acteurs, extrêmement soignée, put ainsi exercer la principale séduction du spectacle. L'apparition de Bartholo (savoureux Stafford Dean) sonna le réveil de la salle. La *Canzona* de Chérubin (Eirian James avec gestique de Charlie Chaplin) confirma la priorité accordée au divertissement théâtral. D'Espagne, la comédie a été transposée en Angleterre, et du XVIIIᵉ siècle aux années 50 ou 60. Les personnages principaux ne tirent pas grand bénéfice d'un parti d'ensemble lorgnant vers le boulevard. Tous mérites confondus, le couple des maîtres (William Shimmel et Rosa Mannion) l'emporta sur celui des valets (Lillian Watson et Gilles Cachemaille), sans jamais toutefois entrevoir des sommets d'art lyrique.

La volonté de rompre avec les conventions a conduit Carsen à esquisser des fausses perspectives. Souvent anecdotiques, ces variantes relèvent globalement d'une riche idée visualisée au début de l'opéra. L'appartement du Comte, vu de l'extérieur, fend comme un coin monumental l'espace du drame et relègue sur ses côtés exigus le parcours de l'intrigue. Ce couloir de circulation des désirs prend peu à peu le statut de chambre virtuelle. Carsen eût été bien inspiré de poursuivre dans cette voie quasiment surréaliste. D'autant que le décor du dernier acte, peuplé d'une forêt de mannequins de couturière, passe pour un tableau de Magritte.

Pierre Gervasoni







c de Pina Bausch

Zhang Yimou met en scène un somptueux « Turandot »

Le réalisateur chinois signe son premier spectacle d'opéra à Florence

Les organisateurs du Mai musical de Florence ont commandé au cinéaste chinois Zhang Yimou la mise en scène de *Turandot*, de Giacomo Puccini. L'auteur d'*Epouses et concubines* a réussi un grand spectacle, que le public de Pékin verra probablement à l'automne 1998. Zubin Mehta est le chef d'orchestre.

TURANDOT, de Giacomo Puccini. Orchestre et chœur du Mai musical de Florence. Direction : Zubin Mehta. Mise en scène : Zhang Yimou. Costumes et décors : Gao Guangjian, Zeng Li, Huang Haiwei, Wang Yin. Lumières : Jean Kalman. Chorégraphie : Chen Weiya. Interprètes : Sharon Sweet (Turandot), Aldo Bottion (Altoum), Carlo Colombara (Timur), Lando Bartolini (Calaf), Cristina Gallardo Domas (Liu), Angelo Veccia, Ugo Benelli, Paolo Barbacini (Ping, Pong et Pang).
THÉÂTRE COMMUNAL DE FLORENCE. Tél : (00) 39-55-27791. Durée du spectacle : 2 h 50. Prochaines représentations : les 10, 13, 17, 20, 23, 27, 30 juin ; les 2, 4 juillet, à 20 h 30 heures. De 90 F à 500 F.

FLORENCE
correspondance

Liu s'approche de la princesse, hautaine dans sa splendeur, et, d'un geste foudroyant, lui ôte son épingle à chapeau. Puis, elle se tue en enfonçant l'épingle dans sa bouche : sa liberté d'esclave ne peut vivre que dans la mort, et l'épingle est la seule « arme » que les femmes chinoises possédaient. *Le conte de fées rejoint l'Histoire*, dans ce *Turandot* qui, à l'initiative du Mai musical de Florence, voit le début du cinéaste chinois Zhang Yimou dans la mise en scène d'opéra. Après une scène de suicide *tellement forte, tellement* réelle, le faible *happy-end* de cet *opéra que Puccini n'a pas réussi à* achever avant sa mort sonne encore plus faux.

L'auteur de *Epouses et concubines* et *Qiu Ju, une femme chinoise*, au contraire, reste lui-même, fidèle, dans ce spectacle somptueux, à l'inspiration profonde de son cinéma : le déchirement des individus écartelés entre leur aspiration à la liberté et *le poids rituel des traditions qui* étouffent leurs aspirations. Privé de caméra, donc incapable d'exploiter le jeu des regards typiques de ses films, Zhang Yimou travaille sur les costumes (tous tissés à Pékin) et sur l'association des images : le bourreau n'est pas le géant habituel que les théâtres *recrutent dans les salles de body-building*, mais une danseuse qui vacille comme une flamme.

Et quand elle paraît la lune livide devient un cercle rouge, couleur rituelle de la fête, couleur réelle du sang. Images fortes, dans l'intention déclarée de restituer directement sur la scène les *sensations que Zhang Yimou dit avoir* reçues en écoutant la musique. Et à la Chine de Puccini, bien trop européenne, il substitue un pays et une culture plus authentiques. A commencer par le rideau, *remplacé par un panneau de marqueterie rouge et doré, piqué de décorations traditionnelles.*

Une telle sensualité visuelle plaît à l'évidence au chef d'orchestre Zubin Mehta : entre citations d'Orient et vrai Occident musical du vingtième siècle, il se délecte de toutes les teintes de la palette de Puccini, sacrifiant quelque peu les tensions rythmiques de la partition, à l'ivresse, à la modernité nerveuse de ses crescendos.

Bien compris par l'orchestre et le chœur (surtout les voix féminines), Mehta – qui à partir de 1998 sera le directeur musical de l'Opéra de Munich – a, en revanche, été trahi par les interprètes. Turandot et Calaf ne possèdent ni la cruauté, ni le port *royal, ni la puissance qui siéent* aux personnages. Seule Cristina Gallardo Domas évoque, dans la continuité des legatos, le masochisme de Liu. Mais ce *Turandot* reste un grand spectacle, que le public de Pékin verra probablement à l'automne 1998.

S. C.

Zhang Yimou, cinéaste

« Le chœur, c'est le peuple : il crie, il invoque, il prie... souvent pour rien »

FLORENCE
correspondance

Pendant la révolution culturelle chinoise, Zhang Yimou était ouvrier dans une usine de production de coton. Agé de quarante-sept ans, il continue à régler ses comptes avec son patron de l'époque, lequel siège désormais à la commission de censure qui a empêché son dernier film, *Keep Cool*, de sortir en Chine et d'être présenté au Festival de Cannes. Malgré toutes ces tracasseries et les sirènes hollywoodiennes, Zhang Yimou n'envisage pas l'exil. *« Je veux continuer*, dit-il, *à vivre et à travailler dans mon pays. »*

« Pourquoi avez-vous choisi de montrer une Chine si vraie, si crédible ?

– Puccini suit la mode européenne de la première moitié du XX[e] siècle, sensible à l'attrait de l'exotisme. Moi, je veux raconter à travers *Turandot* une Chine archaïque, rituelle, mais encore présente, pas déracinée. Je ne suis pas le seul. Un jeune compositeur, Tan Dum, a écrit *Ghost Opera*, réapprenant les traditions chamanistes de notre culture paysanne.

– Dans le livret de l'opéra on peut lire : *« A Pékin, au temps des fables »*. Qu'est-ce que cela signifie ?

– Que cette histoire pourrait arriver n'importe où : à Pompéi comme en Inde. Mais, lorsque j'étais enfant, moi aussi j'écoutais les contes des vieilles princesses qui – avant de se marier – soumettaient des énigmes à leurs maris : *si elles ne pouvaient les choisir*, elles testaient au moins leur intelligence.

– Quels moments musicaux préférez-vous dans cet opéra ?

– La présence du chœur, sa puissance. Le chœur c'est le peuple : il crie, il invoque, il prie... souvent pour rien.

– Quel lien y a-t-il entre vos films et cette mise en scène lyrique ?

– Un lien profond. Un peuple ne doit pas oublier ses traditions. Ici, j'ai voulu unir la tradition occidentale de l'opéra et celle du théâtre musical chinois, né au XIII[e] siècle, bien avant l'Europe. Tous les Chinois en comprenaient les symboles, aujourd'hui l'Asie et l'Europe *– au-delà des idéologies qui* les séparent – doivent se connaître, pouvoir se parler, au moins quand il s'agit d'art.

– Quand vient son heure de mourir, le prince de Perse disparaît de la scène, son cou sanglé d'une ceinture de fer, semblable à celle que portaient les condamnés à mort chinois. Pourquoi ?

– *La mort est une descente aux* enfers et le monde est plein de gens qui étaient au-dessus, et maintenant sont en-dessous. Je l'ai vu pendant la révolution culturelle, mais vous aussi, Européens, vous le savez bien. En haut, le trône et le pouvoir ; en bas, les vaincus. A chaque perdant correspond un vainqueur. »

Propos recueillis par Sandro Cappelletto

Mathieu Boogaerts et Dick Annegarn en duo minimaliste

Les deux chanteurs, séparés par une génération, ont imaginé un face-à-face ludique et fraternel. Sans se prendre trop au sérieux, juste avec une guitare, ils évitent le piège de la félicitation mutuelle

Tournée : le 10 juin à Marseille (Espace Julien) ; le 12 à Agen (Le Florida) ; le 13 à Bordeaux (Théâtre Barbey) ; le 14 à Toulouse (*Le Bikini*) ; le 16 à Paris (L'Européen) ; le 17 à Strasbourg (*La Laiterie*) ; le 18 à Lyon (Le Transporteur).

Quand un grand nom de la chanson souhaite donner un coup de pouce à un talent qui bourgeonne, il lui offre une première partie. La formule ne date pas d'aujourd'hui, elle a fait ses preuves. Nombre de chanteurs sont passés par ce tremplin. En 1961, Barbara *chantait* avant Félix Marten à Bobino ; au même endroit onze ans, plus tard, les Parisiens découvraient Maxime Le Forestier, invité par Georges Brassens.

Une idée belle et généreuse, un cadeau que Dick Annegarn ne songe pas à offrir aujourd'hui. *Héraut de la chanson au cours* des années 70, il n'emprunte plus les autoroutes du *show-business* depuis 1988. Année charnière, où il décide de *« quitter la compétition »*. En fait juste une grosse colère, contre la frénésie des modes, la course aux *hit-parades*. Un faux départ. Dès 1981, on le retrouve à Bobino, et il sort un nouvel album, *Citoyen*. *« Je me suis recyclé*, dit-il, *dans une activité à mi-temps. »*

Récemment, Mathieu Boogaerts est venu lui proposer de *« faire un truc ensemble »*. Un jeune chanteur âgé de vingt-six ans, dont le premier album aux allures indolentes et faussement désinvoltes, *Super* (Remark), fut l'une des surprises agréables de l'année 1996, mais dont il ignore tout : *« Je suis un peu faux-jeton : je me suis intéressé à Mathieu parce qu'on m'a dit qu'il s'intéresssait à moi. »* Mathieu Boogaerts, lui, a placé depuis longtemps en bonne place Dick Annegarn dans sa galerie de héros, quelque part entre Michael Jackson, Bob Marley, les Rita Mitsouko, Alain Baschung et les Fabulous Trobadors.

Quand il était âgé de cinq ou six ans, un disque du blond néerlandais tournait souvent sur la platine de ses parents. Il y a quelques années, il a redécouvert le même disque chez un copain, par hasard : *« Je crois que ce fut déterminant dans mon envie d'écrire des chansons et de chanter en français. »*

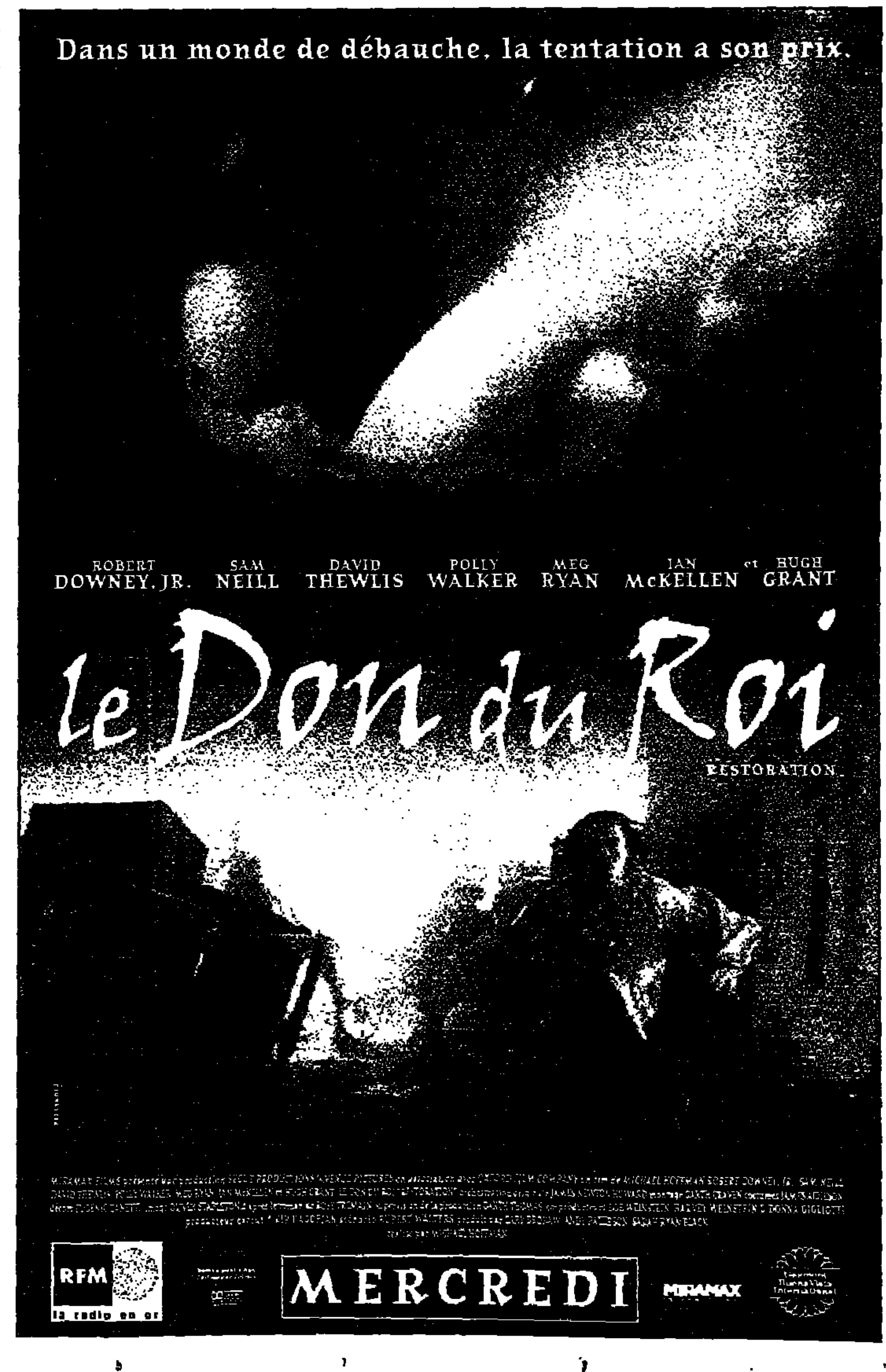
> « Ce petit art qu'est la chanson. Un art à bretelles, transportable, une culture populaire, un peu trop méprisée parfois »

Si Annegarn avoue ne pas du tout se reconnaître dans ce que fait ce fils spirituel inattendu, les deux hommes se trouvent immédiatement des atomes crochus lors de leur rencontre : *« Mathieu prend un peu le relais de ce minimum complet qu'est la poésie japonaise. Avec peu de mots, il dit beaucoup de choses. Cela nous unit. »* Bâtir un récital ensemble devient dès lors une évidence. Imaginer un face-à-face ludique et fraternel, un spectacle dans lequel les protagonistes ne se prennent pas trop au sérieux et évitent le piège de la *félicitation mutuelle*. Deux estrades se faisant face, quelques duos, mais surtout une alternance. Deux tiers de nouvelles chansons pour Mathieu Boogaerts, qui s'apprête à enregistrer un nouvel album, surtout des anciennes pour Dick Annegarn, piochées dans un vaste répertoire, compilé et remastérisé, voici quelques mois (*Dick Annegarn*, double CD Polydor).

Tous les deux se produisent dans leur plus simple appareil. Juste avec une guitare. Le comble du minimalisme. La marque de Mathieu Boogaerts (*« Si ça marche avec deux choses plutôt que trois, autant s'en tenir à ces deux choses »*), mais dont il compte sensiblement s'éloigner dans son prochain album, enregistré cette fois avec des musiciens, et non plus seul. Ravis d'avoir imaginé une nouvelle expression pour le spectacle, les deux chanteurs n'ont pas peur de se confronter à un autre public que le leur, espérant créer un précédent susceptible de susciter d'autres envies : *« Il faut toujours innover, c'est vital. Ceux qui n'ont pas innové sont passés à la trappe*, conclut Dick Annegarn. *Nous devons sans arrêt nous employer à donner des lettres de noblesse à ce* klein Kunst, *petit art, qu'est la chanson. Un art à bretelles, transportable, une culture populaire un peu trop méprisée parfois. »*

Patrick Labesse

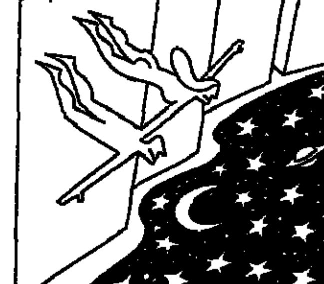




garo » sans Mozart

Dans la jungle des villes

Reprise à Rennes de « Play Brecht, play villes » avec de jeunes comédiens qui osent l'essentiel



AU MOIS de mars, Matthias Langhoff présentait au Théâtre national de Bretagne *Play Brecht, play villes* – spectacle né d'un atelier que le metteur en scène avait mené pendant huit semaines avec les élèves de l'école affiliée au théâtre. Cette école a le grand mérite de réunir un petit groupe d'apprentis comédiens qui suivent une formation de trois ans, travaillent avec de nombreux intervenants, et – ce qui est essentiel – vivent la vie du théâtre au jour le jour. Fin juin, les quinze élèves de la promotion 1994-1997 seront « lâchés » dans la jungle du métier. D'ici là, ils présentent *Le Balcon*, de Jean Genet, mis en scène par le directeur de l'école, Jean-Paul Wenzel (jusqu'au 18 juin, entrée libre), et reprennent *Play Brecht, play villes* (*Le Monde* du 29 mars). Construit autour de *Dans la jungle des villes* et d'autres textes de Bertolt Brecht, le spectacle se donne dans les combles du théâtre. C'est une déambulation, violente et sensible, dans le monde des mégapoles tueuses – Chicago hier, Moscou aujourd'hui – avec des comédiens qui osent l'essentiel : *« Regarder la vie dans le blanc de l'œil. »*

Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, les 9, 11 et 13 juin. Tél. : 02-99-31-12-31. 40 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestra of the Age of Enlightenment
Loin de se gausser de l'interprétation sur instruments anciens, le chef d'orchestre britannique Simon Rattle aime relire la musique classique et du premier romantisme. Schubert : *Symphonie nº 10.* Mozart : *Concerto pour clarinette et orchestre KV 622.* Haydn : *Symphonie nº 102.* Anthony Pay (clarinette).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 10. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Castor et Pollux
Très jolie production de la version de chambre de l'opéra de Jean-Philippe Rameau, dans une version coupée – notamment de ses chœurs. La mise en scène sublime l'opposition entre l'amour et la fraternité. Les chanteurs sont excellents et Cyrille Gerstenhaber proche du sublime en Télaïre. Christophe Einhorn (Castor), Jérôme Corréas (Pollux), Cyrille Gerstenhaber (Télaïre), Ensemble instrumental XVII-21, Jean-Christoph Frisch (direction), Christian Gangneron (mise en scène).
Noisiel (77). La Ferme du Buisson, allée de la Ferme. 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 01-64-62-77-77. 120 F.

Noces de sang, de Federico Garcia Lorca
Les élèves de troisième année du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris, sous la direction de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev, présentent *Noces de sang,* de Federico Garcia Lorca, dans le cadre d'un atelier-spectacle qui marque l'aboutissement de leurs études.
Centre de formation professionnelle des techniciens du spectacle, 92, avenue Gallieni, 93-Bagnolet. Mº Gallieni. 19 h 30, du 9 au 13 juin. Tél. : 01-53-24-90-16. Entrée libre, sur réservation.

Iness Mézel
Batiha et Malika Messaouidi forment un séduisant duo vocal à la douceur fluide et gracieuse. Entourées de musiciens, elles mènent la langue kabyle sur des chemins buissonniers où souffle l'esprit du jazz. Concert unique à l'Espace Hérault pour présenter leur premier album (*Iness Mézel*/Auvidis).
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

Mano Solo
Rimeur pas frimeur, il met du rouge dans le noir et fait jaillir des scintillements d'une blessure. Chanteur vibrant, écorché de douceur, Mano Solo revient s'exposer sous le feu des projecteurs, et c'est un bonheur que de le retrouver.
Eldorado, 4, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mº Strasbourg-Saint-Denis. 20 h 30, les 9, 10 et 11. 80 F. Tél. : 01-42-38-07-54.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANNA KARÉNINE
Film britannique de Bernard Rose, avec Sophie Marceau, Sean Bean, Alfred Molina, Mik Kirshner, James Fox (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

ÉTOILE DU SOIR
Film américain de Robert Harling, avec Shirley MacLaine, Bill Paxton, Juliette Lewis, Miranda Richardson, Ben Johnson, Scott Wolf (2 h 09).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; UGC George-V, 8e.

GRIDLOCK'D (*)
Film américain de Vondie Curtis Hall, avec Tim Roth, Tupac Shakur, Thandie Newton, Wondie Curtis Hall, Tom Towles, Charles Fleischer (1 h 31).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

HELLRAISER 4 (*)
Film américain de Kevin Yacher, avec Bruce Ramsay, Valentina Vargas, Doug Bradley, Charlotte Chatton, Adam Scott, Kim Myers (1 h 30).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00).

MADAME JACQUES SUR LA CROISETTE
Film français d'Emmanuel Finkiel, (38 mn).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

MICHAEL
Film américain de Nora Ephron, avec John Travolta, William Hurt, Andie McDowell, Bob Hoskins, Robert Pastorelli, Jean Stapleton (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+).

TONKA
Film français de Jean-Hugues Anglade, avec Jean-Hugues Anglade, Pamela Soo, Alessandro Haber, Wu Hai, Marisa Berenson (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

UN PRISONNIER DE LA TERRE
Film américano-soviétique de John Berry, avec Sam Waterston, Alexander Potapov, Alexander Gorbachev (1 h 36).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LA VIE DE JÉSUS
Film français de Bruno Dumont, avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
Film franco-portugais de Manoel de Oliveira, avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth (1 h 33).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 9 JUIN

Salomé
de Strauss. Catherine Malfitano (Salomé), Anja Silja (Hérodiade), Kenneth Riegel (Hérodes), Robert Hale (Jochanaan), Robin Leggate (Narraboth), Annette Markert (le page d'Hérodiade), Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction), Luc Bondy (mise en scène), Lucinda Childs (chorégraphie).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 19 h 30, les 9 et 12 ; 17 heures, le 15. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 570 F.

Madama Butterfly
de Puccini. Paula Delligatti (Mme Butterfly), Franco Farina (Pinkerton), Peter Colemann-Wright (Sharpless), Sylvie Brunet (Suzuki), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Maurizio Benini (direction), Robert Wilson (mise en scène), Suzushi Hanayagi (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 9, 12, 16, 20 et 23, jusqu'au 6 juillet. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

MARDI 10 JUIN

Maurizio Pollini (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 109, op. 110 et op. 111.*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.

Orchestre des Champs-Elysées
Mozart : *Don Giovanni, ouverture, Concerto pour piano et orchestre KV491, Symphonie nº 40.* Andreas Staier (piano), Philippe Herreweghe (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Yolanta
de Tchaïkovski : *version de concert.* Marina Chagoutch (Yolanta), Vladimir Galusine (Vaudémont), Dmitri Hvorostovsky (Robert, duc de Bourgogne), Mikhaïl Kit (le roi René), Nicolaï Putilin (Ibn-Hakia), Chœur et orchestre du Kirov de Saint-Pétersbourg, Valery Gergiev (direction).
Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 250 F.

Christophe Rousset (clavecin)
Œuvres de Bach et Marchand.
Vincennes (94). Château. Mº Château-de-Vincennes. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-44-42-48-38. 100 F.

MERCREDI 11 JUIN

Marjana Lipovsek (mezzo-soprano), Anthony Spiri (piano)
Œuvres de Schubert et Berg.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 11. Tél. : 01-40-20-52-29. 130 F.

Carmen
de Bizet. Béatrice Burley, Valérie Marestin (Carmen), Christian Lara, Laurent Chauvineau (don José), Patrick Méroni, Jean-Sébastien Bou (Escamillo), Marie-Paule Dotti, Fabienne Chanoyan (Micaëla), Orchestre Colonne, Didier Lucchesi, Dominique Trottein (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mº Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 11, 12, 13 et 14 ; 15 h 30, le 15. Tél. : 01-53-32-32-00. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 260 F.

JEUDI 12 JUIN

Ensemble Wind Art
Haydn : *Quintette pour vents.* Mozart : *Adagio et Allegro KV 594.* Nielsen : *Quintette pour vents.* Berio : *Opus Number Zoo.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 12. Tél. : 01-40-20-52-29. 60 F.

Solistes de l'Ensemble Intercontemporain
Lindberg : *Ablauf.* Buquet : *Zwischen, création.* Crumb : *Madrigals, Book I.* Rebotier : *De rien.* Catherine Estourelle (soprano).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 18 h 30, le 12. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.

Solistes du Philharmonique de Radio-France
Bruch : *Pièces pour clarinette, alto et piano, extraits.* Giraud : *Envoûtements.* Schumann : *Quintette pour piano et cordes.* Robert Fontaine (clarinette), Guy Comentale, Ruriko Tsukahara (violon), Christophe Gaugué (alto), Daniel Raclot (violoncelle), Catherine Coumot (piano).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 19 heures, le 12. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Frédéric Chiu (piano)
Prokofiev : *Contes de la vieille grand'mère, Lieutenant Kijé, Pièces enfantines pour piano, Etudes pour piano op. 2.* Chopin : *Rondo op. 1, Etudes pour piano op. 10.*
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 12. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Jean-Claude Pennetier (piano)
Schubert : *Sonates pour piano D 935 et D 960.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Orchestre national de France
Mahler : *Symphonie nº 2 « Résurrection ».* Inese Galante (soprano), Nathalie Stutzmann (contralto), Chœur de Radio-France, Myung-Whun Chung (direction).
Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 250 F.

VENDREDI 13 JUIN

Orchestre philharmonique de Radio-France
Bartok : *Concerto pour piano et orchestre nº 3.* Mahler : *Symphonie nº 5.* Shigeo Neriki (piano), Yutaka Sado (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 13. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Ensemble instrumental John Holloway
Œuvres de Bach. Davitt Moroney, Olivier Baumont (clavecin).
Auvers-sur-Oise (95). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. 20 h 45, le 13. Tél. : 01-30-36-77-77. De 160 F à 220 F.

SAMEDI 14 JUIN

Orchestre de Paris
Kodaly : *Danses de Galanta.* Dvorak : *Symphonie nº 7.* David Stern (direction).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 heures, le 14. Tél. : 01-40-28-28-40. 30 F.

Régis Pasquier (violon)
Paganini : *Caprices pour violon seul.*
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 14 ; 15 heures, le 15. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Chamber Orchestra of Europe
Mozart : *Symphonie KV 385 « Haffner ».* Wagner : *Wesendonck Lieder.* Brahms : *Sérénade op. 11.* Michèle De Young (chant), Bernard Haitink (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 14 ; 16 h 30, le 15. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.

Jennifer Larmore (mezzo-soprano), Antoine Palloc (piano)
Œuvres de Vivaldi, Bellini, Donizetti, Fauré, Gounod, Mozart, Heggie, Hoiby, Barber, Copland, Nin, Obradors et Guastavino.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 350 F.

James Bowman (haute-contre), Deborah York (soprano), The King's Consort, Robert King (direction)
Œuvres de Vivaldi, Corelli et Pergolèse.
Auvers-sur-Oise (95). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. 20 h 45, le 14. Tél. : 01-30-36-77-77. De 90 F à 280 F.

Les Talens lyriques
Couperin : *Leçons de ténèbres.* Véronique Gens, Sandrine Piau (sopranos), Christophe Rousset (direction).
Saint-Denis (93). Maison de la Légion d'honneur, 5, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-48-13-06-07. 150 F.

DIMANCHE 15 JUIN

Musiciens de l'Orchestre de Paris
Strauss : *Suite pour treize instruments à vent, Sonatine pour vents « De l'atelier d'un invalide ».* Vincens Prats, Florence Souchard (flûte), Jean-Claude Jaboulay, René Guillamot (hautbois), Pascal Moraguès, Pierre Boulanger (clarinette), Pierre-Olivier Devaux (clarinette basse), Philippe Berrod (cor de basset), Amaury Wallez, Antoine Thareau (basson), Yves d'Hau (contrebasson), André Cazalet, Philippe Dalmasso, Patrick Poigt, Bernard Schirrer (cor).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 h 30, le 15. Tél. : 01-40-28-28-40. 80 F.

Graf Mourja (violon), Alexandre Tharaud (piano)
Prokofiev : *Mélodies pour violon et piano op. 35.* Poulenc : *Sonate pour violon et piano.* Ravel : *Tzigane.*
Parc floral de Paris (Bois de Vincennes), Bois de Vincennes, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 15. Entrée libre.

La Boîte à joujoux
de Debussy. Caroline Gautier (voix), Vincent Leterme (piano), Laurent Ogee (mise en scène).
Châtenay-Malabry (92). Mairie. 17 heures, le 15. Tél. : 01-46-83-46-28. 80 F.

JAZZ

Antonio Farao Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 9. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Louis Winsberg Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Jean-Louis Chautemps
Apollo, 28, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, Paris 5e. Mº Maubert-Mutualité. 21 h 30, le 10. Tél. : 01-44-07-09-10. 80 F.

Benoît Widemann Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 10. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Christian Escoudé Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 10 et 11. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Les Nuits blanches
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 10, 17 et 24. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Jamaaladeen Tacuma Brotherzone
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Lew Tabackin Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 11 et 12. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Patrice Galas, Marc Fosset, Umberto Pagnini
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 11. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Cheick Tidiane Seck Septet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 12. Tél. : 01-42-00-14-14. 60 F.

Dave Liebman et Papaq, Edouard Ferlet Quintet
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 12. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

André Ceccarelli Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 12. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Benoît Sourisse, Patrick Manouguian, André Charier
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 12. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Sofia Domancich Trio
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Aldo Romano Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Alby Cullaz, Michel Graillier, Simon Goubert
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Stefan Patry, Sean Gourley, Philippe Combelle
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 13. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

La Nuit des fanfares
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 19 h 30, le 14. Tél. : 01-47-00-55-22. 80 F.

Philippe Petit, Gilles Clément, Eric Dervieu
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 14. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Concours de jazz de La Défense
La Défense (92). Grande Scène, fontaine AGAM. RER La Défense. A partir de 14 heures, les 14 et 15. Tél. : 01-47-29-34-53. Entrée libre.

James Carter
La Défense (92). Grande Scène, fontaine AGAM. RER La Défense. 20 heures, le 15. Tél. : 01-47-29-34-53. Entrée libre.

Lauren Newton, Joëlle Léandre
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Marc Ducret
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 12 et 14. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Tim Berne's Bloocount
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ROCK

David Thomas and Two Pale Boys
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 9. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Jon Bon Jovi
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 10. Tél. : 01-44-92-45-45. 185 F.

16 Horse Power
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 22 heures, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Aerosmith
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 heures, le 11. Tél. : 01-44-68-44-68. De 201 F à 251 F.

David Bowie, Ben Harper
Parc des Princes, 24, rue du Commandant-Guilbaud, Paris 16e. Mº Porte-de-Saint-Cloud. 16 heures, le 14. Tél. : 01-49-87-50-50. Location Fnac. 200 F.

Wallflowers, Brendan Benson
Salle Valencia (la Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris 18e. 20 heures, le 14. Tél. : 01-49-25-89-99. 110 F.

Rage Against the Machine, Prodigy
Parc des Princes, 24, rue du Commandant-Guilbaud, Paris 16e. Mº Porte-de-Saint-Cloud. 16 heures, le 15. Tél. : 01-49-87-50-50. Location Fnac. 200 F.

Trust
Aubervilliers (93). 287 Rock'n'Roll Café, 33, avenue Victor-Hugo. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-43-52-91-91. 120 F.

The Specials
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher.. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-69-43-03-03. 100 F.

CHANSON

Jean-Louis Aubert
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. 20 h 30, les 9 et 10. Tél. : 01-46-07-34-50. 132 F.

Mambomania
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 9. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Les Négropolitains
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-36-37-27. 50 F.

Rachel des bois
Le Réservoir, 16, rue de la Forge-royale, Paris 11e. Mº Ledru-Rollin. 20 h 30, les 10, 11 et 12. Tél. : 01-43-56-39-60. Location Fnac, Virgin. 60 F.

Les Clam's
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 22 heures, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-36-37-27. 60 F.

Viviane Arnoux et François Michaud
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 22 heures, le 11. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.

Festival Musikiron
Avec Marie-Jo Therio (19 heures, le 10), Sophie Mignot (21 heures, le 10), Big Mini (19 heures, le 11), Dragibus, Mami Chan (21 heures, le 11), La Grande Sophie (19 heures, le 12), Paris Combo (21 heures, le 12), Dominique Sylvain (19 heures, le 13) Bia (21 heures, les 13 et 20), Ariane Dubillard (19 heures, le 14), Les Petits Assassins (21 heures, le 14 ; 19 heures, le 20).
Espace Kiron, 10, rue La Vacquerie, Paris 11e. Mº Voltaire. Tél. : 01-44-64-11-50. 30 F.

Eddy Mitchell
Chatou (78). Ile des impressionnistes. 21 heures, le 10. Tél. : 01-47-32-24-42. 150 F.

Les Elles
Trappes (78). La Merise, place des Merisiers. 20 h 30, le 11. Tél. : 01-30-13-98-51.

MUSIQUE DU MONDE

Femi Kuti
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 10. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Sanacore
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Châtelet. 22 heures, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-48-87-82-48. 90 F.

Mama Sissoko
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 12. Tél. : 01-43-57-24-24.

Vinicio Capossela
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, les 12, 13 et 14. Tél. : 01-47-00-57-59. 132 F.

Toto la Momposina
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-45-23-51-41.

Carlo Rizzo, Minino Garay et les Tambours du Sud
Espace hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

Idrissa Diop
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 22 heures, le 14. Tél. : 01-45-23-51-41.

Moriba Koïta
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris 18e. Mº Château-Rouge. 22 h 30, les 14 et 21, jusqu'au 28. Tél. : 01-42-52-09-14. 50 F.

Duduna
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 23 heures, le 14. Tél. : 01-44-92-77-66.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ballet de l'Opéra de Paris
George Balanchine : *Sérénade.* Antony Tudor : *Dark Elegies.* Pina Bausch : *Le Sacre du printemps.*
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18 et 19. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 320 F.

Raghunath Manet
Kuttu ou les Trois Aspects de Shiva. Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 9, 10 et 11. Tél. : 01-40-51-38-37. 100 F.

Shantala Shivalingappa, Vempati Ravi
Danse de l'Inde, Kuchipudi et mohini attam.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. 20 h 30, les 10, 11, 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-74-22-77. 140 F.

Association KOB
Catherine Contours : *Autoportrait avec vaches.*
Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 01-43-38-33-44.

Compagnie Käfig
Saint-Cyr-l'Ecole (78). Théâtre Gérard-Philipe, rue Gérard-Philipe. 14 h 30, le 10. Tél. : 01-30-13-98-51.

Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Stella.*
La Chaufferie, 10, rue Maurice-Thorez. 20 h 30, les 11, 12, 13, 17, 18, 19, 20, 24, 25, 26 et 27 juin et le 1er juillet ; 15 heures et 20 h 30, les 14, 21 et 28 ; 16 heures, les 15, 22 et 29, jusqu'au 4 juillet. Tél. : 01-48-13-06-07. 100 F.

Compagnie Quivala
Pascal Gravat, Prisca Harsch : *La Nuit remue.*
Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mº Parmentier. 20 h 30, les 12, 13 et 14. Tél. : 01-43-38-33-44.

Cie Magalie et Didier Mulleras
Didier Mulleras : *Désordre, 5 à 7.*
Vingtième Théâtre, 7, rue des Plâtrières, Paris 20e. Mº Ménilmontant. 20 h 30, le 12 ; 19 h 30, le 13. Tél. : 01-43-66-01-13. 120 F.

Pina Bausch Tanztheater Wuppertal
Nur Du.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 13, 14, 16, 17, 18, 19, 21, 23, 24, 26, 27 et 28 ; 17 heures, les 22 et 29. Tél. : 01-42-74-22-77. 190 F.

STRATÉGIE Le groupe formé par BDDP et GGT (Boulet-Dru-Dupuy-Petit et Gold Greenlees Trott), fruit du *rachat du quatrième groupe* publicitaire français par le réseau britannique, doit améliorer ses performances *afin d'éviter une nouvelle* OPA. ● LES ACTIONNAIRES institutionnels français peuvent, en effet, se retirer à partir d'août et mettre sur le marché 20 % du capital *de la nouvelle entité.* ● LES DEUX RÉSEAUX vont donc réunir certaines de leurs agences sous la bannière unique de BDDP. Les premiers rapprochements ont été effectués *dans le domaine du marketing* commercial. La plus forte concentration aura lieu en Grande-Bretagne. Aux Etats-Unis, les deux réseaux devraient être conservés, compte tenu *de l'étendue du territoire et de son* poids publicitaire. ● LA QUESTION des centrales d'achats d'espaces reste à trancher.

Le publicitaire GGT accélère sa réorganisation pour éviter une OPA

Le groupe issu de la fusion de l'anglais Gold Greenlees Trott et du français Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP) amorce sa restructuration cet été, afin d'améliorer ses performances et éloigner la menace d'un nouveau rachat

L'ÉTÉ SERA CHAUD pour le groupe Gold Greenlees Trott (GGT), propriétaire depuis l'automne 1996 du quatrième groupe publicitaire français, Boulet-Dru-Dupuy-Petit (BDDP). *Il lui faut ouvrir* d'urgence un vaste chantier de réorganisation du groupe afin d'éviter une OPA.

Le risque est sérieux. Lors du rachat de BDDP par GGT, les actionnaires institutionnels français – *qui détiennent* 20 % du nouveau groupe – ont obtenu un accord contractuel les autorisant à vendre leurs parts à partir de fin août. Si aucun de ces actionnaires (BNP, *Caisse des dépôts*, etc.) ne *se dit « pressé »* d'échanger ses actions contre des liquidités, leur participation dans GGT reste étroitement liée aux perspectives de dé*veloppement du groupe* et donc à ses performances. Un désengagement massif, *« possible à tout moment »*, selon l'un d'eux, pourrait provoquer l'effondrement du titre *GGT coté* à la Bourse de Londres depuis fin mars, et concrétiser cette menace d'OPA.

Les candidats au rachat ne manquent pas. Déjà, plusieurs *groupes publicitaires d'origine anglo-saxonne* – comme Cordiant Plc, holding des réseaux Saatchi and Saatchi et Bates, ou WPP, holding des réseaux J. Walter Thompson *et Ogilvy & Mather* – avaient manifesté, l'an dernier, leur intérêt pour BDDP, alors à la recherche d'un repreneur. *Les négociations* n'avaient pas abouti, en raison d'un prix de vente trop élevé et de conflits d'intérêts entre les clients de BDDP et ceux gérés par les ac*quéreurs potentiels.*



WPP n'aurait pas abandonné la partie. Selon des sources proches du dossier, Martin Sorrell, son patron, cherche toujours à renforcer *sa position en France. En juillet* 1996, WPP avait mis sur la table quelque 550 millions de francs pour *BDDP* avant de se rétracter. L'offre, jamais confirmée officiellement par le groupe, ne recueillait pas les suffrages des managers-fondateurs de BDDP, qui pensaient *« y perdre leur âme ». Mais* BDDP, dont le poids reste déterminant dans le nouvel ensemble GGT (il représente plus de deux tiers de la marge brute), continue*rait à susciter sa convoitise.*

Pour éviter que la nouvelle vie de GGT ne tourne court, l'état-major du groupe a donc entrepris, à pas feutrés, de refondre son or*ganisation, qui relève pour l'instant* davantage *« d'une situation de compromis que d'une situation optimale »*, de l'aveu même de certains directeurs. Influencé par des experts financiers qui estiment que le cours de l'action – 226 pence *(près de 21 francs)* le 5 juin, contre un prix initial de 220 pence –, est *« encore loin de refléter la valeur de l'entreprise »*, Michael Greenlees, président de GGT, envisage *« sereinement et sans échéance précise »*, une nouvelle répartition des agences GGT et BDDP en Europe comme aux Etats-Unis.

RÉVOLUTION DE PALAIS

Plutôt que de poursuivre le développement parallèle des deux réseaux publicitaires, la stratégie serait plutôt à l'unification du réseau international sous la bannière unique de BDDP. En fait, la démission, le 6 mai, de Jan Hall, directeur général chargé du développement européen de GGT, a donné un coup d'arrêt au développement de l'enseigne bri*tannique sur le Vieux Continent.* D'autant que Jan Hall ne sera pas remplacé. Ses responsabilités, *« redondantes »*, selon Michael Greenlees, seront confiées à Rod *Wright, directeur de BDDP pour* l'Europe, mais basé à Paris.

Cette petite révolution de palais élargit les attributions de la direction de BDDP, dont la taille du ré*seau est le double de celui créé en* 1980 par GGT – 1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1996, contre 496 millions de francs environ. A terme, GGT devrait être réduit au rôle de holding.

Quel patron pour le groupe ?

Si *« aucun signe visible de mésentente »* ne vient, pour l'heure, perturber les projets de développement de GGT (Gold Greenlees Trott), *certains investisseurs britanniques s'interrogent* sur la capacité des dirigeants de BDDP (Boulet-Dru-Dupuy-Petit), à Paris, à travailler avec ceux de GGT, à Londres. *« Il faudrait, pour les rassurer, que l'équipe française, constituée de publicitaires, ne se lance pas dans des aquisitions dispendieuses, mais laisse plutôt Michael Greenlees, président de GGT, gérer l'ensemble »*, commente un analyste financier de la City. La réputation de bon gestionnaire de Michael Greenlees n'est *plus* à faire. *Il aura réussi à éviter à GGT* la chute du début des années 90 fatale aux groupes publicitaires (dont BDDP) lancés dans des opérations d'acquisitions à tout va. Il semble disposé à prêter une oreille attentive aux fondateurs de BDDP, encore propriétaires de 5 % du groupe GGT. D'autant que leur engagement dans le groupe, renégocié au moment du rachat, *leur garantirait plus de « liberté »*...

Le coup d'envoi à l'unification a déjà été donné dans le secteur du *marketing opérationnel. C'est Té*quila, filiale de BDDP encore auréolée de ses récentes performances, qui prend progressivement sous son aile les diffé*rentes agences du groupe spéciali*sées dans la communication commerciale (marketing direct, promotion des ventes, etc.). En Grande-Bretagne, les agences Op*tion One (GGT) et Téquila* (BDDP) ont fusionné pour donner naissance à Téquila UK, sixième agence de marketing opérationnel du marché britannique. Une agence Téquila devrait aussi voir le jour aux Etats-Unis, sans doute à New York.

*Pour la publicité, la réorganisa*tion est pragmatique. En Grande-Bretagne, il est question de rapprocher les agences de publicité DST/BDDP et GGT (UK), ce qui se*rait « une suite logique »*. En Europe continentale (Espagne, Italie, Suisse et France), GGT pourrait céder ses participations minoritaires plutôt que de tenter de les *rapprocher* à *tout* prix. *Aux* Etats-Unis, les agences GGT (Atlanta, Minneapolis et Austin) et celles de BDDP (Wells Rich Green, WRG) devraient rester en l'état. *« Les fusionner ne présenterait aucun sens »*, confie un responsable du groupe. Un fait serait toutefois établi : *« Toutes les créations ou achats »* à venir seront effectués sous l'enseigne BDDP.

Enfin, en matière d'achat d'espace, le comité stratégique *« réfléchit à une stratégie commune »*, afin d'accroître le pouvoir de négociation du groupe. Pour l'heure, GGT travaille avec CIA Medianetwork en Grande-Bretagne, également utilisée par BDDP en Asie. En revanche, BDDP travaille en Europe avec The Media Partnership (TMP), et Advanswers aux Etats-Unis. Le choix entre ces deux réseaux ne semble pas encore fait.

Florence Amalou

La publicité sur la Toile séduit progressivement annonceurs et internautes

MONTRÉAL
de notre envoyé spécial

La publicité sur le Web reste un continent relativement vierge. Internet pose encore des problèmes de mesure d'audience et de définition des outils de commercialisation (à la page vue, au « cliquage », au rendement, etc.). Et les prévisions sur son potentiel diffèrent. Selon Patrick Robin, président de la régie française Régie on line (ROL), le chiffre d'affaires publicitaire du Web américain devrait atteindre *650 millions de dollars en 1997* (environ 4,3 milliards de francs) et 4,5 milliards de dollars en 2000. Des chiffres qui peuvent sembler optimistes, le cabinet américain *Cowless-Simba Information évo*quant, de son côté, un volume de 2,5 milliards de dollars de chiffres d'affaires publicitaires à la même date. En France, 5 millions de francs de chiffre d'affaires ont été réalisés sur la Toile en 1995, et on table selon ROL sur 580 millions en 2000, *« les budgets des plans médias commençant à intégrer le Web »*.

D'autres indications ont été fournies au troisième Marché international des inforoutes et du multimédia (MIM), de Montréal, qui a accueilli, fin mai, quelque 8 600 personnes, soit presque le double de l'année précédente. *Ainsi, le profil des annonceurs* diffère selon le pays. Aux Etats-Unis, la publicité sur la Toile est *« captive »* puisque parmi les dix premiers annonceurs figurent *sept sites, dont ceux de Microsoft* ou d'AT&T. A contrario, *« le marché est plus audacieux »* en France, selon Patrick Robin. Des annonceurs *« éloignés d'Internet » comme* Aérospatiale, Opel, PolyGram ou Chanel y ont franchi le pas.

Jean Gaudreault, directeur général de Cossette Interactif, a toutefois expliqué que, même au Québec où le multimédia est une réalité entrepreneuriale, les professionnels avaient encore *« peu de connaissances de ce média »*. Il a regretté *« les tabous qui font que les sites éprouvent encore une certaine gêne à communiquer sur leur nombre de visiteurs »*. Les atouts d'Internet existent pourtant, comme les adresses du courrier électronique, E Mail, qui constituent un fichier potentiel. En outre, les annonceurs disposent, grâce aux enquêtes mensuelles du Réseau interordinateurs scientifiques québécois (RISQ), d'un portrait des Internautes (âge, sexe, revenus, services les plus fréquentés, etc.).

DYNAMISME QUÉBECOIS

Une enquête du Bureau de la statistique du Québec (BSQ) atteste, pour sa part, du dynamisme du multimédia au Québec : 51 % des entreprises québecoises ont moins de trois ans ; leur chiffre d'affaires est de 3,3 milliards de francs en 1996 ; elles emploient *8 700 salariés, et veulent créer* 1 855 nouveaux emplois d'ici dix-huit mois.

Quant au commerce électronique sur la Toile, il émerge progressivement. *« On sait peu qu'il est possible de faire son épicerie sur Internet, ce n'est pas dans les mœurs. Les consommateurs ont encore le besoin de toucher le produit »*, explique Louis Brouillet, président d'Images Coast to Coast. Selon une enquête Omnibus-Internet de l'institut d'Impact Recherche, 3 % des Montréalais branchés sur Internet y *feraient des achats.*

Comme aux Etats-Unis, ce sont les sites spécialisés ou à fort contenu technologique qui attirent le plus grand nombre d'internautes (livres, informatique, CD et cassettes vidéo...), en attendant la grande distribution. Le cybermarché des magasins IGA attire déjà 7 000 consommateurs actifs ; 28 % de ses produits sont vendus sur Internet et les achats *ont progressé de 500 % en 1996.* Les sites doivent relever certains défis (convivialité, sécurisation, mise à jour en continu, formation des personnels), le consommateur qui choisit le Web s'attendant à y *« trouver des plus-values »* et à y être *« traité de façon spéciale »*.

Plus officiellement, le ministre québecois de la culture Louise Beaudoin et son homologue chargé de l'économie et des finances, Bernard Landry, ont annoncé au MIM de nouvelles mesures en faveur du *développement du multimédia* aux Québec (bonification et élargissement du crédit d'impôt, aides aux salaires), saluées par la puissante Association des producteurs multimédia du Québec (APMQ).

Yves-Marie Labé

Mme Trautmann remet en cause l'exclusivité de TPS

LE PROJET DE LOI sur l'audiovisuel, dont la navette entre le Sénat et l'Assemblée nationale avait été interrompue par la dissolution, devrait être remanié sur plusieurs points. Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a notamment précisé, dimanche 8 juin au cours du Grand Jury RTL-*Le Monde*, qu'il faudra revoir la clause d'exclusivité de TPS (Télévision par satellite) qui interdit au bouquet numérique concurrent CanalSatellite de reprendre la diffusion des chaînes publiques. Le précédent projet de loi prévoyait une exclusivité de trois ans.

Mme Trautmann a également estimé nécessaire de revenir sur le principe de la *« deuxième coupure »* publicitaire pendant la diffusion des films à la télévision, jugeant qu'il faut que les films soient vus dans les meilleures conditions possibles. Le nouveau ministre a souhaité modifier le seuil de concentration défini par la loi Carignon (qui autorise un même opérateur à détenir jusqu'à 49 % du capital d'une chaîne privée) et a plaidé pour une nouvelle loi *« qui tienne la route »*, car il faut éviter de revenir sans cesse devant le législatif pour pouvoir *« gérer harmonieusement »* les relations entre audiovisuel public et privé.

■ **COMMUNICATION :** Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, signale dans un entretien à *La Tribune*, lundi 9 juin, la création d'un comité « Communication 2000 » qu'il animera avec Pierre Dauzier, PDG de Havas, afin d'accélérer les synergies entre communication et télécommunications. L'objectif est de donner au consommateur une interface unique en termes de décodeurs et de facturation, notamment pour le multimédia et l'accès à Internet. M. Messier a aussi annoncé son intention de *« normaliser les relations entre Havas et la CLT* (Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion) », pour que *« Havas devienne un vrai partenaire d'Audiofina, et non piégé dans une filiale non cotée. Ceci implique un accord à moyen et long terme »*.

Marianne Sinclair

par Alain Rollat

DIMANCHE SOIR, à « 7 sur 7 », Anne Sinclair recevait donc Philippe Séguin. Pourquoi Philippe Séguin ? Pourquoi lui ? On entend d'ici le concert des vipères. La perverse ! Elle voulait se dédouaner au lendemain de la nomination de son Strauss-Kahn de mari à la tête du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie... La maligne ! Elle se donnait le beau rôle en interrogeant le plus emblématique des vaincus après avoir annoncé l'arrêt de son émission pour fausse convenance personnelle et vraie raison politique : ce prétexte d'actualité lui évitait surtout d'avoir à cuisiner ses copains socialistes sur leurs promesses électorales... La coquine ! En accueillant, dès ce dimanche, le président déchu de l'Assemblée dissoute, après avoir proclamé *urbi et orbi* qu'il serait aussi l'invité de son dernier « 7 sur 7 », le 6 juillet, elle désarmait d'avance le porte-drapeau de la nouvelle opposition... La garce ! Etc. On ne peut rien contre les langues de vipère...

On peut néanmoins se demander ce que Philippe Séguin était venu faire chez Anne Sinclair. Pourquoi avait-il accepté son invitation ? On est fondé à se poser la question, car, de toute évidence, tout emblématique qu'il soit, le maire d'Epinal n'avait pas grand-chose de nouveau à ajouter à tout ce qu'il avait déjà dit depuis une semaine. Il semblait d'ailleurs ne plus être lui-même. La preuve, il était gentil avec tout le monde ! Avec les socialistes : « *Quand on portera le premier jugement sur leur gouvernement il faudra se souvenir qu'ils n'avaient rien demandé et qu'ils avaient même dit qu'ils n'étaient pas prêts...* » Avec les balladuriens : « *Il va falloir que nous trouvions le moyen de faire la synthèse... Je devrai mettre de l'eau dans mon vin...* » Avec les électeurs du Front national : « *Ils n'adhèrent pas, dans leur grande majorité, aux idées du Front national ; ils utilisent ce vote comme un vecteur de leurs angoisses et de leur volonté de rejet...* » On l'a même vu très aimable avec Alain Juppé : « *Il a été premier ministre dans des conditions extrêmement difficiles, mais je ne doute pas qu'il se retrouvera très rapidement en position de mettre ses qualités, qui sont tout à fait éminentes, au service de son mouvement et de son pays.* »

Sauf à lui faire injure, en mettant sa présence à « 7 sur 7 » sur le compte du vulgaire besoin de paraître propre aux hommes politiques ordinaires, ou sauf à croire qu'il était lui-même affecté par le « *vertige* » qui, selon lui, trouble en ce moment les Français, il faut croire que M. Séguin avait une autre raison d'être là. A notre avis, il était là, simplement, pour le plaisir. Pour le plaisir de s'entendre dire « *Je vous taquine...* » par « la » Sinclair. Pour le plaisir d'un nouvel échange avec le bleu d'un regard et la luminosité d'un sourire qui auront, pendant près de trois législatures, chaque dimanche soir, donné la parole aux différents visages de la République avec élégance, intelligence et, surtout, en les respectant. Un plaisir déjà nostalgique.

A bord du « Faucon-Noir » avec Barbe-Rouge

Canal Plus propose une série animée adaptée des aventures du pirate né de l'imagination des auteurs de bande dessinée, Jean-Michel Charlier et Victor Hubinon

LES AMATEURS de BD sont gâtés : après « Blake et Mortimer », la série animée adaptée des albums d'Edgar P. Jacobs diffusée sur Canal Plus chaque samedi depuis le 19 avril, ce sont les célèbres aventures de Barbe-Rouge que la chaîne cryptée propose aux jeunes téléspectateurs du lundi au vendredi en fin d'après-midi à partir du 9 juin. Vingt-six épisodes de vingt-six minutes qui vont nous faire naviguer sur toutes les mers du monde à bord du *Faucon-Noir*, grâce à Jean Cubaud, réalisateur et auteur du dessin animé inspiré de l'histoire originale.

Imaginées par les dessinateurs belges Jean-Michel Charlier et Victor Hubinon (tous deux décédés), les aventures du flibustier Barbe-Rouge et de son fils adoptif Eric, apparues en 1959 dans le premier numéro de l'hebdomadaire *Pilote*, tinrent le lecteur en haleine pendant plus de vingt-cinq ans ! Dargaud a publié en six tomes l'intégrale des planches signées par les deux créateurs.

De 1959 à 1962, Radio-Luxembourg a diffusé une adaptation radiophonique de la BD, mais personne ne s'était encore aventuré à porter Barbe-Rouge à l'écran. Jean Cubaud, spécialiste du film d'animation et auteur, notamment, de la série télévisée tirée des *Histoires du Père Castor* (actuellement diffusée sur la chaîne câblée Télétoon et sur France 3), s'est jeté à l'eau. « *J'avais lu* Barbe-Rouge *il y a longtemps*, explique ce quinquagénaire. *J'ai eu envie d'en savoir plus sur le monde fantastique des pirates, et j'ai dévoré tous les livres que j'ai trouvés sur le sujet.* »



La version télévisée de *Barbe-Rouge* tient compte de ces diverses inspirations. Elle déconcertera certainement ceux qui ont gardé en mémoire les dessins originaux. Le scénario a changé, de nouveaux personnages sont apparus, notamment la jeune Constance, créée à la demande de la chaîne, qui trouvait que la série manquait de figures féminines. Les visages, rajeunis, ont beaucoup perdu en expressivité. En revanche, les scènes de mer sont très réussies grâce à l'utilisation de la technique d'animation en trois dimensions. « *Adapter une bande dessinée réaliste est extrêmement difficile* », explique Françoise Reymond, directrice des achats de programmes et des émissions pour la jeunesse de la chaîne cryptée. « *Contrairement à ce que l'on imagine, c'est plus compliqué que de partir d'un roman. Pour parvenir à restituer l'atmosphère de l'œuvre originale, les contraintes sont énormes.* »

CRÉATION FRANÇAISE

Coproduite par Canal Plus, TF 1, la RAI, Meduer et Victory Carrere, la série « Barbe-Rouge » est une création française, comme l'était « Les Jules... chienne de vie », la série de Picha diffusée du 14 avril au 16 mai dans la case animation quotidienne de 17 h 50 dévolue aux programmes jeunesse (le programme est introduit par un mini-magazine sur l'actualité du dessin animé de trois minutes qu'il ne faut pas manquer). Soumise depuis janvier 1996 aux quotas de production et de diffusion, la chaîne cryptée s'efforce de privilégier, en semaine, le dessin animé français, le week-end, avec « Décode pas, Bunny » et « Ça cartoon », étant ouvert aux produits américains.

Trois nouvelles séries françaises seront diffusées à partir de la rentrée : « SOS Bout du monde », vingt-six épisodes produits par les Films de la Perrine, « Le Prince d'Atlantis », issu des studios Atlantis, et « Lupo Alberto », produit par Les Armateurs et Animation Studio. La chaîne, qui, jusqu'à présent, pratiquait essentiellement une politique de préachat, investit de plus en plus dans des coproductions – « Blake et Mortimer », « Donkey Kong » –, contribuant ainsi à stimuler la création. L'audience n'est pas toujours au rendez-vous : avec les fictions pour ados programmées à la même heure sur TF 1, France 2 et M 6, Canal Plus doit faire face à une rude concurrence...

Sylvie Kerviel

★ « Barbe-Rouge », Canal Plus, du lundi au vendredi à 17 h 50.

LUNDI 9 JUIN

TF 1

20.45

UNE PATRONNE DE CHARME
Téléfilm de Bernard Uzan, avec Alexandra Vandernoot (100 min). 409489
Une jeune femme est contrainte de rentrer d'urgence des Etats-Unis afin de sauver la société en faillite de son frère hospitalisé...

22.25

▶ MÉKONG
Documentaire de Patrice du Tertre (70 min). 7976538
Patrice du Tertre et Olivier de Kersauson (nouveau détenteur du Trophée Jules-Verne) ont retracé la route du navigateur français Francis Garnier.

23.35 Championnat du monde de triathlon à Nice.
0.10 et 1.10, 1.45, 2.20, 3.20, 4.00 TF 1 nuit.

0.25 7 sur 7 (rediff.). 1.20 Cas de divorce. Série. 1.55 Les Gandes Espérances.Série. [7/12] (rediff.). 2.30 et 3.30, 4.10, 5.05Histoires naturelles. Documentaire. 4.40 Musique.

France 2

20.50

▶ LE BONHEUR EST UN MENSONGE
Téléfilm de Patrick Dewolf (105 min). 573199
Apprenant que son père, avec qui il est fâché, est mourant, un producteur de jazz vivant à New York rentre en France et s'invente une vie "normale".

22.35

C'EST À SUIVRE
Magazine présenté par Claude Sérillon
Le changement ? (95 min). 8576921
C'est à suivre *accueille douze nouveaux élus politiques n'ayant jamais siégé à l'Assemblée Nationale.*

0.10 Au bout du compte.
0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Magazine. Invités : Chéri Samba, Ea Sola, Peter Sellars, Bruno Boeglin (70 min). 7576039

1.45 Histoires courtes. Court métrage. Tonino Benaquista n'est pas si noir. 2.10 Le Corbusier. Documentaire (60 min).

France 3

20.50

LA DERNIÈRE SÉANCE
SOIRÉE ROBERT MITCHUM
Présentée par Eddy Mitchell.
20.55 L'Enfer des Tropiques
Film de Robert Parrish, avec Robert Mitchum (1957, 110 min). 1896915
Une ancienne femme fatale, née en Lituanie, est chassée de Floride. Elle s'embarque sur un rafiot qui doit la déposer clandestinement aux Antilles et sème la discorde entre les deux propriétaires.

22.45 Tex Avery.
23.05 Journal, Météo.
23.40 Un si doux visage ■ ■ ■
Film d'Otto Preminger, avec Robert Mitchum (1952, N., v.o., 90 min). 2723809
1.10 Tex Avery.

1.20 Lignes de mire. Magazine (rediff.). 2.20 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. 3.10 Musique graffiti. Magazine. Soirée jazz. "Superb starling", "Willow weep for me", Oh, but on the thirty day", de Wynton Marsalis (30 min).

Arte

20.45

LA PÊCHE AU TRÉSOR ■
Film de David Miller, avec Harpo Marx, Chico Marx, Marilyn Monroe (1948, N., v.o., 80 min). 927335
Des gangsters cherchent à retrouver une boîte de sardines contenant le fabuleux collier Romanoff qu'un clown a dérobé dans une épicerie.

22.05 Kinorama. Magazine.

22.15

ORAGE EN MAI ■
Film de Xaver Schwarzenberger, avec Gabriel Barylli, Claudia Messner (1987, v.o., 90 min). 9619002
Ce curieux film – inédit en France – joint à une étude de mœurs tout un jeu de mise en scène symbolique sur la laideur et la séduction physique.

23.45 Court circuit : Ménage de printemps.
Court métrage de Marc Salmon (30 min). 3659199
0.15 San Clemente ■
Film de Raymond Depardon et Sophie Ristelhueber (1980, N., rediff., 100 min). 3891382
1.55 Comment font les gens ?
Moyen métrage de Pascale Bailly (1992, rediff., 50 min). 7813403

M 6

20.45

INDISCRÉTION ASSURÉE
Film de John Badham (1994, 120 min). 321373
Une banale suite des aventures du tandem Dreyfuss-Estevez réuni dans Etroite surveillance, *du même réalisateur (1987).*

22.45

LA RIVALE
Téléfilm O de William A. Graham, avec Courtney Thorne-Smith (105 min). 3804083
Une jeune femme, repoussée par l'homme sur lequel elle avait jeté son dévolu et qui vient de se fiancer, décide d'éliminer sa rivale.

0.30 Culture pub (rediff.).
1.00 Jazz 6. Magazine (60 min). 3857855

2.00 Best of Aerosmith. 3.00 Fréquenstar. Magazine. Dave (rediff.). 3.50 Movida opus I. Documentaire. 4.45 Fan de. Magazine (rediff.). 5.10 Turbo. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

LANCELOT ■
Film de Jerry Zucker, avec Richard Gere, Sean Connery (1994, 125 min). 3787480
Nouvelle version hollywoodienne de la légende médiévale. C'est bien joué, cela se laisse voir sans ennui.

22.40 Flash d'information.

22.50

L'AMATEUR ■ ■
Film de Krzysztof Kieslowski, avec Jerzy Stuhr (1979, v.o., 110 min). 6320002
Dans une petite ville, un employé d'usine achète une caméra pour suivre la croissance de son bébé. Réflexion sur le pouvoir du documentaire auquel le cinéaste avait lui-même longtemps œuvré. Important.

0.40 Une trace. Documentaire de Marcin Latallo (29 min). 2889774
1.10 Péril en la demeure ■ ■
Film de Michel Deville (1985, 95 min). 2497852

Radio

France-Culture

20.30 Le Grand Débat. 1961 - 1963 : le Rock débarque en France [2].
21.30 Fiction : Le Théâtre des poètes. Corilla ; Les Chimères, de Gérard de Nerval.
22.40 Toit ouvrant. César ; Luc Bondy ; Exposition Amours, à la Fondation Cartier.

0.05 Du jour au lendemain. Christian Heck (*L'Echelle céleste du Moyen-Age*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique

20.30 Concert. Donné en direct de la salle Berwald, à Stockholm, par le Petit Chœur Eric-Ericson, le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio suédoise, dir. Leif Segerstam : Grand-messe, de Sandström.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de D'Adamo et de Korelis.
23.07 Entre les lignes.

0.00 La Rose des vents. Hommage à Pandit B. Patakh et Gabriel Igel. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. George Sand et la musique.

22.40 Les Soirées... (suite). Peter Schmoll, ouverture, de von Weber ; Préludes op. 28, de Chopin, Arrau, piano ; La Flûte enchantée, extraits, de Mozart ; Concerto pour violoncelle, de Porpora ; Suite pour orchestre BWV 1068, de Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Thalassa. Magazine (France 3 du 6/6/97).
21.00 Enjeux - Le Point.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le monde est à vous. Invitée : Patricia Kaas (France 2 du 9/3/97).
0.00 Francofolies. Concert (30 min).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 Rue de l'abondance.
20.35 Atiku Pipiteu. Poussière de caribou.
21.25 Crocodile vert.
● Le Monde daté mercredi 11.
22.20 D-Day.
23.15 Fascinante Thaïlande. [1/4]. Sous le signe de l'eau.
23.45 Adieu, Barbiana.
0.45 Pour l'amour des crocodiles. [4/10] (45 min).

Animaux

20.00 Le Monde de la nature.
21.00 Le Monde sauvage. Les curieux coatis.
21.30 Flipper le dauphin. Le monstre de Flipper.
22.00 Rencontres avec les baleines.
23.00 Alive and Well. La vie d'artiste.
23.30 Un monde extraordinaire. La saison du silence.
0.00 Animaux disparus au XX[e] siècle (60 min).

Paris Première

20.00 et 0.20 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Les Possédés ■ Film d'Andrzej Wajda (1987, 115 min). 28958248
22.55 Le J.T.S. Magazine.
23.25 James - Dodgy. Concert enregistré à l'Astoria de Londres (55 min). 15273286

France Supervision

19.55 Haute couture printemps-été 97. Magazine.
20.15 CinéActu. Magazine.
20.30 Ludwig ou le Crépuscule des dieux ■ ■ ■ Film de Luchino Visconti (1972, 245 min). 35031286
0.35 Téléspectacles. Magazine (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Frédérica ■ Film de Jean Boyer (1942, N., 85 min). 75597373
21.55 Le Corbeau (The Raven) ■ Film de Louis Friedlander (1935, N., v.o., 60 min). 7435118
22.55 Jamais le dimanche ■ Film de Jules Dassin (1960, N., 95 min). 7558267
0.30 Breakfast for Two ■ Film de Alfred Santell (1937, N., v.o., 70 min). 67895774

Ciné Cinémas

20.30 L'Argent de poche ■ ■ Film de François Truffaut (1975, 105 min). 5301354
22.15 Princess Bride ■ ■ Film de Rob Reiner (1987, v.o., 95 min). 8302489
23.50 Raining Stones ■ ■ ■ Film de Ken Loach (1993, 90 min). 3693828

Festival

20.00 La Baby-sitter. Resto des pleurs.
20.30 Le Naïf aux quarante enfants ■ Film de Philippe Agostini (1958, N., 100 min). 17982482
22.10 Manon Lescaut. Téléfilm de Jean Delannoy [1/3] (110 min). 20280977

Série Club

20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Thérèse Humbert. Il y a de bons mariages, il n'y en a pas de délicieux.
21.45 et 1.30 Rancune tenace. Feuilleton [11/17].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Une corde pour deux.
23.00 Two. Le secret de Victoria.
23.45 Lou Grant. Le marathon.
0.40 Espionne et tais-toi. (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Mister Gun. Vous n'avez pas vu ma fille ?
20.30 Souvenir - Initiales S.G. De Yves Desnos.
21.20 New York Police Blues. Salade russe.
22.05 Chronique de la route.
22.10 L'homme qui venait d'ailleurs ■ ■ Film de Nicolas Roeg (1976, 120 min). 40634642
0.10 Ziggy Stardust & the Spiders from Mars. Concert enregistré à l'Hammersmith Odeon de Londres, en 1972 (90 min). 38439749

Disney Channel

20.10 Le Fidèle Jean. Téléfilm de Slavo Luther (90 min). 7398915
21.40 Santo Bugito.
22.05 La Rédac.
22.35 Sinbad.
23.00 Planète Disney (50 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview. Magazine.
20.55 L'Héritière suspecte. Téléfilm de Joseph Sargent (95 min). 501008422
22.30 Murphy Brown. Un rôle sur mesure.
23.00 Téva débat. Magazine.

Eurosport

18.00 Speedworld. Magazine.
20.00 Football. Coupe du monde 1998. Rétrospective des éliminatoires dans les différentes zones.
23.00 Eurogoals. Magazine.
0.00 Snooker. Ligue européenne 1997. Ken Doherty - Peter Ebdon (90 min). 965107

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Polac. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide. Magazine.
22.00 Blue Ocean. Christmas, Norfolk et Bass.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

19.55 Vlado Perlemuter, portrait d'un pianiste. De Michel Dieuzaide et Jean Roy.
20.25 Prélude à Debussy. Jean-Louis Haguenauer, pianiste.
21.00 Les Huguenots. Opéra en cinq actes de Giacomo Meyerbeer. Enregistré à l'Opéra de Sydney, en 1990 (205 min). 582669644
0.25 Cassandra Wilson à Montréal. Concert enregistré au Festival international de jazz de Montréal en 1995 (65 min). 508163010

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

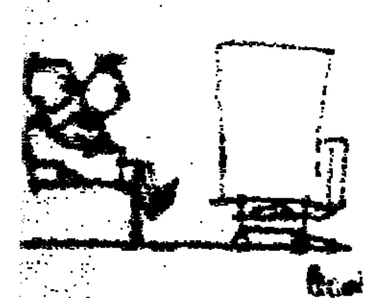
Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon. 0.15 Eurozoom. 0.46 Sportsweek. 1.45 Art et Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.37 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

ir » avec Barbe-Rouge



هكذا من الاصل

Le français, de nouveau langue vivante en Grèce

Deux publications, « La Tribune hellénique » et « Athèmes », viennent de voir le jour à Athènes pour répondre à la demande d'un lectorat francophone de plus en plus nombreux

QUINZE ANS APRÈS la disparition du dernier journal en langue française, *Le Messager d'Athènes*, deux publications en français, *La Tribune hellénique* et *Athèmes* viennent d'être lancées dans la capitale grecque. *La Tribune hellénique*, un bimensuel, tire à 3 000 exemplaires. Son éditeur, la maison Kurier, publie également un hebdomadaire en polonais pour les soixante-dix Polonais vivant en Grèce, et un mensuel en espagnol. « *Athènes*, assure Théodore Bénakis, le directeur, *est devenu, ces dernières années, une capitale multiculturelle où l'on peut trouver une vingtaine de journaux ou revues en anglais, allemand, russe, arménien... Aucune en français.* »

Pour l'éditeur, *La Tribune hellénique « se veut une réponse de la francophonie à l'invasion anglaise ». Et,* affirme-t-il, *nous pouvons parler actuellement d'un retour du français sur la place d'Athènes.* » La francophonie en Grèce regroupe actuellement quelque quinze mille personnes comprenant la communauté française, de dix mille membres, les Belges, les Suisses, les Libanais, les Maghrébins et environ trois mille Grecs.

« *Informer le public francophone sur la Grèce, sa situation politique, économique et sociale, est notre premier objectif*, affirme M. Bénakis, *mais nous souhaitons aussi que notre revue serve à faciliter la vie des francophones dans ce pays.* » Autour d'une équipe fixe de cinq personnes, *La Tribune hellénique* s'est adjoint la collaboration de trois journalistes grecs francophones, connus et estimés, spécialistes des affaires étrangères et européennes.

La TRIBUNE hellénique — Relations gréco-turques : un dialogue en panne ?

Athèmes est d'un tout autre genre. Résolument culturelle, la revue mensuelle a reçu d'emblée le soutien de la Grèce officielle. Lancée en grande pompe au ministère grec des affaires étrangères, *Athèmes* a fait l'objet d'un discours de présentation du ministre de la culture, Evanghelos Venizelos, devant un parterre d'ambassadeurs francophones. Les trois promoteurs de la publication, de 64 pages tirée à 5 000 exemplaires, Emmanuel Adely, le rédacteur en chef, Catherine Vellissaris, la directrice du Centre de traduction littéraire de l'Institut français d'Athènes, et l'éditrice grecque Magda Kodzia, se sont donné pour but de « *renforcer l'image qu'ont la France et la Grèce l'une de l'autre* ».

La revue, rédigée par six permanents, a reçu le soutien du Haut Conseil de la francophonie et de plusieurs banques et entreprises françaises. Il s'agit, pour ses créateurs, de proposer « *une publication centrée sur l'actualité culturelle des deux pays, qui, autour d'un thème, ouvrira ses colonnes à des personnalités françaises et grecques du monde des arts, de la peinture, de la littérature* ». *Athèmes* prévoit donc, chaque mois, l'interview d'un penseur français ou grec « *marqué par la culture de l'autre* », le portrait d'un artiste, l'étude d'un mythe ou d'un symbole, actuellement la terre, le feu, l'air, l'eau et plus tard, les Sept Merveilles du monde, indique Emmanuel Adely.

Il s'agit ainsi de « *faire découvrir des aspects inattendus des deux pays, de poser un regard historique, d'être un lieu de débat permanent qui illustre la vitalité de leur dialogue* ». *Athèmes* se veut « *un outil de connaissance auprès de la communauté française en Grèce, un "guide" pratique auprès des touristes francophones qui s'élèvent à près de 1,5 million par an, un instrument de communication pour la communauté grecque d'Europe* ». Et plus tard, qui sait ?, « *un objet de collection* ».

Didier Kunz

EN VUE

■ *Les trois cents policiers qui,* vendredi 6 juin, ont procédé à l'arrestation, près de Palerme, du chef mafieux sanguinaire **Pietro Aglieri**, ont découvert à son domicile un petit autel décoré d'images votives sur sa table et, à son chevet, les œuvres de Kierkegaard et « *une introduction à la pensée d'Edith Stein* », la carmélite d'origine juive morte à Auschwitz en 1942. Aglieri traverse une crise mystique.

■ Les étudiants de Cambridge, en période d'examens, sont perturbés par les touristes qui se promènent en bateau sous les fenêtres de l'université. « *Hier, un groupe de jeunes Françaises a décidé de débarquer. Elles se sont déshabillées et ont piqué une tête. Le problème, c'est qu'elles se trouvaient au beau milieu du collège, où des gens tentaient d'étudier. C'était extrêmement dérangeant* », a assuré au *Times* **Richard Robinson**, troublé. *On salue donc les onze sadhus* du temple de Neadsen, dans la banlieue de Londres : pour éviter toute tentation luxurieuse, les moines hindous sont restés en prière, les yeux baissés, pendant la visite, vendredi 6 juin, de la princesse **Diana**, pieds nus.

■ *Une heure après avoir présenté à* la presse sa nouvelle brigade cycliste équipée de VTT flambant neufs, et « donné » le départ de la première mission, le chef de la sécurité de la police de Bâle a dû se rendre au chevet d'un de ses hommes, hospitalisé pour une fracture du crâne. Le policier **René Tschanz**, fonçant sur son nouvel engin, n'avait pas su éviter la portière d'une voiture brusquement ouverte sur son passage. Ses seize collègues *ont été incités* à la prudence.

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre Luc Séguillon

■ Dominique Strauss Kahn et le gouvernement engagent aujourd'hui une partie européenne particulièrement délicate. Il leur faut trouver le moyen de respecter, à la fois, les engagements pris à l'égard de notre partenaire allemand et les promesses faites aux électeurs de la gauche. Aux seconds, Lionel Jospin a juré qu'il n'irait plus avant dans l'édification de l'Union monétaire européenne qu'à quatre conditions : l'adhésion de l'Italie et de l'Espagne, un primat accordé à l'emploi, un gouvernement économique européen et un euro qui ne soit pas surévalué par rapport au dollar. Avec l'Allemagne d'Helmut Kohl, la France de François Mitterrand puis celle de Jacques Chirac ont édifié, au prix de durs efforts mal supportés et *pas toujours compris par leurs* peuples respectifs, l'infrastructure d'un édifice économique et monétaire commun. Les deux pays sont intimement liés par cet objectif. Mais il suffirait d'un grain de sable pour que toute cette mécanique s'enraye. De part et d'autre du Rhin, beaucoup le souhaitent, à commencer par les opinions publiques.

LIBÉRATION
Stephen Smith

■ Trois semaines après la chute de Kinshasa, Brazzaville s'embrase. Pour les tenants de la « *théorie des dominos* », qui *voient, désormais, les pays* d'Afrique francophone tomber un à un, le rapprochement entre ces deux événements est aussi évident que le face-à-face des deux capitales, de part et d'autre du grand fleuve. Mais s'il est vrai que des réfugiés hutus du Rwanda, des dignitaires de l'ancien régime de Mobutu et des armes d'une soldatesque impayée qui a préféré vendre ses fusils plutôt que de s'en servir ont traversé en masse le fleuve Congo, ce ne sont pas les flammèches d'en face qui ont mis le feu à Brazzaville. Actuellement, la suite de la grande bataille d'Afrique centrale se joue *dans le nord-est de l'Angola*, où le gouvernement de Luanda cherche à en finir, une fois pour toutes, avec l'opposition armée de l'Unita (Union pour l'indépendance totale de l'Angola), le mouvement de Jonas Savimbi.

FRANCE-INTER
Dominique Bromberger

■ Le feu de forêt qui a pris à l'est *du Zaïre et qui a parcouru ce pays* jusqu'à la chute de Kinshasa pourrait bien se transformer en incendie menaçant beaucoup de régimes installés en Afrique équatoriale et occidentale. Dès que la rébellion a commencé à *s'étendre* au cours de l'hiver, les responsables français se sont inquiétés pour les pays de la région, à commencer par le Congo et la République centrafricaine. C'est, peut-être, ce qui les a amenés à soutenir jusqu'au bout le gouvernement épuisé et chancelant du maréchal Mobutu en pensant qu'il s'agissait là d'un verrou dont l'ouverture laisserait le champ libre à *tous les débordements.*

MARDI 10 JUIN

TF 1

17.05 Melrose Place. Feuilleton. Un excès de zèle.
18.00 Les Vacances de l'amour. Série. [2/2] L'appel du large.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Le résultat des courses, Météo.

20.45

MON NOM EST PERSONNE ■
Film de Tonino Valeri, avec Henry Fonda, Jean Martin (1973, 120 min). 532590
Un pistolero légendaire veut quitter l'Ouest américain pour l'Europe. Parodie et pastiche du western italien selon Sergio Leone.

22.45

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 9759836
0.35 et 1.15, 2.15, 2.55, 3.55, 4.40 TF 1 nuit.
0.45 Reportages. *Les irréductibles du Rio Bravo* (rediff., 30 min). 2787121
Chaque année, 800 000 clandestins tentent de passer les 3000 kilomètres de frontières...

1.25 et 3.05, 4.10, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 2.30 Les Grandes Espérances. Série. [8/12] 4.50 Musique. Concert (20 min).

France 2

16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Le Prince de Bel Air. Série. Carlton a le blues.
18.10 Seconde B. Série.
19.25 Studio Gabriel. Invités : Roger Hanin, David La Forge, Nicolas Olczyk.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo 2.

20.50

L'EFFRONTÉE ■ ■
Film de Claude Miller (1985, 100 min). 783836
Charlotte Gainsbourg vit son rôle d'une manière étonnante.
22.30 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.45

BLESSURES SECRÈTES
Film de Michael Caton-Jones, avec Robert DeNiro (1993, 115 min). 9750585
D'après le roman de Tobias Wolff.
0.40 Au bout du compte.
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma (75 min). 1657382

2.30 3 mousquetaires à Shanghai. Documentaire. 3.20 Les Gens du fleuve. *Documentaire.* 4.15 24 heures d'infos. Magazine. 4.25 Météo. 4.30 Come back de Baquet. Documentaire. 4.50 Les Chiens du pôle. Documentaire. 5.15Chip et Charly. (25 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 et 1.15 Un livre, un jour. *Danse avec le siècle*, de Stéphane Hessel.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

SPÉCIAL FA SI LA CHANTER
Jeu présenté par Pascal Brunner. Le Grand Prix de Fa, si, la chanter (120 min). 415823
22.50 Journal, Météo.

23.25

LA PREUVE PAR TROIS
Magazine présenté par Laurent Bignolas. [5] L'économie solidaire. Parthenay ; S.E.L ; Insertion Intérim ; Financement ; Troc entreprise (Suisse) (55 min). 5270120
0.20 Cinéma étoiles. (30 min). 78237
1.20 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. L'affaire Spendilow.

2.10 Musique graffiti. Trois pièces pour violoncelle" de Giardini et "Till l'espiègle" de Richard Strauss, par Arto Noras et Frans Helmerson (15 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux : les secrets de la jungle. Le paradis perdu des montagnes bleues.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série.
19.30 7 1/2. Magazine. La Turquie. Les produits culte : Lego.
20.00 Archimède. Magazine (30 min). 9836
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : FAIS ATTENTION À TOI
Documentaire de F. Reinhold (55 min). 2998381
A l'issue d'un procès mené à la va-vite, le Noir américain Arthur Lee Williams est condamné, en 1982, à la peine de mort pour le meurtre d'un policier en civil. Kirsten Encke, militante d'Amnesty international, a entamé, depuis 1985, une relation épistolaire avec le condamné.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : PASSAGES - SUR LES TRACES DE WALTER BENJAMIN
Proposée par Claus Josten.
Paris, capitale du XIXe siècle, *l'œuvre majeure, bien qu'inachevée, de l'écrivain et essayiste allemand Walter Benjamin.*
21.45 et 22.35, 0.00 *A propos de Walter Benjamin.* Documentaire de Gamma Bak.
22.00 Cité de Péra. Documentaire.
22.50 Demain tout ira mieux. Documentaire.
0.10 A la recherche de B. Documentaire.
0.45 Je hais les acteurs ■ ■ Film de Gérard Krawczyk (1986, rediff., 85 min). 4165898
2.10 *Les Meilleurs Vœux* (rediff., 35 min).

M 6

16.00 University Hospital.
17.05 Mister Biz (rediff.).
17.30 La Légende de la cité perdue. Série.
18.00 Highlander. Série. Médecine mortelle.
18.55 Le Magicien. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. La solution de facilité.

20.35

E = M 6 JUNIOR
Magazine présenté par Caroline Avon. Les requins (50 min). 7035229
Aux Bahamas, sur les îles Bimini, un laboratoire étudie les requins depuis près de trente ans.

21.25

LOÏS ET CLARK LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN
La boucle du temps. Série (50 min). 8835855
Les derniers préparatifs de leur premier Noël ensemble sont perturbés par le sinistre Mister Mxyzptlk.
22.15 Duos sur canapé. Film de Marc Camoletti (1979, 90 min). 9884316
22.45 Capital (rediff.).

1.40 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.10 Movida opus 2. Documentaire. 3.00 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.25 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.25 Mister Biz. Magazine (rediff.). 4.50 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

15.10 Le Printemps des phoques de Weddell.
15.35 L'Île aux pirates ■ Film de Renny Harlin (1995, 120 min). 3291768
17.50 Barbe Rouge.
● Lire page 30.
▶ En clair jusquà 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Alain Le Diberder, Philippe Ulrich.

20.15

FOOTBALL
Angleterre - Brésil. Tournoi de France. En direct du Parc des Princes. 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, le Journal du Foot (120 min). 68294
22.30 Flash d'information.

22.35

SILENT FALL ■
Film de Bruce Beresford (1994, v.o., 94 min). 6778949
Un psychiatre prend en charge un enfant autiste de neuf ans, qui semble avoir assisté à l'assassinat atroce de ses parents. Thriller psychologique et psychanalytique lourd de secrets sexuels.
0.10 Le Journal du hard.
0.15 Aventures galantes dans l'Orient-Express. Film classé X (1996, 105 min). 3498966
2.00 Souvenirs de l'au-delà. Film de Brett Leonard (1995, 100 min). 2945782

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science. La revue La Hulotte.
21.32 Grand Angle. Les couples mixtes.
22.40 Nuits magnétiques. La cité interdite : Les usines de Boulogne-Billancourt. [1/4] Le chant des ouvriers.

0.05 Du jour au lendemain. Bernard Noël (*La Castration mentale*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 28 avril 1996, en l'église Frederik, à Copenhague, par la Musica Flata : œuvres de Schütz, Becker, Vierdanck, Forster, *Juditha e Holoferne.*
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Hedelin, Henze.
23.07 Atout Chœur.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de D'Angelo, Giuliani, Mertz, Castelnuovo-Tedesco, Vasquez. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 4 avril, au théâtre Charles Dullin, à Chambéry, par l'Orchestre des Pays de Savoie, dir. Mark Foster et le Chœur de Chambre Accentus, dir. Laurence Equilbey : Fantaisie sur un thème de Tallis, œuvres de Vaughan Williams, Holst, Purcell, Elgar, Britten.

22.45 Les Soirées...(suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Magazine (France 2 du 5/6/97).
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Magazine (France 2 du 6/6/97).
23.45 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [5/32]. Mitchell versus la tradition militaire.
20.35 Vol au-dessus des mers. [10/11]. Viking, la machine à tout faire.
21.30 Highgrove House. Le royaume de la nature.
22.20 Rue de l'abondance. Les nouveaux Belges.
23.15 Atiku Pipiteu. Poussière de caribou.
0.05 Crocodile vert.

Animaux

20.00 Le Monde de la nature. Le phoque gris. Sourire de crocodile.
21.00 Le Monde sauvage. Le royaume des insectes.
21.30 et 0.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 En liberté. Priddy le hérisson.
23.00 Fauna.
23.30 Requins prédateurs ou proies.

Paris Première

20.00 et 0.10 20 h Paris Première. Invitée : Béatrice Dalle.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 Calmos. Film de Bertrand Blier (1975, 105 min). 32858687

France Supervision

20.30 CinéActu. Magazine.
20.45 Manu Dibango. Concert enregistré au Festival musiques métisses à Angoulême en 1996 (60 min). 81364213
21.45 Frou-Frou ■ Film de Augusto Genina (1955, 110 min). 17347687
23.35 A la recherche du caïman noir. De Françoise Hébrard et Hervé Dressen (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Quai des Brumes ■ ■ ■ Film de Marcel Carné (1938, N., 85 min). 75564045
21.55 Le Massacre de Fort Apache ■ ■ Film de John Ford (1948, N., v.o., 125 min). 78936768
0.00 Club de femmes ■ Film de Jacques Deval (1936, N., 100 min). 28007850

Ciné Cinémas

20.30 Au revoir les enfants ■ ■ ■ Film de Louis Malle (1987, 105 min). 5205126
22.15 Piège en haute mer ■ Film d'Andrew Davis (1992, v.o., 100 min). 8268720
23.55 Fraise et chocolat ■ Film de Juan Carlos Tabio et Tomas Gutierrez Alea (1991, 110 min). 24054585

Festival

20.30 Retour au château. Téléfilm de Charles Sturridge et Michael Lindsay-Hogg, avec Jeremy Irons [6/6] (100 min). 86231774
22.10 Les Brouches. Téléfilm d'Alain Tasma (85 min). 83756855
23.35 La Baby-sitter. Les apprentis sorciers (25 min).

Série Club

20.15 L'Île aux naufragés.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 L'Age de cristal. Les collecteurs.
21.35 Rancune tenace. Feuilleton [12/17].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Le maniaque.
23.30 Thérèse Humbert. Il y a de bons mariages, il n'y en pas de délicieux.
0.00 Lou Grant. La bombe (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Spin City. La roue tourne.
21.25 Des agents très spéciaux.
22.15 Portrait. Magazine.
22.25 Dancing in the Street. De David Espar. [8/10]. No Fun.
23.25 Star Trek : la nouvelle génération. L'emprise du silence (v.o.).

Disney Channel

20.10 Bandits, bandits ■ ■ Film de Terry Gilliam (1981, 120 min). 8685720
22.10 Thunder Alley. Par ici la monnaie.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton.
23.05 Opération Mozart (30 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva Interview.
20.55 Le Lit des mensonges. Téléfilm de William A. Graham (95 min). 501902294
22.30 Murphy Brown. Le vulgaire.
23.00 Téva débat. Magazine.

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Western Samoa.
22.30 L'Heure de partir (55 min).

Eurosport

15.00 et 23.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs du Queen's (180 min). 22004132
18.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Halle.
19.30 Athlétisme. En direct. Meeting de Bratislava (120 min). 741890
21.30 Boxe.
22.30 World Cup Legends (30 min).

Muzzik

20.00 et 23.50 L'Invité. Guy Le Querrec et Christian Rozé.
21.00 Symphonie nº 8 d'Anton Dvorak. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (45 min). 500089519
21.45 Casadesus et Francescatti jouent l'opus 96 de Beethoven. Concert enregistré en 1970 (55 min). 508121749
22.40 Les Instantanés de la danse. Magazine.
22.55 Jazz 625 : Ben Webster. Concert enregistré au Marquee Club à Londres en 1964 (40 min). 501409010
23.35 Geneviève de Brabant. Opéra d'Erik Satie.
0.45 Colin James à Montréal. Concert (60 min). 502368850

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Papa est parti, maman aussi. Film de Christine Lipinska (1988, 110 min). Avec Sophie Aubry. *Comédie dramatique.*
22.20 Les Hommes du président. Film d'Alan J. Pakula (1976, 130 min). Avec *Dustin Hoffman. Politique.*
0.30 Mission 633. Film de Walter E. Grauman (1963, 95 min). Avec George Chakiris. *Guerre.*
2.05 Le Dernier Train de Shanghai. Film de Renzo Merusi (1960, 90 min). Avec Anita Ekberg. *Aventures.*

TMC

20.35 Krakatoa, à l'est de Java. Film de Bernard Kowalsky (1969, 130 min). Avec Brian Keith. *Aventures.*

TSR

20.35 La mort vous va si bien. Film de Robert Zemeckis (1992, 105 min). Avec Meryl Streep, Bruce Willis, Goldie Hawn. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 10 JUIN 1997

Même motif...

par Pierre Georges

NE SERAIT-CE PAS un peu obsessionnel ? La chasse aux infidèles qui bat son plein dans les armées américaines pourrait faire une nouvelle victime. Et pas n'importe laquelle. Ni plus ni moins que l'officier supérieur considéré comme le favori au poste de chef d'état-major interarmes !

Le général de l'armée de l'air Joseph Ralston est désormais dans le collimateur. Son crime ? Une relation extra-conjugale, il y a treize ans. Suivant, à l'époque, des cours au National War College, cet officier avait eu une aventure avec une civile, employée de la CIA. Il avait, selon les manuels et codes de bonne conduite et mœurs militaires, *« fraternisé »* dans un déplorable élan *« d'inconduite sexuelle »*.

Et voici que cette affaire qu'il et elle avaient probablement oubliée, car la mémoire amoureuse use volontiers de la prescription, refait surface. Gros titres, ouverture des journaux télévisés. La presse américaine vogue en pleine actualité : le général Ralston a couché ! ... en 1983 !

L'affaire, révélée au départ par un ami qui, lui voulant du bien, en informa le *New York Times*, n'a pas été contestée par le général Ralston. Il a simplement indiqué, pour sa défense, qu'à l'époque il vivait séparé de son épouse. Il n'empêche ! Il fauta, comme l'on dit. Contre la morale et contre le règlement. Et peut-on, dans ces conditions, lui confier la direction des armées, dans l'honneur et la fidélité ?

Toute la question est là. Ou toute l'absurdité de la question. Depuis des mois, en effet, l'armée, les armées américaines ne cessent de pratiquer la chasse aux sorcières. Entre l'amoureusement et le militairement correct. En quelques semaines sont ainsi allés au tapis, comme abattus par la défense anti-écarts : un amiral, trois généraux, et cette femme, le lieutenant Kelly Flint, rayée des cadres pour ses transports amoureux. La morale peut donc inscrire bon nombre de croix sur son fuselage. Et en prévoir d'autres, car, tant qu'il y aura des hommes...

Bien évidemment, dans cette affaire comme dans les précédentes, le puritanisme prend l'aimable visage du règlement-règlement. On connaît l'argumentaire. Ce n'est pas parce qu'elles sont immorales que ces passions et passades sont réprouvées, dénoncées et punies publiquement. Mais parce qu'elles sont l'expression d'une entorse au code des armées, la preuve d'un mensonge, la trahison du vœu de fidélité prononcé à l'entrée dans cet ordre-là.

L'armée n'ayant pas vocation à être le couvent des oiseaux, tout cela est absurde, bien sûr. Mais d'une absurdité logique et galonnée. La preuve : alors que le secrétaire d'Etat à la défense, William Cohen, effrayé par la tournure des événements, dénonce cette *« frénésie de dénonciations »* et déplore le fait de voir ainsi *« détruire les gens sans nécessité »* sur les bûchers de la morale publique, les tenants de la répression des émois font remarquer deux choses. *Primo*, ce qui vaut pour un lieutenant vaut pour un général. Irréfutable ! *Secundo*, en 1995, le général Joseph Ralston lui-même avait contraint un autre général à démissionner pour raisons identiques. Même motif, même punition ! C'est bien connu.

Le Japon est favorable à une reprise partielle du commerce de l'ivoire

La protection des 580 000 éléphants africains pourrait ainsi être remise en cause

TOKYO
de notre correspondant

Occupant la présidence de la dixième Convention internationale sur le commerce des espèces menacées (Cites), qui a commencé dimanche 8 juin à Harare (Zimbabwe), le Japon est favorable à la reprise limitée du commerce de l'ivoire (totalement interdit depuis 1989) proposée par le Botswana, la Namibie et le Zimbabwe. Les autorités japonaises estiment que *« le mouvement de protection est devenu trop émotionnel »*. Elles sont favorables également au passage de trois espèces de baleines de la catégorie n° 1 « espèces en danger » à la catégorie n° 2 « espèces menacées » qui est l'objet d'une protection moins stricte.

Le Botswana, la Namibie et le Zimbabwe (où vivent 175 000 des 580 000 éléphants d'Afrique) veulent obtenir la permission de vendre l'ivoire provenant d'éléphants morts naturellement ou tués parce qu'ils constituaient un danger pour les populations. S'ils obtiennent cet assouplissement de l'interdiction du commerce de l'ivoire, ils espèrent pouvoir en vendre une centaine de tonnes aux Japonais.

Les pays favorables au maintien de l'interdiction, dont les Etats-Unis, font valoir qu'une levée, même partielle, de l'interdiction du commerce de l'ivoire risque d'encourager le trafic. Elle entraînerait le déclassement de l'éléphant d'Afrique vers la catégorie « espèce menacée », ce qui pourrait provoquer un nouveau déclin de l'espèce. Les délégués des 138 pays réunis dans le cadre de la Cites n'ignorent pas que les éléphants d'Afrique étaient 2,5 millions au début des années 70 et qu'ils ont été décimés par la chasse à l'ivoire.

Le Japon était jusqu'en 1990 le premier pays importateur d'ivoire. En 1984, année record, il a en importé 510 tonnes, et, en 1988, à la veille de l'interdiction, 134 tonnes. On estime qu'il a en stock une centaine de tonnes, soit pour quatre ou cinq ans de production.

« COLONIALISME ÉCOLOGIQUE »

L'ivoire est utilisé pour la fabrication des sceaux personnels (qui tiennent lieu de signature), d'instruments de musique, des figurines et des baguettes. Selon l'association des artisans travaillant l'ivoire, qui comprend une centaine de membres, la moitié d'entre eux a dû se reconvertir depuis l'interdiction de 1989. Contrairement à leurs homologues à l'étranger, les artisans japonais estiment qu'il n'existe aucun produit de substitution. Bien qu'elle ait diminué, la demande en ivoire dans l'archipel reste donc élevée, et encourage un trafic que les autorités ne semblent pas toujours en mesure d'enrayer. Le Botswana a fait état de proposition d'achat illégal de 30 tonnes d'ivoire par des Japonais au prix de 250 à 500 dollars le kilo.

La question s'inscrit aussi dans le cadre des tensions Nord-Sud. Certains pays africains dénoncent ce qu'ils estiment être un *« colonialisme écologique »* de la part de pays *« qui accordent plus de prix à la vie des animaux qu'à celle des populations »* et font valoir que les défenseurs des espèces en danger ne contribuent pas suffisamment financièrement aux efforts de protection.

Philippe Pons

89 espèces au menu de la Cites

Les travaux de la 10[e] Convention sur le commerce des espèces menacées (Cites) réunissent, jusqu'au 20 juin, les représentants de 138 pays. La Cites est un accord international, réactualisé chaque année, qui régit le statut de la faune et de la flore. Son objectif est de préserver la biodiversité de la planète, en interdisant le commerce de certaines espèces. Cette année, les délégués vont discuter du classement de 89 espèces végétales et animales : pour 75 d'entre elles, il est proposé un renforcement de la protection ; en revanche, un assouplissement est demandé pour les autres, dont l'éléphant d'Afrique.

Rechute à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS, qui avait ouvert en hausse lundi 9 juin, a inversé sa tendance peu avant la mi-journée. Après avoir gagné jusqu'à 1 % au début des échanges, les valeurs françaises perdaient 1,56 % à 2 676,92 points.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes avait cédé 1,28 % pour s'inscrire en clôture à 20 223,82 points. Le mouvement de hausse du yen, défavorable aux exportations des entreprises japonaises, avait pesé sur la tendance. La monnaie japonaise a atteint le cours de 111,80 yens pour un dollar, son niveau le plus élevé depuis le *mois de novembre* 1996. Les opérateurs craignent la résurgence de tensions commerciales entre le Japon et les Etats-Unis.

En France, le contrat notionnel du Matif gagnait 30 centièmes en début d'après-midi et le franc cédait un peu de terrain face à la monnaie allemande, à 3,3755 francs pour un mark.

Les investisseurs attendent des précisions sur la politique européenne du nouveau gouvernement français à l'occasion du conseil des ministres des finances de l'Union, réuni lundi à Luxembourg.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	09/06 Titres échangés	Capitalisation en F
Casino Guichard	1349443	395333669,50
Saint-Gobain	279321	235791679
Elf Aquitaine	333427	216964096
Axa	552198	190821532,70
Alcatel Alsthom	256588	163336723
Carrefour	37145	148505673
Total	241283	137346331
Eaux (Gle des)	174308	127737238
Societe Generale	196878	122948013
B.N.P.	502976	113703660,20

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 9 juin, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20485,80	−0,01	+4,45
Honk Kong index	14655,10	−0,95	+8,94

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/06	Var. en % 05/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2719,25	+1,06	+17,43
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+30,19
Milan MIB 30	—	—	+2,03
Francfort Dax 30	3699,50	+0,72	+28,06
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+39,67
Madrid Ibex 35	—	—	+26,89
Amsterdam CBS	—	—	+27,37

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/06	% 05/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,3600	+0,02	326	350
Écu	6,5830	+0,13	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,8670	+0,64	5,5500	6,1500
Belgique (100 F)	16,3495	+0,02	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,8700	+0,04	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4330	+0,01	3,1700	3,6700
Danemark (100 krd)	88,6200	−0,02	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,6680	−0,05	8,2500	9,0900
Gde-Bretagne (1 L)	9,5145	+0,10	9,1000	9,9500
Grèce (100 drach.)	2,1235	+0,14	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,2100	[illegible]	70	80
Suisse (100 F)	401,9900	−0,39	393	417
Norvège (100 k)	81,5800	+0,31	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,9330	+0,02	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9950	+0,03	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3400	[illegible]	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,2521	+0,41	3,9400	4,5400
Japon (100 yens)	5,0621	+0,45	4,8300	[illegible]

PARITES DU DOLLAR	09/06
FRANCFORT : USD/DM	1,7265
TOKYO : USD/Yens	115,6600

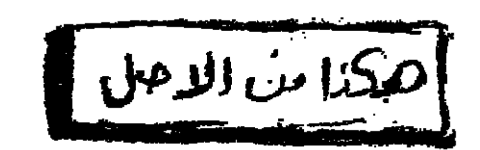
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 06/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,20	5,75
Allemagne	2,95	5,83
Grande-Bretagne	6,15	7,13
Italie	6,50	7,37
Japon	0,50	2,70
États-Unis	5,50	6,62

MATIF

Échéances 06/06	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 97	123241	129,40
Sept. 97	38114	127,76
Déc. 97	677	96,80
Mars 98	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté lundi 9 juin 1997 : 598 280 exemplaires



une reprise

Le Monde ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 10 JUIN 1997

Une radiographie de la France

DOSSIER

C'est *désormais une tradition*. A chaque alternance, ou presque, le nouveau gouvernement, avant toute autre décision, organise ce qu'il est convenu d'appeler un « *audit* » des finances publiques. Comme ses prédécesseurs, Lionel Jospin va donc se conformer à l'usage : en préalable à toute réforme, il va procéder à une sorte de radiographie de l'état financier de la France.

D'une époque à l'autre, la procédure, certes, ne suit pas toujours le même rituel. En 1988, Jacques Chirac avait demandé à un seul expert, Renaud de La Génière, ex-gouverneur de la Banque de France, de dresser le bilan de la gestion antérieure des socialistes. En 1993, Edouard Balladur, lui, avait installé une commission composée d'une dizaine de personnalités, qui à l'exception de son président, Jean Raynaud, étaient, en réalité, peu averties des questions de finances publiques. Mais, à chaque fois, la tentation est la même : la nouvelle équipe cherche à savoir si la situation financière de la France n'est pas plus délabrée qu'a bien voulu le *dire le gouvernement sortant*.

Il faut bien admettre que, longtemps, il y a eu de bonnes raisons à ce *système généralisé du soupçon*. Par décrets d'avance ou arrêtés d'annulation, le gouvernement peut faire ce *qu'il veut, en exécution budgétaire*. Pis que cela ! La France s'est, durant des années, distinguée de ses voisins *par une procédure budgétaire* totalement opaque. Plus grave : de nombreux gouvernements, de gauche comme de droite, ont enjolivé les chiffres en ayant recours à des pratiques comptables à la vérité fort peu orthodoxes.

Ainsi, durant les années 80, les socialistes ont fréquemment été critiqués pour avoir recours à la technique dite de la « débudgétisation » : il s'agissait, à l'époque, de financer

▼Alternance
Alors que le gouvernement Jospin s'apprête à procéder à un « audit » des finances publiques, nous avons demandé à différents experts leur diagnostic

des dépenses sans qu'elles affectent l'équilibre général du budget. Plus récemment, Edouard Balladur a pris des décisions importantes, en 1993, comme la suppression du décalage d'un mois de la TVA en faveur des entreprises (95 milliards de francs) ou la reprise par l'Etat des déficits cumulés de la Sécurité sociale (110 milliards), qui ont fortement accentué la dette de l'Etat, mais ne sont pas apparues, officiellement, dans les comptes budgétaires.

Sur le même registre, Alain Juppé a pu prendre en compte, en 1997, la « soulte » de France Télécom, à hauteur *de 37,5 milliards de francs pour* assurer que la France parviendrait bel et bien à abaisser en fin d'année ses *déficits à 3 % du produit intérieur* brut. La procédure a été acceptée par les statisticiens européens d'Eurostat, mais n'en est pas moins fortement discutable, car si le nouveau gouvernement socialiste ne trouve pas une recette correspondante en 1998, le déficit budgétaire se creusera du même montant.

La pratique de l'audit agit donc comme un révélateur. Pour les gouvernements, c'est une procédure qui a de fortes arrière-pensées politiques : il s'agit de prévenir les électeurs que *l'« héritage »* est plus *« calamiteux »* que prévu, selon le mot fameux de M. Juppé, et que toutes les promesses électorales ne pourront *pas forcément être honorées*. Mais c'est aussi la preuve que les moeurs budgétaires françaises sont encore, *par certains aspects, dignes d'une République* bananière. Si le contrôle parlementaire s'effectuait normale*ment, comme le prévoit la Constitution*, songerait-on à faire un audit ?

Logiquement, les socialistes vont *donc, à nouveau, éplucher* les comptes que leur ont laissés le gouvernement précédent. Pour y faire quelles découvertes ? Même si les statistiques publiques sont, effectivement, obscures, on en a dès à présent une idée assez précise. D'abord, la croissance restant encore faible, les impôts rentrent faiblement dans les caisses de l'Etat. A fin mars, les rentrées de TVA n'étaient en hausse que de 1,5 %, contre une prévisison de 5,8 % sur l'ensemble de l'année. Vraisemblablement, le gouvernement devra donc prendre des mesures d'économie s'il ne veut pas que le déficit dérape. De surcroît, pour 1998, il devra trouver un moyen de compenser le manque à gagner lié à la « soulte » de France Télécom.

Mais la principale difficulté est ailleurs. Comme l'a révélé une note récente de la direction du budget (*Le Monde* du 18 avril), le *déficit* de la Sécurité sociale est sans doute sur une pente proche de 45 milliards de *francs, alors qu'initialement* l'équilibre était attendu.

Pour les socialistes, l'audit aura donc un double intérêt. Il leur permettra d'imputer à la gestion précédente les difficultés qu'ils pressentent pour les mois à venir. Il les obligera, en outre, à en tirer un autre enseignement : sans forte reprise économique, ils auront, eux aussi, les pires difficultés à tenir leurs promesses.

Laurent Mauduit

Lire la suite du dossier pages IV et V

CHRONIQUE

par Serge Marti

Les bons côtés de « l'euroconfusion »

Lorsqu'il avait proposé, en novembre 1996, de laisser filer le franc par rapport au mark, de façon à donner un peu d'oxygène à l'économie française, et d'engager une partie de bras de fer avec l'Allemagne pour déterminer au plus vite la parité franc-mark au sein de la future monnaie unique, *Valéry Giscard d'Estaing était* le premier homme politique pro-euro à oser s'attaquer à ce sujet tabou. Depuis, à droite comme à gauche, *les langues se sont déliées et lorsque Lionel Jospin* a fait savoir qu'il se réservait le droit, en cas de *conquête du pouvoir*, de placer les critères de Maastricht « sous réserve d'inventaire », *celui qui* n'était alors que le chef du Parti socialiste enfonçait une *porte déjà* ouverte.

A l'approche du sommet franco-allemand du 13 juin, à Poitiers, le rapport de forces est doublement favorable à la France. D'abord, au regard des difficultés de toute sorte que connaît l'Allemagne, à un an de ses propres élections législatives. Ensuite, en raison de la nouvelle donne politique européenne résultant des dernières élections, en Grande-Bretagne comme en France.

Régulièrement accusé de pratiquer une politique économique restrictive *qui s'accompagne d'un* chômage record – alors qu'il avait promis de le réduire de moitié d'ici à l'an 2000 –, le chancelier allemand se *trouve confronté à un « trou » fiscal de 18 milliards* de marks pour cette année et qui devrait doubler en 1998. Pour ramener le déficit budgétaire aux 3 % du *traité de Maastricht, Helmut Kohl en a été réduit* à exiger de la Bundesbank qu'elle réévalue son stock d'or afin d'alimenter, *via* les bénéfices de la banque *centrale, les caisses de l'Etat fédéral*. Le laborieux compromis que le gouvernement allemand a été obligé d'accepter après le ferme refus de la Bundesbank de transgresser et son indépendance et ses principes de rigueur financière ne change rien à l'affaire. Non seulement Helmut Kohl et son ministre des finances, Theo Waigel, ont subi un sévère camouflet, mais l'Allemagne a définitivement perdu le magistère qu'elle s'est si longtemps octroyé au titre de l'orthodoxie maastrichtienne.

En effet, après ce tour de passe-passe qui a failli réussir, l'Allemagne serait mal inspirée de continuer à dénoncer les « combinazioni » budgétaires de l'Italie, voire les expédients de la France à propos de la soulte de France Telecom. Autant d'éléments nouveaux qui encouragent les partisans d'une « autre Europe » à donner de la voix. Compte tenu du résultat *des derniers scrutins législatifs, treize* pays *sur* quinze sont désormais plus ou moins directement ancrés à gauche. Seules l'Espagne et l'Allemagne *continuent à siéger dans le camp conservateur. Pour* autant, les neuf chefs de gouvernement socialistes que compte l'Union n'ont la même vision ni de la po*litique économique ni de l'avenir de la monnaie unique*. Il reste que le débat est bel et bien relancé sur l'opportunité d'aménager les critères ou de reporter la date de lancement de l'euro, sans doute la plus mauvaise solution dans l'actuelle « euroconfusion ».

Parallèlement, les pays qui, tels l'Italie, risquaient d'être écartés du cercle fondateur de l'euro, ont trouvé auprès de la France un nouvel allié. Enfin, quitte à mécontenter l'Allemagne, tous conviennent qu'un pacte européen pour l'emploi doit venir doubler, à défaut de le remplacer, le pacte de stabilité et qu'une meilleure concertation économique et financière entre les Etats-membres est nécessaire pour stimuler la croissance, sans laquelle toute lutte contre *le chômage serait sans effet*.

Il y a urgence. En France, l'annonce, pour le premier trimestre 1997, d'une augmentation de 0,2 % *seulement du PIB, même si les trois mois suivants* permettent d'escompter une hausse supérieure d'un point, n'est guère encourageante. En 1996, l'écono*mie française a encore perdu 60 000 emplois*. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) estime que le taux de chômage (12,8 % de la population active) restera durablement au-dessus de 11 % si rien n'est fait pour inverser la tendance. De même, l'Allemagne qui compte déjà 4,2 millions de demandeurs d'emploi, n'a guère l'espoir de voir son propre taux baisser en dessous de 9 %. Après avoir étudié la situation de nombreux pays confrontés à ce problème-clé, l'OFCE conclut que les politiques d'austérité budgétaire ont été coûteuses en termes d'activité économique et donc d'emploi. *La proposition des socialistes français de créer, sur trois ans, 350 000 emplois dans les services publics a suscité de vives critiques. *Mais elle pourrait faire des émules* : l'Italie n'envisage-t-elle pas la création de 100 000 emplois publics ?

en pourcentage
ÉTATS-UNIS
JAPON
UNION EUROPÉENNE
7 – 5 – 3 – 1 – -1 – -3
1980 83 86 89 92 95 98 2001 2004
Source : OFCE

Taux de croissance du PIB

Les PME américaines parient sur l'effet réseau

CHARLOTTE
de notre envoyé spécial

Manuel Zapata et Josh Harris ne se connaissent pas et ne se rencontreront vraisemblablement jamais. Le premier est quinquagénaire, ingénieur et président d'une société de génie industriel qui porte son nom, Zapata Engineering, à Charlotte (Caroline du Nord). Le second avoisine les trente ans et dirige Pseudo Programs Inc., une société de services new-yorkaise qui vend de l'animation clés en main sur Internet. Les deux hommes ne sont pas de la même génération, ne s'habillent pas pareil, habitent dans des endroits différents, mais ont deux points en commun : ils sont tous deux chefs d'entreprise et développent leur affaire selon une même technique : le réseau.

Manuel Zapata a d'abord écrit à toutes les personnes de sa connaissance, en 1988, pour leur annoncer qu'il créait une société. Par l'intermédiaire d'une de ses relations, il entre en contact avec Alltell, un industriel du téléphone qui voit ses derniers investissements tourner au cauchemar. Manuel Zapata propose à Alltell de répertorier les problèmes et, surtout, de le faire gratuitement. *« Ils étaient tellement contents du rapport que je leur ai remis qu'ils ont insisté pour me payer. J'avais besoin d'argent, mais j'ai tenu bon. Alors ils ont voulu déjeuner avec moi et, au dessert, m'ont proposé d'auditer leurs installations dans trois Etats des Etats-Unis. »*

Dix ans ans après, Manuel Zapata a toujours Alltell comme client ; lequel lui a ouvert d'autres marchés privés et publics. Aujourd'hui, il réalise 50 % de son chiffre d'affaires avec différentes administrations de l'Etat et le reste avec de grandes entreprises privées. *« Pour réussir, il faut bâtir un réseau d'alliances. »*

Mais il y a réseau et réseau. *« Bon sang, si vous veniez ici certains soirs, ça ressemble à la cour des miracles »*, affirme Josh Harris. Artistes, traîne-patins, profiteurs en tous genres... viennent régulièrement promener leurs guêtres dans les couloirs de cet immense loft du bas de Broadway où Pseudo a ses bureaux et studios. Ils y sont bien accueillis. Car pour alimenter l'antenne radiophonique que Pseudo a ouverte sur le Net, pour alimenter son site de conversations et continuer à offrir de l'*« entertainment »* en permanence à son client, le serveur Prodigy, Pseudo a besoin de renouveler constamment ses voix, ses images, ses sons, bref... ses talents. N'importe qui peut donc se présenter et, s'il a un brin d'originalité, être diffusé. La moyenne d'âge ne dépasse pas trente ans et le chiffre d'affaires est constitué principalement de recettes publicitaires en provenance de l'Internet.

▼ Régulation
Le dynamisme des petites structures compense largement les licenciements massifs des grandes entreprises

Le réseau est l'une des clés de la réussite d'une petite et moyenne entreprise aux Etats-Unis. Mike Mastromichalis, ancien pilote de B52, est consultant pour les entreprises qui exportent. Il est lui aussi installé en Caroline du Nord, l'une des régions où le taux de croissance est le plus élevé des Etats-Unis. *« Comme officier j'étais affecté à la logistique. Alors je sais comment on achemine des marchandises. »* Comment Mike Mastromichalis trouve-t-il ses clients ? *« J'appartiens à un tas d'associations professionnelles et d'organisations patronales. C'est là que je les rencontre. »*

Le taux d'échec d'une PME frise néanmoins les 80 % au cours de la première année, pour faute de gestion ou crise de trésorerie principalement. A une écrasante majorité, les candidats à la création d'entreprise ignorent le B-A BA de la gestion. Quant au crédit, inutile de se bercer d'illusions. Les banques américaines aussi se méfient des PME. A une exception près, la Chase Manhattan Bank, qui s'en est fait une spécialité. Mais sans *Business Plan* ni apport personnel crédible, inutile d'espérer de Frank Vella, vice-président du secteur PME de la Chase à New York, autre chose qu'un sourire. Les experts américains ont calculé qu'un nouveau *business* réalisait son premier contrat après quatre mois d'existence en moyenne et qu'il avait un cash-flow positif au bout de huit mois. C'est au bout de dix-douze mois qu'une entreprise peut être considérée comme viable.

Malgré ces obstacles, le nombre des petites entreprises a augmenté de 49 % depuis 1982, et 16 millions d'Américains (soit 13 % des personnes en âge de travailler) *« sont engagés dans une quelconque activité entrepreneuriale »*, selon les statistiques de la Small Business Administration (SBA), une agence fédérale chargée d'aider les PME. Les 22,1 millions de PME existantes (jusqu'à 500 salariés selon les normes américaines) employaient 53 % de la force de travail en 1995. Elles représentaient 47 % de l'ensemble des ventes des produits et services et plus de 50 % du PIB.

MINORITÉS ETHNIQUES

Pourquoi un tel engouement ? A la base, il y a sans doute la conviction aux Etats-Unis que chacun peut devenir Rockfeller ou Bill Gates. Mais aussi que les grandes entreprises ne créeront plus d'emplois. Depuis 1982, les 500 plus grandes entreprises américaines ont supprimé 4,5 millions d'emplois. Aujourd'hui, les cadres jetés dehors ne cherchent plus de travail : pour éviter le trauma des licenciements à répétition, ils créent leur propre entreprise à partir de leur domicile.

Cette dynamique entrepreneuriale est alimentée par d'autres phénomènes sociologiques. A commencer par l'individualisation propre à toutes les sociétés occidentales. La famille, l'Etat, l'entreprise régulent moins vigoureusement la société qu'auparavant. D'où l'apparition des réseaux comme un des principaux modes de régulation. Les minorités ethniques sont aussi le moteur de cette dynamique. Pour accéder à l'égalité économique et sociale, les femmes, les Hispaniques ou les Asiatiques ont décidé de faire l'économie de l'expérience salariale et de créer leur entreprise.

La grande originalité du mouvement entrepreneurial américain vient de là : les femmes, traditionnellement sous-payées dans les grandes entreprises, sont aujourd'hui plus nombreuses que les hommes à créer leur structure. Entre 1987 et 1992, le nombre des PME qu'elles ont créées a augmenté de 43 % par rapport à la période précédente. Le chiffre d'affaires total réalisé par ces entreprises est passé, sur la même période, de 278 à 642 milliards de dollars. Selon une étude menée par la National Foundation for Women Business Owners et Dun and Bradstreet, il y avait, en 1995, environ 7,7 millions d'entreprises créées et dirigées par des femmes et qui employaient 15,5 millions de personnes.

Les Hispaniques viennent juste derrière les femmes : entre 1987 et 1992, le nombre d'entreprises qu'ils ont créées a augmenté de 82,7 %, passant de 422 000 à 771 000 et le chiffre d'affaire a été multiplié par trois sur la même période (72,8 milliards de dollars en 1992 contre 24,7 en 1987). Cette façon de créer son propre emploi a plus que compensé les licenciements massifs orchestrés par les grandes entreprises depuis dix ans. En 1995, les PME ont créé 1,25 million d'emplois, soit 75 % de l'ensemble des emplois créés cette année-là. Plus intéressant encore, ce sont les toutes petites entreprises de un à quatre salariés qui ont engendré 35 % des emplois nouveaux pendant que les PME de cinq à vingt salariés étaient à l'origine de 35 autres pour cent.

Bien entendu, ces emplois de PME ne ressemblent pas à ceux offerts par les multinationales. Les jeunes, les personnes âgées, les femmes qui travaillent dans les petites structures le font généralement à temps partiel et à des tarifs qui n'ont rien à voir avec les salaires défendus par les grandes centrales syndicales. Mais le boom de la croissance est tel aujourd'hui aux Etats-Unis en général, et en Caroline du Nord en particulier, que le manque de main-d'œuvre incite les patrons à être plus conciliants. Si l'on en croit le département de l'emploi, les salaires sont en hausse lente, mais régulière, depuis 1995. Et sans tensions inflationnistes particulières. L'Amérique vit actuellement son âge d'or. C'est bien la seule chose qu'elle ne sache pas exporter.

Yves Mamou

▼ Les créations d'emplois de 1990 à 1994
En millions

Taille des entreprises (en nombre des employés)	1-4	5-19	20-99	100-499	500 +
Créations d'emplois	3,447	2,939	1,427	0,231	-3,815

Source : Small Business Administration

Le microcrédit, du tiers-monde aux Etats-Unis

RALEIGH
de notre envoyée spéciale

En janvier 1997, Hillary Clinton lançait : *« Le microcrédit, une macro-idée »*, lors du sommet mondial du microcrédit organisé par la Maison Blanche. Un microcrédit consiste à prêter de très petites sommes à des particuliers, pour leur permettre de développer des activités économiques. Avec pour objectif d'augmenter l'emploi et de réduire la pauvreté. Cette idée est née dans le tiers-monde alors qu'au début des années 80, Mohammad Yunus fondait la célèbre Grameen Bank au Bangladesh. Depuis, toutes les grandes institutions financières multilatérales ont développé des programmes de microcrédits.

A leur tour, les Etats-Unis tentent d'appliquer les microcrédits sur leur propre territoire, d'où l'idée du *« sommet mondial »* de Washington. Car, s'il continue à afficher une santé économique éclatante, il abrite aussi d'inquiétantes poches de pauvreté, et les inégalités de revenus y sont parmi les plus élevées du monde industriel.

La Caroline du Nord illustre bien le phénomène. Cet Etat du vieux Sud américain, traditionnellement pauvre et agricole, a aujourd'hui sa *« Silicon Valley »*, appelée ici le *« Triangle »* (Raleigh, Durham, Chapel Hill). Avec ses infrastructures développées, ses bas coûts salariaux, son absence de syndicalisation, la région attire les grands noms de la haute technologie. En quinze ans à peine, le revenu par habitant est passé du 42e rang (sur 50 Etats américains) au 33e. Le taux de chômage, de 4 % de la population active, est inférieur à la – très basse – moyenne nationale. Mais il masque d'énormes disparités régionales et raciales.

Dans tout l'Etat, de très nombreuses associations et fondations financent le développement de microcrédits. Elles sont gérées par des spécialistes formés, pour la plupart, en Afrique ou en Amérique latine. Des groupes d'emprunteurs cosolidaires sont créés. Le groupe remplace les cautions traditionnelles, l'octroi de crédits à l'un des membres ne pouvant être consenti que si les performances de tous les autres sont satisfaisantes. Là où, selon un observateur, les banques traditionnelles, *« habituées aux gros crédits aux secteurs du tabac ou de l'élevage porcin »*, détournent le regard, des prêteurs alternatifs prennent le relais.

ÉTAT GAGNANT

Un soir où toute la ville se passionne pour un match de basket régional, un groupe d'emprunteurs est réuni, à Raleigh, dans les locaux d'une association pour le développement local. L'invité de la soirée est Wade Lucas, un consultant fiscal, venu aider les participants à remplir leurs déclarations d'impôts. *« Puis-je déduire mes frais de transport occasionnés par mes activités dans des œuvres de charité ? »*, l'interroge une femme reconvertie en *« conseillère en gérontologie »*. *« Oui, vous pouvez déduire 31 cents par mile »*, lui répond M. Lucas. Une jeune femme propose des services de typographie, depuis qu'elle a quitté son emploi pour rester auprès de sa fille, atteinte d'une tumeur au cerveau. La maladie de Christina a déjà coûté 1 million de dollars en frais médicaux, partiellement pris en charge par les cotisations sociales de son père, électricien. La nouvelle activité de sa mère leur permet d'assurer le complément, et de maintenir la cohésion de la famille, en créant, via un microcrédit, un emploi à domicile.

Les microcrédits ne créent le plus souvent qu'un seul salaire, voire ne servent que de source de revenus complémentaires. Mais de véritables petites entreprises, comme ce garage employant une quinzaine de mécaniciens, voient aussi le jour.

L'Etat américain paraît gagnant sur tous les tableaux en demandant aux citoyens de se prendre davantage en charge, par le biais d'associations et de fondations privées. Les microcrédits ont leur part dans la lutte contre le chômage : le réseau associatif prend en charge une vaste gamme d'activités. Ainsi, l'association Self Help, largement financée par la fondation Ford, aide, entre autres, des handicapés mentaux légers à financer l'achat d'appartements.

« L'Etat participe aux dépenses, mais cela lui coûte moins cher d'aider au placement des malades mentaux dans des logements particuliers, plutôt que de les maintenir dans des institutions », explique Darlene Deberry, l'une des responsables du programme. Les microcrédits permettent aussi de limer quelque peu les disparités salariales importantes sur le territoire américain, ou de compenser le fait que les bas salaires classiques sont souvent insuffisants pour vivre. Les critiques ne manquent pourtant pas. Comme le fait remarquer Andrea Harris, du North Carolina Institute of Minority Economic Development, s'ils permettent de réduire la pauvreté de citoyens individuels, ils n'augmentent pas la richesse économique d'un pays tout entier (en termes d'immobilier, d'entreprises), et donc celle des générations futures. *« Les microcrédits attirent, parce qu'il y a de l'argent sur la table. »* La preuve en est, selon elle, que *« depuis leur lancement, il y a dix ans, le nombre d'entreprises détenues par la communauté noire a beaucoup augmenté, mais pas le volume de leurs ventes »*.

Ismail Seregaldin, de la Banque mondiale, à Washington, rétorque que dans tous les pays du monde les populations pauvres n'ont pas suffisamment de quoi vivre, et recherchent des sources de revenus additionnelles.

SECTEUR INFORMEL

Ironiquement, les praticiens du microcrédit se plaignent que leur travail soit souvent plus difficile aux Etats-Unis que dans le tiers-monde. Mitty Owens, de Self Help, rappelle que les mentalités entrepreneuriales sont plus développées dans les pays émergents : *« Le secteur informel peut y représenter jusqu'à 50 % ou 70 % de l'activité, alors qu'il ne dépasse pas 10 % ou 15 % aux Etats-Unis. »* Les crédits de groupe fonctionnent mieux dans le tiers-monde, où les solidarités sont fortes, au sein de communautés homogènes, que dans une ville américaine, où les emprunteurs sont au départ inconnus les uns pour les autres.

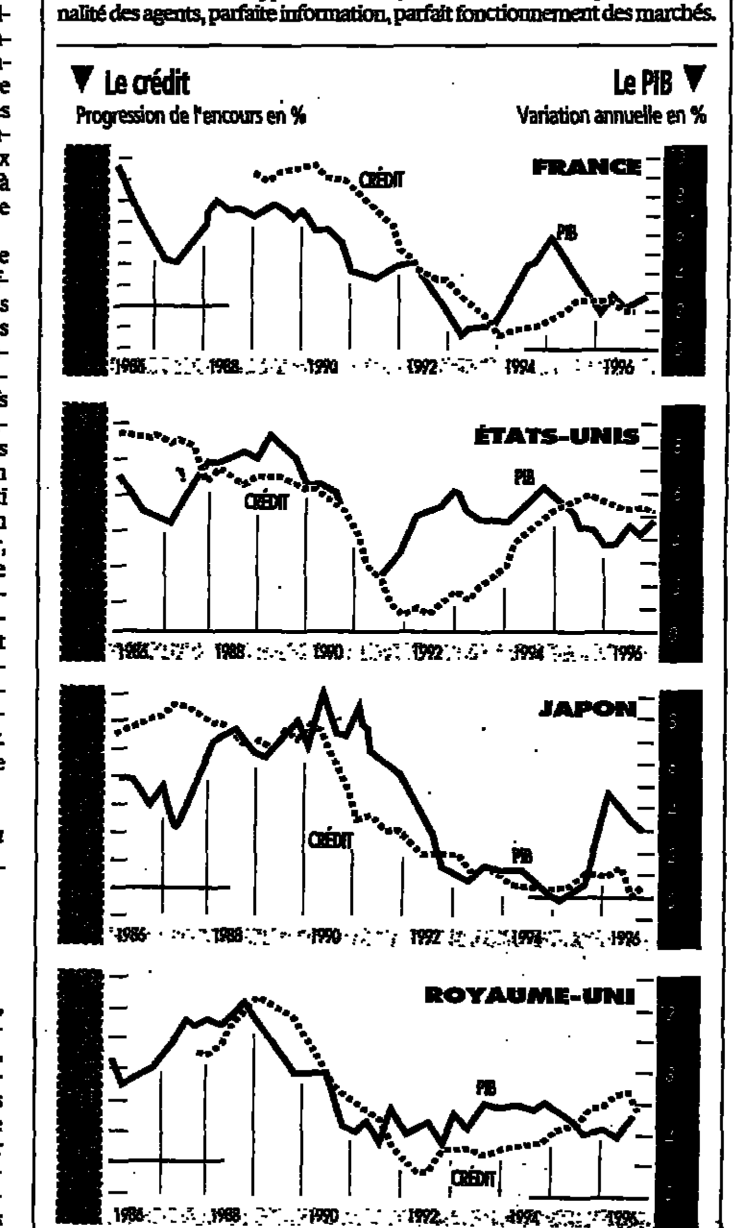
Françoise Lazare

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE
Confiance, crédit, croissance

L'étymologie l'indique, le crédit, c'est la confiance : confiance de celui qui demande un crédit, puisqu'il escompte obtenir des revenus futurs suffisants pour honorer ses engagements ; confiance du prêteur vis-à-vis de l'emprunteur. Mais, si l'on peut mesurer le crédit, cette confiance qui le suppose et l'accompagne reste assez mystérieuse ; du coup, le rôle du crédit est sujet à débats. Pourtant, les graphiques ci-dessous paraissent sans équivoque. Ils juxtaposent les variations de l'encours de crédit à l'économie et celles du PIB. On voit que France et Japon connaissent une économie où les encours de crédit, après une baisse, n'augmentent plus. Les agents sont réticents à l'endettement et, cas français, semblent même s'engager dans une dynamique de remboursement de leurs dettes : comme s'ils n'escomptaient plus guère de progression de leur revenu, comme si toute activité nouvelle était davantage jaugée à ses risques qu'à ses profits futurs. A contrario, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, après une phase de ralentissement brutal à la fin des années 90, le crédit a retrouvé un rythme soutenu.

Crédit et activité semblent aller de pair, cependant tel n'est pas le sentiment de tous les économistes. Deux écoles s'opposent : l'école néoclassique, pour laquelle ce sont les conditions réelles de l'offre et de la demande qui sont fondamentales ; l'école post-keynésienne, qui défend le rôle de *cash in advance* du crédit ; et, entre les deux, ceux qui assignent un certain rôle au crédit, mais annexe et transitoire.

Pour l'école néoclassique, les marchés aplanissent les différences ; peu importe comment les agents se financent, puisque l'information sur la valeur actualisée des futurs profits qu'occasionnera cet investissement est supposée connue de tous. Dès lors, la valeur boursière de la société devra s'accroître exactement du montant de cette valeur actualisée, faute de quoi elle attirera les spéculateurs. Le volume d'engagements financiers en circulation n'a donc pas d'importance, seules comptent la quantité de monnaie et l'économie réelle. Les hypothèses sous-jacentes à ce modèle : parfaite rationalité des agents, parfaite information, parfait fonctionnement des marchés.



Séries en glissement annuel

Dans une situation intermédiaire sont ceux qui estiment que le crédit joue effectivement un rôle dans le cycle des affaires. Le crédit est un actif spécifique en cela qu'il demande et qu'il transporte une information que les marchés ne peuvent pas traiter. L'analyse d'un projet, l'évaluation de son rendement et de son risque, supposent une analyse spécifique (toujours) et une certaine confidentialité (parfois). Cette tâche incombe généralement au banquier. Aussi, ces théories du « canal du crédit » donnent-elles aux banques un rôle spécifique : elles sont un instrument de la politique monétaire.

Ce problème d'une information qui est, en fait, la raison d'être des banques implique en réalité une « défaillance des marchés » : une offre et une demande potentielle ne peuvent se rencontrer, faute d'une garantie suffisante sur la possibilité de l'échange. Pour cela, il faut une institution particulière qui va produire cette garantie, moyennant rémunération. La banque est historiquement la première institution de ce type. Cependant, les marchés financiers deviennent aussi, depuis quelques années, des institutions de plus en plus importantes, en complément et parfois en substitution du crédit classique.

C'est sur cette défaillance des marchés que s'appuient les approches post-keynésiennes. Pour elles, les conditions de l'offre et de la demande ont moins d'importance que l'organisation des marchés où elles sont susceptibles de se rencontrer. Le crédit donne à l'activité l'élan dynamique qui lui permet de progresser, puisqu'il correspond à une injection de pouvoir d'achat dans l'économie. Mais ce mécanisme doit être constamment surveillé, car il peut aussi se traduire par plus de prix des biens et services (inflation) ou par plus de prix des actifs (bulle immobilière ou boursière) ; il fait aussi (surtout ?) peser sur les économies l'épée de Damoclès des crises de liquidité.

Pour la plupart des économistes, il y a donc un lien entre activité et crédit, mais il n'est pas simple. La confiance est essentielle, confiance des entrepreneurs dans l'avenir et confiance des banquiers dans les entrepreneurs ; mais il faut y ajouter : confiance dans les banquiers, confiance dans la Banque centrale... et confiance des marchés dans l'organisation que forment banquiers et Banque centrale.

Direction des études économiques et financières du Crédit lyonnais





هكذا من الاهل

LA MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

Confiance, crédit, croissance

FRANCE

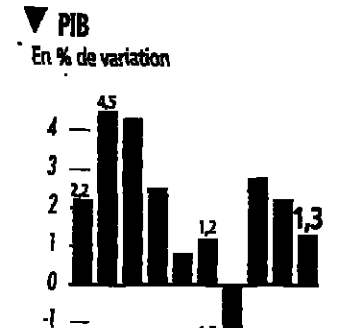
ÉTATS-UNIS

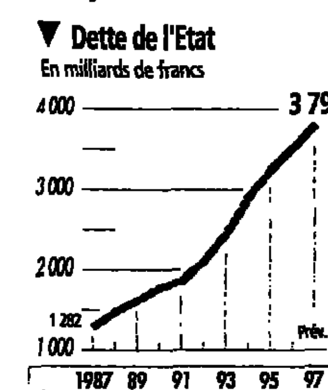
JAPON

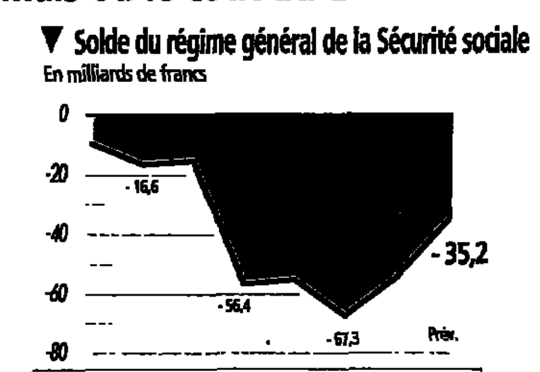
ROYAUME-UNI

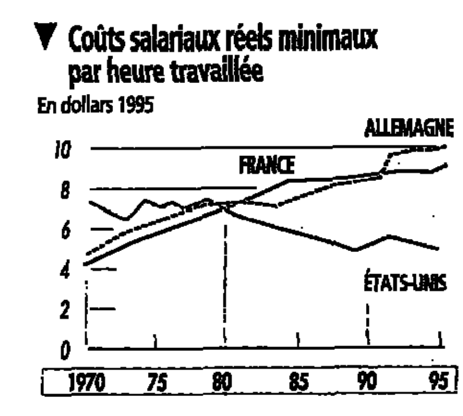
Spécial "Le Monde des Ingénieurs"

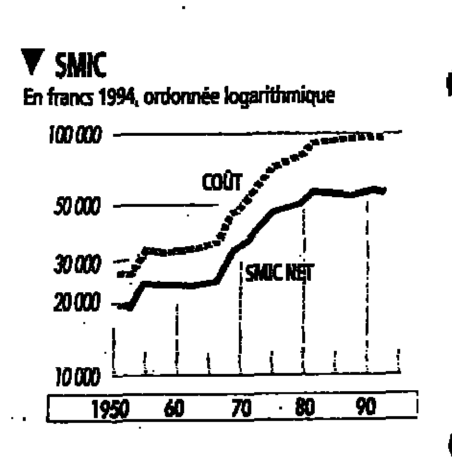
Une économie endettée, sans inflation mais où le coût du travail reste élevé

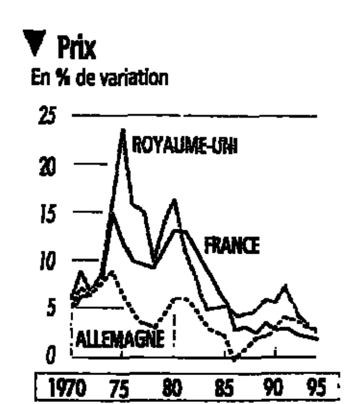


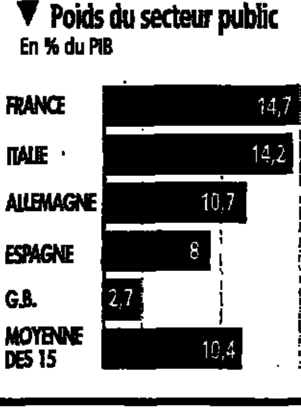


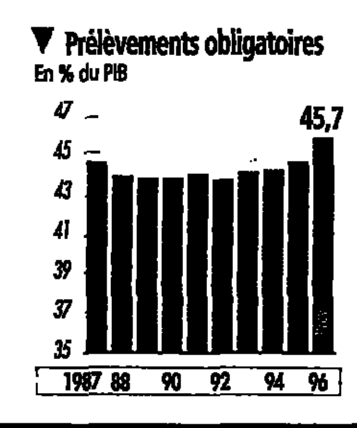


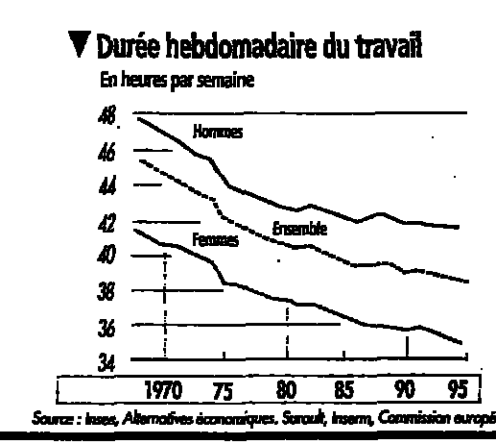


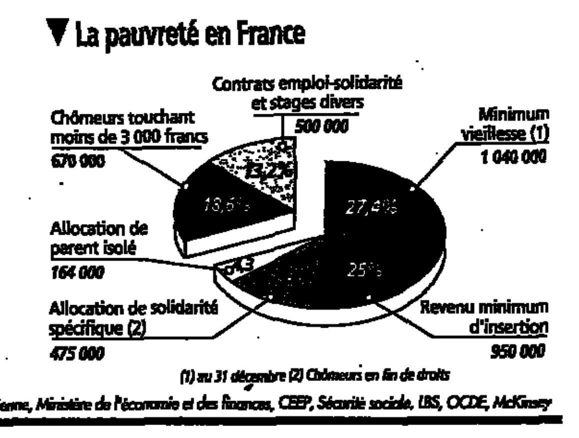












Source : Insee, Alternatives économiques, Sarault, Inserm, Commission européenne, Ministère de l'économie et des finances, CEEP, Sécurité sociale, IBS, OCDE, McKinsey

Neuf priorités pour sortir la France de l'anémie

ETATS DES LIEUX. Procéder à un « audit » des finances publiques, comme l'envisage le nouveau gouvernement, permettra au mieux de dresser un état des lieux comptable de la France. Mais en aucun cas d'expliquer le malaise qu'exprime ce pays, l'un des plus riches du monde, chaque fois que l'occasion lui en est donnée. Pour prétendre soigner ce malaise, il vaut mieux ne pas se tromper de diagnostic. ● EXPERTISE. « Le Monde Economie » a demandé à plusieurs observateurs qualifiés, tous situés hors du champ de la politique nationale, de décrire la réalité française telle qu'ils la voient. ● PROPOSITIONS. Les données démographiques, sociales, politiques ou industrielles formant la trame complexe de la France permettent à ces experts d'ouvrir des pistes pour les réformes structurelles dont le pays a besoin.

Pérenniser les gains de pouvoir d'achat

■ **CONSOMMATION.** Les Français ont envie de consommer et ont des besoins à satisfaire. Mais ils butent sur deux écueils : la stagnation de leur pouvoir d'achat et le niveau trop élevé des inquiétudes sur l'avenir. C'est donc à la réduction de ces deux difficultés qu'il faut s'atteler simultanément.

Une distribution de pouvoir d'achat perçue comme provisoire engendrerait une épargne de précaution. Il faudra donc convaincre qu'il s'agit d'une amélioration durable, fût-elle lente et progressive. Depuis dix ans, le pouvoir d'achat des classes moyennes salariales a stagné. Seules les professions libérales, certains cadres supérieurs et les retraités, par le renouvellement des générations, ont bénéficié de progressions substantielles. Ce sont les jeunes adultes et les ménages au milieu du cycle de vie qu'il faut privilégier.

On n'a pas le choix non plus entre réduire le chômage et préserver, voire améliorer, le pouvoir d'achat individuel : les deux s'imposent. Une réduction du temps de travail sans compensation salariale induirait une sous-consommation temporaire des salariés pénalisés. Ces conséquences négatives agiraient plus vite que l'augmentation de la demande résultant des emplois créés. Là encore, mieux vaut agir progressivement en jouant sur la négociation, sur les marges de productivité et sur le calcul des charges.

D'autant plus que la libération du temps libre ne pourra stimuler de nouveaux marchés de loisirs que si les ménages sont solvables.

Faut-il réduire les impôts pour relever la consommation ? La baisse de l'impôt sur le revenu ne touche que certaines catégories, une diminution générale de la TVA risquerait d'être absorbée par les commerçants et les industriels. De plus, cet impôt constitue une bonne façon de faire payer les produits importés. Pourquoi alors ne pas utiliser des marges de manœuvre, forcément limitées, pour diminuer la TVA sur les services aux particuliers, y compris les travaux dans le logement ? C'est un secteur à fort potentiel de création d'emplois qui, précisément, bute sur des coûts trop élevés. C'est aussi un besoin pour améliorer le bien-être de tous.

Robert Rochefort
Directeur du Credoc

Sortir du chômage « par le haut »

■ **TRAVAIL.** Il ne faut pas se tromper de diagnostic. La crise de l'emploi participe d'une vaste métamorphose de la civilisation du travail. Les hommes politiques semblent ignorer cette évidence parce qu'ils sont obnubilés – et on les comprend – par l'impératif de proposer des remèdes immédiats au chômage.

Tout est en train de changer dans le travail. Son contenu, d'abord, toujours plus abstrait et relationnel. Ses modalités sociales et son organisation, ensuite : les horaires deviennent plus flexibles, le rapport à l'entreprise devient à la fois plus individuel et plus précaire. Le modèle salarial des années 70 – stabilité du contrat de travail, homogénéisation des droits sociaux, chance pour tous de progresser en conservant ses acquis – n'a plus cours. Ce passage d'une condition salariale relativement unifiée à des situations de travail atomisées se traduit par une précarité croissante pour un grand nombre de gens et par l'affaiblissement des processus d'intégration collective. Pour préparer l'avenir, il est aussi important de donner sens et visage humain à ce nouveau monde du travail que d'inciter à la création d'emploi.

La seule façon de sortir du chômage « par le haut », c'est d'inscrire la mobilité et la flexibilité du travail dans une dynamique de progrès social. Deux chantiers s'imposent : la refonte du droit du travail et l'harmonisation des temps individuels et collectifs, par exemple en permettant aux parents d'être libres en même temps que leurs enfants. Il faut réunifier les statuts de travail dans un cadre souple qui puisse concilier mobilité, pluriactivité, protection des acquis et continuité des droits sociaux.

A cet égard, l'idée de *« contrat d'activité »*, esquissée par Jean Boissonnat dans un récent rapport du Plan, ouvre une piste intéressante : ce contrat pourrait lier le travailleur à plusieurs employeurs, publics ou privés, et recouvrir plusieurs types d'activités, non seulement productives, mais aussi de formation ou de responsabilité sociale. Quant au temps de travail, il s'agit moins de le réduire que de le réguler collectivement. L'objectif doit être double : partager l'emploi et permettre à chacun de mener une vie plus diverse et plus équilibrée.

Bernard Perret
Economiste, auteur de « L'Avenir du travail » (Le Seuil, 1995)

Maintenir la compétitivité

■ **INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS.** Pour un grand groupe automobile américain, produire en France ne suscite aucun état d'âme : la combinaison qualité-coûts est excellente, seule déçoit l'évolution du marché. Il y a vingt-cinq ans, Ford décidait de s'implanter avec deux usines, celle de Bordeaux qui fabrique aujourd'hui 20 % des boîtes de vitesse du groupe et celle de Charleville, dans les Ardennes, qui produit des composants thermiques pour environ 10 000 véhicules chaque jour. Aujourd'hui, Ford France c'est 4 750 salariés, dont 3 569 à Bordeaux et 740 à Charleville. En 1995, Ford a décidé d'investir 1,5 milliard de francs à Bordeaux pour en étendre les capacités.

« La direction du groupe hésitait entre trois usines pour cet investissement : une aux Etats-Unis, celle en France, et une dans le reste du monde, explique Claude Brunet, président de Ford France. *Bordeaux l'a emporté haut la main. La qualité de travail de la main-d'œuvre française est la meilleure parmi la quinzaine d'usines qui produisent des éléments de transmission dans le groupe. »*

Le taux de retour des boîtes de vitesse qui sortent des chaînes bordelaises est infinitésimal, en grande partie grâce à la formation. En 1994, Ford France y consacrait 3 % de sa masse salariale, en 1996 ce pourcentage est monté à 4,2 %.

« Par ailleurs, Bordeaux affiche la meilleure productivité du groupe dans le domaine des transmissions, dit Claude Brunet. *Certes, les salaires sont légèrement plus élevés en France qu'aux Etats-Unis. Mais le niveau de la productivité permet à l'usine de Bordeaux de compenser ce surcoût relatif. »*

Pour le président de Ford en France, les usines hexagonales présentent aussi l'avantage d'être socialement calmes. *« Il n'y a pas eu de grève depuis 1974*, explique-t-il. *L'ensemble du personnel et des syndicats ont compris que les efforts de productivité étaient nécessaires pour décrocher de nouveaux marchés et pour survivre. »* Seul handicap en France pour Ford : la crise de confiance globale qui affecte la consommation. *« Le marché automobile français est aujourd'hui le pire en Europe. »*

Claude Brunet
Président de Ford France
Propos recueillis par Virginie Malingre

Bibliographie

● **L'Etat de la France**, La Découverte, 1997, 690 p., 165 F.
● **Le Dernier Etat de la France**, *Le Monde « Dossiers et documents »*, mai 1997, 12 F.
● **Les Chiffres de l'économie et de la société française 1996-1997**, *Alternatives économiques*, hors-série n° 30, 4e trimestre 1996, 50 F.

Affronter les conséquences du vieillissement

■ **POPULATION.** La lenteur des évolutions démographiques en général n'incite pas les responsables politiques à réagir rapidement. Mais à trop négliger la démographie, elle finit toujours par se venger.

L'exemple le plus évident est celui du vieillissement de la population, c'est-à-dire la part croissante des personnes les plus âgées, qui a deux causes essentielles : d'une part, la tendance de long terme à la réduction de la fécondité n'a pas encore produit tous ses effets (si la mortalité se maintenait à son niveau actuel et si la fécondité remontait au niveau de 2,1 enfants par femme, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus progresserait encore de 15 % à 19 % d'ici à 2040) ; d'autre part, la formidable accélération de la durée de vie après 65 ans : toujours avec 2,1 enfants par femme, mais avec l'évolution prévisible de la mortalité, la proportion des personnes de plus de 65 ans pourrait atteindre 24 % en 2040 ; si la fécondité reste à son niveau actuel, on dépasserait même 27 %.

La conséquence la plus évidente de cette évolution concerne l'équilibre des systèmes de retraites, problème qui ne peut pas trouver de solution simple. Il faudra, très vraisemblablement, jouer à la fois sur le niveau des retraites, sur la durée de la vie active et sur le montant des cotisations, que celles-ci soient obligatoires ou facultatives. L'idée d'envisager une réorganisation globale des périodes de formation, d'activité professionnelle, d'engagement associatif et de retraite au sens strict est séduisante.

Elle ne fait néanmoins que déplacer le problème : ce qui est en jeu, c'est le rapport entre le nombre d'années passées sans ressources résultant d'une activité professionnelle, et le nombre d'années vécues en percevant ces ressources. Or on voit bien la difficulté de la situation française actuelle, qui combine de faibles taux d'activité avant 25 ans et après 55 ans avec un chômage élevé entre les deux, et où l'on a porté néanmoins à quarante années la durée de cotisation ouvrant droit à une retraite à taux plein...

Le problème n'a pas encore été sérieusement traité. Il est regrettable, notamment, que l'on n'ait pas pris en considération l'idée d'instiller un peu de capitalisation au sein même des systèmes de répartition actuels, afin de franchir le cap particulièrement difficile de 2010.

Henri Léridon
Chercheur à l'INED

Rendre la cité aux politiques

■ **EUROPE.** Parlementaire européen, italien, et de gauche, Luigi Colajanni voit toutes les raisons de se réjouir de la victoire de Lionel Jospin aux élections françaises. Partant de *la « réalité »* que *« rien ne peut se faire en Europe sans la France »*, le président des eurodéputés membres du PDS (ex-Parti communiste italien) estime que *« l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon va aider Helmut Kohl à démontrer à la Bundesbank la nécessité de regarder l'ensemble de la situation économique et sociale dans toute sa complexité et pas seulement au travers des critères monétaires ».*

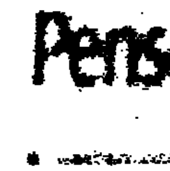
Certes, M. Colajanni se félicite que le premier ministre français soit favorable à ce que l'Italie fasse partie de la première vague des pays adhérant à l'euro, comme le souhaite le PDS, parti membre de la coalition au pouvoir à Rome. Mais, pour lui, il faut regarder plus loin : *« Jospin veut maintenir l'objectif fondamental de l'Europe, à savoir l'union politique. »*

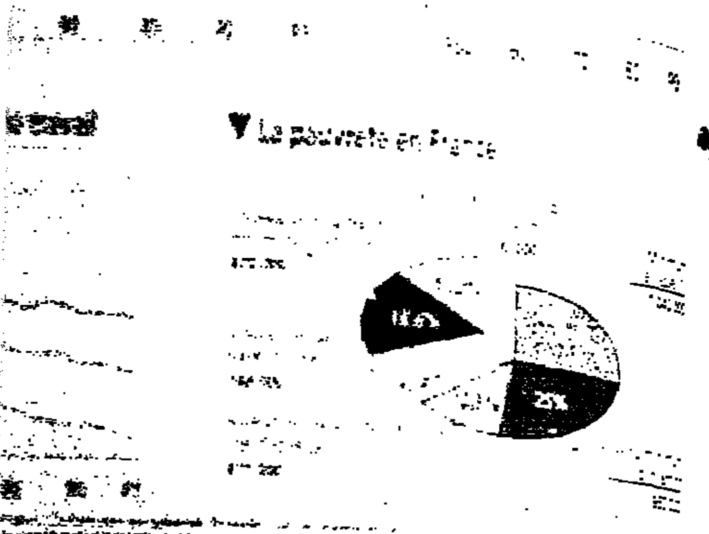
Après le succès de Tony Blair, celui de Lionel Jospin est un encouragement supplémentaire pour les deux cent quatorze eurodéputés du groupe socialiste (auquel appartiennent les élus du PDS), le plus nombreux de l'Assemblée de Strasbourg, pour peser de tout leur poids sur la Conférence intergouvernementale (CIG).

« Grâce au gouvernement français, nous avons de bonnes chances de réorienter les discussions au sein de la CIG », dit avec beucoup de conviction le parlementaire italien. Et d'expliquer qu'il faut conjuguer *« absolument la nécessité de finances saines avec celle d'une intervention active des gouvernements dans la politique économique »*. A titre d'exemple, il cite le Livre blanc de Jacques Delors, qui demande que les autorités publiques indiquent de nouvelles directions telles que la société de l'information.

« De la sorte, nous pourrons établir des rapports différents dans le système de production et réorganiser le marché du travail, affirme M. Colajanni, *car il est indispensable d'avoir une approche fonctionnelle et non pas idéologique. » « Il faut revenir aux sources, le gouvernement de la cité doit être assumé par les politiques et pas seulement par les banquiers et les bureaucrates »*, conclut-il.

Luigi Colajanni
Eurodéputé italien
Propos recueillis par Marcel Scotto





nce de l'anémie

ômage « par le haut »

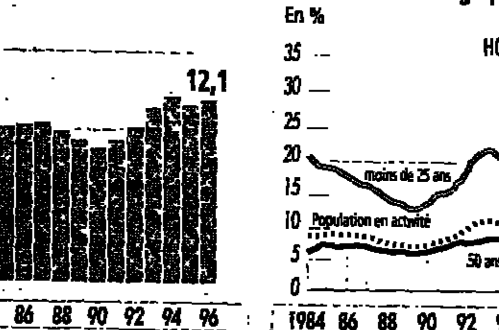
s du vieillissement

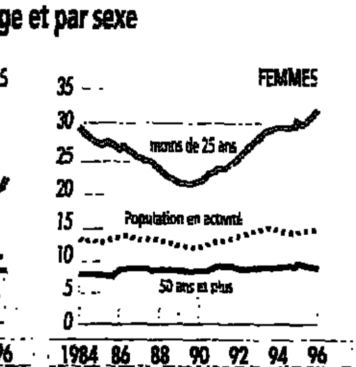
té aux politiques

Un chômage qui perturbe la jeunesse

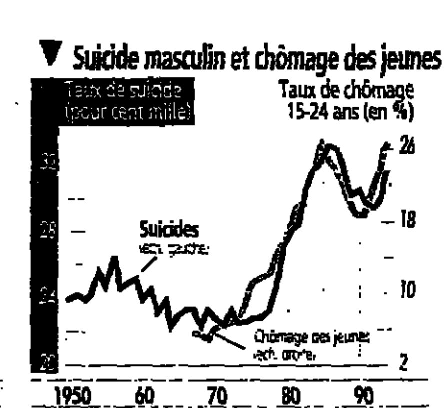
▼ Taux de chômage — En %

▼ Taux de chômage par âge et par sexe — En %



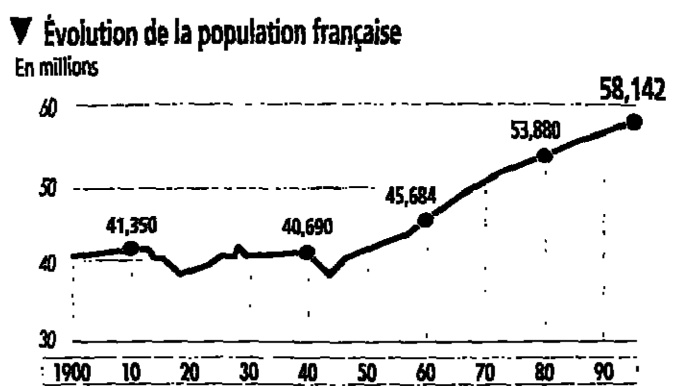


▼ Suicide masculin et chômage des jeunes

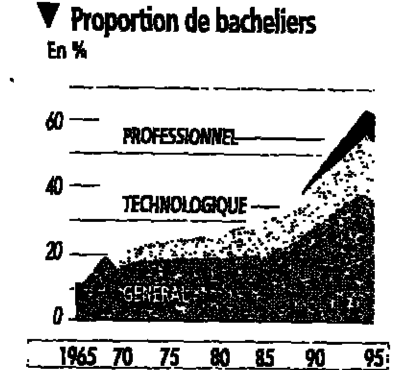


Une société qui vieillit

▼ Évolution de la population française — En millions



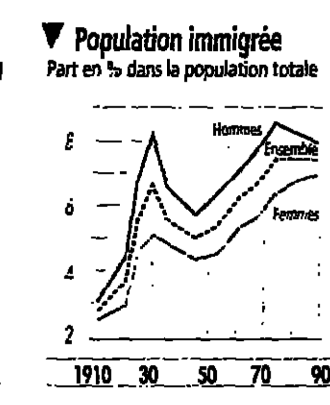
▼ Proportion de bacheliers — En %



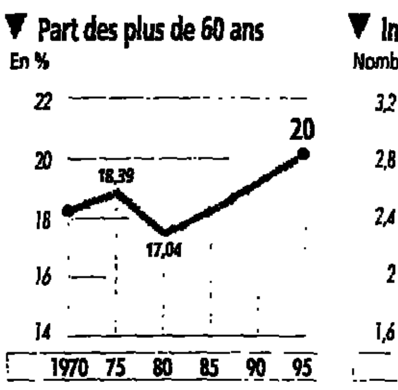
▼ Loisirs selon le revenu mensuel — En %

	Ménages ne partant pas en vacances	n'allant pas au spectacle	ayant lu au moins un livre au cours des 3 derniers mois
Moins de 2 200 F	54,3	53,9	36,4
2 200 à 2 800 F	50	56,5	33,7
2 800 à 3 800 F	47,1	52,7	41,6
3 800 à 5 500 F	36,8	47,8	40,9
5 500 à 7 000 F	25,8	38,4	50,8
7 000 à 9 500 F	17,6	34,8	57,6
9 500 à 12 000 F	12,3	25,4	68,4
Plus de 12 000 F	10,4	22,1	70,1
ENSEMBLE	31,4	42,5	49

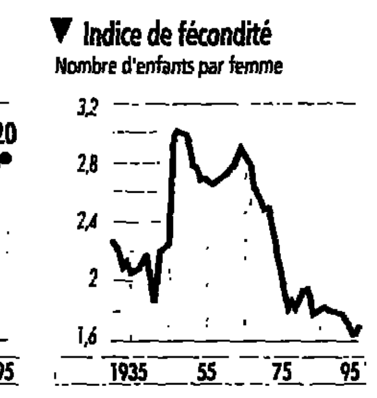
▼ Population immigrée — Part en % dans la population totale



▼ Part des plus de 60 ans — En %



▼ Indice de fécondité — Nombre d'enfants par femme



FORCES ET FAIBLESSES

Questions-réponses

1 Qui avait commandé les précédents audits ?

A la demande du premier ministre socialiste de l'époque, Pierre Mauroy, la commission dite Bloch-Lainé, du nom de son président, avait établi un rapport sur l'état de l'économie française à l'issue du mandat de Valéry Giscard d'Estaing. Ce document, rendu public en février 1982 et intitulé « La France en mai 1981 ; forces et faiblesses », dressait, à partir de dix-neuf thèmes différents, un bilan nuancé sur l'action du précédent gouvernement. La commission pointait déjà le problème du chômage, lequel frappait 1,8 million de personnes en mai 1981 contre 400 000 en 1974.

Quatre ans plus tard, le rapport sur l'état des finances publiques, commandé cette fois par Edouard Balladur, alors ministre de l'économie et des finances, à Renaud de la Genière, ancien gouverneur de la Banque de France et remis en avril 1986, n'avait pas permis de dénoncer de graves anomalies dans la gestion par la gauche des comptes de l'Etat. Mais les auteurs du rapport avaient manifesté leur inquiétude sur l'avenir de la Sécurité sociale.

Enfin, au début de la deuxième cohabitation, en 1993, le même Edouard Balladur, promu premier ministre, avait commandé à Jean Raynaud, ancien procureur général près de la Cour des comptes, un « Rapport d'évaluation de la situation sociale, économique et financière de la France ». Pas plus que les précédents rapports, cet audit, rendu public en juin 1993, n'avait permis de véritablement condamner la gestion du pouvoir sortant. En outre, le suicide de Pierre Bérégovoy avait contraint la droite à mesurer ses critiques à l'encontre du dernier premier ministre socialiste de François Mitterrand.

2 Quels sont les points forts de l'économie française ?

L'inflation est parfaitement maîtrisée – au point de frôler la déflation dans certains secteurs – avec, en avril 1997, un taux de 0,9 % sur an. Le commerce extérieur est excédentaire de plus de 100 milliards de francs par an depuis 1995, avec un solde industriel qui reste positif malgré une reprise des importations de biens d'équipement. Et la balance des paiements courants (qui intègre les échanges de services et les transferts) a dégagé 105 milliards de solde en 1996.

Le franc est solide face aux monnaies européennes, et la hausse du dollar, depuis un an, ne peut que favoriser l'activité des secteurs exportateurs. Les taux d'intérêt sont bas (3,4 à court terme et 5,5 à long terme), même s'ils restent significatifs en termes réels (inflation déduite). L'activité économique, faible en 1996 (+ 1,5 %), s'est accélérée en fin d'année, la production industrielle et les perspectives des entreprises sont en hausse. La question est de savoir si, après le redémarrage des exportations et de la consommation (+ 1,5 % en avril), le moteur de l'investissement va, lui aussi, s'allumer. Les comptes des entreprises sont globalement bons et permettent d'envisager un essor, si la demande est au rendez-vous.

3 Quels sont les points faibles de l'économie ?

Le chômage est évidemment le problème le plus criant. Si l'on excepte la rémission de 1988-1990, il n'a cessé de progresser depuis deux décennies en France. Il touche, parmi les actifs, 14,5 % des femmes et 11 % des hommes, 24 % des moins de 25 ans et 10 % des plus de 50 ans, avec un taux moyen de 12,8 % en avril 1997 (12,3 % en mars 1996). Ce chômage s'explique en partie par des tendances démographiques (la hausse de la population active) et sociologiques (il est plus difficile de sortir du chômage en France que dans d'autres pays, alors que les créations d'emplois y sont aussi nombreuses).

Deux interprétations s'affrontent : celle de l'OCDE, qui attribue la persistance du chômage aux rigidités du marché du travail et au niveau relativement élevé des allocations par rapport au salaire minimum (en fait, 80 % des 2,5 millions de chômeurs indemnisés – sur 3,4 millions au total – touchent moins de 5 000 francs par mois) ; et celle des économistes « hétérodoxes » qui attribuent le chômage à un déficit de la demande globale et prônent une relance du pouvoir d'achat.

Deuxième point sombre, les finances publiques. A court terme, la question est de savoir si la France parviendra à limiter à 3 % du PIB son déficit cette année, l'un des cinq critères prévus par le traité de Maastricht pour accéder à la monnaie unique au 1er janvier 1999. Le budget 1997 prévoit des recettes de privatisation qui risquent de manquer et une baisse d'environ 1% des dépenses. Le gouvernement socialiste s'est juré d'éviter tout dérapage, mais ses marges de manœuvre sont des plus réduites, tant dans le budget de l'Etat que dans les budgets sociaux. Réduire le déficit de la branche santé de la Sécurité sociale, assurer le financement à moyen terme des retraites sans continuer d'alourdir les prélèvements qui sont l'une des causes du chômage : ce sont là les défis à relever.

Penser autrement le territoire

AMÉNAGEMENT. Depuis deux décennies, la France n'a cessé de s'adapter « sous contrainte ». Cette logique dans laquelle les changements sont imposés par l'environnement dit « extérieur » s'est accompagnée d'une politique économique restrictive étouffant la consommation par la hausse des impôts et pesant sur l'investissement par l'incertitude qu'elle produit. Au contaire d'autres pays développés, la France a confondu ouverture (interdépendance des nations) et extraversion (dépendance à l'égard des centres de décision étrangers). Le résultat : une dislocation de son économie et de ses territoires, largement responsable de la fracture sociale. Désormais, l'économie produit de la richesse à l'extérieur, de la pauvreté à l'intérieur : on assiste à une chute de l'emploi industriel en France et des créations d'emplois à l'étranger (les effectifs des filiales de groupes français à l'étranger représentent 35 % de leur emploi total, contre 20 % aux Etats-Unis et 27 % en Allemagne), à un désinvestissement en France (– 0,2 % en 1996) et à un fort investissement à l'étranger (+ 50 % en 1996), le plus fort, sur une décennie, des pays développés à l'exception de la Grande-Bretagne, à une fragilisation du tissu des petites industries sur un marché national atone, la moitié des PMI de 500 à 1 000 salariés étant aujourd'hui sous contrôle étranger.

Pour faire du territoire national un lieu d'innovation et de création d'emplois qualifiés, nous devons changer radicalement de perspective. La conception dominante du développement du territoire en France se limite à attirer, par tous les moyens, les investissements étrangers, à coups d'aides financières et fiscales. Les régions se livrent une concurrence acharnée pour obtenir l'implantation de groupes étrangers, ce qui ne fait qu'accroître le nomadisme des usines (délocalisation) et ne se traduit que par la création de 15 000 à 20 000 emplois par an, une goutte d'eau face à 3,5 millions de chômeurs. Tout au contraire, le territoire doit être considéré comme un acteur actif, capable de conduire une stratégie concertée (entreprises, systèmes de formation et de recherche, acteurs sociaux...), au service de projets de développement communs, incorporant l'investissement étranger comme une ressource complémentaire, source de valeur ajoutée, se combinant avec les autres.

Cette démarche de construction de territoires est systématique dans des pays comme l'Italie ou l'Allemagne, et plusieurs régions françaises telles que Rhône-Alpes ou la Bretagne l'ont adoptée avec succès.

En liaison avec un Etat coordinateur, une coopération entre territoires peut alors être mise en œuvre, favorisant le développement d'activités industrielles ou marchandes et d'emplois sur le territoire national. Ce qui suppose, en particulier, une réorientation des aides publiques vers la constitution de tissus locaux, des politiques technologiques régionales ambitieuses et des modes de financements adaptés aux projets des PME. Pour une telle politique, potentiellement porteuse de croissance, il existe des marges de manœuvre.

Jean-Louis Levet
Commissariat du Plan

Trois idées à creuser

« Les quadruples parachutes de nos élites sont aujourd'hui préjudiciables au bon fonctionnement de la société, **assure Christian Giacomotto, président du collège de gérance de Dresdner Kleinwort Benson.** *Une mesure d'assainissement me paraît souhaitable : comme en Grande-Bretagne, tout fonctionnaire qui se présente à une élection nationale devrait préalablement démissionner. »*

Sur la Sécurité sociale, cet ancien collaborateur de Jacques Delors au ministère des finances, propose que le ticket modérateur soit modulé en fonction des revenus. *« C'est la seule façon de freiner les dépenses. Il faut que chacun assume une part de risque sur sa santé qui soit proportionnelle à ses revenus. Le seuil reste, bien sûr, à déterminer, mais le plus dur est de faire accepter le principe, car il modifie la nature de l'institution. »*

Enfin, en matière d'impôts, *« il faudrait supprimer l'avoir fiscal et le remplacer par un prélèvement libératoire sur le revenus des actions. L'avoir fiscal ne favorise pas l'investisseur qui souhaite injecter de l'argent dans l'économie. Le prélèvement libératoire, au contraire, neutraliserait la fiscalité entre actions et obligations, et favoriserait la personne qui investit son argent (actions) plutôt que celle qui le prête (obligations) ».*

Aider d'abord les PME

Si l'objectif prioritaire est de créer des emplois, il faut tout faire pour faciliter l'émergence des PME, car ce sont les seules à pouvoir embaucher et réduire le chômage, constate Philippe Sigogne, économiste à l'OFCE. Toutes les formules, comme les chèques emplois, qui déchargent le chef d'entreprise de la complexité des versements aux divers organismes sociaux (Urssaf, caisses de retraite...) doivent être encouragées. Les fonctionnaires ne doivent plus être seulement des corps de contrôle, mais se mettre au service des chefs d'entreprise ; quitte à créer un corps destiné à aider les petits employeurs à remplir les divers formulaires et à s'orienter dans leurs relations avec les administrations.

Faire évoluer la recherche

TECHNOLOGIE. La recherche française est l'une des toutes premières du monde, et l'on ne peut que s'en réjouir. Les sommes allouées aux activités de recherche-développement – publiques et privées – placent la France au quatrième rang, derrière les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne.

La capacité scientifique de la France est indéniable : elle repose sur des institutions comme le CNRS, qui assure, avec les universités, la recherche « académique », et les organismes publics spécialisés. Mais le métier de chercheur reste trop souvent confiné dans les disciplines, alors qu'on a de plus en plus besoin de pluridisciplinarité, d'interactivité entre acteurs de l'innovation. Et les organismes de recherche sont trop coupés des dynamiques de la société.

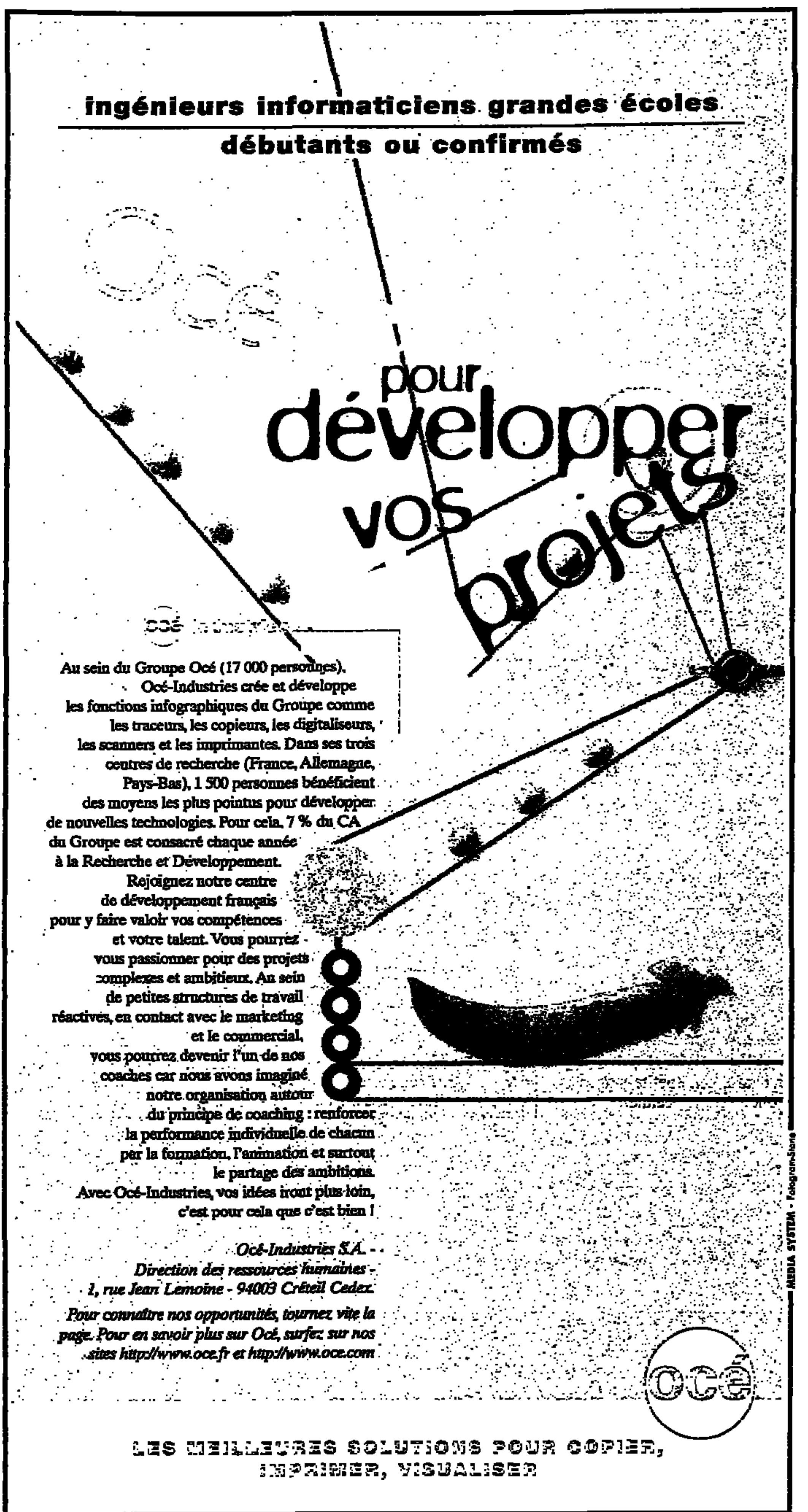
Les pouvoirs publics ont massivement investi dans les « grands programmes technologiques » civils et militaires. Le spatial, l'aéronautique et le nucléaire ne sont pas seulement des fleurons de la technologie et de l'industrie française, ils servent de levier à l'indépendance européenne dans des domaines-clés. Mais le volume présent et futur des marchés – et des emplois – correspondants est, lui, beaucoup moins glorieux. La France est mal placée dans les secteurs en émergence, porteurs des grands marchés du XXIe siècle, comme les technologies et industries de l'information ou les biotechnologies. Plus grave encore, nous accusons en ces domaines un net déficit d'entreprises jeunes et intensives en recherche.

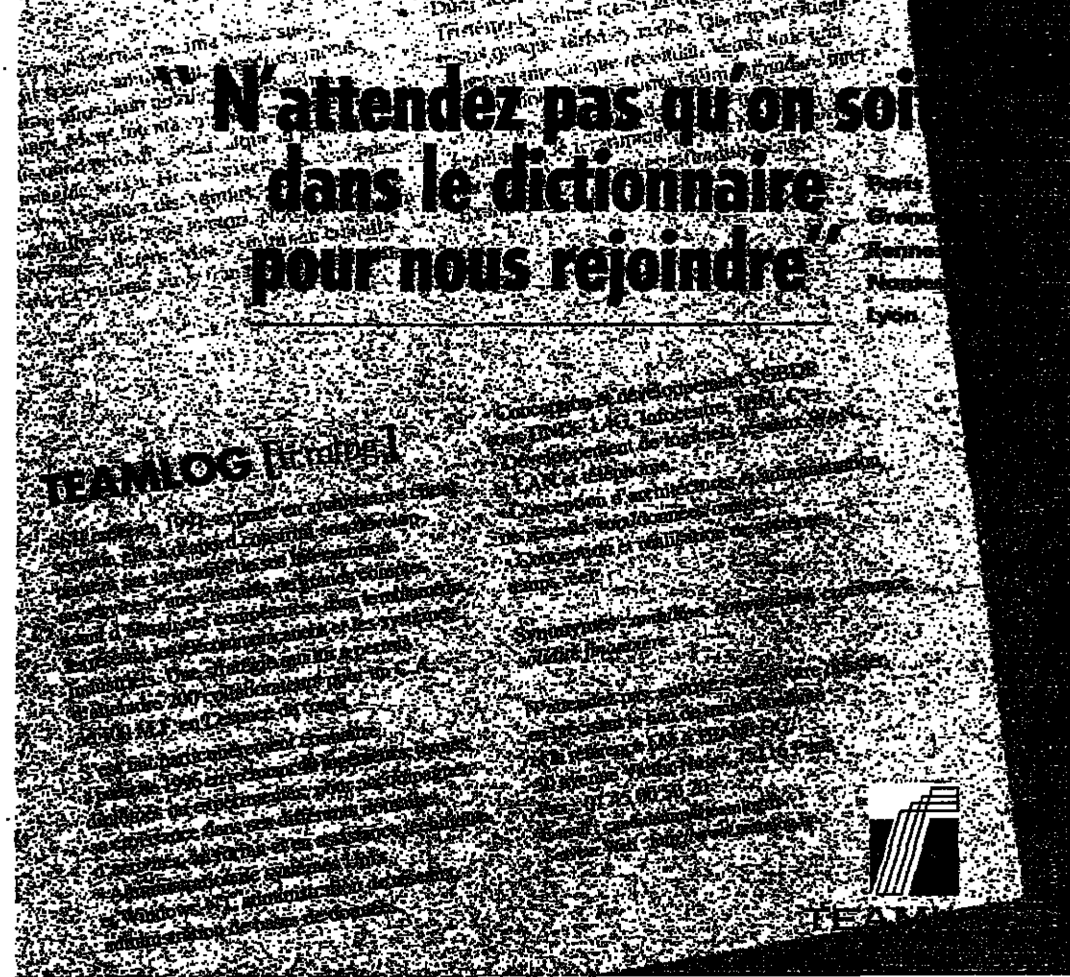
Finalement, on voit que c'est l'articulation de la recherche publique avec l'économie et la société qui pose problème. Le défi est clair : il faut faire évoluer le système de recherche « à la française ». Certes, il a fait ses preuves, mais il doit maintenant améliorer ses capacités d'interaction, de réactivité, d'initiative, modifier ses pratiques et son organisation – sans que cela signifie régression sociale.

Bref, ce qui manque aujourd'hui, c'est une stratégie pour la recherche française. Sinon, nous serions perdants sur tous les tableaux : nous aurions chèrement acquis des positions scientifiques et technologiques qui, faute d'être suffisamment en prise avec les réalités, ne nous seraient que d'un médiocre secours pour affronter les temps qui viennent.

Rémi Barré
Directeur de l'Observatoire des sciences et des techniques

Spécial "Le Monde des Ingénieurs"







CAP GEMINI TÉLÉCOM FRANCE

Le Groupe CAP GEMINI est le leader européen dans le domaine du conseil et des services en informatique et télécommunications. Notre Division TELECOM FRANCE, en forte croissance, développe ses activités de conseil et recherche, sur PARIS-RP, plusieurs :

CONSULTANTS
Juniors, Seniors et Managers

Billing and Customer Care - Call Centers - Internet
Intelligent Networks - Telecom Network Management

Vous intervenez auprès de nos clients **opérateurs de téléphonie (fixe ou mobile)**, en France, en Europe ou dans le reste du monde. Vous réalisez des missions à forte valeur ajoutée (études préalables, audits, études fonctionnelles, assistance à la maîtrise d'ouvrage...). Vous comprenez le métier et les enjeux du client, vous analysez les besoins, proposez des solutions et les mettez en œuvre. Vous participez également à des actions d'avant-vente et identifiez des opportunités commerciales. En fonction de votre expérience, vous pouvez être amené à encadrer d'autres consultants sur vos missions.

Ingénieur Grande École, vous possédez une expérience (3 à 15 ans) acquise soit en cabinet de conseil ou en SSII, soit au sein d'une grande entreprise du secteur des télécommunications (opérateur ou constructeur). L'anglais courant est indispensable. Vos qualités personnelles seront déterminantes : autonomie, sens de l'écoute et du conseil, fort esprit d'analyse et de synthèse, souci permanent de l'efficacité et du résultat.

Nous vous proposons des missions et des projets passionnants, ainsi que de nombreuses possibilités d'évolution au sein d'un grand Groupe international. Les postes sont basés à Puteaux (92), mais supposent une réelle mobilité géographique.

Pour nous rencontrer rapidement avec notre Conseil, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la réf. 59.5319/LM portée sur lettre et enveloppe.

Importante Société Internationale recrute pour son Centre de Recherche de Milan (Italie)

Physico-Chimiste

Grâce à une bonne connaissance des matériaux composites élastomériques, de leur élaboration à leur comportement à diverses sollicitations, vous animez un groupe de recherche en développement de matériaux.

Avec une formation de haut niveau (doctorat), vous maîtrisez parfaitement les techniques statistiques informatiques et faites preuve d'un esprit d'analyse et d'innovation. Une expérience industrielle ou de recherche et développement d'au moins 5 années dans ce domaine est nécessaire et vous a permis de développer vos aptitudes au travail en équipes pluridisciplinaires. Réf. PC/LM

Formulateur en matériaux élastomériques

Vous êtes chargé de la traduction ainsi que de la formulation des demandes de l'application en caractéristiques physico-chimiques.

De formation universitaire ou école d'ingénieurs, vous possédez de solides connaissances des matières premières, des techniques d'évaluation et de la mise en œuvre de ces matériaux. Une expérience de 10 années dans ce domaine est nécessaire et de préférence dans les secteurs de pointe liés à la compétition, à l'aéronautique ou aux applications extrêmes.

De fréquents déplacements à l'étranger sont à prévoir. Réf. FM/LM

Pour ces deux postes, la pratique courante de l'anglais est indispensable.

■ Merci d'adresser votre candidature à notre conseil, Michèle Turchetto, sous la référence choisie. ALEXANDRE TIC, 455 promenade des Anglais, Immeuble Arénice, 06299 Nice Cedex 3.

MEMBRE DE SYNTEC

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001

Statistiques et Informatique, une double expertise pour un

Jeune Diplômé Débutant bac+5

Vous participerez à l'élaboration des tableaux de bord réalisés sur l'ensemble de l'activité et destinés à notre entreprise et à nos partenaires. Vous veillerez à leur diffusion journalière, hebdomadaire ou mensuelle ainsi qu'à leur présentation et assurerez la publication d'analyses spécifiques.

De niveau bac+5 (DESS, DEA...) ou MIAGE, vous alliez connaissances statistiques et passion de l'informatique, notamment de la programmation. Vous avez de préférence une connaissance des environnements de bases de données relationnelles et de réseaux.
Vous aurez à concevoir des outils simples d'utilisation et susceptibles d'améliorer la compréhension de vos interlocuteurs.
Autonome, tout en sachant travailler en équipe, vous saurez progresser avec des outils en constante évolution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous référence 9/06 LM à Joëlle Berbain, Cetelem, Service Recrutement, 20, avenue G. Pompidou, 92595 Levallois Perret cedex.

cetelem



la querelle sur l'or de la B

A

Revoir le calendrier de l'eur

D

La querelle sur l'or de la Bundesbank

par Christian de Boissieu

Avec son plan de réévaluation des réserves de change (or et devises) de la Bundesbank et le transfert prévu d'une fraction des plus-values latentes au Trésor, Theo Waigel, ministre des finances allemand et *grand donneur de leçons* d'orthodoxie budgétaire, aura singulièrement terni son image, mais aussi ouvert de nouveaux espaces dans le débat *sur* l'Europe et l'euro. Après de laborieuses tractations, on s'achemine vers une cote mal taillée dans laquelle les plus-values viendraient réduire non pas le déficit allemand de 1997, mais celui de 1998...

L'exactitude et la transparence des comptes publics sont une exigence du débat démocratique. Il est regrettable qu'un peu partout, et pas seulement en France et en Allemagne, la course au 3 % pour le ratio de déficit public ait encouragé des procédés, certains peu orthodoxes, d'autres carrément cosmétiques, pour respecter ce critère de convergence du traité de Maastricht. Que la comptabilité soit imaginative, tant mieux, mais pas au point de travestir la réalité et de fausser les comparaisons.

Les banques centrales à travers le monde ont des pratiques de valorisation de leurs réserves de change fort différentes, s'inspirant de règles de comptabilité privée variées. Si la Bundesbank n'a pas eu, *jusqu'à présent*, pour habitude de valoriser son stock d'or (et de devises) aux prix du marché, la Banque de France, elle, *le fait régulièrement. Mais elle* stérilise, grâce à un compte spécial, son impact monétaire. De ce fait, l'écart n'est pas si grand *entre la France et l'Allemagne, dans un* domaine technique qui n'a guère suscité d'harmonisation internationale jusqu'à présent.

Une règle largement admise consiste à poser que la banque centrale ne transfère au Trésor, sous forme de profits qui viennent s'ajouter aux recettes budgétaires, que les plus-values effectives nées des ventes d'or ou de devises. Les plus-values latentes, dues à la revalorisation d'actifs non réalisés, ne sont pas assimilées à des revenus ; elles ne sauraient, de ce fait, venir en déduction du déficit public. La proposition Waigel vient modifier les règles *communément admises, provoquant la riposte* que l'on sait de la part de « Buba ». Elle vient à la fois trop tard, puisque la banque centrale al*lemande aurait pu décider* de réévaluer « à froid » ses réserves, et trop tôt, parce que la mise en place de la Banque centrale européenne (BCE) permettra de préciser et d'harmoniser les règles de comptabilisation et de valorisation dans la zone euro. La seule concession possible à M. *Waigel* consisterait à traiter les plus-values latentes dans le bilan de la banque centrale comme l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) a traité les ventes d'or de la Banque nationale de Belgique ou les recettes de privatisation obtenues ici ou là : comme une opération qui réduit la dette publique, mais pas *le* déficit public. Une telle interprétation rendrait déjà un fieffé service à nos voisins d'outre-Rhin pour leur ratio de dette publique, légèrement supérieur au seuil de 60 % défini par le traité de Maastricht.

La course au 3 %, telle qu'elle est menée en France, en Allemagne ou en Italie, comporte deux inconvénients. D'abord, elle encourage *les procédés cosmétiques* pour se rapprocher du seuil fatidique, avec une bienveillance parfois excessive des instances européennes *concernées : on soulage les exercices budgétaires* 1997 et 1998, au risque de peser indûment sur les exercices ultérieurs et de rendre *plus difficile* l'application du pacte de stabilité à partir de 1999. Ensuite, elle ramène les pays candidats au seuil de 3 % sans qu'ils aient, les uns et les autres, *affronté les défis essentiels* que sont la réduction et le redéploiement des dépenses publiques, et la réforme fiscale.

> S'il faut choisir, un dépassement modique par rapport au seuil de Maastricht est préférable au report de l'échéance de 1999

En l'espèce, le projet Waigel est un substitut à une augmentation des impôts en Allemagne, qui serait assez mal venue au stade actuel du cycle économique. Mais là où le bât blesse, c'est qu'il pourrait retarder l'aggiornamento nécessaire du côté des dépenses publiques...

Derrière l'habillage comptable se pose une question institutionnelle. On avait déjà compris que, même pour les banques centrales les plus autonomes, l'indépendance est *forcément relative. Une banque centrale indépendante* a, légitimement, à rendre des comptes aux assemblées parlementaires, et à *travers elles, notamment, à l'opinion* publique. Y ajouter un objectif de retour de bénéfices vers le Trésor, c'est poser un problème d'« interférence » (terme utilisé dans le communiqué de « Buba » du 28 mai) et de crédibilité. C'est surtout affronter le thème *plus général* des relations entre pouvoir monétaire et pouvoir politique. On conçoit que la Bundesbank soit d'autant plus réticente qu'elle a déjà dû s'aligner sur les conditions monétaires de l'unification allemande fixées par M. Kohl. Le passage à l'euro implique de bien articuler le pouvoir monétaire et le pouvoir politique : d'un côté, la crédibilité de la monnaie unique et de la Banque centrale européenne sera capitale pour la réussite de l'opération, de l'autre, l'interprétation de certains critères de convergence et donc la composition du « noyau dur » initial relèveront en partie d'un acte politique. Comment, après l'initiative Waigel, les Allemands pourraient-ils s'opposer à la mise en place d'un gouvernement économique fort, faisant pendant à la BCE indépendante ?

Par des voies très différentes, la proposition *Waigel* et la victoire électorale de M. Jospin rouvrent la discussion sur les marges d'interprétation de certains critères de convergence et donc sur le *périmètre de l'euro. Les chances* de l'Italie sont accrues, si les socialistes français appliquent les conditions posées par eux *pour l'euro, et parce que les Italiens risquent* désormais de se prévaloir de ce que l'on peut appeler la « jurisprudence Waigel ». Pour au*tant, rien n'est tranché.*

Le calendrier ou la convergence ? Sempiternelle interrogation. Le mieux, bien sûr, serait *d'avoir les deux. Mais, s'il faut choisir, un dé*passement modique par rapport au seuil de Maastricht est préférable au report de l'échéance de 1999. Car il y va de la crédibilité de l'Europe et de l'Union économique et monétaire, à la fois vis-à-vis des agents internes à la future zone euro qui s'y préparent activement, et vis-à-vis du reste du monde. L'Europe reculera-t-elle au pied du mur, alors que les Américains et les Japonais croient à l'euro (et parfois s'en inquiètent) et que les marchés ont déjà intégré le passage à la monnaie unique ? Je persiste à penser qu'il faut se fixer un objectif de déficit public de 3 % pour réaliser peut-être un déficit effectif de 3,2-3,3 % du PIB, et qu'il est préférable d'avoir un déficit réel de 3,3 % plutôt qu'un déficit cosmétique de 3 %.

La discussion en Allemagne entre le gouvernement et la banque centrale se projette aussi sur l'ensemble européen parce qu'elle concerne le rôle d'ancre exercé par la Bundesbank. *Il faudra un peu de recul pour interpré*ter la démarche de M. Waigel : s'agit-il de faire capoter l'euro, par une démonstration par l'absurde, ou bien de l'imposer à l'issue d'un bras de fer avec la banque centrale ? Le sommet européen d'Amsterdam nous fournira dans quelques jours des éléments de réponse, mais il faudra plus de temps pour dissiper le brouillard ambiant. En attendant, le dollar profite de ce brouillard. Une (petite) consolation pour la conjoncture européenne.

Christian de Boissieu est professeur à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne).

Revoir le calendrier de l'euro ?

par Bronwyn Curtis

Dans les annales de l'histoire européenne, 1997 n'était pas censé ressembler à *cela. La croissance* n'aurait pas dû être si atone, ni le chômage si obstinément haut. Et si certains pays *avaient dû avoir des problèmes à remplir* les critères de Maastricht, il aurait dû s'agir de l'Italie et de l'Espagne, pas de l'Allemagne et de la France... *Les perspectives économiques* mondiales du Fonds monétaire international apportent un éclairage intéressant : elles prévoient pour pratiquement *tous les pays de* l'Union européenne des déficits nettement supérieurs à 3 % du PIB. C'est la première fois qu'une grande institution internationale reconnaît la persistance des déficits budgétaires en Europe, car bien des prévisions – notamment celles de la Commission européenne – semblent inspirées par des considérations politiques.

Même au FMI, il y a eu des tentatives de manipulation politique des chiffres, mais la direction est intervenue : pas question de laisser prendre en otage la réputation du Fonds. N'y a-t-il pas là une leçon à méditer pour les gouvernements européens ? Puisque l'Union monétaire a toujours été un projet ouvertement politique, pourquoi craindre la vérité ? La sélection des pays qui participeront à la monnaie unique se fera sur une évaluation *globale de* leur convergence, pas sur une unique valeur de référence largement arbitraire. Et comme les Français se plaisent à le souligner, les grandes *décisions seront, en fin de compte,* prises par deux hommes : le président Jacques Chirac et le chancelier allemand Helmut Kohl.

Quoi qu'il en soit, *le choix du FMI de privilégier* la crédibilité plutôt que l'opportunité politique met en lumière un problème des plus sérieux. La crédibilité à long terme est *le seul* véritable atout d'un gouvernement face aux marchés financiers internationaux, et les marchés ont une préférence marquée pour la discipline. On pourrait soutenir *que repousser* la date de l'Union monétaire afin de démontrer la solidité de la convergence entre les économies renforcerait la crédibilité à long terme du processus. *Mais le chancelier Kohl* et d'autres hommes politiques rejettent toute idée de délai, comme si l'enjeu était le maintien de la paix en Europe. Cette exagération est *révélatrice* : elle montre que, vu leurs trajectoires, la dynamique institutionnelle et la crédibilité financière vont inévitablement entrer en collision.

Les hommes politiques, préoccupés par le chômage et la volatilité de l'électorat, donneront à l'évidence plus de poids à la dynamique institutionnelle, pour éviter de briser l'élan vers la monnaie unique. Je vois trois objections *à cette attitude : primo,* les marchés financiers ont une fâcheuse tendance à brouiller les grands desseins institutionnels au plus mau*vais moment ; secundo, la plupart des entre*prises européennes sont dramatiquement mal préparées à la monnaie unique ; *tertio,* l'Europe *n'est peut-être pas forcée d'aller de l'avant,* à ce stade, sur le thème « ça passe ou ça casse ».

> Si un pacte de stabilité sévère était en vigueur dès à présent, les marchés financiers n'auraient aucune raison de mettre en doute la détermination des gouvernements européens à faire fonctionner la monnaie unique

La dynamique institutionnelle a son importance : on n'arrête pas à mi-course un projet aussi lourd que l'Union économique et monétaire (UEM). La crédibilité auprès des marchés aussi a son importance ; en fait, elle n'en aura *sans doute jamais autant que durant* la période initiale de l'UEM. Pourquoi ne pas combiner ces deux considérations ? Je suggère que, dès maintenant, les responsables politiques de l'Europe s'accordent irrévocablement sur le passage à la monnaie unique, et fixent les taux de change. Toutefois, le moment précis du démarrage *serait renvoyé en attendant que* les critères de Maastricht – en particulier, celui du déficit budgétaire – deviennent tenables sur l'ensemble du cycle économique, sans avoir recours à des *expédients* comptables ou à des mesures extrêmes.

Si l'on s'en tenait à cela, les marchés financiers verraient l'opération comme un renvoi pur et simple de l'union monétaire et s'inquiéteraient de l'éventualité d'un relâchement budgétaire ou d'une révolte de l'électorat. La punition se manifesterait vite sous forme d'une hausse des taux d'intérêt à long terme. Les gouvernements *européens seraient donc bien* inspirés d'ajouter un engagement supplémentaire à celui de lancer l'UEM dès que les cri*tères seraient remplis sans tricher : renforcer* le pacte de stabilité décidé à Dublin, qui prévoit des pénalités pour les pays qui ne respecte*raient pas dans le futur les critères de conver*gence.

Si un pacte de stabilité sévère était en vi*gueur dès à présent,* les marchés financiers n'auraient aucune raison de mettre en doute la détermination des gouvernements européens *à faire fonctionner la monnaie unique.* Ne serait-elle pas attestée par l'acceptation de payer des amendes sonnantes et trébuchantes ? De cette manière, le *pacte de stabilité, souvent in*terprété à tort comme un procédé inventé par l'Allemagne pour éviter les débordements de *certains pays, remplirait enfin son véritable* rôle. Il apparaîtrait comme une preuve crédible d'autodiscipline.

*Autre avantage, plus technique, de cette pro*position : le traité de Maastricht n'aurait pas à être modifié. Etant donné le contexte politique *et les contraintes de calendrier, ce serait* inenvisageable. Accepter aujourd'hui de faire l'Union monétaire en rendant l'accord effectif *dès que les critères de Maastricht pourront* être remplis dans des conditions crédibles répondrait tout à fait à l'esprit du traité.

On jugera peut-être que cette proposition serait beaucoup de bruit pour rien. En tant qu'opérateur sur les marchés financiers, j'adopterais un point de vue moins idéologique. Après tout, les préparatifs concrets de passage à l'euro, au niveau des entreprises, sont beaucoup moins avancés qu'ils ne devraient l'être. *Pourquoi ne pas faire vertu d'une* catastrophe potentielle ? La transition vers la monnaie unique sera en tout état de cause longue et coûteuse. Dans le scénario décrit ici, le train ne serait pas arrêté, mais ralenti. Quelle différence ? Les marchés financiers perdraient une cible trop facile durant les phases préparatoires de l'Union monétaire.

Bronwyn Curtis est économiste en chef auprès de Nomura International à Londres.

LIVRES

Le client est-il roi ?

par Jean-Gustave Padioleau

L'AUDACE ET LE MARCHÉ
de Richard S. Tedlow
Odile Jacob, 429 p., 180 F.

INVENTION BY DESIGN
de Henry Petroski
Harvard University Press, Cambridge, 242 p., 24,95 dollars

L'histoire des entreprises et de la vie des affaires est une discipline dynamique. L'ouvrage de Richard S. Tedlow, *L'Audace et le Marché, considéré comme un classique aux Etats-Unis, en* témoigne. Richard Tedlow est professeur à la Harvard Business School et, pendant des années, il a animé avec brio la *Business History Review. Le sous-titre de l'édition française, L'Invention du marketing aux Etats-Unis,* risque d'éloigner les lecteurs. A tort, car l'ambition du livre dépasse l'histoire du marketing. Dans la lignée des ouvrages de l'historien Daniel J. Boorstin, Richard Tedlow offre une interprétation de l'exception américaine selon laquelle le phénomène de la consommation de masse – « *une construction culturelle et sociale* », souligne l'auteur – est devenu, au cours du XX[e] siècle, une composante essentielle de la démocratie en Amérique.

Une perspective d'étude originale est au centre de l'ouvrage. *L'Audace et le Marché* laisse dans l'ombre l'histoire *stricto sensu* du consommateur ou de la consommation, pour s'intéresser aux entrepreneurs qui, outre-Atlantique, ont créé et organisé les marchés de la consommation de masse. *Ces derniers ne sont pas naturels, ils émergent par suite de l'ac*tion de « *grands hommes du marketing de masse* », comme Henry Ford ou Asa Grigs Candler, propriétaire et PDG de Coca Cola de 1891 à 1916.

Cette fabrication des marchés « *m'amène,* écrit l'auteur, *à contester l'idée qui voudrait que la satisfaction du consommateur soit l'alpha et l'oméga du marketing. (...) C'est le client qui dispose, mais c'est l'entreprise qui propose* ». « *Parmi tous les produits évoqués dans cet ouvrage,* ajoute-t-il, *les boissons non alcoolisées sont assurément les moins nécessaires pour la vie de tout un chacun. (...) Ce n'est pas la demande du marché, en effet, qui a suscité la création des entreprises* [fabriquant des soft drinks]. *Les choses ont fonctionné en sens inverse.* »

Dans ce livre, l'universitaire propose une thèse de l'évolution du marketing. Au cours d'une première période, avant 1880, les marchés constituent des « fragments » géographiques. De 1880 à 1950, le taylorisme, les moyens de transport et de communications favorisent la venue des marchés de masse, l'« *unification* ». Puis, grâce à l'apparition de la télévision commerciale, les marchés se « *segmentent* » en fonction de critères socio-économiques ou de styles de vie. La dernière phase se déroule aujourd'hui sous nos yeux, par suite de la révolution des nouvelles technologies, mais, en historien prudent, R. S. Tedlow se garde de lui donner une étiquette.

Cette thèse évolutionniste suscite des débats aux Etats-Unis, auxquels Richard Tedlow répond dans l'édition française. En particulier, l'auteur ne se contente pas de décrire une séquence d'étapes. *L'Audace et le Marché* offre un jeu d'hypothèses susceptibles d'expliquer le passage d'une phase à l'autre, comme celui de la « *fragmentation* » à l'« *unification* » : par exemple la recherche du profit, malgré des marges faibles, par le volume des ventes, les avantages compétitifs des innovateurs, etc.

Cette doctrine se soumet à l'épreuve des faits. L'ambition est d'« *apporter des preuves* » grâce à des études de cas exemplaires. De fait, l'historien nous émerveille par des récits, des batailles entre des couples célèbres de la vie des marchés : Coca Cola-Pepsi Cola, Ford-General Motors, Sears-Montgomery Ward (distribution). La saga du marketing devient une guerre de mouvement, une série d'attaques et de contre-attaques. Passionnant.

Cette saga ne doit pas faire oublier le génie des trouveurs d'idées, l'adresse des inventeurs permettant la naissance de nouveaux produits. John Sculley, ancien PDG de Pepsi Cola et d'Apple, aime à le répéter : « *Ni Henry Ford ni Steve Jobs n'ont inventé la technologie qui devait leur apporter fortune et renommée.* » Henry Petroski, professeur d'histoire des sciences de l'ingénieur à Duke University, auteur d'un best-seller, *The Evolution of Useful Things* (1992), nous le rappelle dans un livre charmant et instructif.

Invention by Design conte la découverte et la mise au point, par essais et erreurs, d'objets familiers (canettes en aluminium, crayon de bois, télécopie, etc.). L'histoire du trombone, découvert au XIX[e] siècle et dont les Américains et les Norvégiens se disputent la paternité, est un régal. L'épopée de la fermeture Eclair, créée par l'inventeur de la machine à coudre en 1851, Elias Howe Jr., n'est pas moins drôle. Ainsi que l'épisode au cours duquel le Suisse George de Mestral révolutionne, en 1948, le « zip » pour mettre fin aux ennuis de son épouse avec la fermeture Eclair de sa robe.

Pour sa part, un bel ouvrage tel que *L'Audace et le Marché* risque de froisser les docteurs en gestion soucieux de voir dans le marketing une « science ». Les « grands hommes » des marchés modernes n'apprécient guère l'organisation bureaucratique, ces entrepreneurs sont foncièrement des intuitifs, ils s'entichent de visions, souvent ils deviennent des missionnaires, comme Asa Candler qui clôturait les réunions des forces de vente de Coca Cola sur l'air de *En avant, soldats du Christ...*

صكا من الاجل

Ingénieurs Consultants



Ingénieurs Consultants

Le fort développement de nos activités dans le domaine des télécoms et des réseaux nous amène à rechercher des Ingénieurs et consultants, grandes écoles, qui souhaitent valoriser leurs compétences en intervenant sur des projets d'envergure auprès des acteurs du monde tertiaire et industriel.
En fonction de votre expérience, nous vous confierons des responsabilités de : conception, réalisation, assistance à maîtrise d'ouvrage, expertise ou conseil.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES TÉLÉPHONIE RÉF. LMDE-444

Le monde des télécommunications et l'essor de ses technologies vous passionnent. Vous souhaitez intervenir dans la conception et/ou le développement de systèmes ou d'appareils de communication. Vous avez une expérience reconnue dans le développement de logiciels embarqués (méthode d'analyse objet) en environnement noyau temps réel. De bonnes connaissances techniques sont requises en téléphonie : maîtrise de l'environnement PABX, réseaux publics (RTC, RNIS...), en communication numérique.

CONSULTANTS JUNIORS TÉLÉCOMS RÉF. LMDE-445

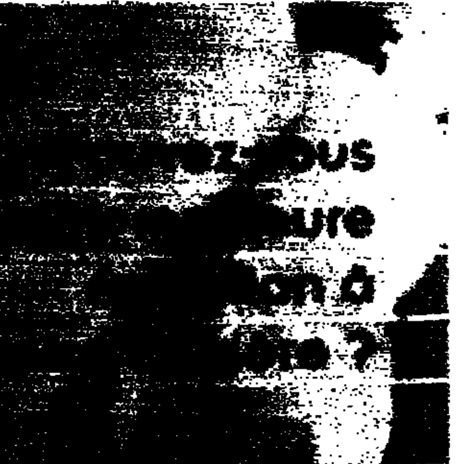
Vous souhaitez vous impliquer auprès des grands acteurs du monde des télécommunications (opérateurs, constructeurs et utilisateurs) sur les métiers d'accès réseaux par radio, faisceaux et boucle locale. Vous avez de bonnes compétences techniques en ingénierie radio, design réseaux, conception systèmes et équipements et en électronique sur des normes internationales : DECT, GSM, CDMA, PMR et satellite : VSAT, GLOBALSTAR...

RESPONSABLE DE PROJET RÉSEAUX RÉF. LMDE-446

Vous intervenez sur les aspects d'architecture, interconnexion, coordination de déploiement et de validation d'équipements, supervision. Vous possédez de bonnes connaissances techniques (3 à 5 ans) en transmission et protocoles (ATM, SDH, RNIS, CCITT 7, FDDI, FRAME RELAY, SNA, TOKEN RING...), équipements (autocommutateurs, PABX, multiplexeurs, routeurs...) et supervision (SNMP, CMIP, HP OPENVIEW...).

INGÉNIEURS NOUVELLES TECHNOLOGIES MULTIMÉDIA RÉF. LMDE-447

Vous intervenez dans la mise en place de systèmes d'information à forte valeur ajoutée : mise en place d'une informatique décisionnelle, évolution des systèmes d'information vers une architecture ouverte... Vous maîtrisez certaines des technologies suivantes : SGBD/R, C/S Objet, Réseaux locaux, Internet / Intranet (JAVA, HTML...), Groupware / Data warehouse...

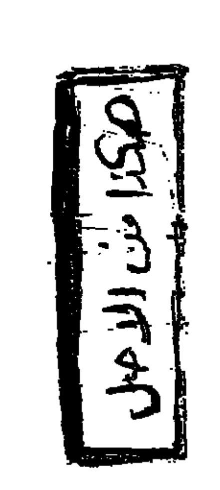


...a.fr

ALTRAN

...eurs de l'innovation

Nous avons beaucoup de points communs.



Esprit d'équipe

Sens de la performance

Innovation

Le sens de la performance fait de nous le plus important et le plus diversifié des équipementiers automobiles du monde (179 000 personnes, 194 usines, 17 centres techniques). L'innovation technologique et la qualité sont à la base de notre vaste gamme de solutions. Le goût de l'initiative nous permet de répondre à toutes les exigences européennes en matière de systèmes, de modules et de composants. Si ces valeurs vous motivent, si l'esprit d'équipe et la mobilité sont aussi vos points forts, mettons notre avenir en commun. Dans le cadre de nouveaux projets, nous développons de manière très importante nos activités systèmes de direction. Face à ces nouveaux défis technologiques, nous recherchons pour notre Centre Technique parisien :

Responsables Programme Client

Vous êtes maître d'œuvre de l'ensemble d'un projet stratégique pour l'un de nos clients de la phase développement à la phase application, mise en fabrication, suivi qualité et optimisation des coûts. Vous pilotez en interne une équipe européenne pluridisciplinaire et assurez l'interface client. Ingénieur généraliste, vous possédez impérativement une solide expérience de la gestion de projet ou de développement en relation directe avec le client et d'excellentes qualités de communication, planification et de management. L'anglais est votre langue de travail et vous maîtrisez l'allemand ou l'italien. Réf. PGC/LM

Ingénieurs Projets Seniors

Au sein d'une équipe de développement, vous êtes responsable de la gestion des projets clients pour les systèmes de direction. Vous assurez le bon déroulement des projets, de la conception au développement et à la validation des produits. Ingénieur mécanicien/hydraulicien, électronicien, vous avez impérativement une expérience de 3 à 5 années dans un poste similaire dans le secteur automobile. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et l'allemand ou l'italien. Réf. PRO/LM

Chefs de Projets Logistiques

Sous la responsabilité du Directeur Logistique Européen, vous êtes chargé de concevoir et de mettre en place des systèmes de livraison en séquence auprès de nos clients européens incluant des activités d'assemblage décentralisées. A ce titre, vous participez à la définition des projets, êtes en charge de définir les choix logistiques et la politique d'approvisionnement et coordonnez les projets dans leur ensemble en liaison avec les usines du groupe. Vous assurez également l'interface client dans un souci d'optimisation du coût, de la qualité et du service rendu. De formation supérieure, vous avez une solide expérience en logistique, gestion de production, approvisionnement dans l'automobile. Vous avez prouvé vos capacités à gérer des projets complexes au sein d'une structure matricielle. Anglais indispensable, italien, allemand ou espagnol fortement appréciés. Réf. LOG/LM

Ingénieurs Achats/ Développement Fournisseur

Au sein d'une équipe européenne, vous avez la responsabilité de rechercher, évaluer et développer nos fournisseurs. Intermédiaire permanent entre les fournisseurs et nos services : engineering et usines, votre mission consiste également à obtenir des avantages déterminants en termes de technologies, services, qualité, délais et coûts. Ces postes s'adressent à des ingénieurs et nécessitent une solide expérience de 3 à 5 années dans le secteur automobile et de préférence dans la fonction achat, où vous aurez montré votre forte capacité de négociateur, le sens du contact et de la décision. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et l'allemand ou l'italien (postes basés à Paris ou Strasbourg). Réf. ASD/LM

Ingénieurs Études Industrielles

Au sein d'une équipe méthodes centrales, vous coordonnez les études techniques (processus de fabrication, études de postes) ou les coûts de fabrication pour l'ensemble de nos sites de production en Europe et en relation avec les départements Bureau d'Etudes, Méthodes opérationnelles et Achats. Ingénieur électrotechnicien ou mécanicien, vous avez une expérience de 2 à 3 années dans le secteur automobile, de réelles capacités d'analyse et le sens de la communication. Anglais indispensable, italien, allemand ou espagnol appréciés. Réf. EI/LM

Merci d'envoyer un dossier complet (lettre, CV en français et en anglais, photo), sous la référence du poste choisi, à Delphi Automotive Systems, Centre Technique, Laure Avril, ZAC Paris Nord II, BP 60059, 95972 Roissy CDG Cedex.

DELPHI
Automotive Systems



MEDIA SYSTEM

GLOBAL ONE COMMUNICATION SA
21 avenue Pierre de Coubertin
75647 PARIS Cedex 13.

...ées avec des prestataires de services locaux et une ... GlobalOne, offre à ses clients un service et un savoir-...

Analyste [Se]nior
«Concurrence et [Mar]chés»

...communications destinés aux entreprises, vous disposez ...'un groupe de presse professionnelle spécialisée ou d'une ...

...e anglais, à l'aise dans un environnement multinational et ...marché des télécommunications à l'échelle de la planète, et ...ché.

...points clés de l'évolution du marché et de la concurrence. ...ise des outils modernes de communication (bureautique, ...cideurs internes.

...des analyses marchés/produits/concurrence et à participer ...ant.

...ger sont à prévoir.

...ts de valeur.

...OMMUNICATION SA - Ressources Humaines.

Collectionner les missions, c'est bien.
Choisir sa trajectoire,



c'est beaucoup mieux.

Loin des missions successives et des intercontrats, les [1] 200 ingénieurs et techniciens d'Informatique CDC conçoivent, développent et gèrent des systèmes d'information novateurs pour nos partenaires : la Caisse des dépôts, CNP-Assurances, le Crédit local de France. La grande diversité de nos métiers dans des domaines techniques et applicatifs variés (banque, assurances, finance) vous permettra de construire votre projet. Formation (8 % de la masse salariale) et mobilité vous aideront à concrétiser. Si vous pensez que votre avenir vous appartient, rejoignez INFORMATIQUE CDC.

Merci d'adresser votre candidature avec la référence du poste à : INFORMATIQUE CDC, Secteur Mobilité/Recrutement, 4 rue Berthollet, 94114 Arcueil Cedex.



Ingénieurs d'études

• **Attiré par la technique, vous souhaitez prendre à moyen terme des responsabilités au sein des équipes qui conçoivent l'architecture technique d'un projet de taille importante. Dans un environnement C++. Objet, Oracle, Tuxedo, Unix, Windows, 2 postes sont à pourvoir.**

- Vous participez au développement et à la maintenance d'un prototype servant à la vérification de l'infrastructure technique.
- Vous fournissez aux projets applicatifs la formation et le support qui leur est nécessaire pour la mise en œuvre des développements.
- Vous participez également à la maintenance des composants techniques et des procédures de génération des exécutables et vous prenez en charge parallèlement les opérations d'intégration des composants d'architecture.

Débutant grande école ou de formation bac + 5, avec une première expérience, vous avez une bonne connaissance de l'environnement objet. Intégré dans un milieu à forte composante relationnelle, vous avez une réelle capacité à dialoguer, à comprendre les besoins et à fournir l'assistance technique aux équipes de développement. Réf. LM/1

• *Plusieurs postes sont à pourvoir dans le secteur bancaire, en environnement* **UNIX, SYBASE, SQL WINDOWS.**
Au sein d'équipes de 5 à 6 personnes en moyenne et en contact avec les utilisateurs, vous prenez en charge la conception, la réalisation et la mise en œuvre de projets de gestion financière : analyse financière, gestion de portefeuilles, trésorerie...
De formation bac + 5, débutant ou première expérience, vous souhaitez valoriser vos compétences sur de nouveaux projets, dans des environnements techniques de pointe. Dynamisme, motivation, technicité et capacités relationnelles exigés. Réf. LM/2

Informatique CDC : une autre vision de l'informatique

Guillaume Tell

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	avr.	avr.	avr.	mars	fév.	mars	fév.
Dernier mois connu	−0,2	−0,4	−2,20	+0,4	+4,5	−0,1	+0,4
Cumul sur 12 mois	+4,6	+4,9	+2	+3,5	+0,5	+1,4	+3,9
Taux de chômage (en %)	avr	avr	avr.	avr.	janv.	avr.	avr.
Dernier mois connu	4,9	3,3	11,2	12,8	12,4	5,9	9,6
Un an avant	5,5	3,4	10,2	12,3	12,2	7,8	9,5
Indice des prix (en %)	avr.	avr	avr	avr.	mai	avr.	avr
Dernier mois connu	+0,1	+2	0	0	+0,3	+0,6	0
Sur 12 mois	+2,3	+1,9	+1,4	+0,9	+1,6	+2,5	+1,7
Solde commercial (en milliards)	mars	avr.	mars	mars	fév.	mars	mars
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−12,6	+832,1	+12,5	+9,8	+ 5 200,5	−0,7	+3,1
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−174,3	+ 6 984,3	+106,1	+105,8	+68 207,1	−10,6	+34,7
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−174,3	+ 61,3	+68,3	+ 20	+44,1	−16,7	+25,4
Croissance du PIB (en %)	1er tr. 97	4e tr. 96	1er tr. 97	4e tr. 96	1er tr. 97	1er tr. 97	1er tr. 97
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	+5,8	+3,9	+1,8	+0,7	−1,7	+3,8	+3,4
Sur 12 mois	+4,1	+3,1	+2,8	+2	−0,5	+3	+2,8
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2,1	+1,4	−0,7	+1,3	+3,5	−0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	−1,8	−2,6	−3,4	−3,2	−3,7	−3,7	−1,5
1996 (estimations OCDE)	−1,6	−4,1	−4,1	−4,1	−6,7	−4,8	−2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

COMMENT LES FRANÇAIS VOIENT L'AVENIR

Les ménages	niveau du trimestre précédent	avril 97	Les industriels	niveau du trimestre précédent	mai 97
Niveau de vie futur	↘	↘	Carnets de commandes	↘	↗
Chômage	→	↗	Commandes étrangères	↘	↗
Evolution des prix	→	↘	Prix de vente	→	→
Situation financière	→	→	Perspectives personnelles de production	↘	↗
Opportunité d'acheter	↘	↗	Perspectives générales de production	→	↘
Opportunité d'épargner	→	↘			

Source : Insee

Dans l'industrie, le maintien de la pression des prix à la baisse devrait s'atténuer au cours des prochains mois. La demande est jugée globalement en hausse malgré un niveau encore déprimé dans le secteur automobile.

L'opinion des ménages sur leur niveau de vie futur se dégrade. La période paraît moins propice à l'épargne et plus favorable aux achats importants. Les Français sont peut-être plus nombreux à penser que l'augmentation des prix va continuer à ralentir.

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	37,91	25 590 000	3 083 100

La reprise se confirme sur le Vieux Continent

▼ Europe occidentale

La situation économique est en amélioration notable mais elle apparaît encore fragile en France et en Allemagne

A l'exception notable de l'Italie et de la Suisse, les indicateurs qui, partout, s'étaient réorientés à la hausse l'été dernier ont confirmé leur embellie depuis le début de l'année. La production européenne évolue à un rythme supérieur à 3 % l'an et l'indicateur précurseur de l'activité, en hausse continue depuis le début de l'année, laisse présager une poursuite de cette amélioration. L'appréciation des industriels sur le niveau de leurs stocks de produits finis annonce d'ores et déjà la fin du déstockage. Enfin et surtout, les perspectives de demande s'améliorent dans la plupart des secteurs de l'activité. La reprise est bel et bien au rendez-vous et permet d'envisager une croissance européenne soutenue dans les douze prochains mois.

Au nord de l'Europe où l'activité s'est ressaisie de manière précoce, les perspectives restent bonnes pour les mois à venir. La Scandinavie, l'Irlande et les Pays-Bas, qui entament pour la plupart leur deuxième, voire troisième année de croissance soutenue, bénéficient aujourd'hui d'un dynamisme homogène où la consommation, l'investissement et la formation des stocks évoluent en phase dans un contexte récemment plus porteur à l'exportation. L'assainissement des finances publiques généralement achevé, les politiques budgétaires ne constituent plus un frein conjoncturel et les déficits publics (2,5 % du PIB en moyenne) retireront, dans l'ensemble, les bénéfices d'une croissance solide.

Par ailleurs, nombreux sont les pays de la zone à avoir enregistré une baisse de leur taux de chômage au cours des derniers trimestres, ce qui permet une consolidation de la croissance et de la maîtrise des déficits publics. Le produit intérieur brut de ces pays devrait progresser de plus de 3 % cette année ; une belle performance.

Plus au sud, les changements récemment observés en France, en Allemagne et en Espagne améliorent sensiblement le diagnostic porté sur ces économies. Les normalisations intervenues sur les marchés des changes (hausse du dollar, de la livre et de la lire) ont dopé les exportations et permis d'enclencher une reprise dans plusieurs secteurs. L'investissement se ressaisit et la confiance des industriels s'améliore.

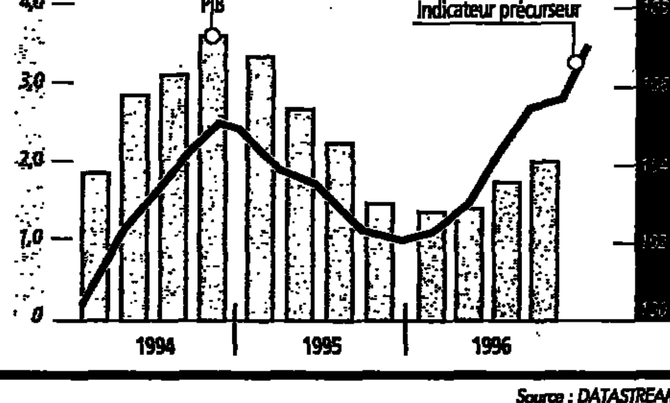
De ces trois pays, l'Espagne apparaît pour l'instant la mieux lotie. Le chômage, bien qu'encore à des niveaux record, diminue régulièrement depuis l'hiver dernier, tandis que la désinflation se confirme. Dans un tel contexte, l'assouplissement de la politique monétaire et la maîtrise des déficits publics constituent un sérieux soutien à une reprise qui s'avère, dès à présent, plus dynamique que chez ses voisins.

En France, mais plus encore en Allemagne, la confiance tarde à se ressaisir chez les consommateurs. Les liens paraissent s'être distendus entre la dynamique des exportations, traditionnellement facteur de reprise globale, et le rebond effectif de la demande intérieure. Le retard pris par l'Allemagne en matière de compétitivité extérieure depuis la réunification, puis lors de la reprise de 1994, implique de nouveaux efforts de productivité dont rendent compte les dégraissages massifs d'effectifs dans l'industrie. En l'absence de gisements importants d'emplois tertiaires, la courbe du chômage allemand mettra du temps à s'inverser.

Aujourd'hui moins pénalisée par ces ajustements, la France s'en tire légèrement mieux. L'emploi industriel baisse moins, tandis que les créations d'emplois dans les services ont autorisé l'amorce d'une amélioration du marché de l'emploi français depuis l'hiver dernier. La consommation a d'ailleurs donné des signes rassurants au cours des quatre premiers mois de l'année, ce qui n'est pas encore le cas outre-Rhin.

Au-delà, c'est du degré de visibilité budgétaire que dépendra le retour ou non d'une plus grande confiance des consommateurs français et allemands. Quelles mesures prendra le nouveau gouvernement français dans les prochaines semaines ? Que fera la coalition allemande pour ramener son déficit public vers la norme des 3 % du PIB ? Les réponses à ces questions seront déterminantes dans la tournure que prendra la conjoncture au second semestre. Bien qu'en amélioration notable, la situation économique de la France et de l'Allemagne apparaît encore fragile, même si l'on peut s'attendre à une croissance de 2,5 %, après 1,5 % l'an dernier.

▼ Activité en hausse dans l'Union européenne



Source : DATASTREAM

Les économies italienne, suisse et britannique tranchent assez sensiblement avec celles du reste de l'Europe. Avec pour point commun d'avoir à gérer le contrecoup d'une appréciation importante de leur monnaie, ces pays sont confrontés à des conjonctures très spécifiques. Les restrictions tout à la fois monétaires et budgétaires italiennes ont court-circuité les chances de reprise de l'activité et risquent de peser durablement sur la croissance, compliquant la réduction des déficits publics.

La Grande-Bretagne, dont la devise ne fera pas partie de l'euro, tout au moins dans un premier temps, est confrontée à une appréciation exceptionnelle de la livre dont les effets négatifs se font sentir sur la dynamique conjoncturelle du pays. Cela n'est pas pour faciliter la tâche du nouveau gouvernement travailliste à un moment où se multiplient les risques de surchauffe du côté de la demande intérieure.

Dans l'ensemble, on le voit, le panorama économique européen est loin d'être homogène. La croissance sera soutenue cette année dans l'Union européenne, mais la persistance d'écarts de conjoncture significatifs risque de soulever, de manière de plus en plus problématique, la question de la convergence des politiques économiques au sein de l'Union.

Véronique Riches
Economiste (Société générale)

La gauche indienne adopte un budget plus ambitieux que réaliste

▼ Inde

Entre libéralisme et planification, New Delhi persiste sur une troisième voie originale, celle d'une ouverture modérée

Cofondateur du Mouvement des non-alignés, l'Inde apparaît souvent comme un dinosaure étatiste empêtré dans ses contradictions politico-économiques. Fréquemment comparée à la Chine, pour la démographie, l'Inde est cependant bien différente de son puissant voisin, politiquement et économiquement. Elle représente une sorte de troisième voie entre le capitalisme libéral et l'économie planifiée soumise à l'influence d'un parti unique.

L'une des particularités de l'Inde est d'avoir donné la priorité à la vie politique, en mettant en avant la démocratie, depuis les années 50. Ce n'est qu'en 1991, avec l'avènement du tandem Rao-Singh, que le pays s'est résolument tourné vers l'ouverture et les réformes économiques. Certes, les deux gouvernements de Rajiv Gandhi avaient montré le chemin auparavant, mais l'Inde restait très en retrait, ancrée dans une sorte d'économie socialiste influencée par le modèle soviétique. Cette spécificité tend à disparaître, et la déroute du Parti du Congrès lors des derniers scrutins a accéléré le phénomène. Aujourd'hui, l'Inde s'oriente résolument sur la voie des réformes, en respectant les spécificités sociales du pays dans un contexte démocratique réaffirmé par les récents avatars politiques. A la différence de la plupart des autres pays émergents, c'est le politique qui donne le ton et sert de référent à l'économie.

L'Union indienne, une fédération d'Etats, a trouvé, depuis un peu plus d'un an une représentativité réelle de sa diversité sur le plan politique au niveau central, avec la constitution d'un gouvernement de coalition de treize partis dont la plupart ont une vocation régionaliste ou communaliste. Mis à part le Congrès et le BJP (un parti nationaliste hindou), aucune formation politique n'a de représentativité sur l'ensemble du territoire indien. Cette évolution sous-tend ce que sera l'Inde économique de demain : un patchwork dont la trame sera la défense des intérêts sociaux, avec si nécessaire une pincée plus ou moins importante de nationalisme, donc de protectionnisme.

L'Inde avance, à pas mesurés, vers l'économie de marché. Les règles de la concurrence sont adoptées dès lors qu'elles ne déstructurent pas le tissu social et qu'elles ne remettent pas en cause le principe de la démocratie. Le pays s'intègre à l'économie mondiale. Ses exportations sont passées de 18,3 milliards de dollars en 1990 à 29,8 milliards en 1996-1997, alors que dans le même temps les importations croissaient de près de 50 % : 35,07 milliards en 1996-1997 contre 23,4 milliards en 1990. Malgré tout, le taux d'ouverture – (exportations + importations) / PIB – demeure assez faible : 18,5 %. Ce qui relativise le niveau d'intégration du pays et prouve que l'Inde peut enregistrer des taux de croissance élevés de par sa seule dynamique interne.

La capacité naturelle de croissance de l'Inde, que l'on appelait autrefois l'« *hindu rate of growth* », se situe actuellement aux alentours de 5,5 % par an. Un taux sur lequel on peut fonder un scénario à l'horizon 2005. Mais d'ici là, deux variables doivent faire l'objet d'une surveillance particulière. De leur évolution dépendra la capacité de l'Inde à continuer sans à-coup sur la voie des réformes et à consolider cette troisième voie qui devrait allier l'économie de marché et un secteur public jouant un rôle social fort. Le tout dans une perspective de décentralisation prononcée et de renforcement de l'autonomie de chaque Etat. Donc d'un accroissement inévitable des disparités au sein de la fédération.

Deux variables étroitement corrélées sont à surveiller. Il s'agit de la maîtrise du déficit budgétaire, et de l'endettement domestique. Contrairement à nombre de pays émergents, le risque financier n'est pas à rechercher du côté de la solvabilité extérieure. Pour des raisons d'honneur national, l'Inde a toujours privilégié le service de sa dette extérieure. Il est actuellement inférieur à 30 % des recettes d'exportations pour un stock de dette qui dépasse 100 milliards de dollars. Par ailleurs, le niveau officiel des réserves en devises a été reconstitué. Fin avril 1997, il s'élevait à 22,7 milliards contre 1,2 milliard fin 1990, au moment de la plus grave crise de liquidités qu'ait connue le pays depuis son indépendance.

DETTE INTERNE

Par contre, la dette interne a littéralement explosé. Elle était évaluée à plus de 5 178 milliards de roupies fin mars 1996, soit près de 151 milliards de dollars. Depuis 1990, l'endettement a doublé, en raison du financement des déficits budgétaires dus, en grande partie, aux pertes des entreprises publiques et, dans une moindre mesure, aux subventions à différents produits : hydrocarbures, engrais, etc. Durant la décennie 1990, le déficit budgétaire est resté supérieur à 5 %. Bien qu'en diminution constante depuis l'exercice fiscal 1992-1993 où il avait atteint 7,5 % du PIB, il n'a jamais pu être ramené aux objectifs prévus lors du vote de la loi de budget.

En 1996-1997 encore, alors qu'il aurait dû être de 5 %, il dépassera probablement 5,5 %. Malgré tout, le ministre des finances, P. Chidambaram a préparé et fait voter un budget 1997-1998 fort ambitieux et peu réaliste qui fixe le déficit à 4,5 %. Il table sur une hausse du PIB de 8 %, un niveau sensiblement supérieur à ce que l'économie indienne peut supporter sans surchauffe grave.

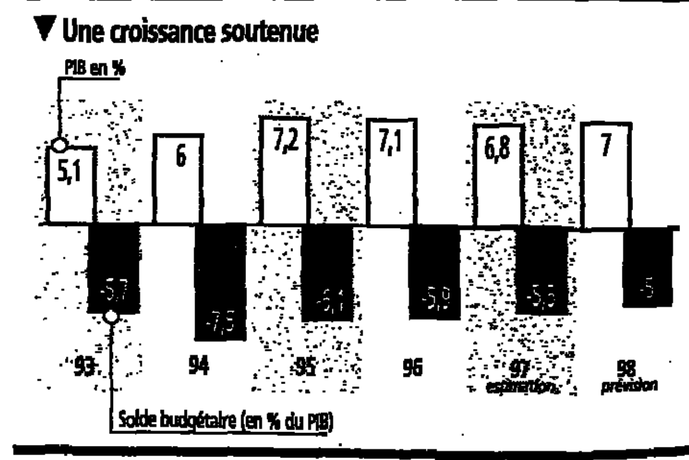
L'absence de maîtrise du déficit public provoque un effet d'éviction financière à l'égard du secteur privé. L'Etat absorbe l'essentiel de l'épargne locale, dont le taux n'est pas très élevé (24 % en 1996-1997) comparativement aux pays d'Asie, pour financer des entreprises publiques non performantes et entretenir une administration pléthorique. Les dépenses d'investissement s'en ressentent elles aussi, ce qui constitue un frein à la croissance à moyen terme.

Quant aux entreprises privées, elles doivent soit tenter de se procurer des fonds sur les marchés financiers étrangers, soit emprunter sur le marché national à des taux très élevés (15 %) du fait de la raréfaction de l'argent.

Cette « troisième voie » indienne, alliant la démocratie politique, avec la coexistence d'un secteur public imposant à vocation sociale et industrielle et d'un secteur privé compétitif, passe par un chemin étroit dont le principal défi est la restructuration des finances publiques.

Etienne Picher
Consultant

▼ Une croissance soutenue



Source : ministère des finances



هكذا من الاصل

Population active 25 390 000

Nombre de chômeurs 3 081 100

us ambitieux que réaliste

Spécial "Le Monde des Ingénieurs"



"Demain, je vivrai où je veux grâce aux machines que HP invente aujourd'hui".



Industrial inventory program manager

Logistics service provider manager

Industrial process engineer

Inventory process engineers

Transportation engineer

Channel Inventory Analyst

Business planner

Dans le cadre de notre fort développement, nous renforçons aujourd'hui nos équipes du Centre de *Distribution Européen*.

LYON L'ISLE D'ABEAU

Industrial inventory program manager (réf. IPM/LY/LM)

Vous piloterez la *stratégie* logistique de notre Centre de Distribution Européen en terme de recommandations et d'implantations *de nouveaux sites dans un contexte international.*
Vous disposez d'une double compétence vous permettant de mener à bien des analyses économiques internes ou externes. Au cours d'une expérience de 5 à 10 ans, vous avez prouvé votre capacité de gestion de projets et votre connaissance de l'industrie dans un cabinet d'ingénierie ou au sein d'une grande entreprise.

Logistics service provider manager (réf LPM/LY/LM)

Vous aurez pour mission d'optimiser le processus global de distribution en terme de coûts, d'approvisionnement et de qualité afin d'assurer notre développement. Vous identifierez les meilleurs *partenaires pour* apporter le meilleur service à nos revendeurs et clients. Vous développerez nos capacités à piloter les évolutions de nos modes de distribution dans le domaine du transport, de l'architecture système, et des relations avec les entités d'HP concernées par cet environnement.
Vous possédez une solide expérience de 5 à 10 ans comme responsable de programmes d'envergure.

Industrial process engineer (réf. IPR/LY/LM)

Vous prendrez en charge la conception, la réalisation et l'amélioration de nos outils *industriels.*
Vous aurez pour mission d'assurer la croissance et la cohérence de notre outil industriel en ligne avec l'évolution rapide des produits et des modes de distribution. Dans ce cadre, vous appliquerez votre capacité à mener des études technico-économiques.
Vous êtes débutant ou possédez 1 à 2 ans d'expérience.

Inventory process engineers (réf. IPE/LY/LM)

Vous coordonnerez les activités opérationnelles et budgétaires confiées à nos prestataires extérieurs. A ce *titre, vous piloterez les approvisionnements*, la gestion des flux et des commandes et veillerez à optimiser leur adéquation avec les besoins du marché. Et ce, dans le meilleur respect des procédures HP dont vous serez le garant.
Vous possédez de préférence une première expérience de *management de programmes industriels et* des compétences en gestion.

Transportation engineer (réf. TE/LY/LM)

Vous managerez l'ensemble des activités de notre réseau de transport. Vous piloterez et contrôlerez les *processus liés au transport dans le souci constant* d'en optimiser la qualité. Vous mesurerez la performance des transporteurs et identifierez les possibilités d'amélioration en terme d'efficacité et de coûts. Vous assurerez le rôle d'interface entre le Centre de Distribution et l'ensemble des prestataires.
Vous possédez de préférence une première expérience de gestion de programmes logistiques.

GRENOBLE

Channel Inventory Analyst (réf. CIA/GR/LM)

Vous serez chargé de développer et de mettre en œuvre des projets de gestion et d'inventorisation des canaux de distribution pour nos revendeurs en Europe. Votre objectif premier sera d'augmenter la disponibilité des *produits* et la *fiabilité* de la livraison aux *revendeurs, tout* en réduisant les coûts induits par le stock. Pour y parvenir vous vous appuierez sur votre analyse de l'état des commandes et des stocks et les mesures de performance que vous élaborerez.
Vous avez acquis, lors d'une expérience d'au moins 2 ans, une bonne connaissance des canaux de distribution.

Business planner (réf BP/GR/LM)

Vous aurez la responsabilité de l'ensemble de la chaîne de distribution d'un produit dans notre organisation (planning produits, planning pièces, processus, projets). Garant *de la* satisfaction client, vous *gérerez les plans* de fabrication *et* d'expédition, les cycles *de vie du produit*, le planning et vous contrôlerez l'adéquation offre-demande.
Vous possédez une expérience de 2 ans minimum en planification, service client ou production.

De formation Ingénieur ou Universitaire, vous possédez une forte capacité à gérer des projets complexes et pluridisciplinaires avec des partenaires multiples, dans le domaine de *l'organisation* et de *la logistique*. Au *delà de vos compétences techniques, vous faites preuve* d'un sens aigu du business. Vous saurez canaliser votre force de proposition et d'innovation pour apporter un véritable plus en terme de satisfaction client.

La maîtrise de l'anglais est indispensable pour réussir dans un environnement européen compétitif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à Hewlett-Packard Service Recrutement - 38053 Grenoble Cedex 09 - France

Vous pouvez consulter toutes les opportunités de postes sur notre web : http://www.france.hp.com

Spécial "Le Monde des Ingénieurs"

European information technology manager

Based on United Kingdom

GRIFFITH LABORATORIES, société leader en matière d'ingrédients alimentaires au niveau international (40 pays - C.A. de 65 millions de dollars pour l'Europe).

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, vous êtes chargé de définir et de mettre en œuvre la stratégie européenne de nos systèmes d'information. Vous prenez notamment en charge un important projet d'harmonisation de bases de données et de changement de progiciels.

Vous optimisez l'organisation technique existante (Windows NT, bases de données MGT, maintenance de réseau...) et coordonnez les équipes informatiques des différents pays. Vos compétences techniques (DEC, UNIX, NT...) et relationnelles vous permettent de trouver des solutions innovantes pour accompagner notre forte croissance.

A 35-45 ans environ, de formation supérieure, vous avez l'expérience du management des systèmes d'information, si possible dans plusieurs pays, maîtrisez la mise en place de systèmes globaux (vente, production, finance, logistique).

Bilingue anglais, la connaissance d'une autre langue européenne serait un plus. Ce poste basé en Angleterre nécessite de fréquents déplacements.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, photo et prétentions en précisant la référence 331IA, à notre conseil ARCO, 22-24 rue du Président Wilson, 92532 Levallois-Perret Cedex.



Chef de Projet H/F

**Expertel, filiale de FCR (groupe France Telecom) est leader sur le marché du Conseil en Technologies de l'Information.
Notre Direction du Conseil et de l'Ingénierie accompagne les grands acteurs nationaux et européens de ce secteur dans leurs décisions stratégiques et dans l'expérimentation et la mise en place de solutions pertinentes et innovantes.**

Au sein du Département Études et Expertise Réseaux, vous aurez en charge des projets d'étude et réalisation télécom pour nos clients (Commission européenne, opérateurs, grandes entreprises...).

Ingénieur confirmé, vous possédez une formation Grande Ecole (ENST, ESE, Insa Lyon) ou équivalent avec une double spécialisation Télécom et Informatique. Vous avez une expérience de 5 à 8 ans en conduite de projet acquise dans une société de conseil, chez un prestataire de services télécom ou un constructeur. Vous bénéficiez déjà de très bons contacts dans le secteur télécom et vous savez négocier avec des partenaires et des clients.

Vous justifiez de compétences techniques en applications multimédia communicantes (T.120, H.320...), réseaux et systèmes de télécommunications avancées (RNIS, ATM, Internet...) et vous assurez une veille permanente du secteur en Europe (marché, acteurs, métiers, technologies).

Vous possédez des qualités de rigueur, d'organisation mais aussi d'ouverture et de créativité, un grand sens de l'initiative et un bon esprit d'équipe ; vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. CLB/LM/EXP4 à FCR - DRHA - 124 rue Réaumur - 75091 Paris Cedex 02.



Nous sommes la filiale française d'un groupe international spécialisé dans les services aux entreprises, réalisant au niveau mondial plus de 2 milliards de $ de chiffre d'affaires. Un important projet de reengineering de notre système d'information, nous conduit à recruter un :

Chef de projet confirmé

Nanterre

■ ***LE POSTE :*** *En liaison avec le Directeur de la Technologie, et en étroite collaboration avec les directions opérationnelles de la société, vous coordonnerez la mise en place de la nouvelle architecture informatique/technologique du Groupe en France.*

■ ***LE CANDIDAT :*** *De formation grande école d'ingénieur avec sept à dix ans d'expérience, vous maîtrisez la gestion de projets importants, si possible internationaux, en environnement Client/Serveur. Vous avez été confronté aux spécificités liées aux grandes bases de données «entreprises». Par ailleurs, doté d'une culture très orientée «Business», vous parlez couramment la langue anglaise. Vos qualités personnelles* ***d'adaptabilité****, de diplomatie, de rigueur et de communication ainsi que la richesse de vos expériences (en SSII et/ou en entreprise) vous permettront de mener à bien votre mission et d'évoluer au sein du Groupe.*

■ *Merci d'adresser votre dossier de candidature complet sous référence 3545 à notre conseil, ROBERT HALF INFORMATIQUE ET MULTIMEDIA, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, ou par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (Format MIME ou BinHex) «robert@half.grolier.fr». Consultation serveur internet http://www.roberthalf.com.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

LBW

AGENCE RHONE-ALPES POUR LA MAITRISE DES MATERIAUX,
structure appuyée par les Pouvoirs Publics, chargée d'une mission de développement technologique auprès des PMI régionales dans le domaine des matériaux, recherche pour le mois de septembre 1997 son :

DIRECTEUR GENERAL

Il anime une équipe de plusieurs ingénieurs et experts. Il est plus particulièrement chargé :

- d'identifier et de mobiliser les centres de compétences matériaux au bénéfice de l'ensemble du tissu industriel régional,
- de promouvoir auprès de ces mêmes entreprises la diffusion des technologies nouvelles applicables aux produits et procédés matériaux.

De formation supérieure, le candidat justifiera une expérience industrielle de 20 années dans le domaine de la science et du génie des matériaux et présentera des références en matière de conduite de projets.

Merci d'envoyer lettre manuscrite + dossier de candidature, rémunération actuelle et prétentions à :

AGENCE RHONE-ALPES POUR LA MAITRISE DES MATERIAUX
Savoie Technolac - B.P. 292 - 73375 LE BOURGET DU LAC CEDEX



Liberation Systems for Enterprise Accounting

Premier spécialiste international des solutions informatisées de gestion comptable et financière, nous maintenons une croissance de 40 % depuis 3 ans. Nous recherchons

Consultants en Gestion Financière

Retrouvez-nous demain dans la rubrique "Conseil et Audit".

SEARCH



Pour Eurogiciel, le sens de l'anticipation ***conduit au développement...***

Eurogiciel est une société à part, les hommes sont au coeur de son projet. Son sens de l'anticipation lui permet de précéder toutes les évolutions du progrès et des nouveaux métiers. Pour renforcer sa forte croissance Eurogiciel recrute son

Directeur d'Unité Commerciale Tertiaire *Réf. JPS14012*

Rattaché à un Directeur Régional, vous assurez le développement de la base clients (grands comptes dans le domaine tertiaire) de la prospection jusqu'au suivi client. Vous recrutez les ingénieurs et techniciens en fonction des besoins. Vous gérez votre propre centre de profit. Ce poste fortement évolutif vous permettra d'accéder à plus de responsabilités.

De formation supérieure, 30/35 ans, vous possédez une expérience réussie dans la vente de services réalisée de préférence dans le domaine tertiaire (Banque - Assurances).

Directeur d'Unité Commerciale Multimédia *Réf. JPS16904*

Rattaché à la Direction Générale, vous participez au développement du pôle Multimédia de la société. Vous réalisez un travail commercial de haut niveau. Vous êtes responsable de la gestion de votre centre de profit.

De formation supérieure, 30/40 ans, vous avez réalisé une expérience probante en SSII notamment dans les nouvelles technologies et le multimédia.

Votre talent commercial et votre fort potentiel, vous aideront à réussir dans ces postes basés en région parisienne qui nécessitent un fort investissement et le goût d'un travail de qualité.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Jean-Pierre Scandella, Michael Page Informatique,** 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou **de taper votre CV sur 3617 code MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référencechoisie.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Entreprise de Conseil en Management, spécialiste des outils de simulation de gestion recherche un

Ingénieur de Développement

Anglais courant **250/300 KF**

Votre mission consiste à prendre en charge le développement d'applications de gestion et de simulation, vous réalisez tests, recettes et les documentez. Vous serez amené à conduire des actions de formation auprès des clients et à assister les consultants lors des séminaires.

De formation Ingénieur ou Grande Ecole de Commerce, passionné par la gestion et la finance ainsi que par l'informatique, vous avez une expérience de 2 ans au moins en développement dans un univers micro. Vous maîtrisez des outils tels que Delphi et les technologies de l'Internet (HTML, Java,...).

Votre capacité d'écoute et votre conscience professionnelle vous permettront de travailler de façon autonome et d'évoluer dans un environnement international très motivant.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Dimitri Tsamados, Michael Page Informatique,** 3 bd bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Comiche 3,48F/Min)* ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous réf. DT16360.



Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

هكذا من الأصل

Spécial “Le Monde des Ingénieurs”

GTMH Transport (Groupe GTM Entrepose) est spécialisé dans l'ingénierie et le développement des systèmes d'information et de gestion appliqués au transport (systèmes d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs, recueil et traitement des données de trafic...). Pour prendre en charge la maîtrise d'œuvre d'affaires, nous recherchons un :

Chef de Projet

Achères (78) - proche RER A

Vous conduirez des projets dans leur globalité (de l'analyse *fonctionnelle* aux recettes) en animant fonctionnellement des équipes en charge de développements électroniques, informatiques et télécoms.

Vous avez 27/35 ans, êtes *diplômé(e) d'une* école d'ingénieur - option automatismes ou télécommunications - et possédez une *expérience de la conduite de projets dans un* environnement de systèmes électroniques ?

Nous recherchons un profil "senior" pour prendre en charge des projets de grande *envergure. Si vous correspondez à ce profil,* envoyez votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence 283 A à notre Conseil : **PSYNERGIE** Nathalie LOUETTE - 2, *rue* St Thomas d'Aquin - 75007 Paris.

PSYNERGIE
GROUPE PRAXIA

PARIS - LYON - ANNECY - MARSEILLE - NICE - MONTPELLIER - TOULOUSE

★ EURO RSCG Futurs ◆ OPQCM Membre de Syntec

La Banque de France recrute le **personnel de direction** de ses services centraux et de ses succursales.

ADJOINT DE DIRECTION

PAR CONCOURS LES 20 ET 21 SEPTEMBRE 1997

Sciences (6 postes*) Économie (6 postes*) Gestion (13 postes*)

3 postes supplémentaires, non préalablement affectés, pourront être attribués par le jury*

Les adjoints de direction sont appelés, dans un premier temps, à exercer des fonctions de gestion, d'étude et de contrôle dans tous les domaines d'activité de l'Institut d'Émission, et par la suite à occuper des postes d'encadrement supérieur.

Ce concours, comportant 3 voies d'accès distinctes : «Économie», «Gestion» et «Sciences», s'adresse aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un **2e ou un 3e cycle d'études supérieures ou d'un diplôme de grande école,** la recevabilité de tout autre titre français ou *étranger étant laissée à l'appréciation du Gouvernement de la Banque.*

La filière **«Sciences»** concerne en particulier les candidats titulaires, dans le domaine scientifique, d'un diplôme sanctionnant un troisième cycle d'enseignement supérieur ou d'un *diplôme d'une grande école d'ingénieurs.*

Les épreuves d'admissibilité de la voie d'accès «Sciences» comprennent une étude de dossier, une épreuve de mathématiques, une épreuve de langue étrangère et une épreuve à option au choix *(questions d'économie ou informatique).*

Ressortissants d'un pays membre de la Communauté européenne, les candidats (femmes ou hommes - libérés ou non des obligations du service national) doivent être âgés de moins de 28 ans *au 1er janvier 1997 (sous réserve de prorogations pour charges de famille ou service* national).

Les inscriptions seront reçues du 7 au 28 juillet 1997, période pendant laquelle seront disponibles, au siège et dans les succursales, les formulaires d'inscription.

** Une partie de ces postes peut être attribuée au concours interne.*

Documentation et renseignements à la
Banque de France
Direction Générale du Personnel
56-1508 Recrutement Concours
31, *rue* Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 92 40 17
Minitel : 3615 LABDF

BANQUE DE FRANCE

★ EURO RSCG Futurs

◆ OPQCM

Société spécialisée dans le domaine du conseil et de l'ingénierie de réseaux, recherche dans le cadre de son fort développement (+ 60 % par an)

3 CONSULTANTS RÉSEAUX TÉLÉCOMS

Vous participez à des missions de conseil technique et apportez votre expertise pour concevoir des solutions adaptées à la problématique des clients en prenant en charge les différents projets.

Les domaines de compétence recherchés sont : **Architecture de réseaux (LAN / WAN), Administration de réseaux et systèmes, Sécurité, Messagerie Groupware, Intranet.**

Ingénieur de formation (avec spécialisation Télécom de préférence), vous justifiez de 3 à 5 ans d'expérience chez un utilisateur ou en SSII.

Votre envie d'apprendre, de progresser, de développer, d'évoluer vous pousse à nous rejoindre.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV, sous référence 7770, à notre Conseil A.L. PARTNERS 86/88, Grande Rue - 92310 Sèvres.

A.L PARTNERS

Évidence

Importante société du Nord de la France, filiale d'un grand groupe français, spécialisée dans des activités électromécaniques et nucléaires, recherche son ....

.... RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT TECHNIQUE

Rattaché au chef du Service Etudes Nucléaires, votre *mission consistera à :*

- *Cibler des couples produits-marchés nouveaux qui s'appuieraient sur des compétences existantes notamment en mécanique et en hydraulique*
- Evaluer leur degré d'accessibilité et leur intérêt stratégique.

Agé de 35/40 ans environ, vous êtes un ingénieur généraliste de formation à dominante mécanique, vous possédez des compétences en hydraulique et vous avez une *expérience en milieu industriel.*

Une bonne connaissance de l'anglais et une expérience dans le management de projet seront des atouts *nécessaires pour réussir dans ce poste.*

Le poste nécessite des déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature ***(sous réf. 9765)*** à : ***LE MONDE Publicité - 21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 - PARIS Cedex 05,*** qui transmettra.

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER, 1 200 personnes en France et Outre-Mer, nous recrutons pour notre centre de Brest, situé au sein du technopole BREST-IROISE :

CHERCHEUR MICROBIOLOGISTE

(RÉF. 9707 LM)

Chargé des recherches en taxonomie moléculaire, vous intégrerez notre laboratoire de "Caractérisation des Micro-Organismes Marins" pour y développer et appliquer des méthodes de biologie moléculaire à la *recherche et à la caractérisation des micro-organismes marins d'intérêt* biotechnologique, alimentaire, aquacole et environnemental. Vous êtes titulaire d'un doctorat et justifiez, si possible, d'une première expérience post-doctorale.

CHERCHEUR EN ENZYMOLOGIE/BIOLOGIE MOLÉCULAIRE (OU VIROLOGIE)

(RÉF. 9706 LM)

Au sein de notre laboratoire de "Biotechnologie des Micro-Organismes Hydrothermaux", vos travaux de recherche porteront sur le criblage d'activités enzymatiques adapté aux bactéries thermophiles et vers le clonage et l'expression des gènes dans E.Coli et/ou levure.

Vous êtes titulaire d'un doctorat et/ou êtes ingénieur en biotechnologie et justifiez, si possible, d'une première expérience post-doctorale.



Merci d'envoyer lettre, CV, liste des publications et prétentions en *précisant la référence du poste* choisi à : IFREMER centre de Brest Service du Personnel - BP 70 29280 PLOUZANE.

★ EURO RSCG Futurs

Ingénieur méthode et industrialisation

Nous sommes une importante société de presse située en région parisienne.

Agé de 30/35 ans, vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieur type Arts & Métiers. Vous justifiez *d'une expérience de 3 ans en Fabrication ou Méthode.*

Véritable manager, vous êtes un homme de terrain. Vous souhaitez aujourd'hui vous investir dans une entreprise en pleine mutation et évoluer avec elle.

Merci de nous faire parvenir votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) sous référence FS à notre conseil :

ELSE MANAGEMENT
4 rue Charles Divry, 75014 Paris.

ELSE *Management*

SOURCES

CMN

Les CONSTRUCTIONS MECANIQUES DE NORMANDIE
600 personnes, chantier de construction navale leader mondial sur un créneau de haute technologie, recherchent, à la suite d'un départ en retraite, un :

COMMERCIAL en NAVALE et DIVERSIFICATION

Rattaché au Directeur Industriel, il s'appuiera sur le réseau relationnel de son prédécesseur dont il poursuivra le développement. Son rôle sera de détecter les appels d'offres, faire présélectionner l'entreprise, coordonner les *services qui lui prépareront l'offre, présenter et défendre cette offre et, enfin, négocier les contrats.*

Le candidat idéal serait un bon professionnel de la navale qui aurait débuté sa carrière en technique pour évoluer ensuite vers le commercial par goût et aptitudes. Il devra être astucieux et créatif, persévérant, rassurant et bon négociateur.

L'anglais est fortement souhaité.

Le poste est basé à CHERBOURG, avec déplacements courts fréquents.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions, à Monsieur Jean VILAIN - CONSTRUCTIONS MECANIQUES DE NORMANDIE - BP 539 - 50105 CHERBOURG CEDEX.

Cabinet Conseil en Propriété Industrielle, recherche un

Ingénieur Brevets Electronicien

Ingénieur d'une grande école type ENST, ESE ou ECP..., vous souhaitez valoriser votre expérience *dans le développement de techniques* nouvelles et diversifier vos interventions et compétences dans le conseil aux entreprises pour prendre en charge la préparation et la délivrance de brevets nationaux et étrangers.

Une expérience similaire serait appréciée. Vous maîtrisez l'anglais et lisez l'allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, photo et CV) au Cabinet MARTINET & LAPOUX *(recrutement Ingénieur Brevets) BP 405, Guyancourt, 78055 S-Quentin-en-Yvelines cedex.*

SOURCES

Directeur des systèmes d'information

Le cabinet Arco vous offre une opportunité de carrière européenne en page XII



Spécial "Le Monde des Ingénieurs"



CEGETEL Entreprises est filiale à 100 % de Cegetel, le nouveau pôle de télécommunications de la Compagnie Générale des Eaux, déjà présent sur ce secteur avec le mobile (SFR) et Tam Tam (TDR). Cegetel a choisi, dès 1998, d'être un opérateur global sur le marché français et ambitionne, à l'horizon 2000, un chiffre d'affaires de 25 milliards de francs. **CEGETEL Entreprises** développe et commercialise des services innovants dans les domaines de la voix, des données et de l'image, pour répondre aux besoins en télécommunications nationales et internationales de toute société implantée en France. **CEGETEL Entreprises** dispose d'un large éventail de services et propose à ses clients des solutions sur mesure, qui permettent une meilleure gestion de leur trafic et une réelle optimisation de leurs coûts de télécommunications.

Ingénieurs support technique réseaux voix

Vous apportez une expertise technique dans le domaine des réseaux Voix aux différents départements de l'entreprise : spécification et exécution des tests de validation, mise en place des méthodes de résolution de problèmes, rédaction des règles de paramétrage des équipements.

De formation ingénieur ou équivalent, vous disposez d'une expérience de 5 à 10 années dans l'interconnexion de PABX et les réseaux de commutateurs publics. Vous maîtrisez les protocoles de signalisation (CCITT n°7, Numéris, CAS) et les analyseurs de protocoles. L'anglais technique est demandé.

Chefs de projet nouveaux services

Vous prenez en charge le développement de nouveaux services télécoms en relation avec la technique et le marketing – de la phase de conception à la phase de production du service – dans le respect des fonctionnalités, des coûts et des délais.

De formation ingénieur, vous avez une expérience de 10 années environ en conduite de projet télécoms, support, conseil auprès des clients, chez un opérateur ou dans une société de services. Vous avez des compétences en VOIX, DECT, Centrex, RPV... Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

- SI vous avez un esprit d'équipe,
- SI vous possédez un goût prononcé pour les nouvelles technologies, les télécoms et les réseaux,
- SI vous voulez vous investir sur des projets de grande envergure. Rejoignez-nous.

Merci d'adresser votre candidature à CEGETEL Entreprises, en précisant la référence MLV/LM/06, sur la lettre et l'enveloppe à la Direction des Ressources Humaines, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense.

MEDIA SYSTEM

CEGETEL

2ème session 1997

• Destinée aux non-informaticiens



Débutants, et si vous pensiez carrière informatique ?

Pour un premier contact, merci d'adresser une lettre manuscrite, un CV détaillé et une photo, sous référence M96SP, à
STI
8, rue Blaise Pascal
92523 Neuilly-sur-Seine Cedex.

STI

Société parisienne de services et d'ingénierie en informatique, nous avons su depuis plus de trente ans conquérir une excellente réputation auprès de grands organismes du secteur public et privé, et sur des **MARCHES TRES VASTES ET DIVERSIFIES**, tout en demeurant des entreprises à dimension humaine.

Aujourd'hui, nous recrutons de nombreux jeunes collaborateurs :

- Bac +4 /5, toutes filières
- dégagés des obligations militaires

Vous n'avez pas de connaissances particulières en informatique, **NOUS VOUS FORMERONS INTEGRALEMENT** à la technique et à nos méthodes, et vous permettrons de connaître **UNE VERITABLE EVOLUTION AU SEIN DE NOTRE SOCIETE.**

Austin Knight

IBM Global Services

IBM

Au sein de l'entité IBM Global Services, la société **CIMAD Conseil**, spécialisée dans la mise en oeuvre du progiciel SAP recrute pour une centaine de postes

des CHEFS DE PROJETS - des CONSULTANTS

répondant aux critères suivants :

- expérience SAP impérative
- anglais courant et mobilité géographique indispensables

Merci d'envoyer votre CV accompagné d'une lettre de motivation à
CIMAD Conseil - Service du Recrutement - Tour Descartes
La Défense 5 - Cedex 50 - 92066 PARIS La Défense.

Jeunes ingénieurs informaticiens

Nous allons vous faire aimer l'an 2000 !

A l'OCISI, Centre National d'Intégration et de Soutien Informatiques de France Télécom, nous évoluons dans un monde de haute technologie conjuguant expertise et qualité.

Diplômés d'une école d'ingénieurs [illegible] informatique [illegible] débutant dans la vie active ou justifiant d'une première expérience de moins de [illegible] ans, vous souhaitez valoriser votre potentiel dans un environnement [illegible] à la pointe de la technologie, au sein d'un Groupe où vous pourrez construire votre savoir-faire et votre devenir.

A la fois rigoureux et ouverts, ayant l'esprit d'équipe et le sens du service, vous montrez une motivation pour les métiers techniques, [illegible] se situant dans les phases ultérieures à la conception et aux développements informatiques.

Après une formation personnalisée et une période d'adaptation vous permettant d'être rapidement opérationnels, vous interviendrez dans le cadre de projets d'intégration, ou de qualification d'applications et de composants systèmes d'infrastructure (UNIX, ORACLE, RESEAU).

Les postes sont basés à [illegible] (78).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence OCO, à SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.

France Telecom
Organisme Central d'Intégration et de Soutien Informatiques

[redacted]

Leader de l'ingénierie et du conseil dans les Nouvelles Technologies, nous accompagnons les projets d'innovation.

Notre fonctionnement vous offre une dynamique de carrière dans les domaines des Télécoms, de l'Informatique et du Multimédia au sein d'un grand groupe d'envergure internationale.

Jeunes Ingénieurs

Diplômés de grandes écoles ou universitaires (spécialité informatique/télécom), vous souhaitez intégrer une société jeune et performante.

Après une période de formation sur les Technologies Internet/Intranet, vous interviendrez dans la conception et la réalisation de projets à taille humaine.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. VIV/ING 97 à NC Communication, 108, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, qui transmettra.

NC Communication

CROSSWAY MANAGEMENT

Cabinet conseil en recherche de cadres et dirigeants créé en 1993, nous intervenons essentiellement dans le secteur high-tech (télécoms, informatique...) et les services. Pour accompagner notre forte croissance, nous recherchons aujourd'hui, un(e)

CONSULTANT(E) RECRUTEMENT

Rejoindre notre équipe, c'est avant tout adhérer à un projet de développement et à une recherche constante de l'amélioration de nos process, c'est partager nos valeurs humanistes et notre éthique de l'offre de services envers nos clients et candidats. Vous saurez nous prouver votre valeur par votre potentiel commercial, votre disponibilité, votre rigueur professionnelle et votre fibre entrepreneuriale.

A 28/35 ans, de formation supérieure grande école de commerce ou d'ingénieur, vous souhaitez valoriser votre première expérience du recrutement acquise en entreprise ou cabinet conseil et idéalement en environnement high-tech. Fort de votre savoir-faire et de vos convictions, vous voulez aller plus vite et plus loin dans votre métier. La maîtrise de l'anglais est souhaitée.

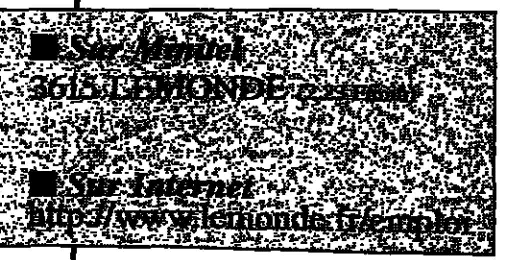
Merci d'adresser votre dossier (CV + lettre + photo) sous la référence CWY/LM à Crossway Management, 16, avenue Elisée Reclus, 75007 Paris.

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE*
et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé

Mise à jour hebdomadaire le ***jeudi***



Une façon
SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue





هكذا من الأصل

Spécial "Le Monde des Ingénieurs"

BARCO

Leader mondial des SYSTÈMES de COMMUNICATION, BARCO connait un essor d'envergure sur ce marché (CA + 61% en 96). Notre société confirme sa réputation de chef de file dans le secteur des SYSTÈMES DE TÊTES DE RÉSEAUX et des *systèmes de gestion pour télédistribution par* câble et poursuit le développement de sa ligne de produits des MONITEURS BROADCAST.
Renforçant notre position en France, nous recherchons :

INGÉNIEUR COMMERCIAL
(Réf BO/IC)

CHEF DE PROJET
(Réf BO/CP)

Votre profil : *Ingénieur TELECOM, à 26/32 ans, vous* avez acquis une première expérience commerciale ou technico-commerciale dans l'univers Télécom, *Broadcast ou celui des Réseaux câblés chez un intégrateur* ou un exploitant.

Anglais courant indispensable. Poste basé au siège de la filiale française à St-Denis (93).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions + enveloppe à votre adresse en indiquant la référence choisie à MOMENTUM - 27 rue *Garnier - 92523 Neuilly-sur-Seine* Cedex .

MOMENTUM
Ressources Humaines
International Search Group

Existence

LA DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE
GÈRE UN RÉSEAU DESSERVANT ENVIRON 15 000 UTILISATEURS ET FAISANT APPEL AUX TECHNIQUES
LES PLUS AVANCÉES EN MATIÈRE DE RÉSEAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
(RÉSEAU VOIX ET DONNÉES, RÉSEAUX À VALEUR AJOUTÉE...).
LE SERVICE D'ÉTUDES DES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION RECHERCHE,
POUR SON PÔLE DE COMPÉTENCE SÉCURITÉ DES RÉSEAUX,

UN ARCHITECTE SÉCURITÉ DES RÉSEAUX

Diplômé d'une Grande École d'Ingénieurs ou d'un DESS avec spécialité Réseaux/Telecom, âgé d'environ 30 ans, ressortissant d'un pays membre de la Communauté Européenne, vous avez acquis au cours d'une expérience de 5 ans minimum une connaissance approfondie des réseaux publics et d'entreprises, notamment les réseaux locaux, les réseaux grandes distances, les réseaux IP et propriétaire (IBM/SNA), la téléphonie, les réseaux hauts débits et Internet. Vous *avez une expérience concrète* dans la sécurisation des réseaux complexes sous TCP/IP et avez participé à des missions d'audit.

Nous vous proposons de prendre en charge la responsabilité de notre fonction Sécurité des Réseaux avec une petite équipe d'ingénieurs. Vous participerez à l'élaboration d'un plan sécurité dans un environnement TCP/IP - WINDOWS NT - UNIX.

Vous concevrez, définirez les moyens nécessaires, mettrez en oeuvre les solutions avec tous les acteurs de notre Direction de l'Informatique et des Télécommunications. Vous assurerez aussi la pérennité de nos systèmes de sécurité actuellement en service sur nos réseaux.

Vos correspondants s'étendent aux instances bancaires françaises et européennes ainsi qu'aux *fournisseurs (bon niveau d'anglais).*

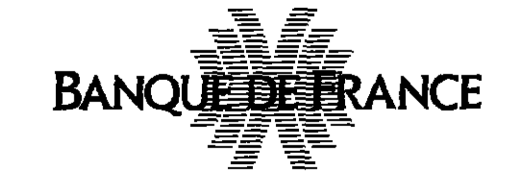
Vous êtes un expert reconnu, passionné par l'audit et la sécurité, vous aimez approfondir des sujets difficiles, vous êtes tenace, perspicace et communicatif.

Ce poste est exceptionnel par la densité et l'intérêt des sujets et offre de réelles possibilités vers des responsabilités élargies au sein de l'Organisation et Informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, salaire actuel, sous la *référence ARS 20, à notre Conseil* Isabelle De Forcade
RIB (Ressources Informatiques Bancaires)

RIB

140, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS.



EURO RSCG

Leader mondial dans son domaine de Haute Technologie

CORNING

LE CENTRE EUROPEEN DE RECHERCHE DE FONTAINEBLEAU (77) recrute

Responsable informatique

Dans un environnement scientifique hautement qualifié, il vous sera confié la gestion de nos moyens informatiques. De plus, en collaboration avec les utilisateurs, vous élaborerez une stratégie *d'évolution des réseaux de communication et* de leurs équipements (matériel, logiciels, contrôle des procédés...) et coopérerez avec nos unités de Recherche aux USA et au Japon pour leur conception et leur implantation.

Ingénieur Grande Ecole, vous avez une solide *expérience* industrielle dans une fonction similaire. Nous recherchons une personnalité de haut niveau technique avec d'excellentes qualités relationnelles.

Ingénieur mécanicien

Développement de machines de précision.

Vous aurez la responsabilité de concevoir et de réaliser des équipements appropriés au développement de nouveaux produits ou procédés.

Diplômé d'une Grande Ecole à dominante mécanique, vous avez une première expérience industrielle dans la conception de machines, de préférence dans la technologie de haute *précision.*

Au sein de notre Groupe International, ces postes vous garantissent une carrière évolutive à la mesure de vos résultats.

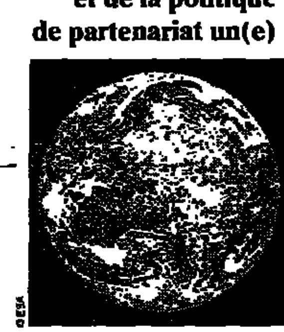
Au sein de notre Groupe International, ces postes vous garantissent une carrière évolutive à la mesure de vos résultats.

Merci d'adresser CV et lettre manuscrite à
CORNING S.A. · Service du Personnel · BP 3 · 77211 AVON Cedex.

ORC

Le Centre National d'Etudes Spatiales recherche, pour la Direction Générale Adjointe chargée de la stratégie, des tutelles, de l'Europe et de la politique de partenariat un(e)

Délégué(e) à l'ASE pour l'observation de la Terre et le programme scientifique.



Délégué(e) au conseil directeur de l'observation de la Terre et au comité du programme scientifique, *vous préparez la position de la délégation française dans ce domaine en concertation étroite* avec les structures opérationnelles de l'établissement. Vous conduisez la délégation française dans les réunions de l'Agence Spatiale Européenne et vous suivez la mise en œuvre des décisions adoptées. Vous animez le dialogue avec l'Exécutif de l'Agence et les autres délégations membres de l'ASE. Vous assistez, en tant que Conseiller, la délégation française à EUMETSAT.

A 30/35 ans, vous êtes diplômé(e) d'une grande école ou équivalent. Votre intérêt pour les programmes spatiaux d'observation de la Terre et les sciences spatiales, allié à un sens aigu de l'analyse et de la synthèse vous permettent de proposer une vision stratégique dans ces domaines. Votre expérience a développé votre sens de la négociation en milieu international et vous maîtrisez parfaitement l'anglais. Vous êtes reconnu(e) pour vos qualités relationnelles et votre aptitude à développer un réseau.
Poste basé à Paris.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. 97/DGA/S/01 au CNES, Division Ressources Humaines, 2 place Maurice- Quentin, 75039 Paris Cedex 01.

Minitel : 3615 CNESPACE

MEDIA SYSTEM

Chef de projet

Stora, groupe international suédois (23 000 personnes dans 20 pays 35 MdF de CA), leader mondial dans la production de papier, recherche pour son usine française de papier, *implantée dans la région lilloise*, un

ordonnancement

Sous l'impulsion de la Direction Commerciale, votre mission sera de créer et de mettre en œuvre le système d'ordonnancement qui *apportera une réponse* innovante aux besoins de nos clients.

Pilote de ce projet phare dans notre industrie, vous aurez, en coordination avec le Service Commercial, la Production et l'Informatique à établir le cahier des charges en prenant en compte les besoins complexes et spécifiques de nos segments de marché. Vous devrez *concevoir, simuler* et faire valider les modèles techniques et les méthodes appropriées et mesurer leur *impact. Vous les mettrez en place* avec l'ensemble des équipes impliquées en assurant leur formation.

Jeune ingénieur généraliste, issu de l'industrie ou du conseil, vous avez acquis lors d'une première expérience en gestion de production, la pratique de la simulation et de l'optimisation.

Créativité, pragmatisme, sens du client et capacité de communication, *vous permettront* de mener à bien cette première mission avant de vous ouvrir des perspectives d'évolution au sein de la société ou du groupe. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite de motivation) à notre Conseil, CAF Conseil : 54 rue de Bourgogne, 75007 Paris.

STORA

MEDIAPA

Formation Professionnelle



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Demain...

INGENIEUR MANAGER

Une formation conduisant à un MBA

Un profil recherché par l'entreprise

Vous êtes Ingénieur ou Scientifique confirmé

- Vous souhaitez donner une implusion nouvelle à votre carrière tout en continuant à exercer votre activité.
- Le CEPRIM a conçu pour vous une formation au Management donnant lieu à délivrance d'un diplôme *homologué en France au Niveau I (3e cycle)* et dont l'appellation internationale est "MBA for Engineers".
- De Novembre à Juin, sur 2 ans, le Vendredi toute la journée et certains Samedis matins.
- Nombre de place limité

Renseignements et documentation auprès du :
CENTRE DE PREPARATION DE L'INGENIEUR AU MANAGEMENT
2, rue Conté, 75003 PARIS - Tél. : 01 40 27 25 59



FACULTÉ JEAN MONNET
Université Paris-Sud XI
54, boulevard Desgranges - 92330 SCEAUX

Stage de Formation
"ÉDITION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR"
(Congés individuels de formation - Demandeurs d'emploi)
D'octobre 97 à janvier 98

Maquette - Mise en page - Typographie
Publication assistée par Ordinateur
(Maîtrise de PageMaker et Xpress)
Dessin assistée par Ordinateur
(Maîtrise d'Adobe Illustrator et Freehand)
Apprentissage de la couleur (PhotoShop)

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
· Département de la Formation Permanente
Tél. : 01.40.91.18.20 - Fax : 01.40.91.18.24

"FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces contactez le :
☎ 01.42.17.39.31 - *(Fax : 01.42.17.39.38)*

Spécial "Le Monde des Ingénieurs"



